This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

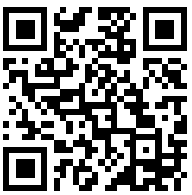

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PQ
2
R463

Cornell University Library
Ithaca, New York

White Historical Library
THE GIFT OF PRESIDENT WHITE
MAINTAINED BY THE UNIVERSITY IN ACCORDANCE WITH THE PROVISIONS OF THE GIFT

Digitized by Google

The date shows when this volume was taken.
To renew this book copy the call No. and give to the librarian.

HOME USE RULES

All Books subject to recall

All borrowers must register in the library to borrow books for home use.

All books must be returned at end of college year for inspection and repairs.

Limited books must be returned within the four week limit and not renewed.

Students must return all books before leaving town. Officers should arrange for the return of books wanted during their absence from town.

Volumes of periodicals and of pamphlets are held in the library as much as possible. For special purposes they are given out for a limited time.

Borrowers should not use their library privileges for the benefit of other persons.

Books of special value and gift books, when the giver wishes it, are not allowed to circulate.

Readers are asked to report all cases of books marked or mutilated.

Do not deface books by marks and writing.

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY

3 1924 106 334 091

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

33e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

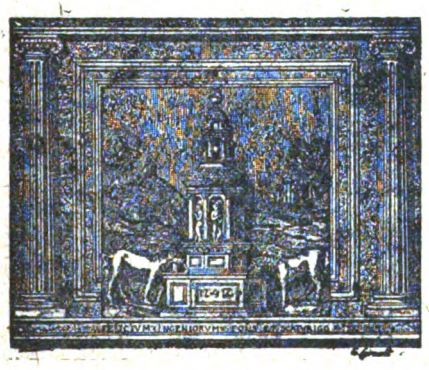

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1920

CORNELL
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

A496195

Digitized by Google

Digitized by Google

LE COLONEL BARON TAYLOR

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

LE COLONEL BARON TAYLOR

Entre toutes les grandes figures et les admirables gloires de la guerre, voici bien l'une des plus grandes et l'une des plus admirables que ma plume ait eu à exalter.

Ayant reçu des siens un nom magnifique, le Colonel Baron Taylor a voulu le situer plus haut encore par l'incomparable dignité et le superbe héroïsme de sa vie, comme aussi par le sacrifice suprême de sa mort glorieuse.

Cette nature d'élite ne connut jamais l'égoïsme, non plus que sa foi ne connut jamais une défaillance ; et si l'héroïsme était dans son sang, comme l'écrivait au lendemain de sa mort, son ami l'abbé Cottrel, curé de Dinan, il était aussi dans son alliance, puisqu'il avait épousé la fille de l'illustre Villebois-Mareuil.

Esprit éblouissant, intelligence se portant sans efforts sur tous les domaines de l'activité humaine, avec une préférence marquée pour les choses du « *métier* » et pour l'art ; mais dépassant encore de cent coudées et cet esprit et cette intelligence, le cœur le plus chaud, le plus tendre, le plus généreux, le plus pitoyable, le plus pur qui soit.

La tendresse de ce cœur, si profondément sensible se cachait parfois sous une fine pointe de raillerie et l'émotion se tempérait

Digitized by Google

d'une demi-plaisanterie. D'un caractère entier, il était ardent dans ses sympathies et ses affections, mais aussi volontiers cassant dans ses antipathies. Son dévouement aux petits et aux faibles était sans limites. Nerveux à l'extrême, son tempérament était prompt à l'émotion et infiniment sensible à la bonne comme à la mauvaise nouvelle. La franchise de son âme était absolue et se lisait dans ses yeux clairs, et sa magnifique nature, toujours prête à se donner davantage était constamment en quête d'idéal et de perfection. Aussi bien, tout se tenait en lui, sa vie n'étant réglée que d'après sa conscience et sa conscience ne voyant que par les yeux de sa foi.

***

Lorsqu'éclata la guerre, le baron Taylor appartenait au 13e hussards de Dinan et en commandait les 1er et 2e escadrons. Le 3 Août il s'embarqua avec son régiment pour Vouziers.

A peine arrivé au Chesne le régiment reçoit l'ordre d'aller en reconnaissance « jusqu'aux ponts de la Meuse, pour s'assurer s'ils sont encore entre nos mains et en ce cas les garder ».

Marche de nuit très bien exécutée... Pour les ponts, fausse alerte : ils nous appartiennent toujours, mais sont à peine gardés. Le 13e hussards s'en charge jusqu'à l'arrivée des fantassins. Puis ordre lui est donné de se porter sur Bouillon.

Le Colonel de Champvallier compte l'occuper avec un demi régiment et envoyer l'autre en exploration. Le Commandant Taylor demande que cette mission d'honneur lui soit confiée. — Accordé. — Mais le Général Defforges écarte l'idée de la reconnaissance trop dangereuse pour le profit à en retirer. « Nous franchissons en armes le poteau frontière, écrit le baron Taylor, c'est une sensation exquise. Dommage que ce ne soit que le poteau belge ! » 10 Août 1914. — Au milieu des vivats de la population les hussards entrent à Bouillon. Le lendemain le régiment fait son premier prisonnier, sabre des allemands et n'a pas de perte.

Le Commandant Taylor note ses impressions sur son carnet de route et parlant d'un officier du 13e hussards, il écrit : « Il a

Digitized by Google

eu le bénéfice du premier coup de sabre du régiment. Et le premier coup de sabre à donner doit vous briser le cœur, quelqu'enivré qu'on soit de guerre, de gloire et de devoir »...

Le 15 Août, le bruit se répand que la masse allemande est par là, prête à se ruer sur Paris à travers la Belgique. Le régiment part pour Rocroy déjà plein de troupes, ne fait que le traverser pour se porter plus en avant du côté de Florenne et Mattel.

Mais voici que le canon tonne fort vers Charleroi. Ordre est donné de pénétrer la ligne de bataille au centre vers Fosses avec la brigade de cavalerie. Ordre maladroit et heureusement contremandé et qui n'en a pas moins coûté des pertes considérables, notamment au 48e d'infanterie et au 2e zouaves.

C'est alors que commence la douloureuse retraite qui va se précipiter de jour en jour lamentable et poignante. Le 29 Août le 13e hussards prend part à la bataille de Saint-Quentin. Malgré le succès que nos troupes y remportent ordre est donné de se replier. Le baron Taylor dans son âme d'ardent patriote en éprouve une grande tristesse et ses notes en témoignent : « C'est bien là la défaite, l'invasion... mais du moins la France n'est pas encore battue... » L'horreur de la retraite se double des mauvaises nouvelles qui circulent : défection des 15e et 17e corps. « Voilà, écrit encore le Commandant Taylor, ce qu'ont fait 40 ans de politique sans Dieu, sans principes et sans foi ! »

Une tristesse indicible se dégage de ces notes : on y sent la rage du soldat obligé de reculer devant l'ennemi, l'impuissance du chef à assurer le bien-être relatif de ses hommes, à se servir de l'outil magnifique qu'il a en mains et qui est le soldat de France. Mais aux moments les plus désespérés il ne s'abandonna pas. Chaque soir il réunissait autour de lui ses gradés, leur expliquant la manœuvre, affirmant sa confiance, remontant les énergies défaillantes, remplissant enfin son métier de chef, d'entraîneur d'hommes, dont le souvenir reste si vivant au 13e hussards. Dieu permit une trêve à cette lourde souffrance

Digitized by Google

morale. Le 6 Septembre la retraite est arrêtée. « C'est l'offensive enfin ! enfin ! sur toute la ligne... »

C'était la Marne.

*
* *

Le 28 Septembre, le 13e hussards est envoyé par étapes sur Amiens.

Le 12 Octobre, devant Vermelles, le Commandant est blessé à la cuisse par une balle de shrapnell en dirigeant un combat à pied de son demi-régiment. — Après avoir été transporté à Rouen, puis à Nantes où il ne fit que passer, une auto l'amenait le 15 au Bois-Corbeau, à l'ambulance Villebois-Mareuil, que la baronne Taylor, avec un admirable dévouement, dirigeait depuis le commencement de la guerre. Grâce aux soins dévoués et éclairés du Docteur Mignen, médecin-chef de cette ambulance, la convalescence fut rapide et à la suite de démarches pressantes et réitérées, le Commandant était affecté au 11e corps d'armée qu'il rejoignait le 19 Janvier 1915, et où il retrouva, chose à laquelle il est sensible entre toutes, une atmosphère de Vendée, grâce à l'amitié du Lieutenant de Guerry de Beauregard.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre, et cité à l'Ordre de l'armée, le 24 Février 1915, le Commandant demande à recevoir la Croix, là où il l'avait gagnée, des mains de son ancien Colonel, refusant la cérémonie plus brillante à laquelle le Corps d'armée le conviait. Ce fut pour lui une journée heureuse d'où il revint réconforté.

Il ne témoignait pourtant pas du désir de retourner au 13e hussards, et sa plume laisse parfois échapper quelques allusions au rôle de l'infanterie. Toutefois l'idée n'en est pas encore mûre, ce n'est que plus tard qu'elle prendra corps et s'affirmera.

Le Commandant resta au 11e Corps environ cinq mois. Il y reçut sa nomination de Lieutenant-Colonel et y prépara l'attaque d'Hébuterne (7-10 Juin 1915).

Nommé le 14 Juin sous-chef du 6e Corps d'armée, il rejoignit la région de Saint-Mihiel. Là une lettre de service l'informe

Digitized by Google

que, candidat avant la guerre au poste d'attaché militaire à Copenhague, il devra s'attendre à être sous peu de jours désigné officiellement pour cette mission.

Il était sincèrement enchanté de partir. La vie d'État-major ne l'intéressait pas et cette guerre immobile répugnait à son tempérament actif et cavalier. Il crut pouvoir mieux « servir », dans la voie nouvelle qui s'ouvrait devant lui. Il avait un an de front, une blessure dont il souffrait encore, il partit. Copenhague lui apporta une grande désillusion, non sur la nature des services très grands qu'il fut appelé à rendre, ni sur l'intérêt passionnant attaché à ce poste d'écoute, ni sur la sincérité des sentiments danois à son égard. Mais des entraves furent apportées à son action ; il cotoya bien des bassesses, bien des vilenies... Le vide d'une existence forcément mondaine et brillante lui apparut d'autant plus grand qu'il le comparait à la vie de ses frères d'armes. Il en vint promptement à réclamer sa part de misère, sa part si noble de servitude et de grandeur. En attendant il se donna à sa tâche avec une fièvreuse ardeur, à l'affût de toutes les nouvelles, chiffrant, déchiffrant jour et nuit. Il rentra en France le 31 Octobre, et le 28 Novembre, comme adjoint au Colonel commandant le 19e d'infanterie, il gagnait le front de Verdun.

***

La prise de contact avec le 19e est excellente. Le régiment est de Brest et d'un recrutement presque exclusiment breton. Ce n'est pas dire qu'il soit homogène : « Demain dans la tranchée, écrit le Colonel Taylor, je partagerai ma chambre avec l'abbé Cadiou et, sans doute lui ferai dire la messe tous les matins. Mon Capitaine-trésorier est un anarchiste de Brest, secrétaire de la Confédération du Travail... Cette situation me passionne. »

Peu de jours après son arrivée, le régiment dut monter en ligne au fort de Vaux, sous le seul commandement du Colonel Taylor.

En redescendant de la tranchée il note son heureuse impres-

Digitized by Google

sion : « Je n'ai qu'à me féliciter du bonheur inespéré qu'aura été pour moi le commandement. C'est bien là que je me sens à l'aise et dans mon élément. Ça rend et je n'en éprouve que de la satisfaction. »

Il est inconcevable que pendant les 18 mois qu'il aura passés dans l'infanterie, où il se dépensa sans compter, toujours à la peine, il ne fut jamais à l'honneur. Il ne sera pas cité une seule fois, ni à Laffaux où il a rétabli la situation, ni à Hurtebise où il l'a assurée, ni à Montdidier où il s'est follement prodigué...

Ce n'était pas sa manière de comprendre le commandement. Il demandait beaucoup et accordait en conséquence. « Citations ou permissions, on aura tous eu quelque chose, dira un de ses hommes, excepté notre Colonel. »

Au début de Janvier 1917, alors que le Général Lyautey était Ministre de la Guerre, le Lieutenant-Colonel Taylor est mandé à Paris. Le Général a des projets de réorganisation pour nos services à l'étranger et pour lesquels il désire le concours du Colonel. Celui-ci sans la refuser ne cache pas ses préférences pour la vie de troupe.

Le 19e régiment d'infanterie, qui avait été envoyé au repos non loin de Meaux, se rapproche de Soissons. Soissons ! qui évoque en l'âme guerrière du Colonel Taylor, le souvenir glorieux de cet autre héros — celui du Transwal qui 25 ans plus tôt y commandait le 67e d'infanterie, — et où chaque matin il sert la messe de son ami, l'abbé Cadiou et y communie.

De Soissons, le 19e ne tarde pas à monter en ligne. Les heures tragiques approchent. L'offensive d'Avril 1917 se prépare et le régiment reçoit l'ordre de reprendre le moulin de Laffaux puissamment défendu. Il s'y use dans les deux attaques des 3 et 7 Avril. Au lendemain de ce généreux mais inutile effort, le Colonel Taylor est mis à la tête de la brigade, et le 25 Mai le régiment attaque de nouveau à Hurtebise où il remporte un succès. « Après Laffaux, écrit le Colonel, nous pourrons inscrire Hurtebise dans nos fastes » C'est alors

Digitized by Google

qu'une grande vague de découragement, succédant à des espoirs injustifiés, avait passé sur l'armée ; et si le 19e ne connut pas de défaillances grâce au chef magnifique qui lui inspirait toute confiance, il n'en fut pas de même de quelques autres. Le Colonel reçut par téléphone l'ordre d'arrêter le départ en masse d'un régiment voisin. Il demanda des précisions écrites : Devait-il, ou non, tirer sur les hommes si ceux-ci voulaient passer outre ? Toute latitude fut laissée au Colonel. Lui, qui ne craignait pas d'exposer ni sa vie, ni sa carrière, prit sa décision ; il ne se crut pas le droit, en conscience de tirer sur ces malheureux égarés qui depuis trois ans avaient si magnifiquement rempli leur devoir de Français. Il comptait les ramener par le seul exemple de son 19e fidèle, massé sur les routes, sans armes, face à la frontière.

Dieu vint à son aide. Le 19e n'eut pas à intervenir, à l'indicible soulagement de son Colonel.

Après une courte permission de détente, nous retrouvons le Colonel au 14 Juillet devant Saint-Quentin : « Je me suis rendu ce matin, écrit-il, dans les tranchées distribuer des Croix de guerre. La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne : à ce compte il est préférable de se déplacer que de faire déplacer. »

Le régiment quitta les tranchées pour un véritable repos en vallée de Chevreuse. Toutes les coiffes de Bretagne s'y donnèrent rendez-vous... Etait-ce réglementaire ? Le Colonel fermait les yeux ; il comprenait qu'une détente était nécessaire et il préférait qu'elle eut lieu en famille. En même temps il facilitait à ses officiers quelques courtes fugues à Paris. Personnellement il se refusait tous ces accommodements. « Je suis le seul à ne pouvoir le faire, disait-il, puisque je dois l'exemple. »

Pendant cette période de repos le Colonel voulut prendre sa permission et se réjouissait de cette halte dans la rude tâche quotidienne. Le lendemain de son arrivée, une dépêche le rappelait d'urgence. Bien que cela lui fût dur, il prit le premier

Digitized by Google

train en partance. De Paris, il apprit que son régiment était dirigé sur le camp de la Courtine où se trouvaient des Russes mutinés, On en vint à bout par le jeûne, non sans qu'ils nous aient malheureusement tué deux hommes.

Le 23 Septembre, le régiment s'embarquait pour Soissons. Là il se trouvait sous les ordres du Général Maistre. « C'est depuis cette guerre, écrit le Baron Taylor, la seconde fois que je me suis senti en confiance ». Puis il est nommé Colonel et voici en quels termes délicats il l'annonce à la baronne Taylor : « C'est votre Colonel qui vous écrit. Ce galon, je vous l'offre de si grand cœur, l'ayant cherché pour vous — et vous, l'ayant gagné pour moi. Ne pas l'avoir m'était une peine pour vous : c'est donc bien pour vous qu'il me fait plaisir... J'ai bien failli ne pas l'avoir et ne pas pouvoir dire qu'à 45 ans, comme votre père, j'étais Colonel... Notre-Dame du Bois-Corbeau a été généreuse une fois de plus et me voici bien le plus jeune Colonel de la cavalerie. Dites-moi que vous êtes contente, cela ajoutera tant à mon plaisir. »

Du 25 Septembre 1917 au début de Janvier 1918, c'est toujours la même vie avec son alternance de tranchées et de courts repos. Le régiment est dans cette région du Chemin-des-Dames qu'il ne quittera guère désormais. Un grand honneur lui était réservé. Le 8 Décembre, il recevait en la personne de son Colonel la fourragère des mains du Général Pétain. Le Colonel est heureux de la fierté de ses hommes et s'empresse de leur faire venir de Paris des fourragères, celles données par le Gouvernement tardant à arriver.

Lui-même se rend à Paris le 8 Janvier suivre un cours sur les gaz. Il y reste 3 jours et peut ainsi revoir les siens.

Il rejoint alors le 19e pour commencer une longue période de tranchées qui se prolonge près de 80 jours. Nous trouvons encore dans ses notes un nouveau témoignage de sa grande foi et de son esprit sans cesse tourné vers Dieu. Il écrit le 23 Janvier 1918 :

« Encore que nous ayons toujours été portés à l'isolement, cette guerre, dont ce ne devait pas être le principal but, nous a

Digitized by Google

confirmés dans le renoncement et nous a détachés de bien des choses et de bien des gens. A la lueur des incendies partout allumés, nous aurons vu la petitesse des gens et l'inanité des choses. La politique, quelle misère ! L'armée, quelle tristesse ! Que reste-t-il autre que les joies du cœur et les devoirs à la garde de Dieu ? — et que le Bois-Corbeau me paraît grand dans ce désert qu'est le monde !... »

...L'heure de la relève sonna enfin pour le 19e. Il était dirigé le 10 Mars du côté de Pomponne. La joie de tous était extrême et grande fut la déception, quand dans la nuit du 22 au 23, des auto-camions emportèrent la plus grande partie du régiment pour la jeter en pleine mêlée.

Sa mission était de contenir l'ennemi sur la route Roy-Lassigny-Montdidier. C'est une poignée d'hommes sans artillerie, sans munitions, opposée à la marée montante de l'ennemi. N'importe, il faut tenir pour gagner du temps : on tiendra. Mais si le Colonel accepte dans toute son étendue le sacrifice utile, il n'entend pas risquer la vie de ses hommes sans nécessité et surtout sans profit. Il est parmi eux sur la grand'route; il s'y tiendra trois jours et trois nuits sans connaître une défaillance ni un moment de repos. Son calme est imperturbable et s'impose à tous dans les plus tragiques moments. Il exige que ses hommes et les officiers de son entourage se dissimulent dans les fossés. Lui cependant, la canne à la main, se promène de long en large sur la route. « Mon Colonel, vous me dites de me mettre à l'abri. Pourquoi ne vous y mettez-vous pas ?. »

« — Parce qu'on doit me voir, on doit voir le Colonel. »

L'ordre lui est donné de reprendre Nesles avec son régiment. C'est la condamnation à mort du 19e qui vient d'être signée là, et l'avance allemande n'en sera pas retardée d'une heure. Le Colonel réfléchit un instant. Une seule solution lui paraît admissible : ne pas risquer ses hommes et se risquer soi-même. Il fera une reconnaissance personnelle. Avec une seule compagnie et les quelques officiers de son Etat-major, il pousse sa pointe sous un barrage effroyable jusqu'aux premières maisons

Digitized by Google

de Nesles. Il revient, rend compte de sa mission. On n'insiste pas : « J'ai dû, écrit-il, faire une acrobatie pour donner l'exemple et Dieu m'a protégé. Dieu n'a cessé de me protéger. »

Le régiment passa à un demi repos. Il devait donner encore une fois et être ramené dans un secteur plus calme pour refaire ses forces. Pendant cette période de repos, le Colonel Taylor obtint 48 heures de permission après l'opération de l'appendicite d'un de ses enfants et ce fut le dernier revoir avec les siens ; le 24 Avril il était de retour dans son secteur et retrouvait au Chemin-des-Dames son poste de commandement — ce P. C. Gènes — qu'il devait quitter si tragiquement le 27 Mai à l'aube.

***

Depuis quelques jours déjà les observateurs et guetteurs, les commandants d'unités de première ligne signalaient chaque nuit des bruits continus de voitures et de moteurs. Le 26 Mai notamment, une circulation très intense et inaccoutumée avait été remarquée sur les crêtes du nord de l'Ailette en même temps qu'une grande activité aérienne était constatée. Le même jour, un soldat allemand fait prisonnier dans le bois de l'Epine, par le 62e régiment d'infanterie, avoua qu'une attaque serait effectuée la nuit suivante par les allemands. Ces renseignements furent aussitôt transmis au Générale Zeude et des mesures furent prises pour répondre à l'attaque.

Entre temps le Colonel Taylor était avisé, qu'un aspirant allemand fait prisonnier par son régiment, avait confirmé de tous points les renseignements fournis par le prisonnier du 62e.

Et de fait, à l'heure précise indiquée par cet aspirant, un bombardement d'une violence inouïe se déclancha brusquement sur l'ensemble du sous-secteur. Du poste de commandement du Colonel, où se trouvaient avec lui le Lieutenant-Colonel Vieljeu, commandant le 74e régiment d'infanterie territorial et le Commandant Dulac, le plateau des Vaumaires paraissait en feu ; les ravins de Braye et des Vaumaisons étaient soumis à un bombardement semblable par obus de tous calibres, à gaz, fumigènes et explosifs ! Le Colonel Taylor en avisa par

Digitized by Google

téléphone le Général Zeude en réclamant des barrages immédiats.

Malgré tous nos efforts l'ennemi progressait et avait pris pied sur Vaumaire, s'était emparé du poste de secours de « Namur » du Médecin-Major Gayet, et marchait sur le « P. C. Gênes » du Colonel Taylor.

La situation devenait grave. Le Colonel en rend compte au Général Zeude et lui demande l'autorisation de se replier sur la position intermédiaire. Le Général répond : « Non ! il faut tenir coûte que coûte ; je viens encore de le promettre au Général de division. »

Le Colonel Taylor insiste : son poste de commandement est défendu seulement par quelques groupes de pionniers et d'agents de liaisons débordés de tous côtés ; il reçoit enfin l'autorisation de se replier. C'est alors qu'il se dirige avec les officiers, les quelques hommes qui l'entouraient et une section de mitrailleurs territoriaux sur la tranchée intermédiaire, entre le canal de l'Oise à l'Aisne et l'arrête s'étendant du Chemin-des-Dames à Moussy. Parmi ces officiers se trouvait le Médecin-Major Gayet qui, ultime témoin de cette tragique journée, nous en donne le poignant récit qui suit :

«...Pendant trois quarts d'heure environ, nous empêchâmes l'ennemi de déboucher du P. C. Gênes et d'utiliser la berge du canal, en lui causant des pertes sensibles. Le Commandant Dulac, adjoint au Colonel Taylor et le Lieutenant Calvez, téléphoniste, le Capitaine Cross, Adjudant-major du 1er bataillon nous avaient rejoints sur la ligne intermédiaire. A 8 heures 25 le Colonel Taylor m'envoya à Moussy pour tâcher de ramener des compagnies du bataillon l'Helgoüet qui devait s'y trouver pour étayer la ligne et rapporter des cartouches.

« Je marchai d'abord dans le boyau parallèle à la berge du canal, mais à quatre cents mètres je voulus pour aller plus vite sortir du boyau. J'aperçus à dix mètres une vingtaine de boches sur la berge. Je leur échappai et vins avertir le Colonel Taylor que l'ennemi nous avait débordés. Il décida alors de traverser

Digitized by Google

le canal sur une passerelle qui se trouvait à niveau, car nous n'avions pas de champ de tir derrière. Le Colonel voulait gagner le réduit de la ferme du Metz par l'autre rive et en arrière, pour continuer à défendre la berge et la route de Braye-en-Laonnois-Soupir, et y tenir jusqu'au dernier. Les boches nous voyant faire notre mouvement ouvrirent un violent feu de mousqueterie qui nous obligea, après la traversée du canal, à suivre la ligne intermédiaire jusqu'à la Grande Bretelle. Mais à 600 mètres environ du canal, nous vîmes soudain descendre du plateau de la Croix-sans-tête, au niveau de la cote 187, un fort détachement de boches en colonne par quatre. Nous ouvrîmes le feu à 200 mètres environ ; l'ennemi fut immédiatement arrêté et dispersé.

« En passant dans la tranchée, le Colonel Taylor encourageait la garnison qui s'y tenait encore, et leur donnait l'ordre de tenir jusqu'à la dernière cartouche.

« Vers 9 heures, nous approchions de la ferme du Metz ; à 100 mètres le Commandant Dulac marchait en tête, suivi du Colonel, puis moi, le lieutenant Calvez et une trentaine d'hommes, quand soudain au détour d'un pare-éclats, un boche appuya son fusil sur la poitrine du Commandant Dulac en criant : « Prisonnier, Mossieu ! » La même invitation fut faite au Colonel Taylor et à moi, mais le Colonel répondit « Prisonnier, jamais ! »

« Pendant que les boches s'occupaient de prendre la personne du Commandant Dulac acculé dans le boyau et qui essayait de s'emparer de son revolver et gênait leur tir, le Colonel et moi pûmes d'un bond sortir du boyau et échapper aux coups de fusil tirés à bout portant. Après un crochet qui me permit de voir qu'un très grand nombre de boches avaient passé le canal à ce niveau, nous descendîmes dans la tranchée. A 150 mètres de là le Colonel Taylor voulut se porter derrière un dos d'âne pour empêcher l'ennemi de déboucher de la ferme du Metz. Il y avait près d'une centaine de mètres à parcourir en terrain découvert. Une quinzaine d'hommes nous suivit.

Digitized by Google

« Il était environ 9 heures 15. Les boches nous apercevant ouvrirent un feu de mousqueterie très violent. Le Colonel tomba frappé d'une balle à la hanche gauche. Il ne put se relever et s'écria : « Ne laissez pas tomber votre Colonel aux mains de l'ennemi ! » Je le saisis avec un homme qui tomba immédiatement ; je le hissai alors sur mon dos et me mis en route. Mais au bout de quelques mètres je fus frappé par une balle à la cuisse gauche déterminant une forte hémorragie. Déjà affaibli par un éclat d'obus que j'avais reçu à l'épaule gauche, en arrêtant les hommes sur la berge près de la ligne intermédiaire, je fus très vite pris de vertige et je tombai en confiant le Colonel à deux soldats ; je les vis quelques secondes portant le Colonel dans leurs bras et je m'évanouis. Le reste de la petite troupe avait dû s'arrêter sous la violence du feu... »

Que devint ensuite l'héroïque Colonel ? De l'avis du Médecin-major Gayet, la balle qui l'avait frappé avait dû traverser le bassin et déterminer une blessure mortelle.

Fût-il, comme l'a affirmé un prisonnier du 19e revenu au corps, ramassé sur le champ de bataille par les Allemands, transporté à l'hôpital de Laon où il serait mort de ses blessures ?.. Toutes les recherches faites sont restées vaines.... La lumière n'a pu être faite sur ses derniers instants, et on ne sait encore où repose son corps. Mais ce qui est certain, c'est qu'il est mort dans un rayon de gloire, de même qu'il est mort aussi dans un rayon d'amour de Dieu, étant tombé, comme il avait vécu, en brave et en chrétien.

Son incomparable bravoure et sa fin héroïque ont été officiellement consacrées par cette magnifique citation à l'ordre de l'Armée, signée à la date du 19 Juin 1919 par le Maréchal Pétain :

« *Officier supérieur de tout premier ordre, joignant à une expérience consommée du combat, les plus belles qualités de courage, de sang-froid et d'abnégation.* »

» *A su faire de son régiment une unité de choc remarquable qu'il a commandée pendant 14 mois. Le 27 Mai 1918, au Chemin-des-Dames, après avoir résisté avec acharnement sur les positions prescrites*

Digitized by Google

a passé au travers des groupes ennemis qui le cernaient dans son P. C., et ralliant quelques débris de son régiment, a organisé lui-même un nouveau centre de résistance qui infligea à l'adversaire de lourdes pertes. Cerné à nouveau, et sommé de se rendre, s'écria : Prisonnier ! Jamais ! » et tomba mortellement frappé en essayant de résister jusqu'au bout. » (1)

Tel est l'admirable hommage qu'il faudra graver sur la tombe du Colonel baron Taylor, quand ses précieux restes, enfin retrouvés, auront pu être ramenés dans cette terre de Vendée qu'il aimait tant et où son glorieux souvenir, intimement lié à celui du Colonel Villebois-Mareuil, sera impérissablement gardé.

René Vallette

(1) Le 12 Avril de la même année en pleine campagne, le Maréchal Pétain avait déjà cité à l'Ordre de l'Armée le 19e régiment d'infanterie en ces termes qui font tout à la fois l'éloge du chef et de ses soldats :

« Régiment d'élite qui sous les ordres de son chef, le Colonel Taylor, a donné du 28 Mars au 4 Avril 1918, combattant sans trêve ni repos, de jour et de nuit — de nouvelles preuves de son esprit de sacrifice en tenant tête devant Nesles, Roye, Dancourt et Mortemer, à des forces ennemies très supérieures et exaltées par un premier succès. Le 30 Mars, réduit de plus de moitié par les pertes subies, a retrouvé sous le feu toute sa valeur offensive, et a pris une part brillante à l'attaque de la 30e division sur Rollot et Mortemer.

» Il a tenu ensuite du 3 au 4 Avril avec sa traditionnelle et légendaire ténacité sous un bombardement intense, sans faiblir un instant, les positions qui lui avaient été confiées.

» A donné une fois de plus au cours de cette période de très durs combats un bel exemple de l'esprit de sacrifice et des nobles qualités militaires qui l'animent. »

Digitized by Google

LA VENDÉE

ET SON PLUS RÉCENT HISTORIEN

M. PIERRE DE LA GORCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1)

Moriamur in simplicitate nostra
(1er livre des Macchabées, II, 37).

« VERS l'une des extrémités de la France, entre la Bretagne et l'Anjou, habite une race dont le nom doit venir tout d'abord se placer sur mes lèvres. Dieu, qui distribue ses dons comme il lui plaît, a doué cette race de toutes les qualités qui constituent un grand peuple... L'Eglise vint greffer sur ce tronc robuste les vertus dont elle portait avec soi le principe ; et nulle part ailleurs la sève chrétienne ne coula plus puissante. L'âme de ce peuple se trouva ainsi comme pétrie de deux sentiments également propres à engendrer l'héroïsme : la foi religieuse et la fidélité au pouvoir légitime. Aussi, lorsqu'en un jour de haine et d'aveuglement, l'on en vint à s'attaquer aux oints du Seigneur, à tout ce qui représentait le Christ dans l'Etat comme dans l'Eglise, ce peuple tressaillit dans ses bocages, au fond de ses ravins. Il se leva pour défendre tout ce qu'il

(1) *Pierre* DE LA GORCE *Histoire religieuse de la Révolution Française.* Paris, Plon, 1909-1919, in-8°, 3 vol. parus ; avec plusieurs cartes.

Digitized by Google

respectait ; et le monde fut témoin d'une lutte telle qu'il ne s'en était jamais vu de plus émouvante depuis l'ère des Macchabées. Mourons dans la simplicité de notre cœur, répétaient ces fils de paysans, que la foi avait transformés en héros et qui marchaient au combat simplement et sans crainte. Infructueux en apparence, leur sacrifice ne fut pas stérile, car s'il est vrai que le sang des martyrs devient une semence féconde, et que Dieu mesure son pardon à nos expiations ; et si quelques années après cette guerre de Géants, comme l'appelait un homme qui s'y entendait, vous avez vu vos autels se relever, vos prêtres revenir de l'exil, et l'Eglise de France se redresser sur ses ruines plus forte que jamais, c'est que le sang des Justes avait mérité toutes ces restaurations, c'est qu'avant d'éclater au grand jour de l'Histoire, la résurrection avait germé dans ces tombes obscures où le dévouement s'était enseveli avec les fils de la Vendée... Race intelligente et vigoureuse (1). »

Monseigneur Freppel, l'auteur de ces lignes, illustre patriote Alsacien, ne connaissait guère la Vendée et ses habitants, quand, par l'influence de l'Impératrice Eugénie, dit-on, le Gouvernement de Napoléon III en avait fait un Évêque d'Angers. Il ne mit pas longtemps à comprendre et à apprécier, comme il le doit être, le caractère de nos compatriotes et le service rendu à la Patrie française, en imposant à la Révolution triomphante, puis à Bonaparte le rétablissement de la Religion catholique-romaine.

Race intelligente et vigoureuse, encore plus vigoureuse dans sa santé morale que dans sa force physique. Qui saurait mieux la personnifier aujourd'hui, avec nos frères et nos fils tombés pour la France, dans cette abominable guerre de 1914-1918, que l'enfant chétif, à peu près condamné dès son berceau, tant il était frêle et qui est devenu le vaillant et admirable Archevêque de Reims, son Eminence le Cardinal Luçon, descendant

(1) Mgr Freppel. *Oraison funèbre de Mgr Fruchaud, archevêque de Tours*, prononcée le 10 Décembre 1874, dans la Cathédrale de Tours. *Semaine Religieuse du Diocèse d'Angers*, 20 Décembre 1874, p. 1133-1134.

Digitized by Google

de soldats Vendéens, né dans nos Marches Communes de Poitou et d'Anjou ; ces Marches où, les premiers, nos pères se sont levés en masse contre la tyrannie révolutionnaire anti-catholique parce que antifrançaise ? « C'est leur attachement à la foi de Jésus-Christ injustement persécutée qui mit les armes aux mains des Vendéens, a-t-il proclamé. Motif de leur dévouement, la foi fut aussi le principe de leur héroïsme... La guerre de la Vendée fut une guerre de conscience et non pas d'opinion et si l'Émigration s'armait pour des motifs politiques, la Vendée s'arma pour Dieu (1). L'insurrection Vendéenne ne fut donc point la résistance aveugle d'un peuple réfractaire aux idées de progrès et de liberté. Comme tout le reste de la France, la Vendée désirait la réforme des abus accumulés par les siècles : ses cahiers de doléances en font foi (2). Elle ne

(1) Je dirai plus loin comment en luttant pour leur foi les Vendéens furent de grands politiques et de grands patriotes.

(2) Pour le texte de ces *Cahiers*, je ne puis mieux faire que de renvoyer ceux qui voudront bien me lire, à la publication officielle portant ce titre général : *Collection de Documents inédits sur l'Histoire économique de la Révolution Française publiés par le Ministère de l'Instruction Publique.*

Les tendances et l'esprit purement laïques de la Commission qui dirige cette publication ne sauraient être contestés. Elle fut créée sur les instances du socialiste anti-patriote Jean Jaurès, présidée et inspirée par celui-ci, jusqu'au jour de son fâcheux assassinat. On y trouvera, notamment en ce qui concerne l'Ouest et le sujet qui m'occupe :

Département d'Ille-et-Vilaine, Cahiers de Doléances de la Sénéchaussée de Rennes, pour les Etats Généraux de 1789 ; publiés et annotés par Henri SÉE, *professeur à l'Université de Rennes* et ANDRÉ LESORT, *archiviste d'Ile-et-Vilaine* (*Rennes, Imp. Oberthur, 1909-1912*, in-8°, 4 vol.) Les deux premiers volumes ont trait aux évêchés de Rennes, Nantes, Vannes et Dol ; le troisième, aux évêchés de Saint-Malo et de Saint-Brieuc ; le dernier, à l'évêché de Tréguier et aux cahiers particuliers du *Bas-Clergé.*

Département des Deux-Sèvres. Cahiers de Doléances des Sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent et des communautés de Niort et de Saint-Maixent pour les Etats-Généraux de 1789 ; publiés par LÉONCE CATHELINEAU (*Niort, Imp. Clouzot, 1912*. In-8, 2 vol.)

Département de Maine-et-Loire. Cahiers de Doléances des Corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la Sénéchaussée particulière d'Angers, pour les Etats Généraux de 1789 : publiés, annotés et précédés d'une introduction par A. LE MOY, *professeur au Lycée d'Angers, (Angers, imp. Burdin et Cie, 1915-1916.* In-8°, 2 vol.) La Sénéchaussée d'Angers comprenait notamment tout l'arrondissement actuel de Cholet, y compris les Mauges, c'est-à-dire toute la Vendée angevine, M. C. Port avait déjà donné de larges extraits de ces *Cahiers* dans sa *Vendée Angevine* (Paris, Hachette, 1888, 2 vol., in-8°). Mais la publication intégrale n'en est pas moins importante pour nous, malgré la perte irréparable d'une centaine de Cahiers de paroisses.

Digitized by Google

s'est armée que pour la revendication de la plus nécessaire des libertés : la liberté religieuse... Leur dévouement ne fut pas plus sans résultat que sans gloire. Ce qu'ils voulaient, ils l'ont obtenu... Après six ans d'une lutte à mort qui avait dévoré de puissantes armées et couvert le pays de sang et de ruines, il a fallu reconnaître que le seul moyen de désarmer l'indomptable Vendée c'était de lui rendre la liberté de son culte. Cette liberté fut l'objet du premier article du traité de la Jaunaye ; elle fut si bien la conquête de la Vendée, qu'avant de l'accorder à la France entière on dut en assurer le bienfait aux départements Vendéens par des stipulations spéciales, et quand le Premier Consul se mit en relations avec Rome, pour la négociation du Concordat, la Vendée fut appelée en la personne de l'abbé Bernier (1) à signer ce pacte solennel dont la conclusion était la récompense de son héroïsme et, en même temps, la justification de sa prise d'armes » (2).

Ces réalités politiques, bien peu d'historiens de la grande Histoire, ou prétendus tels, les ont entrevues depuis cent-vingt ans et nous devons louer sans réserves, sur ce point, et remercier M. Pierre de La Gorce de les avoir si parfaitement saisies, après des hésitations inévitables, lorsque, peu à peu se déroula devant lui, au travers de recherches longues et combien fastidieuses, la trame de son *Histoire Religieuse de la Révolution Française*. S'il est né dans l'Ouest, à Vannes, le 29 Mai 1846, disent les Biographies, il a passé la plus grande partie dans le Nord et à Paris. Serait-ce à ses origines que nous devrions d'avoir trouvé chez lui, après Ludovic Sciout (3) et mieux que chez celui-ci, un digne appréciateur — et combien mieux averti que ce dernier ! Plus documenté, même, que Sa Grandeur le Cardinal Mathieu (4) —

(1) Sur le rôle tenu par Bernier, rôle équivoque (?) et personnel s'il en fût ! Il y aurait beaucoup à dire.

(2) Mgr Luçon, alors évêque de Belley, *Discours prononcé à l'inauguration du monument de Cathelineau, au Pin-en-Mauges, le 13 Octobre 1896*. Angers, Lecoq (1896). In-8°, p. 7, 8, 16, 17.

(3) Ludovic Sciout. *Histoire de la constitution civile du clergé* parue de 1872 à 1881.

(4) Le Cardinal Mathieu. *Le Concordat de 1801*, paru en 1903.

Digitized by Google

de la grandeur et de l'importance réelles de notre Vendée bienaimée dans le rétablissement de la Religion en France, par ce Bonaparte issu de la Révolution destructive en son essence et incapable par elle-même, de toute reconstruction. Réalisation politique, dira-t-on ? Certes. Mais réalisation quand même.

On s'est étonné à bon droit, et souvent que l'action de la Vendée, dans les aboutissements de la Révolution, aient été si mal définie et si rarement interprétée comme il convenait qu'elle le fût. Qu'elle ait été, en un mot, tant et si mal comprise. L'explication m'en est fournie par un théologien protestant de haut vol, Député de Paris à l'Assemblée Nationale de 1871, puis Sénateur inamovible de la troisième République Française, Edmond de Pressensé (1). Je crois bien que c'est lui, le premier qui a mis en lumière, d'une façon *objective*, l'importance de l'intervention Vendéenne, au point de vue religieux.

« Les ultra-catholiques, dit-il, comme Bonald et Joseph de Maistre s'attachèrent presque exclusivement » à l'examen passionné des relations de la Révolution et de la Religion. « L'idée monarchique étant chez eux un article de foi religieuse, ils ne voyaient dans la Révolution qu'une effroyable explosion d'impiété. Se plaçant à l'extrême opposé, les premiers historiens libéraux ne donnaient aucune importance aux orageuses relations des deux sociétés civile et religieuse pendant la période révolutionnaire. Pour Thiers et pour Mignet tout se réduisait à la lutte purement politique... C'est que l'Histoire, pour eux, était une arme de guerre mise au service du parti libéral (2) ».

(1) *Edmond Dehault* DE PRESSENSÉ, né à Paris, le 21 Juin 1823, étudiant en théologie protestante à Genève, puis à Halle et à Berlin ; pasteur en 1847 ; ardent protagoniste de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, dès 1856 ; docteur de l'Université de Breslau, en 1863. — Il ne faudrait pas le confondre avec son fils, le triste Francis Dehault de Pressensé, esprit étroit et à courtes de vues, qui fut également député et sénateur et qui devint l'un des plus marquants coryphées de l'abominable affaire Dreyfus et de la Société des Droits de l'Homme ; insulteur de la France et de la Légion-d'Honneur.

(2) *Edmond* DE PRESSENSÉ. *L'Eglise et la Révolution Française.* Edition de 1889, p. V-VI.

Digitized by Google

Tous les autres, grands ou petits historiens, dits libéraux, ont suivi Thiers, Mignet, Michelet, etc. C'était si facile ! Et après eux — timidité, ignorance ou parti-pris ! — des esprits ordinairement plus clairvoyants et généreux ont suivi le sillon tracé ; négligeant pareillement et avec une égale injustice l'influence de la Vendée sur l'évolution de notre Histoire nationale depuis 1790 (1).

D'autres ont dit ou diront ce qu'est l'œuvre encore inachevée, malheureusement ! de l'éminent historien de la *Révolution de 1848* et du *Second Empire*, en ce qui concerne l'histoire générale de notre mère commune : la Patrie française. Mon ambition est moindre et tout autre. Je veux simplement l'étudier ici du seul point de vue Vendéen.

A vrai dire, tout nettement, je ne crois pas que M. de La Gorce ait complètement, dès l'abord, senti la capitale importance que l'action Vendéenne devait avoir dans la Révolution. Il me paraît, dans son premier volume, avoir envisagé la question à la façon de Taine ; de trop haut et de trop loin.

Le premier incident grave, typique d'ailleurs, qui retienne alors vraiment son attention sur notre Ouest, c'est celui auquel l'Histoire vengeresse a infligé ce nom qui demeure : *Les Fouetteuses des Couëts*. C'est, sans doute, un fait bien minime au milieu des ignominies révolutionnaires. Mais il dénonce, bien plus qu'à suffire, les provocations et l'état d'esprit de la populace et des *Administrations publiques* de nos grands centres à cette époque. Le 3 Juin 1791, la Garde nationale de Nantes et, surtout une bande de femmes sorties

(1) J'avais pensé d'abord, placer en tête de cette notice sur l'ouvrage de M. de La Gorce un avant-propos donnant, en raccourci, un aperçu de l'injustice lâchement consommée contre la Vendée en une entreprise d'étouffement ou de dénigrement systématiques de tous les grands historiens français — ou prétendus tels. — Mais j'ai dû me convaincre qu' « ils étaient trop », pour entreprendre une pareille étude avant de présenter à mes lecteurs cette œuvre elle-même qui nous est, *partiellement*, une revanche. Le raccourci serait devenu presqu'un volume ! Ce sera la matière d'un ou de plusieurs prochains articles.

(2) Cf TAINE. *Les Origines de la France contemporaine. La Révolution* I, p. 239 438 ; III, p. 81.

Digitized by Google

des plus bas-fonds de la ville, traverse la Loire et se rue contre un couvent de Carmélites établi, depuis un temps immémorial, dans la paroisse de Bouguenais, sur la rive gauche du fleuve, en ce pays de Retz qui allait, moins de deux ans plus tard, se donner à Charette et lui fournir ses meilleurs soldats. Il s'agissait alors de prendre, sur de saintes personnes sans défense, une revanche facile des déconvenues qu'elles avaient infligées quelques jours auparavant (1) à l'indigne Minée, « évêque constitutionnel » du diocèse, en refusant de le recevoir (2).

Il signale également, en quelques mots les persécutions exercées contre les prêtres réfractaires par les administrations départementales du Finistère, de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire (3). Il mentionne aussi, en seize lignes, les hésitations du Directoire de la Vendée (4) au sujet des églises qui pourraient être *accordées* aux « non conformistes », lisez : aux prêtres et aux fidèles demeurés catholiques-romains.

(1) 3 Mai 1791. — Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.* I, p. 474-479.

(2) Nommé évêque constitutionnel de la Loire-Inférieure, Julien Minée avait pris possession de ses fonctions, le 15 Avril 1791. — L'incursion des mégères nantaises aux Couëts, se produisit, le 1er Juin 1791. — Sur cette affaire si démonstrative de toute une politique d'oppression outre le récit, forcément résumé, de M. de La Gorce, il faut lire en leur entier les pages magistrales que lui a consacrées le toujours regretté Alfred LALLIÉ, dans son *Diocèse de Nantes pendant la Révolution*, I, p. 137 et s. — Cf également MELLINET. *La Commune et la Milice de Nantes*, VI, p. 321 ; et le récit très détaillé, avec documents à l'appui, donné tout récemment par M. l'abbé BRANCHEREAU. *La Paroisse de Bouguenais pendant la Révolution.* Bouguenais 1916, p. 54-100.

(3) L'arrêté du Département de Maine-et-Loire porte la date du 24 Mai 1791. Il fut confirmé par un autre du 24 Juin suivant qui l'aggravait encore. Ces deux arrêtés étaient d'ailleurs complètement illégaux. Il n'en furent pas moins exécutés, souvent avec l'aide de la « Force publique ».

(4) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, I, p. 491-492. — Au sujet de cette question de l'attribution des églises, il n'est pas sans intérêts de rappeler ce qu'écrivait Du Mouriez, qui exerçait alors un commandement militaire dans notre pays. « Il serait conséquent au système de liberté qui fait la base de notre Constitution, disait le général, d'accorder une église aux non conformistes dans les lieux où ils le demanderont... Mais... si on accordait des paroisses aux non conformistes, ou des églises qui en tinssent lieu, bientôt, les prêtres assermentés y resteraient sans fonctions. » (cité par M. DE LA GORCE. *Ibid.*)

Digitized by Google

Assurément, dans un sujet aussi vaste et aussi complexe que l'*Histoire Religieuse de la Révolution Française*, il est d'autres questions considérables à envisager et à traiter, que celle de l'action et de l'influence de l'Ouest sur les événements et leurs conséquences. Toutefois, cette action et cette influence ont une telle importance, capitale et définitive, sur les résultats généraux de la Révolution envisagés tant du point de vue politique que du point de vue religieux, que M. de La Gorce va bientôt leur consacrer résolument toute son attention. Même, il remonte dans l'ordre chronologique, afin de noter ce qu'il n'avait pas retenu dès l'abord.

Peut-être d'ailleurs, et a-t-il voulu simplement et grouper sa documentation pour la rendre plus saisissante.

Nous possédons de nombreuses histoires de la guerre de Vendée. Des médiocres, d'autres d'un ordre très supérieur. Le gros écueil contre lequel tous nos historiens sont venus achopper c'est l'importance qu'ils ont donné à chaque détail. Ce n'est pas moi qui le leur reprocherai. Mais je suis bien obligé de constater que cette amoncellement de récits nuit à la vue de l'ensemble. Il appartenait à M. de La Gorce de voir et d'exposer toutes les grandes lignes de ce soulèvement d'un peuple contre la tyrannie, sans se laisser submerger par l'abondance des faits.

Et je dois proclamer tout de suite qu'il a réussi.

Indépendamment de passages relativement nombreux répartis dans tout l'ouvrage (1), il n'hésite pas à consacrer à la Vendée plus d'un grand tiers de son second (2) volume et un quart du troisième (3).

(1) Notamment I, p. 201, 372 et s. 378, 388, 412 et s. 470, 471. II, p. 26, 27, 34, 41, 102, 109, 134, 137, 207, 209, 338, 346. III, p. 33, 36, 37, 52, 293, 302, 379, 400, 430, 434, 454, 455, 549, 551.

(2) Exactement 200 pages sur les 527, que comportent ce volume (p. 327, 527).

(3) Exactement 148 pages sur 587. (113, 261). — Un historien érudit et distingué spécialisé depuis longtemps dans l'étude des questions d'histoire religieuse pendant les périodes révolutionnaires et contemporaines et qui s'y est fait une réputation méritée, M. le chanoine P. Pisani, professeur à l'Institut catholique de Paris, critique généralement mieux avisé, ne

Digitized by Google

Dès l'abord, dans son second volume, il donne des territoires de la Vendée Militaire et du caractère de leurs habitants une peinture puissante de réalisme d'où, cependant, la poésie n'est certes pas absente. Puis ce sont, indiqués plus ou moins amplement, les divers incidents prodrômes de la rebellion ouverte. Il indique alors l'émotion causée dans l'Ouest par les attaques successives et les coups redoublés, portés à la liberté religieuse.

Les mesures vexatoires prises par les administrations locales notamment par les Directoires de la Vendée, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, à la suite de la promulgation de la constitution civile du clergé, lui fournissent l'occasion de juger comme il convient la froideur toute de surface de nos populations et la générosité de leurs inquiétudes.

L'importance symptomatique des véritable séditions qui se produisent un peu partout ne laisse pas que de retenir son attention.

A Vieillevigne et dans plusieurs autres paroisses du district de Clisson (1) ; à Tilliers et, loin de là, à Melay, touchant Chemillé (2) ; au May, à trois lieues de Cholet (3) ; à Saint-

trouve pas à leur place ces chapitres, dans une *Histoire Religieuse de la Révolution Française*. « Je n'aime pas beaucoup, je l'avoue, les deux chapitres consacrés aux affaires de Vendée, écrivait-il récemment dans une revue essentiellement catholique. Bien que le soulèvement de l'Ouest eût eu pour principe premier la révolte des consciences opprimées, cette guerre civile procède d'un esprit tellement différent qu'il faut faire effort pour passer d'un sujet à l'autre et que les épisodes héroïques dont le récit est loin d'être sans attraits, semblent former un hors d'œuvre ! » (P. Pisani. *Polybiblion, partie littéraire*, XXIX, (1919, p. 131). En quoi la guerre de Vendée, si comme le reconnaît M. Pisani, elle a « eu pour principe premier, la revolte des consciences opprimées », formerait-elle un hors d'œuvre dans un ouvrage d'histoire religieuse ? Serait-ce donc parce que nos pères se sont soulevés au cri de « Vive le Roi ! » en même temps que de « Vive la Religion et nos bons prêtres » ? Je ne serais pas éloigné de le croire. Quoi de plus juste pourtant que cette double acclamation ? Le Roi n'était-il pas le défenseur-né de la Foi et le symbole de l'Ordre établi ?

(1) 23 Janvier 1791.

(2) 27 Janvier 1791.

(3) 30 Janvier 1791.

Digitized by Google

Aubin-de-Beaubigné (1) paroisse des La Rochejaquelein, où, d'ailleurs, aucun d'eux ne réside en ce moment-là, à Châtillon-sur-Sèvre, gros bourg qui paraît, dès lors, le centre de l'oppression sectaire et le point vers lequel convergent toutes les tentatives de résistance à cette tyrannie ; à Nueil-sous-les-Aubiers ; aux Echaubroignes (2) ; à Maulévrier (3) ; à Saint-Jean-de-Monts (4) où le vicaire « jureur » est blessé d'un coup de feu, à Apremont (5) ; à Saint-Christophe-du-Ligneron (6). Ce soulèvement eut une répercussion considérable dans tout le territoire qui devait constituer, peu après, la Vendée Militaire. Je pourrais multiplier presqu'à l'infini mes citations, qui démontrent si bien l'état exaspéré des esprits allant croissant pendant toute cette année, 1791. Delaunay, Procureur-Général - Syndic du Directoire de Maine-et-Loire, ne s'y est pas trompé. Il constate le danger imminent d'une explosion générale et violente du mécontentement populaire. Il croit avoir trouvé, à Maulévrier, « le noyau d'une affiliation de paroisses qui est entretenue dans les districts de la Chataigneraie, de Chatillon et de Cholet (7) », c'est-à-dire le point de la Vendée, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, ces *Marches Communes*, où naîtra, quelques mois plus tard la *Grande Guerre*.

Il me paraît important de rappeler ici les démêlés graves de l'abbé Rabin, curé de Notre-Dame de Cholet, député très-libéral de son ordre aux Etats-Généraux et à l'Assemblée Nationale

(1) 23-31 Janvier 1791.

(2) 31 Janvier 1791.

(3) 31 Janvier — 6 Février 1791.

(4) 9 Avril — 2 Mars 1791.

(5) 1er Mai 1791.

(6) 1er Mai 1791.

(7) Cité par C. PORT. *La Vendée Angevine*. I, p. 125.

Digitized by Google

Constituante (1) avec le marquis profiteur jacobin, Charles-Louis-Jean-Vincent de Beauvau, seigneur de la Séguinière, Saint-André-de-Marche, Saint-Melaine, la Treille et autres lieux (2) procureur-syndic de district de Cholet (3),

Les incursions essentiellement provocatrices d'un La Révellière-Lépeaux (4) et de ses complices, celles des gardes-nationaux de Cholet, de Chalonnes des Sables-d'Olonne et d'ailleurs sont jugées pour ce qu'elles sont. De même, les profanations commises un peu partout par ces abominables sectaires, fanatiques à leur manière. A Bellefontaine, où les Choletais dits « patriotes » démolissent la chapelle de la Vierge (5) ; à Jallais, au May, à Trémentines, où les non moins « patriotes » angevins rossent à coups de triques, de crosses de fusils et de plats de sabre, d'inoffensifs pèlerins et molestent des prêtres qui disent la messe, jusqu'à en mettre deux en état d'arrestation (6). Aux Gardes, où les mêmes gardes-nationaux angevins font encore, avec un égal et si facile succès, la guerre

(1) Fait à noter et qui démontre bien l'indépendance assez frondeuse du clergé des Mauges, M. Rabin, dépendant, en tant que curé, au spirituel, de l'Evêché de *La Rochelle*, avait été élu député du clergé de la province *d'Anjou* aux Etats-Généraux.

(2) Le marquisat de Beauvau dont le procureur-syndic de Cholet fut le second titulaire, par héritage ou substitution, avait été créé par Lettres-Patentes du mois de Mars 1744. Il comprenait non pas la paroisse de ce nom qui est situé dans l'arrondissement actuel de Baugé, à 31 kilomètres dans l'Est d'Angers, mais des fiefs appartenant à la famille, dans les environs de Cholet. Le château de la Treille, siège du marquisat est dans les faubourgs immédiats de cette ville, à 75 kilomètres à l'Ouest de Beauveau et à 55 kilomètres au Sud de la Loire.

(3. « Le Curé de Notre-Dame de Cholet n'était pas un violent sectaire... Il s'était prononcé résolument pour la Révolution... Des premiers, il répondit à la convocation du Tiers-Etat, en se rendant à l'Assemblée commune » [des trois Ordres qui allait se constituer en Assemblée Nationale contre la volonté du Roi] (C. PORT. *La Vendée Angevine*, I, p. 195-196.

(4) « Son cœur est resté jusqu'au dernier jour poitevin », a écrit M. C. PORT. *Dict. historique de Maine-et-Loire*, III, p. 247. Grand bien fasse au Poitou qui lui donna le jour ! L'Anjou, où il a vécu, ne pourrait regretter une pareille... gloire !

(5) 24-25 Janvier 1791.

(6) 25-29 Août 1791.

Digitized by Google

à la Sainte-Vierge ; à Saint-Laurent-de-la-Plaine où les Chalonnais, enragés de la même gloire et ne voulant pas conquérir de moindres lauriers que leurs émules, bousculent des paysans paisibles, des femmes qui implorent la protection divine, des enfants sans défense, et détruisent le Chêne de Notre-Dame-de-la-Charité ainsi que la statue vénérée qui l'occupe (1).

L'Assemblée Constituante avait fini par s'émouvoir, pressée par les plaintes que lui adressaient de toutes parts les Administrations locales de la Vendée. Elle avait renvoyé l'examen de la question à son Comité des Rapports et à celui des Recherches, à la fois. Dans la soirée du 16 Juillet 1791, Goupilleau, de Fontenay, au nom de ces Comités donnait lecture, à la tribune, de son *Rapport sur les troubles survenus dans plusieurs districts* du département de la Vendée. Sans désemparer, à dix heures du soir, l'Assemblée adoptait le projet de décret proposé par le rapporteur et prescrivant entre autres mesures l'envoi de deux Commissaires civils enquêteurs (2).

H. Baguenier Desormeaux

(*A suivre*)

(1) 23 Août 1791.

(2) *Décret du 16 Juillet 1791 :*

Article Premier

Les procédures commencées dans les tribunaux des districts de la Roche-sur-Yon, les Sables et Challans, pour raison des troubles qui ont eu lieu dans l'étendue de ces districts dans les mois d'Avril, Mai et Juin derniers, y seront continuées jusqu'à jugement définitif, sauf l'appel, ainsi que de droit ; et cependant, copie des procédures sera envoyée à l'Assemblée Nationale, sans que cet envoi puisse retarder les jugements.

Art. II

Il sera envoyé incessamment dans le département de la Vendée deux Commissaires civils, qui prendront tous les éclaircissements qu'ils pourront se procurer sur les causes des troubles, et se concerteront avec les corps administratifs sur les moyens de rétablir l'ordre et d'assurer la tranquilité publique ; lesdits Commissaires seront autorisés à requérir toutes les fois qu'ils le jugeront convenable, les secours des gardes, nationales et des troupes de ligne, tant dans le département de la Vendée que dans les départements voisins. (Mavidal et Laurent. *Archives Parlementaires*, 1re série, XXVIII, p. 379).

Digitized by Google

HENRI BOUTET

1851-1919

Le grand artiste voit
au-dessus de la vie.

Vendéen.

Vendéen de sang et d'âme, avec la franche loyauté du cœur, la claire perception de l'esprit, le sain jugement de la raison, la haute morale d'humaine philosophie, avec le très pur idéal de cette mystérieuse religion intérieure des nobles penseurs qui fait les héros, les artistes, les poètes, ces grands civilisateurs de l'universelle conscience des peuples, avec cette aspiration passionnée à l'inconnu, à l'audelà qui sait voir Dieu dans la

Digitized by Google

resplendeur de la nature, c'est-à-dire partout car ce Dieu, que toute parole est impuissante à définir, se révèle dans les astres comme dans le sillon, avec cette Foi qui est le soutien des choses que l'on espère, comme dit Saint Paul.

Vendéen, comme Georges Clémenceau car tous deux sont enfants du même arrondissement de Fontenay-le-Comte, le vendéen de la Victoire étant né à Mouilleron-en-Pareds le 28 Septembre 1841 et le vendéen de l'Art étant né le 24 Mars 1851 à Sainte-Hermine, à Sainte-Hermine où, en 1794, après les conférences de Jallais, le pouvoir de Charette fut reconnu pour l'armée du Haut pays, avant la fausse paix du 15 Février 1795, la pacification définitive n'ayant eu lieu qu'en 1800, après que Cent cinquante mille vaillants vendéens eurent héroïquement trouvé la mort.

La dernière œuvre d'Henri Boutet fut le très vivant, vibrant et spirituel portrait de Clémenceau, œuvre après laquelle l'artiste quitta ses pinceaux pour mourir.

Son père, bijoutier, quitta Sainte-Hermine pour Fontenay-le-Comte, puis Fontenay-le-Comte pour Paris, Henri ayant alors dix ans et...

Mais je n'en dis pas plus, la meilleure biographie de l'artiste est son œuvre.

Dans la capitale, Boutet fit cette capitale découverte, la Parisienne, désormais but de son art.

— Mon premier essai, me dit-il un jour, fut une improvisation. Ayant trouvé je ne sais plus quel méchant bout de cuivre, de la pointe d'un grand clou je m'amusai à graver au petit bonheur une petite tête de femme, dont, au petit bonheur aussi, je tirai une épreuve en employant comme presse le laminoir de bijoutier de mon père. Tiens, la voici, cette épreuve unique.

Depuis lors, il improvisa toujours, et toujours avec bonheur.

Et, sur ses dix-huit ans, curieux de tâter de l'enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts, il y entra, le 30 Novembre 1870, mais n'y fut que quatre jours, l'Ecole ayant dû fermer le 2 Décembre, Soixante-quinzième journée du Siège. Le 2 Décembre ! Anniversaire d'Austerlitz et du Coup d'Etat : Résultat, Champigny.

Digitized by Google

Mais la libre inspiration de Boutet était sauvée du nivellement soi disant classique.

La Paix, attente de revanche, étant venue, Boutet, de plus en plus travaille, travaille, travaille, endiablé, passionné, cherche des procédés d'exécution nouveaux, des formules d'art personnelles et, laborieux infatigable, produit inépuisablement.

Nul jour de repos, pas une minute de perdue ; la nuit, rêvant au labeur du lendemain.

Cependant, des amis, sincères et bien intentionnés mais naïfs, convaincus qu'un peintre n'est vraiment consacré que par les officielles récompenses, le décidèrent, à son corps défendant, à envoyer au Salon pour y courir la Médaille.

Hélas ! J'ai vu *de près* à quelles basses intrigues, à quelles inavouables démarches il se fallait abaisser — n'osant dire avilir — pour arriver à décrocher la timbale !

Au Salon de 1882, l'envoi de Boutet fut *savamment* placé en un angle où personne ne le pouvait découvrir et, au Salon de 1884, on le refusa sans phrases.

— Désormais, dit-il en riant, je m'abstiendrai de faire antichambre au Salon.

Le Salon ! Pacifique institution dont le Jury condamne sans appel tous les indépendants épris de méthodes nouvelles.

Mais les Jurys ont beau mal faire et proscrire, — Gericault, Delacroix, Corot, Courbet et tant d'autres ! — combien de chefs-d'œuvre par eux repoussés sont aujourd'hui la gloire du Louvre, à commencer par l'*Olympia* d'Edouard Manet — *Manet et manebit* — qui, chassée en 1865, fut consacrée en 1907.

Au reste, pour l'édification de l'avenir, ajoutons que Manet qui, lui aussi, a, comme Boutet, peint et éternisé tant de jolies Parisiennes, fut successivement refusé aux Salons de 1859, avec le *Buveur d'absinthe ;* au Salon de 1863, avec le *Déjeuner sur l'herbe*, une merveille ; au Salon de 1866, avec *Le Fifre* et l'*Acteur tragique*, vivant portrait de l'admirable comédien Rouvière en son costume d'*Hamlet*, qu'il créa à Paris en 1847 ; enfin au Salon de 1876, avec l'*Artiste et Le linge*.

Digitized by Google

Ajoutons encore, toujours pour l'édification de l'avenir, qu'en 1861, au célèbre *Salon des Refusés*, que visita Napoléon III, étaient, avec Manet, des maîtres de haute valeur, tels entre autres que Lavieille, Bracquemond, A. Legros, Jungkind, Wistler, Harpignies, Lemarié, Planet, Saint-Marcel, Sutter, toute une noble compagnie.

Qu'en dites-vous ?

Et revenons au cher Boutet et à sa libre vocation de féministe.

Le mysogine Schopenhauer, corrigeant Dieu, jette l'anathème sur la femme.

« Stature petite, écrit-il, épaules étroites, hanches larges, « jambes courtes, et nous appelons cela beau parce que le désir « nous aveugle ».

Sic !

Surenchérissant — naturellement ! — un Critique allemand, l'éminent docteur — Ils sont tous Docteurs et tous Eminents — de Larisch a dit depuis :

« Esthétiquement, la femme est moins bien faite que l'homme et le terme de beauté féminine est tout simplement un paradoxe ; il n'y a pas de belles femmes ; il ne peut y en avoir. Chez la femme l'identité des proportions ne se rencontre jamais et si elles s'habillent de longues jupes, ce n'est pas par pudeur mais seulement pour faire illusion en dissimulant leurs esthétiques défectuosités. En foi de quoi la Vénus de Milo, la Vénus de Médicis et la *Source* d'Ingres ne sont que mensonges impudents, que noires et menteuses hérésies ».

Cela a paru à Munich et, toute réflexion faite, est peut-être vrai... chez eux.

— Quand ce mauvais peuple n'est pas bêtement féroce, a dit Napoléon, il est férocement bête.

Ces grossièretés esthétiques faisaient rugir Boutet.

Et de s'écrier :

— Musset a dit : La beauté des femmes est notre amour pour elles ; j'ajoute, moi, que la beauté de la femme est de ne pas être homme.

Digitized by Google

Et l'Inspiration — cette Grâce — lui guidant la main, crayon, pointe ou pastel dessinaient la forme visible du modèle tandis que son regard scrutateur nous révélait sa pensée intime.

Comme, un jour, à Rome, en l'an de grâce 64, la dame Priscille, s'extasiant devant le portrait que Saint-Luc venait de peindre d'après Saint-Paul, lui demandait comment il avait pu arriver à le faire si vivant :

— En connaissant son âme, répondit l'apôtre Evangeliste.

Tout comme Saint-Luc, Henri Boutet se préoccupe d'abord et avant tout de l'état moral de celle qu'il portraiture, en causant la fait causer et, petit à petit, bientôt apprend, confession véritable, le rêve de son désir et le désir de son rêve, tout le secret de sa vie, triste révélation le plus souvent et à peu près toujours la même, faite d'illusions éteintes, de déceptions positives, de regrets amers, de désespérance.

Et j'ai tiré jadis pour mon ami Boutet cette épreuve de sa Parisienne :

Réalité douteuse et qui tenez du songe,
Fleur au parfum bizarre, à la fois âcre et doux,
Avec votre front pur et vos cruels yeux roux,
Vous êtes un charmant et terrible mensonge.

En vos gestes câlins la panthère s'allonge
Et victime et bourreau sont côte à côte en vous ;
Faisant du rire un masque à des désespoirs fous,
Vous raillez sans pitié l'idéal qui vous ronge :

Pleurez-vous votre enfance étouffée en sa fleur,
Portez-vous le fardeau d'une auguste douleur,
Ou bien l'âpre dégout des amours éphémères

Ou quelqu'espoir défunt, constante obsession,
Vous précipita-t-il du ciel de vos chimères
Dans le cloaque impur où meurt la passion ?

Et le Brantome de ces galantes dames, de ces Pécheresses innocentes a continué longtemps de nous charmer en nous donnant avec de nouveaux *Albums* des sensations nouvelles.

Digitized by Google

Après *Autour d'Elles*, nous ayant montré *Le Lever* préfacé par Armand Silvestre, *Les Modèles* préfacés par Georges Montorgueil, *Le Coucher*, préfacé par l'artiste, et *Le Bain*, et *Pointes-sèches*, Henri Boutet se plut à cent et cent et cent *fac-simile*, et encore et toujours des images, multipliant à l'infini les planches où s'est jouée son observation toujours fine et délicate.

Nul mieux que lui ne comprit la Parisienne, qu'il a approfondie, qu'il sait sur le bout du doigt et dont il joue en virtuose incomparable.

Watteau, Boucher, Fragonard nous ont donné la femme de leur siècle ; Boutet nous donne la femme du sien. Il est à côté d'eux, il est leur égal parce que dissemblable, c'est à dire personnel, original, et ne devant rien non plus ni à Gavarni ni à Degas.

Comme artiste, il est de ce que Victor Hugo a appelé la *Région des Egaux*.

Que la femme de Boutet soit dehors ou chez elle, debout ou assise, comme la magistrature, ou même couchée comme, sans nul doute, la dite magistrature doit l'être aussi parfois, — pour être juge on n'en est pas moins homme — il la saisit de verve ardente et la cloue toute vive sur sa feuille, comme un papillon. Il sait son allure, son mouvement, son geste, son visage, son sourire et sa moue, ses habitudes, ses lubies, sa pensée ou, pour dire plus justement, sa rêverie, sa rêverie plus mouvante que la flamme, plus changeante que le ciel, plus perfide... Mais, bon Shakespare, ne calomnions pas le sexe aimable à qui nous devons nos dettes.

Comme disait Boutet : — Supprimez la femme, vous ruinez les huissiers !

Et la Parisienne te doit une belle chandelle, ô poète du crayon, car aux avenirs tu as légué leur silhouette, aux historiens futurs laissant un document cent et mille fois plus positif que tous les livres prétentieusement dits psychologiques ; textes autrement secs que tes pointes-sèches dont la qualité dominante, vertu rare, est la Vie.

Tenez, suivons-les, toutes ces petites capiteuses de la grande

Digitized by Google

capitale ; toute femme *suivie* le sachant toujours, — je dis toujours — toujours elle se retourne ; ainsi sommes-nous assurés de leur voir la frimousse.

Suivons-les donc, sous l'ondée ou les giboulées, sur les ponts, sur le quai, sur le bateau-mouche, boulevard extérieur ou place de la Concorde, de Montrouge à Montmartre, sous le parapluie ou descendant de voiture, qu'elle soit modiste, trottin, blanchisseuse ou sans autre état qu'elle-même.

Tenez, en voici une, la première venue, *Darling*, qui a quinze ans aujourd'hui même.

Quinze ans ! Quinze ans et charmante et charmeuse ! Rose, blonde, fraîche, pimpante, riante, gracieuse et légère comme une chatte, comme un oiseau, comme une jolie fille, comme une jolie fille qu'elle est, pardieu, cette Proposante qui s'en va trottant de son pied mignon.

Vous ne la voulez pas suivre ?

Laissons-là donc aller. Une de perdue, cent de retrouvées, sur le bon plancher des Lutéciennes.

Vous préférez pénétrer chez elle ?

Soit, gourmet, mais surtout, entrons sans frapper si vous tenez à saisir la nature sur le vif, à savourer le mouvement en son abandon.

Faisant la sieste, couchée sur un divan, se lavant les mains, retirant son jupon, ôtant son corset, cherchant une puce, — ô combien ! — tirant ses bas, laissant, comme Phryné, tomber son dernier vêtement, dont le nom nous vient tout droit des mots sanscrits *ghu*, couvrir, et *àmisà*, la chair, ou enfin, une fois couchée, s'abandonnant aux émotions d'une suggestive lecture destinée à faire naître les plus agréables rêves.

Boutet saura nous la montrer, *sa* Parisienne, dans toutes les positions. Ah ! mes enfants, le joli jeu de cartes !

Simple question d'amour paternel, les quatre de ses œuvres que Boutet affectionnaient plus particulièrement sont *La femme au corset*, *La femme à la puce*, *Le ruban noir* et l'*Ondée*.

Comme toutes les opinions sont libres, moi, je les préfère

Digitized by Google

toutes, à commencer par *la femme à la baignoire*, morceau capital malgré ou à cause de ce que surtout elle montre, en continuant par l'*Enfant à la tasse*, de la plus naïve naïveté, *Ah ! qu'il est doux de ne rien faire !* planche on ne plus amusante, *La Boucle d'oreille*, d'une affolante audace de pose, *Danseuse assise*...

Mais Boutet s'est plu aux gentes ballerines.

Et son crayon, crayon magique, battant la mesure à tous ces rats, fées, sylphes, sylphides, Korriganes, Aricie, Amaryllis, Zaïs, Naïs, Zélis, Eglè, Sylvie, Giselle, Orfa, Gemma, Graziosa, Coppelia, Sylvia, Yedda, nous entrainerait en l'irrésistible sarabande et, tout arrive ! serait capable de nous faire danser les Deux cents Ballets qui, de feu Louis XIV à Poincaré, ont fait la gloire de l'Opéra, nous enivrant des gaies mélodies de Lulli, de Quinault, de Rameau, de Francœur, de Berton, de Monsigny, de Gluck, de Hayden, de Méhul, de Kreutzer, de Dalayrac, de Spontini, d'Herold, d'Halévy, d'Auber, d'Adam, de Reyer, d'Offenbach, de Délibes, de Métra...

Ne nous essouflons pas ! Repos.

Reposons-nous donc en feuilletant *Echange de Cartes*, un petit volume de cent pages, billets échangés entre Boutet et le doux poète Hippolyte Devillers, habitant Cancale, de 1894 à 1896.

En la *Préface* à ces lettres, François Coppée, ami des deux épistoliers, a finement défini leurs Muses — comme on disait si gentiment autrefois.

« Celle de Boutet, dit-il, celle du parisien — parbleu ! — c'est la Parisienne, et n'importe quelle parisienne, dame, actrice, trottin' ou modèle, aussi bien quand elle laisse deviner des délicieux dessous en sautant dans son coupé que lorsqu'elle s'en va, nu tête et en taille, dans le faubourg populaire en prisant son déjeuner dans un cornet de « frites ».

Ouvrage tiré à petit nombre, comme les *Albums* : aussi, quand vous en rencontrerez un, n'hésitez pas, vous ferez une excellente affaire. Comme le Bordeaux gagne en bouteille, tant plus les Boutet sont rares tant plus ils valent.

Digitized by Google

Et Boutet étant chaque année allé à Cancale pour se reposer auprès de Devillers, l'artiste a été captivé par la rude beauté des robustes *Cancalaises* et, changeant sa manière, nous a donné une œuvre vraiment vigoureuse et grandiose, Vingt-cinq Eaux-fortes et Cent dessins où les femmes de la mer et le Mont-Saint-Michel sont glorifiés par l'inspiration du Maître ayant su admirer cette courageuse population exclusivement occupée de la pêche et surtout de l'élevage des huîtres et qui, au printemps et à l'automne, part, en flotille de plus de deux cents voiles, au dragage des bancs et recueille sept à huit millions de ce précieux produit de l'ostréiculture destiné à la table des gourmets.

Pour le texte du volume, dû à Devillers, il est d'intérêt saisissant, document émouvant sur ces travailleurs de la mer, sur ces Terre-neuviens dont, hélas ! beaucoup ne reviennent jamais et dont on annonce la disparition aux intéressés en leur « portant la mort », comme ils disent en leur énergique parler.

Et je ne vous dis rien ni du *Petit café blanc*, ni des 300 *Menus*, ni des *Almanachs*, ni des *Cartes postales* de Boutet, où dessins et légendes sont aussi spirituels l'un qu'un l'autre. Exemples :

Philosophie d'une blanchisseuse :

— Ce linge-là !... on gagne plus à le salir qu'à le nettoyer.

D'une qui, Intimité, se cherche une puce :

— Pas besoin d'être bien gros pour avoir du vice !

Mimi-Pinson, à sa fenêtre, soignant ses fleurs :

— T'as de la veine, toi, mon petit jardin, tu es bien entretenu !

Nos bonnes, satire du bourgeois :

— Vous devez avoir une bonne place dans cette boîte là ?

— J'ai cinquante francs et je me fais à peu près autant avec Monsieur.

Et encore :

— Comme la fantaisie a toujours le droit de moderniser les vieilles légendes, me ressouvenant du Poème de Couldrette au XIVe siècle sur *Mellusine*, notre fée Poitevine, et du *Mythe de*

Digitized by Google

la mère Lusine. publié en 1862 par Desaivre, me dit Boutet en me montrant l'amusant croquis de deux parisiennes avec cette significative légende : *Sur le trottoir*, tiens, voici la jeune et jolie Mélusine, ange à l'âme de serpent, et sa digne conseillère, la vieille mère Lusine.

Qu'est devenue cette tant amusante image ?

De celui-là qui regardait les passantes, ces abeilles de l'immense ruche, à œil que veux-tu, et pour qui le brouillard était la voilette des rues, de l'homme intime, que vous dire sinon que Boutet et Bonté semblaient le même mot à ses amis de trente ans.

Après nos déjeuners du Mercredi au Café Voltaire, on allait à l'atelier ; c'était fête.

Il y avait là Aurélien Scholl et celui qu'il appelait son patron en Auvergne, Chincholle, et Georges Montorgueil, et Léon Maillard, et Devillers, et Roger Marx, et Berthier dont le tableau *La prière aux absents* est un chef-d'œuvre, et Jules Valadon, et Jean Dolent, qui venait tout exprès de Belleville, et Victor Dupré et Aglaüs Bouvenne, et Besnus, et Rambosson, et André Lemoyne, et Patrice Dillon, et d'autres encore dont le nom me faut, poètes, critiques, romanciers, peintres, aquafortistes, graveurs, tous élus de l'art.

Aussi, quelles causeries et quels paradoxes !

Où sont ces jours heureux où l'on flânait sa vie ?

Loin, bien, bien loin !

Car la guerre survint...

Alors, après avoir écrit deux remarquables volumes tout palpitants de l'angoisse de tous, et débordants de patriotisme, *L'Amé de Paris* et le *Cœur de Paris* où frémissent les terribles émotions de la grand'ville, Boutet, atteint dans l'âme, s'envola aux régions inconnues.

Et voici les Fleurs de Souvenir dont, pour la chère mémoire du grand artiste Vendéen, j'ai fait ce modeste bouquet que, très ému, je dépose religieusement sur sa tombe.

JULES DE MARTHOLD

Digitized by Google

6 Janvier 1920.

P. S. — Et je ne veux pas attendre trois mois pour parler ici d'un autre fils de la Vendée, Marcel Fleury, dont l'Exposition, du 1er au 22 Mars, à la Galerie Hénault, 3 place Rivoli, réunion de Deux cents Eaux-fortes, Bois, Dessins et Croquis fut une fête de grand art, Marcel Fleury continuant cette belle tradition de la gravure où se sont illustrés tant de nobles maîtres du passé, maîtres dont il est l'égal parce que, comme Boutet, de talent absolument personnel, original, il n'est semblable à aucun d'eux. Esprit et burin, il a leur goût délicat et leur savant métier, cerveau et main de franche et haute valeur.

Son vivant *Portrait* du général Guillaumat, qui a bien voulu honorer cette Exposition de son haut patronage, sa *Copie* du portrait de Tholinx d'après Rembrandt, sont Eaux-fortes merveilleuses, hors de pair.

Œuvre de premier ordre également le *Cloître de la Grainetière* à Ardelay, les *Jardins du Séminaire de Saint-Sulpice* sous la neige et le *Panorama* ensoleillé de la Colline de Bonsecours, où l'artiste, poète philosophe, sait voir et montrer l'âme évoquée des pierres et l'inanalysable de la grande nature.

Et l'enchantement continue avec des *Vues de France*, à Rouen, à Blois, à Tours, à Paris, à Poitiers et à Fontenay-le-Comte avec un *Pont des Sardines* tiré à cent épreuves que je recommande à la gloire des vrais cartons de connaisseurs.

Un cadre m'a tout particulièrement frappé par sa vigueur harmonieuse ; il contient nombreux en-têtes et culs-de-lampe pour illustrer *En rade* de Huysmans, et la *Fabrication des obus*, bois exécuté au canif, a intéressé tous les visiteurs, nombreux, ainsi que le *Grand escalier de l'Opéra*... Ayant tout regardé mais ne pouvant tout citer, je m'arrête, très assuré que l'avenir admirera l'œuvre et redira le nom de Marcel Fleury.

J. DE M.

Digitized by Google

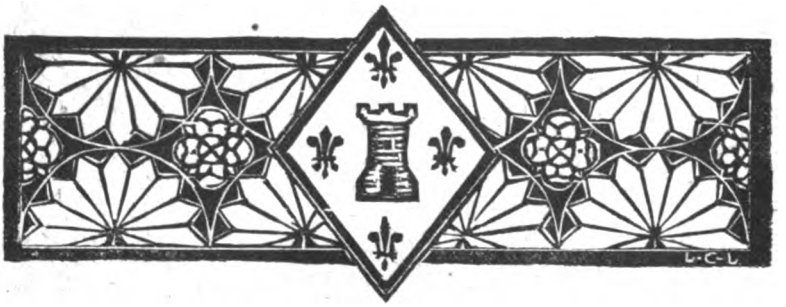

BIJOUX HÉRALDIQUES DU MOYEN-AGE POITEVIN

De la collection Raoul de Rochebrune

Avec les premiers noms héréditaires de famille apparaissent en France, vers la première moitié du XIIe siècle, les premiers blasons qui, de personnels, devinrent vite héréditaires comme les noms eux-mêmes dont ils étaient les emblèmes propres et précis, les signes officiellement immuables.

Durant tout le Moyen-âge l'emblème familial fut à chaque foyer libre, noble ou roturier, riche ou pauvre, comme l'image des aïeux parties dans la mort, quelque chose de sacré qui venait d'eux et qui, de ce fait, participa à la nature même de la piété filiale et reçut un culte réel.

C'est dire combien sont loin de l'esprit français d'alors, le seul juste en l'espèce, les pauvres d'esprit et les fats qui, dans les siècles derniers, ne virent avant tout dans le port des armoiries qu'un motif de vanité puérile et pitoyable.

Le culte si digne et si hautement raisonné du Moyen-âge pour le blason devait naturellement lui faire attribuer dans tous les arts décoratifs la première place d'honneur après les symboles sacrés de la Foi chrétienne, et l'art du bijou fut un de ceux

Digitized by Google

qui le glorifièrent avec le plus de magnificence. Du XIIe siècle au XVe, — la seule époque où l'art fut en France exclusivement français, parce que la France d'alors rayonnait sur le monde — nos orfèvres et nos émailleurs atteignirent, au plus éminent degré, le talent de donner tout à la fois aux emblèmes héraldiques le plus de noble beauté et de forte élégance, et aux symboles le plus de sens et de saveur dont il soit humainement possible de les remplir. Et sur les uns et les autres leurs mains inspirées jetèrent le plus merveilleux manteau d'argent, d'or et d'émaux qu'il soit possible de rêver.

Nous avons étudié déjà dans cette Revue des bijoux remarquables de cette fière époque de l'art français, tirés de la collection de notre compatriote et ami M. le comte Raoul de Rochebrune, (1) et c'est en ces mêmes vitrines, si magnifiquement riches, que reposent les pièces si belles que nous présentons aujourd'hui en leurs dimensions réelles, et qui se rapportent à notre Bas-Poitou,

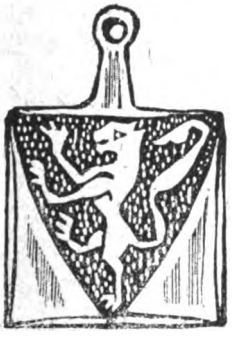

FIG. I

FIG. I. — Petite pendeloque carrée en cuivre doré, XIIIe siècle. Sur un écusson en relief et couvert d'un semis pointillé, un lion de belle allure se détache en or mat ; cette pièce n'a jamais été émaillée. Trouvée à La Brossardière, commune de La Tardière (Vendée), elle fut recueillie par M. Roy, de la Châtaigneraie, puis cédée par lui à M. de Rochebrune.

FIG. II. — Plaque de harnais en forme d'écu avec trous de rivets en bordure. Elle est aux armes de JEHAN DE VIENNE, seigneur de Coucy et amiral de France sous Charles V, « *de gueules à l'aigle d'or.* » Pour réaliser ce bijou, l'artiste découpa d'abord sa pièce dans une plaque de cuivre doré puis creusa

(1) L. Charbonneau-Lassay : *Emaux et Sceaux du Moyen-âge.* In *Revue du Bas-Poitou* 1916, liv. III.

Digitized by Google

Fig. II

au ciseau tout le champ de l'écusson en laissant en relief l'aigle d'or ; les parties creuses furent ensuite remplies d'une poudre d'émail rouge fusible, qui sous l'action du feu auquel le bijou fut soumis, se fixa sur le cuivre autour des lignes de l'oiseau. Toutes les pièces que nous allons décrire ont été ainsi travaillées et coloriées.

L'aigle de Jean de Vienne a été trouvé au Pont de Minclay, près Bessay (Vendée).

Fig. III. — Pendeloque avec petite plaque-charnière ; XIVe siècle. Elle est aux armes des Marconnay : « *de gueules à 3 pals de vair* ». L'oisel du canton dextre est assurément une marque de cadet. Cet usage chez les puinés, aux XIIIe et XIVe siècles, de charger les armes paternelles d'une pièce personnelle de surcroît fut fréquent en Poitou et la sigillographie de la maison de Thouars notamment en fournit la preuve.

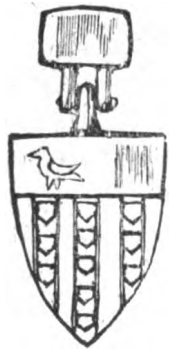

Fig. III

Les de Marconnay apparaissent en Bas-Poitou dès 1277, en la personne de Philippe de Marconnay, varlet, seigneur de Luçon, par sa femme Marguerite de Belleville. Ils se fixèrent par la suite en Haut-Poitou.

Fig. IV. — Pendeloque superbe en forme de grand écu triangulaire, de la première moitié du XIVe siècle. Ce bijou de grand style peut être attribué aux de Béjarry : « *de sable aux trois fasces d'argent* ». Ce blason qui occupe le centre du bijou est entouré sur ses trois côtés de lourds motifs décoratifs

Digitized by Google

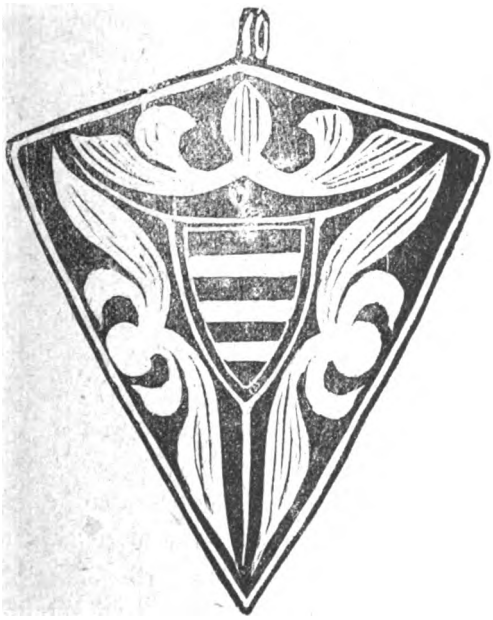

FIG. IV.

de feuillage épargnés dans le métal. Les Béjarry apparaissent dans les textes de nos archives poitevines, durant le XIIIe siècle, comme possessionnés et vivant en état de noblesse aux environs de Ste-Hermine (Vendée).

Parmi les pendeloques héraldiques d'origine ou d'attribution poitevines, celle des Béjarry se présente comme une des plus belles que nous connaissions.

FIG. V. — Plaque ronde de harnachement pourvue de trois trous d'attache et décorée d'un grand écu qui porte un écartelé dans une bordure d'or.

FIG. V.

Nous ne connaissons en Poitou aucune famille dont les armoiries répondent à ce blason autour duquel s'étendent trois salamandres figurées au trait. Ces bêtes héraldiques, dans leurs formes et leur position ressemblent à s'y méprendre aux trois dragons gravés autour de l'écu royal d'Angleterre, sur le sceau anglais de la seigneurie de Lusignan.

Digitized by Google

Ce bijou a été découvert à Longeville (Vendée) mais il se peut qu'il soit anglais d'origine ainsi que l'est une autre pendeloque en forme d'écu, XIIIe siècle, de la même collection Rochebrune, qui porte les armes royales d'Angleterre et fut trouvée à Curzon (Vendée).

FIG. VI. — Petit médaillon composé d'un disque d'or sur lequel un écu féminin en losange doit se blasonner ainsi : « Parti ; à dextre coupé, en chef à la molette d'éperon de gueules et en pointe à deux pals de... (les pals semblent abaissés) ; à senestre aux 3 pommes de pin de sinople.

FIG. VI

Ces armoiries, d'une exécution héraldique peu précise, qui indiquent deux maisons nobles unies par mariage, ont été attribuées pour la partie senestre féminine, aux DE TALHOUET, qui portent « *d'argent aux 3 pommes de pin de gueules* ». Il me semble qu'elles pourraient être plus attribuables encore aux DURCOT DE PUYTESSON, « *d'or aux 3 pommes de pin de sinople.* »

Sur le bijou l'émail rouge de la molette d'éperon subsiste ainsi que l'émail vert des pommes de pin, celui des pals est tombé. Les contours du disque et ceux du losange sont en émail blanc ; l'ensemble, très décoratif, constitue un bijou charmant et très riche.

FIG. VII. — Pendeloque ronde provenant de Xanton-Chassenon (Vendée) — XIIIe siècle. Elle est ornée d'un molosse ou chien de garde attaché à un arbre et le pied posé sur une fleur. L'arbre est stylisé en disque treillissé et reproduit la forme conventionnelle de certains arbres gravés au XIIe siècle sur les sceaux et peints encore au XIIIe sur des vitraux, à Chartres notamment.

Placé au cou du chien et derrière lui, deux petits carrés portent des marques plus ou moins héraldiques qu'il est difficile d'interpréter.

Digitized by Google

Fig. VII

A n'en pas douter, nous sommes en présence d'un de ces savoureux emblèmes que le Moyen-âge affectionna, celui de la Vigilance : Le chien fait sa garde ; tout à son devoir il foule de son pied le plaisir dont la fleur était alors le symbole courant. Peut-être ce bijou fut-il l'insigne de quelque officier de cour féodale ou de puissant château chargé d'un service de protection, de surveillance où la vigilance était vertu nécessaire. Nous clorons ces lignes par un insigne de même ordre et de même date sur lequel le doute n'est pas permis.

Fig. VIII

Fig. VIII. — Autre pendeloque ronde, provenant également de Xanton-Chassenon. Un insecte ailé, mouche ou papillon, étend ses ailes sous une couronne à grands fleurons. Nous ne croyons pas ce bijou de fabrication française et l'étrangeté de la couronne nous fait lui soupçonner plutôt une origine milanaise ou florentine.

S'il est vrai, comme on l'a dit, que le bijou a toujours été le plus fidèle reflet des goûts d'une époque, il faut convenir que l'élite sociale qui porta et affectionna ces joyaux tout à la fois

Digitized by Google

très beaux de lignes et d'une simplicité très vigoureuse et très noble, s'affirme par là-même à nos yeux ennemie du faste vain et des brimborions vides de sens et dépourvus d'âme. La même nature d'esprit et la même vie de pensée s'affirme du reste en même temps sur les sceaux — ces autres bijoux ! — où toute l'ornementation n'existe que pour faire honneur à l'emblème familial ou professionnel.

Pour étayer l'hypothèse émise plus haut relativement à la pendeloque de Xanton-Chassenon (FIG. VII) nous terminons ces lignes en reproduisant l'insigne splendide d'un fauconnier de la cour féodale de Bourgogne, XIIIe siècle, qui n'est cependant poitevin que par la somptueuse hospitalité qu'il reçoit en la collection de M. de Rochebruue dont il est une des plus pures merveilles héraldiques. C'est une pièce unique ! Le faucon d'or « piétant » le lièvre, selon le terme de vénerie, porte attaché au col, en forme de mantelet d'armes, les bandes de Bourgogne et les fleurs de lys de France inscrites en d'éclatants émaux. Et ce petit chef-d'œuvre d'orfèvrerie fait vraiment le plus grand honneur à l'artiste dont le goût parfait sut le concevoir et dont la main l'exécuta.

Qui donc a écrit cette ineptie que l'art civil en France ne date que de la Renaissance ?...

L. CHARBONNEAU-LASSAY

Digitized by Google

LE SONGE DE L'EMPEREUR

L'Empereur d'Allemagne eut un songe effrayant...
Les Journaux.

Aux cloches de la tour minuit tristement sonne
Et comme un glas funèbre en son âme résonne.
Il est là sur son lit dévoré de remords,
Et ne voit plus que sang, que victimes, que morts.
Mimuit, dit-il. Minuit... Minuit l'heure des songes...
Va-t-en, maudit sommeil, dans la terreur tu plonges.
Si tu touches mes yeux, c'est pour mieux me montrer
Des spectres pleins de sang prêts à me déchirer.
Mais du roi de l'orgueil vaine est toute parole.
Il dit et sur ses yeux le sommeil alors vole.
Et que voit-il en songe ? Une foule en fureur
Qui menace, qui hurle en semant la terreur.
Qu'as-tu fait de nos fils, clament toutes les mères :
Et de nos chers époux, clament des voix amères,
De nos frères et sœurs, dit-on de toutes parts,
Des femmes, des enfants, des vénérés vieillards.
Dis-nous qu'en as-tu fait ? Mais muette est sa bouche
Tant il trenble à l'aspect de la foule farouche.
La foule sur son lit se précipite alors,
Il va donc en lambeaux voir déchirer son corps ?
A moi, Dieu des Germains, dit-il, à moi la garde !
Je viens, répond son Dieu, et maintenant regarde !
Dans un gouffre profond il tombe brusquement
Et le lieu ténébreux s'anime par moment.

Digitized by Google

Là, terreur, que voit-il ? Jésus, Jésus, lui-même,
Jésus que chaque jour, chaque Germain blasphème,
Il a la tête au sol, un pied seul sur la croix
Et tel que ses obus l'ont placé maintes fois.
Et que voit-il encor ? Tous ses crimes infâmes,
Des montagnes de morts, des villes tout en flammes
De son œuvre il n'est rien qui ne soit devant lui.
Néron à ce spectacle aussitôt aurait fui.
Qu'as-tu fait de nos fils, clament encor les mères,
Et de nos chers époux, clament des voix amères.
De nos frères et sœurs, dit-on de toutes parts,
Des femmes, des enfants, des vénérés vieillards ?
— Au roi de l'Univers et de par ma doctrine
Il offre tous vos morts, répond la voix divine :
Oui ! heureux, bienheureux sont les pauvres d'esprit,
Le royaume des cieux leur est par moi prédit ;
Heureux ceux qui sont doux, détestent la colère,
Ils auront le bonheur de posséder la terre ;
Bienheureux sont encor, les hommes au cœur pur,
Parce qu'ils verront Dieu, dans leur éclat futur ;
O mortels ! Ayez faim et soif de la justice
Tous sont rassasiés dans le lieu du délice ;
Heureux le Pacifique, il est enfant de Dieu
Voilà ce que pour moi, l'on enseigne en tout lieu ;
Donc, Empereur, si Dieu parle par votre bouche,
Et si sa vérité vous pénètre et vous touche,
Pourquoi montrer ainsi tout l'orgueil de Satan
Jurer de par la Bible où de par l'Alcoran.
Pourquoi souffler partout cette colère extrême,
N'est-ce point la douceur que je prêche et que j'aime.
Pourquoi fouler aux pieds, les lois de l'équité,
Ai-je donc renié leur divine beauté !

Digitized by Google

Enfin le Dieu de Paix est-il Dieu de la Guerre,
Ai-je dit que de sang l'on abreuve la terre ?
Ah ! quand tu descendras dans le lieu de terreur,
Les monstres de l'enfer se voileront d'horreur,
Et le Ciel effrayé du nombre de tes crimes
Ne saura qu'inventer pour venger tes victimes !
Mais le Ciel ici-bas te veut déjà punir,
Il veut que l'Antechrist découvre l'avenir,
Regarde encor... — Que vois-je, et quel avenir sombre,
Dieu, lâ-bas... tout là-bas... derrière un rideau d'ombre...
Mes bataillons détruits et l'ennemi vainqueur.
O race de héros ! O français plein de cœur !
Quoi, vais-je te louer, race que je déteste,
Race qui maintenant va m'être si funeste ?
Mais ce sont mes états que je vois démembrés...
Allons, Peuples de chiens, démembrez, déchirez,
Et puisque l'Aigle noir à ce point vous excite,
A les mettre en lambeaux l'Empereur vous invite.

. . . . . .

A ces mots, il ouvrit les yeux tout en émoi.
Tout est songe, dit-il, tout est songe pour moi !

EDOUARD VENDÉEN

Digitized by Google

A propos de l'Exposition Artistique du Graveur Vendéen

MARCEL FLEURY

Je n'ai pas eu l'heureuse fortune de pouvoir admirer la récente Exposition des œuvres d'art de Marcel Fleury. Mais les plus magistrales de ces œuvres m'étaient connues bien avant qu'elles ne franchissent le seuil de la Galerie Hénault ; et je me souviens avec trop de plaisir que je fus le premier à saluer en Vendée le beau talent naissant du jeune graveur, pour n'éprouver pas l'irrésistible désir de faire écho aux éloges si mérités que la Critique parisienne lui a adressés, et qu'une plume hautement autorisée a consignés ici-même (1).

J'ai dit ailleurs quels furent les débuts de Marcel Fleury, son départ de Vendée pour la Grand'Ville, son entrée chez un éditeur de la rue Saint-André-des-Arts et les premières illustrations qu'il y exécuta pour l'*En Rade* de Huysmans.

S'inspirant des précieuses estampes qui lui passaient sous les yeux, et encouragé par le graveur Charles Jouas, qui fréquentait le même atelier que lui et dont il avait fait la connaissance, Marcel Fleury s'essaya un beau jour à faire mordre un bout de cuivre, reproduisant la *Vicomté à Dinard*. L'essai fut tellement heureux, que quelques mois après — en 1909 — le jeune artiste faisait recevoir au Salon quatre fort jolies petites planches : *Les Vieilles Maisons du Pont Mardou à Fontenay, Le Portail de l'église de Foussais, La Porte du Pont à Moret-sur-Loing* et *Le Passage Gossart à Amiens*.

Ce sont ces quatre gravures exposées à Fontenay dans les vitrines de la Librairie Lussaud qui me révélèrent le talent de

(1) Voici la liste des journaux qui ont signalé cette Exposition : Le *Journal des Débats*, *Le Figaro*, *Le Gaulois*, *L'Opinion*, *La Liberté*, *L'Eclair*, *L'Homme Libre*, *La Belle France*, *L'Ordre Public*, *Le Nouvelliste de Bordeaux*, *Les Tablettes des Deux Charentes*, *La Vendée*, et le *Phare de la Loire*.

Digitized by Google

PORTRAIT DU GÉNÉRAL GUILLAUMAT
Commandant de la 2e Armée (armée de Verdun) 1916.
Commandant en Chef des armées alliées d'Orient (1917 - 1918).
Gouverneur militaire de Paris, 1918.
(Eau-forte originale et burin — 0,32 × 0,39)

PORTRAIT du père de l'auteur.
(Eau-forte originale et burin (0,19 × 0,26)

Digitized by Google

Digitized by Google

Marcel Fleury et me permirent en même temps d'apprécier tout le charme de son amitié.

A partir de 1909, Marcel Fleury exposa annuellement aux Artistes Français, dont il devint peu après sociétaire ; et en 1912, il obtint sa première récompense.

Par la suite, l'Etat, la Ville de Paris, le Cabinet des Estampes et le Musée Carnavalet lui achetèrent les plus grandes de ses pièces.

Enhardi par ces premiers succès, Marcel Fleury quitta son éditeur, pour s'adonner complètement et avec plus de ferveur à son art, à la recherche constante d'une perfection plus grande qu'il devait rapidement atteindre, sous la direction de l'éminent graveur et du critique d'art autorisé qu'est M. André-Charles Coppier.

C'est à ce maître, devenu bientôt aussi son ami, que Marcel Fleury avait confié le soin de préfacer le Catalogue de son Exposition. Nul, en effet, n'était plus qualifié pour présenter au public parisien les œuvres de l'artiste Vendéen qui fut son élève — et je ne saurais mieux mettre en valeur l'admirable collection d'eaux-fortes, de bois, de dessins, de gouaches et de croquis qui composaient cette Exposition, qu'en reproduisant ici les principaux passages de cette préface :

« Marcel Fleury est un jeune. La guerre l'a pris en pleine évolution technique, en plein travail de compréhension de cet art si difficile et si décevant, tout d'abord, de la gravure originale.

» Il venait de s'essayer, après de très nombreuses études directes sur la nature, à une analyse synthétique du merveilleux métier de Rembrandt, puis, pour appliquer ses observations dans une réalisation de contrôle, venait de s'attaquer à la lourde tâche d'interpréter par la gravure l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du Maître des *Syndics*, lorsque le tocsin du 4 Août retentit.

» Finies, les longues heures studieuses passées dans le demi-jour du cabinet des Estampes à la Nationale ; adieu les lentes flâneries à la recherche du beau motif à graver d'où sont sorties nombre de pièces originales et tant de croquis heureux dont il nous offre aujourd'hui ce choix judicieux que la modestie de l'auteur relègue en grande partie dans les cartons de son exposition, par crainte de les imposer aux visiteurs qui voudront les feuilleter quand même.

» C'est Rouen, Poitiers, la Bretagne, Blois, Tours, Rochefort et Paris qui ont le mieux inspiré Marcel Fleury et qu'il a vus d'un œil amusé par le décor des vieilles pierres... »

Parisien sans doute, comme il sied à quiconque se doit d'arriver, mais Vendéen quand même et toujours, son cœur est resté fidèle au pays natal et il l'a magnifiquement prouvé en publiant ses *Châteaux de Vendée*, et quantité d'autres planches qui redisent avec le même charme toute la beauté de nos vieilles pierres et de nos pittoresques sites.

Digitized by Google

« Mais, reprend M. Coppier, les cinq années de la Guerre ont mûri Marcel Fleury. Il a compris bien des choses dans cette longue inaction artistique des doigts. Son *Portrait du Général Guillaumat* atteste de grands progrès et un acquis technique considérable. Dans cet hommage d'affectueux respect au grand chef qui défendit Verdun, qui prit le commandement en chef des armées alliées d'Orient à Salonique et qui défendit Paris, le graveur a su résumer le caractère et les faits saillants de la vie du général, sans cependant lui enlever rien de cette dignité tranquille qu'il a si justement observée.

« Sa grande interprétation de l'*Arnold Tholinx* de Rembrandt est une belle eau-forte qui contraste avec sa traduction de la *Mare aux chênes*, de Jules Dupré, et met en valeur toute la variété d'un jeune talent de graveur auquel nous devons quelques grandes pièces intéressantes comme l'*Escalier de l'Opéra*, les cloîtres de l'*Abbaye de la Grainetière* et de *Nieul-sur-l'Autise*, l'*Hôtel du peintre Lebrun* et surtout cet *Effet de neige dans les jardins de Saint-Sulpice*, où l'effet est sobre et si heureusement concentré. » (1)

Ayant inauguré son Exposition sous la double égide de M. Coppier et du général Guillaumat, Marcel Fleury avait placé l'image de ce dernier en tête de son catalogue. J'ai tenu de même à la reproduire ici, estimant que l'illustre soldat avait doublement droit de cité en ces pages vendéennes, comme ancien élève d'une de nos institutions Luçonnaises, et comme parent de l'habile artiste qui l'a si excellemment portraicturé.

En bon ami de la Revue qu'il est, Marcel Fleury a fait davantage, et il m'a permis de placer à côté du portrait du général, celui qu'il a gravé de son père avec une tendresse toute filiale, durant les vacances dernières. C'est une œuvre absolument inédite et que le commerce ignorera. Elle n'en a que plus de prix pour moi, en qui elle évoque le souvenir des heures si charmantes passées en cet hospitalier logis de Nalliers, dont j'ai déjà célébré ailleurs le « bon accueil ».

Depuis ce jour hélas ! La maladie a mis un voile de tristesse sur cette aimable demeure. Puisse le beau succès qui vient de consacrer une fois de plus le talent de Marcel Fleury apporter au cher malade, auquel vont toutes mes sympathies, un renouveau de santé et de bonheur, en même temps qu'un légitime sentiment d'orgueil.

RENÉ VALLETTE.

(1) A côté de cette belle série de gravures, les nombreux visiteurs de la Galerie Hénault ont eu de même le délicat plaisir d'admirer quatre œuvres charmantes de notre bon ami le statuaire Vendéen Arthur Guéniot : sa *Rêverie*, en biscuit ; sa *Bretonne à la cruche*, en plâtre ; un petit bronze et un étain.

Digitized by Google

Courrier Dramatique et Musical

La « Ninon de Lenclos » de Louis Maingueneau

Le Théâtre des Arts de Rouen, le centre théâtral le plus important après Paris, où furent créé Samson et Dalila, Lohengrin, Salammbô et tant d'autres chefs-d'œuvre de la musique contemporaine, vient de monter dans des conditions remarquables une grande œuvre musicale de notre compatriote Louis Maingueneau, Ninon de Lenclos.

Suivant certains biographes de Ninon, celle-ci encore très jeune, avait eu un fils du Marquis de Villarceaux. Ce fils, élevé dans l'ignorance de son origine sous le nom de Villiers, vint plus tard à rencontrer Ninon devenue la célèbre courtisane. Pour se soustraire aux assiduités de Villiers, elle dut lui avouer la vérité, et il se tua en sa présence.

C'est de cette donnée que MM. Blampain de Saint-Mars et Aucher ont tiré un livret tour à tour émouvant, gracieux ou tragique, bien fait pour tenter un musicien.

La partition de M. Maingueneau est l'une des plus belles de la musique française ; elle déborde de mélodie, de charme, de passion et d'esprit.

L'orchestration, riche, colorée a le grand mérite de ne jamais couvrir les voix. Plusieurs morceaux deviendront vite célèbres (l'air de Madame Scaron, le sonnet de Boisrobert, les danses, etc...) le prélude du dernier acte, admirable page symphonique évoque avec une profondeur d'accent très poignant la douceur mélancolique de l'automne... automne de la nature... automne de Ninon.

M. Ruhlmann, premier chef d'orchestre de l'Opéra a prouvé toute l'admiration et l'estime qu'il avait pour cette œuvre en venant conduire les études et diriger la première ; ce fut une longue acclamation quand il parut au pupître.

Mademoiselle Mireille Berthon, la belle Thaïs de l'Opéra, Ninon rêvée, fut parfaite en tous points ; beaucoup rechercheront ce rôle, mais peu sauront réunir un aussi bel ensemble de qualités — Mademoiselle Berthon fut admirable et admirée.

Digitized by Google

La Direction du Théâtre des Arts n'avait rien négligé pour que tous les rôles délicats de cet ouvrage fussent tenus par des artistes de premier ordre : M. Simard, l'excellent baryton de l'Opéra-Comique joua avec une grande émotion le très court rôle de Villarceaux' M. Cochera fut un jeune et ardent Villiers, M. Payan, campa un magnifique Gourville ; M. Cosson, fut parfait dans le rôle difficile de Scaron ; M. Dalbert, mérite une mention spéciale pour la conscience et la drôlerie qu'il apporta à jouer Boisrobert. Mademoiselle Madini, toute tremblante, fit une excellente Madame Scaron ; Mademoiselle Ivory, dansa à ravir avec Mademoiselle Berthon, le délicieux menuet du troisième acte.

L'œuvre fut accueillie par un grand enthousiasme ; auteur et interprètes furent grandement et justement fêtés par un public entièrement conquis.

ALFRED FRANÇAIX

***

« Ainsi à Dalilla, à Elsa, à Salambô, j'allais dire à Emma Bovary, est venue s'ajouter dans la bonne ville de Rouen une nouvelle création féminine ; Ninon. Car la Ninon de M. Louis Maingueneau n'est ni une résurrection, ni une reconstitution historique. C'est un être nouveau et charmant. A bien des signes je l'ai même prise pour une parente.

Je ne parlerai pas de la musique de Ninon de Lenclos. Je n'ai pour cela aucune compétence. Je ne suis qu'un ignorant qui s'est laissé toucher par l'expression mélodieuse de sentiments divers « Toute pensée, a dit Carlyle est profondément un chant ». Or dans son opéra, M. Maingueneau l'a merveilleusement démontré. Il a même démontré qu'une pensée ne cessait point d'être un chant quand elle cessait d'être profonde, pour devenir légère, capricieuse, spirituelle et mondaine.

Au drame il sut mêler la comédie. Le génie musical de Louis Maingueneau est fait de bien des qualités. Entr'autres d'une intelligence très pénétrante de la vie humaine et d'un sens de l'ironie qui manque si complètement au Massenet de ce malheureux Werther ! Donc comédie et tragédie mêlées; mais en fin de compte pour l'exaltation de la situation tragique des personnages. Car il ne conviendrait point de séparer l'amour de sa « douce sœur » la mort. Ainsi n'aurez-vous goûté les chansons à Iris, les bons mots de Scarron, le sonnet d'un abbé et les caquets de jolies précieuses

Digitized by Google

que pour mieux pleurer et vous moucher plus bruyamment au dernier acte.

Le prologue est une scène de jeune amour dans un paysage de la Loire. Le premier acte, une causerie dans un salon, parfois une farce, et qui finit sur un baiser furtif, ailé, volé, peut-être mortel. Jusqu'ici tout semble conspirer à réaliser ce vœu qu'au prologue le Marquis de Villarceaux forma pour son fils. — « Que l'amour lui soit léger ! » et sur la foi de la musique de M. Maingueneau l'on croit vraiment à l'exquise légèreté de l'amour.

Mieux encore. Au deuxième acte plein d'action, de danses, de petits effrois, de bravades et d'aveux, on croira à la légèreté professionnelle de Ninon. Mais le dernier est une surprise, un contraste, une gradation impitoyable, irrésistible et grandiose dans l'horreur, sans autre transition avec l'acte précédent que ce prélude où tombent déjà les feuilles mortes, comme il pleuvait dans le cœur de Verlaine.

Villiers se tue. Rappelez-vous le souhait paternel : « Que l'amour lui soit léger ! » Ninon s'affaisse. Rappelez-vous ce qu'elle a dit à Gourville « ...Que l'amour de Ninon est une fantaisie » ! Mélancolie des souvenirs que suggère M. Maingueneau, qu'il développe et prolonge jusqu'à des voix lointaines d'invisibles pleureuses pour nous jeter plus frémissants et plus énervés dans l'atroce aventure, où l'inconstante et délicate Ninon rejoint Phèdre et Gocaste !

Comme l'écrit justement M. Françaix, l'œuvre de M. Louis Maingueneau fut accueillie avec un grand enthousiasme. Enthousiasme est le mot propre pour moi surtout qui aime à l'entendre dans son sens antique. Il implique la visite d'un dieu, comme au temps où l'on voyait des divinités dans les sources, les rayons de lune, les passions humaines et les inspirations musicales.

MAURICE LOISEAU.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE DE JEAN MORÉAS

[A l'heure où tout le Monde des Lettres célèbre à l'envi le dixième anniversaire du charmant poète que fut Jean Moréas, il nous semble d'une opportune actualité de reproduire ici les beaux vers que lui consacra naguère notre excellent collaborateur Francis Eon et qui contiennent un si exquis souvenir de notre Vendée. — N. D. L. D.]

STANCES A JEAN MORÉAS

Aux heureuses saisons de mon adolescence,
J'allais comme la source et comme le chemin,
Et ma chanson ployée aux rythmes de Samain
Longtemps, ô Moréas, ignora ta présence.

A peine (cependant) tes étranges cyprès
Musicaux et hautains dressés dans la lumière
M'apparurent un jour au fond d'un cimetière
Comme un signe formel et comme un ordre exprès.

Ce fut sur une blanche route de Vendée
Où la Plaine rejoint le Marais et ses bois,
Que je t'ai reconnu pour la première fois
Et que je te servis d'une âme décidée.

Car la Plaine, ses champs riches et partagés
Entre les moulins morts expriment la mesure ;
On y conduit les pas dans une marche sûre,
Parmi les soirs d'orage et les matins légers.

Car après cette Plaine unie et découverte
Où la rivière claire étale ses anneaux,
Commence le Marais, immobiles canaux
Odorants d'herbe crue et glacés d'ombre verte.

Enfin, lorsqu'aux frissons du vent d'avril vainqueur,
Le feu pur a saisi ta dépouille sacrée,
De ceux qui célébraient le noble fils d'Ascrée
Ma voix trop incertaine a suivi le beau chœur.

Digitized by Google

Mais un été sanglant éclata sur nos têtes ;
Parmi les chocs de sabre et les cris inhumains,
Nous avons vu le flot des stupides Germains
Ainsi qu'une ruée effrayante de bêtes.

O plaintes d'Apollon ! colère de Pallas !
Mais moi, dans l'effroi lourd d'une aurore enfumée,
Je reçus, de la main entre toutes aimée,
Athénien charmant, tes *Stances* sous Arras.

Sensible et déchiré des maux de ma Patrie,
Et sûr de son destin harmonieux et fort,
Au rythme des canons cabrés chantant la Mort,
Je t'ai mené jusqu'aux lisières d'Ecurie.

Et dans les plis ocreux d'un sinistre vallon
Où par delà l'hiver nous tint le printemps terne,
Tandis que de l'Artois aux pentes d'Hébuterne
Mouraient Jean-Marc Bernard et Gabriel Éon,

Ta Muse bien souvent vers mon front s'est penchée,
Compagne d'une veille ardente et sans soutien,
Sinon le haut conseil de l'Amour, et le tien,
O poète qui me gardais à la tranchée.

L'arbre que je plantais à ton nom a souffert ; (1)
Mais soit maudit celui qu'un doute lâche enchaîne !
Ce soir, devant le crépuscule de Lorraine,
Jean Moréas, au seuil du quatrième hiver,

A ton livre repris je tresse une couronne ;
Et je marche exalté bientôt d'un sage effort ;
Et ceux qui t'honoraient me diront si j'ai tort
De céder au nouveau bonheur qui m'environne.

FRANCIS ÉON.

Ogéviller, 28 Novembre 1917.

---

(1) Ce vers peut sembler obscur à ceux qui ne sont pas initiés. . F. Éon a publié jadis dans les *Guêpes* de Jean-Marc Bernard un hommage à Moréas, où il disait :

...Moi je n'ai pas connu, Moréas, de mes yeux,
Ta mortelle apparence.
J'ose te dédier le fût harmonieux
D'un peuplier de France.

Chaque Avril, mesuré comme toi, vigilant
Comme mon témoignage,
Ton arbre poussera plus haut son bel élan,
Tout ailé de feuillage.

Digitized by Google

NOS MORTS

LE R. P. LONGHAYE

Un premier hommage s'impose à notre reconnaissance et à notre piété filiale, — l'hommage dû à la mémoire du Maître éminent que fut pour nous le R. P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus, récemment décédé à Paris, dans sa 80e année.

Ecrivain de grand mérite, historien des Lettres Françaises, dont *l'Histoire du XVIIIe siècle* fut couronnée par l'Académie, le R. P. Longhaye a laissé parmi nous le souvenir d'un de ces professeurs de plus en plus rares, qui ne formaient pas seulement des élèves, mais des disciples.

Nous avons eu le grand honneur d'être du nombre de ceux qui suivirent à Poitiers son remarquable cours de Haute Littérature, que de fâcheux événements politiques vinrent interrompre en 1880 ; et nous avons encore devant les yeux l'image de ce maître au regard pétillant d'esprit et au cœur d'or, assis devant une modeste table qui lui servait de chaire, et dont la parole, élégante et mesurée, ignorait tout de la solennité et du pédantisme.

Par la méthode et la clarté de ses leçons, par la beauté et la précision d'un langage toujours adapté aux idées qu'il exprimait, le P. Longhaye était un professeur incomparable. Qu'il s'agit d'histoire, de philosophie ou de littérature, il pénétrait jusqu'au fond des choses, dégageait les principes, et proclamait la vérité sans réticence, telle qu'il l'avait vue à la double clarté de la raison et de la foi.

Mais le P. Longhaye n'était pas seulement professeur : c'était aussi un auteur dramatique et un poète d'un rare mérite. Dans une suite de tragédies, écrites en vers impeccables, et publiées sous le nom de « *Théâtre chrétien d'éducation* », il s'est efforcé, suivant une théorie qui lui était chère, d'émouvoir les cœurs et d'élever les âmes par l'admiration des grandes vertus et des actes sublimes.

Avec lui disparaît tout un chapitre de notre jeunesse studieuse et

Digitized by Google

ce n'est pas sans émotion que nous nous inclinons respectueusement devant la tombe de cet éminent religieux qui fut pour nous, non seulement un maître, mais mieux encore, un ami.

***

JEAN DE LA MARDIÈRE

De Poitiers, où nous rattachent tant de souvenirs, nous est venue également l'attristante nouvelle de la mort de notre ami Jean de la Mardière, décédé à l'âge de 58 ans, dans les plus admirables sentiments de foi et de résignation.

Issu, comme nous, d'une vieille famille Saint-Maixentaise, dès longtemps fixée à Poitiers, où son bisaïeul fut le dernier conseiller doyen du Présidial, fils du docteur de la Mardière, dont le nom est demeuré synonyme d'honneur rigide et de haute vertu, filleul du grand Cardinal Pie, il avait hérité des siens le dévouement le plus absolu et le plus ardent à la cause religieuse et à la France que, comme eux, il ne séparait pas de la Monarchie légitime. Avec l'éducation d'une admirable famille que lui avait donnée une femme en tous points digne de lui, le combat pour sa foi politique et religieuse fut l'occupation constante de sa vie. Longtemps maire du Givre, en Vendée, il soutint des luttes épiques contre une administration hostile ; il y a quelques semaines encore, lors des élections cantonales, il consacrait ses dernières forces à une lutte sans espoir contre le chef du parti républicain de Vendée.

Jean de la Mardière, entre tant d'autres mérites, eut celui de fonder la Section Vendéenne de l'Association Nationale des Maires de France, dont il fut longtemps le Président autorisé.

C'était une belle intelligence et un grand cœur ; un esprit cultivé et délicat et une âme largement ouverte à toutes les nobles pensées. La guerre lui réservait une cruelle épreuve en lui prenant un fils charmant et tendrement aimé, dont nous avons naguère exalté comme il convenait, les admirables qualités et la mort glorieuse. Cette épreuve l'avait atteint aux sources mêmes de la vie et il ne devait pas lui survivre.

Jean de la Mardière a terminé en saint une existence passée tout entière dans le devoir et dans le combat pour la vérité, laissant à Poitiers comme en Vendée, le souvenir d'un grand chrétien, d'un ardent patriote et d'un fidèle ami.

***

Digitized by Google

LE CAPITAINE RENÉ DE LÉPINAY

Le Capitaine René de Lépinay, qui s'est éteint au château de Sigournais, à l'âge de 62 ans, après avoir enduré avec une patience inaltérable de longues et cruelles souffrances, était de même un vrai chrétien et un excellent français.

Comme tant d'autres, il fut une victime de la guerre. Obéissant aux aspirations d'un généreux patriotisme il n'hésita pas, dès les premiers jours de la mobilisation, à faire le sacrifice de sa vie tranquille, et prit du service comme capitaine de réserve, acceptant sans récriminations, et souvent au prix de grandes fatigues, les charges pénibles que lui imposait la discipline.

Ce fut dans l'accomplissement du devoir qu'il contracta la dure infirmité qui devait le conduire au tombeau. Il eut du moins, avant de mourir, la légitime satisfaction de voir épingler sur sa poitrine la Croix de la Légion d'honneur, juste récompense d'un dévouement aussi inlassable que désintéressé.

René de Lépinay, fidèle aux nobles traditions de ses ancêtres, est mort en brave et en croyant, entouré de l'estime universelle de ses concitoyens, et pleuré de tous ceux qui comme nous l'affectionnaient.

R. V.

Digitized by Google

CHRONIQUE

(Cliché du Nouvelliste de Bordeaux)

M. Paul DESCHANEL

M. Paul Deschanel, que ses éminentes qualités désignaient si justement pour la magistrature suprême, avait dit dans la sobre et virile éloquence de son premier message, sa volonté d'être et de rester « le Président de tous les Français ». Ses premiers actes ont si magistralement confirmé ce langage inspiré par la plus haute conception d'un patriotisme réfléchi, qu'ici même

Digitized by Google

où nous n'avons cependant cure de la politique, il nous plaît de le féliciter de son accession au pouvoir.

Aussi bien, si nous joignons notre timide voix au concert d'éloges qu'a reçus le nouveau Chef de l'Etat, c'est surtout parce qu'il appartient aux Lettres et qu'il leur appartenait même dès avant sa naissance par son père et par sa mère.

Nourri dans le culte de la littérature et de l'éloquence, M. Paul Deschanel fut un brillant lycéen, fréquenta la Faculté des Lettres en même temps que la Faculté de Droit et publia parallèlement, dès sa jeunesse, des portraits littéraires et des discours politiques.

Entré au Palais Bourbon, il s'y affirma le plus éclatant organe du parti progressiste, et soutint contre les socialistes un long et brillant tournoi. On assure que ce sont ses qualités d'orateur parlementaire, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie Française. Mais il avait déjà acquis, par bien d'autres titres, droit de cité sous la coupole de l'Institut.

Sans parler des ouvrages consacrés aux questions coloniales et que couronna la Société de Géographie Commerciale de Paris, on lui doit, en effet, plusieurs volumes d'un haut mérite littéraire, et notamment : *Orateurs et Hommes d'Etat* (1888), *Figures de Femmes* (1889), ouvrages couronnés par l'Académie ; *Figures littéraires*, (1890) ; *Questions actuelles*, (1891) ; *La Décentralisation*, (1895) ; *La Question sociale*, (1898), etc.

A cette précieuse moisson, il a depuis ajouté nombre de pages où se révèlent une fois de plus toute l'élévation de sa pensée, la pureté de son style, en même temps que la fécondité de son talent.

C'est en 1902, *Quatre ans de présidence* ; en 1905, *L'Idée de Patrie* ; en 1906, *Politique intérieure et étrangère* ; en 1910, *Hors des frontières* ; en 1911, *Paroles françaises* ; en 1919, *La France Victorieuse*, et enfin son tout récent *Gambetta*...

***

Un homme doué d'une aussi haute culture littéraire devait tenir à s'entourer de collaborateurs qui fussent eux-mêmes et avant tout de fervents amis des Belles-Lettres. Aussi est-ce sans surprise que nous avons appris qu'en entrant à l'Elysée, M. Paul Deschanel avait confié la direction de son cabinet à notre très distingué compatriote et ami Joseph Aulneau.

Il nous sera bien permis de rappeler à cette occasion, dans cette Revue qui s'honore de sa collaboration, les multiples titres

Digitized by Google

qui le désignaient au choix du nouveau Président de la République.

Chef adjoint du cabinet du Président de la Chambre des Députés, depuis 1912, Docteur en Droit, lauréat de la Faculté de Poitiers, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Joseph Aulneau, fut un des conférenciers les plus écoutés du *Foyer* et de l'Ecole des Hautes-Etudes.

Membre de la Société des Gens de Lettres et de la Société d'Histoire diplomatique, il a publié divers ouvrages et études de Droit, d'histoire et d'économie politique, notamment *La Turquie et la guerre*, couronnée par l'Académie Française et l'Académie des Sciences Morales et Politiques, et *Au Front Britannique*, couronné également par l'Académie Française, dont un des plus émouvants chapitres a été publié par notre Revue.

Avec le nouveau Directeur du cabinet de M. Paul Deschanel, c'est un peu de la Vendée, et non de la moindre, qui entre à l'Elysée, et nous ne pouvons qu'en féliciter sincèrement notre compatriote et ami Joseph Aulneau, et la Vendée elle-même.

R. V.

***

Une lettre de Mgr le Duc d'Orléans. — Notre excellent confrère et ami M. Edmond Béraud a reçu la belle et élogieuse lettre qui suit, de Mgr le Duc d'Orléans auquel il avait offert le tirage à part de sa très intéressante notice, publiée en cette Revue sur *Une Famille Rochelaise et Bas-Poitevine*.

CHER MONSIEUR,

Je vous remercie de m'avoir envoyé la brochure que vous avez publiée sur le rôle historique que votre famille a joué à La Rochelle.

Je l'ai lue avec le plus grand intérêt et en la lisant je me disais que le fidèle serviteur de la Monarchie, le vaillant défenseur de la tradition nationale que vous êtes et que vous fûtes toujours est bien le digne descendant de ceux qui rendirent à la France de nombreux et signalés services.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous remercier de votre dévouement et pour me dire, Cher Monsieur,

Votre affectionné

PHILIPPE

Digitized by Google

Le Comte Begoüen, mainteneur des Jeux Floraux de Toulouse. — Le premier Février dernier en l'hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, à Toulouse, a eu lieu, la réception solennelle de notre éminent collaborateur et ami M. le Comte Begoüen, comme mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux, où il remplace le bénédictin Dom du Bourg, décédé.

La séance était présidée par M. Emile Cartaillac, correspondant de l'Institut, ayant à sa droite M. le Marquis de Suffren, secrétaire perpétuel et à sa gauche, M. le Comte Begoüen, récipiendiaire.

Après l'éloge de Dom du Bourg, prononcé par M. le Chanoine Maisonneuve, M. le Comte Begoüen remercia l'Académie des Jeux Floraux de lui avoir ouvert ses rangs.

En lui répondant M. Cartaillac célébra très éloquemment les beaux travaux de M. le Comte Begoüen qui est en même temps qu'un préhistorien de très grande valeur un écrivain de haut mérite.

Il tint en même temps à associer à cet éloge les trois fils de M. Begoüen, qui furent les collaborateurs de ses travaux et de ses recherches, avant de se distinguer brillamment pendant la grande guerre. Il mit particulièrement en lumière la physionnomie glorieuse de l'aîné qui a su conquérir la médaille militaire sur les champs de bataille et cueillir en même temps les fleurs des Jeux floraux.

La Vendée, à laquelle M. le Comte Begoüen appartient par ses origines familiales, ne peut qu'être très fière de l'hommage qui vient d'être ainsi rendu à sa grande érudition et à son talent littéraire.

Pour les morts de la guerre. — En hommage à la mémoire des soldats de Saint-Cyr-en-Talmondais, morts à la guerre, une reproduction du « Poilu » de Benet sera érigée sur la place de Saint-Cyr que traverse la grande route de Fontenay aux Sables d'Olonne. Cette belle œuvre d'art représente un poilu coulé en fonte de 2 mètres de hauteur, qui tient un fusil de la main gauche et la couronne de la main droite et dont les lèvres s'ouvrent pour crier : Victoire !

C'est grâce à l'initiative très artistique et très généreuse de notre ami M. le Comte Raoul de Rochebrune, le dévoué maire de Saint-Cyr, que cette commune sera dotée prochainement de ce très beau monument.

Hommage de Fontenay à Clemenceau et aux grands Chefs de l'Armée. — Dans sa séance de Février dernier, le Conseil

Digitized by Google

Municipal de Fontenay a donné le nom de Georges Clemenceau à la rue Turgot ; et aux quatre allées de la place de Verdun, les noms de : Allée du Maréchal Joffre, allée du Maréchal Foch, allée du Maréchal Pétain et allée des Poilus.

Nos Artistes. — L'admirable talent de notre ami, le bon statuaire Arthur Guéniot, vient de s'affirmer encore en de belles œuvres nouvelles. Citons d'abord : Une crèche d'un effet magnifique exécutée en commun avec le peintre Genioux, d'un caractère très archaïque et très personnel. Cette œuvre d'art a été faite en deux exemplaires pour les églises Saint-François-de-Sales et Saint-Jean de Montmartre, à Paris.

L'excellent artiste Vendéen qu'est Arthur Guéniot n'oublie point non plus la terre natale et il va doter prochainement la place de de l'église de Champ-Saint-Père d'un monument très artistique à la mémoire des morts de la guerre : sur un socle de granit, l'Ange de la Victoire, en bronze, se penche dans un très élégant mouvement pour déposer au dessus des noms glorieux une couronne de chêne et une palme de laurier. Nul doute qu'Arthur Guéniot mette tout son cœur de Vendéen et tout son grand talent pour glorifier ceux de nos compatriotes de Champ-Saint-Père qui sont tombés pour la France.

Legs Milcendeau. — M. Constant Milcendeau vient d'avoir un joli geste dont il convient de le féliciter.

Il a légué au Musée du Luxembourg, qui les a acceptées avec reconnaissance, trois œuvres remarquables de son regretté frère, lesquelles représentent assez bien les trois manières du talentueux peintre de notre Marais. Ce sont : « Le Buveur et sa femme » (Vendée), gouache 1904 ; « Les Deux Sœurs » (Espagne), pastel 1909 ; « La Prière de la Vierge » (Vendée), peinture 1917.

Notes d'Art. — Notre distinguée compatriote Madame Lacouloumère, femme du sympathique sous-préfet de Saint-Yriex, a exposé à Nantes, à la Galerie Mignon-Massart, plusieurs peintures d'une belle vigueur de ton, d'une grande franchise d'accent, qui rappellent la manière énergique et robuste de son maître, le grand peintre Harpignies.

Nos Compatriotes. — M. l'abbé Emile Bobinet, ancien professeur d'histoire à Richelieu, actuellement supérieur de l'Ecole Montalembert (Séminaire) à Maîche (Doubs) et membre du *Conseil de Vigilance contre le modernisme*, vient d'être nommé chanoine honoraire de la métropole de Besançon.

Digitized by Google

— A l'occasion d'une fête imposante organisée à Hayange, en Lorraine, par le *Souvenir Français* sous la présidence de M. de Wendel, le Groupe de la Jeunesse Catholique de cette localité a interprêté avec plein et grand succès, l'émouvant drame, « de haute portée morale et politique », *Le Prix du Sang*, de notre excellent ami M. Emile Marsac, Directeur de *La Vendée*.

Le Syndicat d'Initiative de Tourisme du Bas-Poitou a donné le 29 Février au Théâtre Municipal de Fontenay, sa séance inaugurale.

Après une intéressante allocution du sympathique Président, M. le Docteur Chevallereau, M. Le Coq, professeur au Collège, a fait une conférence sur *les Syndicats d'Initiative de France* et M. le Comte Espierre, Secrétaire-général, à l'aide d'un appareil aimablement prêté par l'Institution Saint-Joseph, a montré divers sites et monuments de la région, grâce aux clichés obligeamment communiqués par MM. Filuzeau, Robuchon et Moneyre.

Une partie musicale excellement exécutée a terminée cette attrayante réunion où les pauvres de Fontenay n'ont pas été oubliés.

Matinée Musicale. — Le premier Février a eu lieu au Théâtre de Fontenay-le-Comte, une brillante matinée musicale, organisée par notre distinguée compatriote, Mademoiselle Hélène Grenon, qui s'était assuré le concours de M. Octave Jandin, violoncelliste, professeur au Conservatoire de Nantes ; de M. Paul Muller, violoniste soliste des Grands Concerts de Nantes ; de Madame Désirée Gouret, soprano, prix du Conservatoire de Nantes et de M. Robert Jacquesson, ténor, prix du Conservatoire de Nantes.

Le programme, parfaitement choisi, réunit les plus belles pages des œuvres de Haydn, de Saint-Saëns, de Chopin, de Beethoven, de Lalo, de Grieg, de Puccini, de G. Faure, de Bach, de Couperin, de Messager et de Delibes.

Cette audition musicale, pleine d'intérêt, a obtenu le plus mérité succès.

La Société des Antiquaires de l'Ouest, en sa séance du 26 Janvier, a procédé au renouvellement de son bureau, pour 1920.

Ont été élus : Président, M. Emile Ginot, Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Poitiers ; Vice-président, M. Eugène Audinet, Professeur à la Faculté de Droit ; Secrétaire, M. Henri Gaillard, Professeur agrégé d'histoire au Lycée de Poitiers ;

Digitized by Google

Vice-secrétaire, M. Maurice Pouliot, Avocat à la Cour d'Appel de Poitiers ; Bibliothécaire-archiviste, M. Boissonnade, Professeur à la Faculté des Lettres ; Trésorier, M. de Moissac ; Questeur, M. Raveau.

Le 57e Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements, s'ouvrira à Strasbourg le mardi 25 Mai 1920, à deux heures. La séance générale de clôture aura lieu le samedi, 29 Mai.

Médaille Militaire. — Au titre posthume, la Médaille Militaire a été accordée à la mémoire de nos jeunes et héroïques amis, *Raymond de Fontaines*, fils de M. de Fontaines, député de la Vendée, maréchal des Logis au 1er dragons, et agent de liaison au 293e d'infanterie, tombé au champ d'honneur à Thiaumont en 1916, et *Gabriel Eon*, caporal au 137e d'infanterie dont nous avons également célébré la mort si glorieuse.

A l'Académie des Inscriptions, notre érudit confrère M. Gustave Chauvet, de Poitiers, a obtenu une mention au concours des Antiquités nationales.

Au Salon. — M. Pallez a envoyé au Salon 1920 un buste de M. Clemenceau. Notre ami André Astoul y a fait également recevoir son portrait si caractérisé du chanoine Freland, curé-doyen de Challans.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de :

Mademoiselle Sabine de CHABOT, de Maulévrier, avec M. le vicomte de CARHEIL, décoré de la croix de guerre, Président de la Jeunesse Catholique de Vendée.

— Mademoiselle Germayne de BALATHIER - LANTAGE, avec le baron Jehan de MONTILLET de GRENAUD, lieutenant au 9e régiment de hussards.

— Mademoiselle Germaine LEFÈVRE-PONTALIS, fille de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, Président de la Société Française d'archéologie, avec M. Georges SURLEAU-GOGUEL, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre.

— Mademoiselle Marie-Magdeleine de BOUILLÉ, fille de M. Goupil de Bouillé et de Madame, née Bazenerie, avec M. Charles CHENU de THUEL de MANGOU, fils de M. Chenu de Thuel de Mangou, ancien officier de cavalerie, et de Madame, née d'Orvilliers, décédée.

MARIAGES

Le mariage du vicomte de CHABOT, fils du comte et de la comtesse de Chabot et petit-fils de la comtesse de Chabot, douairière, avec Mademoiselle Zoé de NICOLAY, fille du comte Théodore de Nicolay, a été béni le 6 Janvier 1920, en l'église de Notre-Dame de Passy, par le R. P. de Nicolay.

— En l'église de Champ-Saint-Père (Vendée) a été béni le 21 Janvier, le mariage de Mademoiselle Germaine de la FALAISE, avec le vicomte James de REBOUL.

Les témoins étaient, pour la mariée, le marquis de la Falaise de la Coudraye, et pour le marié, le baron Henri de Larocque-Latour.

Digitized by Google

— Le 29 Janvier 1920, a été célébré le mariage de M. HENRY DE LÉPINAY, de Sigournais, avec Mademoiselle DE JACQUELOT DE BOISROUVRAY, fille du vicomte et de la vicomtesse de Boisrouvray.

— Le mariage de Mademoiselle ELISABETH HERVINEAU, fille de notre regretté ami M. Raoul Hervineau et de Madame, née Rautureau, avec M. ALBERT CLAPEAU, commerçant, lieutenant de réserve au 45e d'artillerie, a été célébré le 3 Février 1920, en l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte.

— Le mariage du comte HERVÉ DE MÉHÉRENC DE SAINT-PIERRE, fils du comte de Méhérenc de Saint-Pierre, décédé et de la comtesse, née de Lespinay, avec Mademoiselle MARIE-THÉRÈSE DE LA SABLIÈRE, fille de M. de La Sablière, décédé et de Madame, née Harscouët de Saint-Georges, a été célébré, au début de Février 1920, en l'Eglise Saint-Mathieu de Quimper.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Mrg Harscouët.

Les témoins étaient, pour le marié: le marquis de Méhérenc de Saint-Pierre, son oncle et M. de Suyrot, son cousin ; pour la mariée : le comte Harscouët de Saint-Georges, son oncle et Mademoiselle de La Sablière, sa tante.

— Le 10 Février a été célébré à Bordeaux, le mariage de M. JEAN CLAIS, fils du très sympathique notaire fontenaisien, avec Mademoiselle HÉLÈNE GAULTIER.

— On a célébré récemment en l'église de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) le mariage du marquis BOUHIER DE L'ECLUSE, d'une ancienne famille d'origine vendéenne, avec Mademoiselle HENRIETTE DE GEOFFRE.

— Le 12 Février, a été béni en l'église des Moutiers-les-Mauxfaits, le mariage de Mademoiselle JEANNE DUCHAINE, avec M. RENÉ FRESNEAU.

— Le 6 Avril 1920, a été célébré à Swansea (Angleterre) le mariage de M. PIERRE CHAIGNEAU, fils de l'excellent docteur Chaigneau, de Montournais, avec Miss WINIFRED NYLES.

NAISSANCES

Madame JOSEPH DE PONSAY, née PICHARD DE LA CAILLÈRE à mis heureusement au monde un fils qui a reçu le prénom de MARC.

Digitized by Google

— Le Commandant DE MONTILLET et la vicomtesse, née Aulneau de La Touche, nous font part de la naissance de leur fille ODETTE.

— La marquise DE HILLERIN DE BOITISSANDEAU, a mis heureusement au monde, au château de La Flocellière, une fille qui a reçu le nom de CLAUDE.

— Le commandant DE MAUPEOU D'ABLEIGES et Madame, font part de la naissance de leur fille : ANNE.

— La vicomtesse RAOUL DE GASTINES, née Thérèse de Parsay, épouse du vicomte Raoul de Gastines, ancien officier de cavalerie, maire de Saint-Hilaire-du-Bois, a heureusement mis au monde à La Sicaudière, une fille, qui a reçu au baptême les prénoms de : GENEVIÈVE-MARIE-MICHELLE.

Les parrain et marraine : Le vicomte Emmanuel de Gastines, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre et Madame de Rémondias, née Isabelle de Fouquet.

— M. FRANÇOIS DE VEILLECHÈZE DE LA MARDIÈRE, docteur en Droit, attaché au Haut Commissariat de la République dans les provinces du Rhin et Madame, née Soret de Boisbrunet, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille YVONNE, née à Poitiers, le 4 Février 1920.

— Madame ANDRÉ ASTOUL, femme de notre excellent ami André Astoul, le bon peintre Yonnais, a mis heureusement au monde une fille qui a reçu le nom de CLAIRE.

MONDANITÉS

Chez la vicomtesse GUY DE BAGNEUX, à Paris, a eu lieu le 21 Mars 1920, une audition de musique exécutée par des mutilés de la guerre, la « Chorale de l'Héroïque ».

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Madame Emilie LIBAUDIÈRE, en religion, sœur GABRIELLE, des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, pieusement décédée le 16 Décembre 1919, en sa 90e année.

— Madame la comtesse de la POÈZE, née LE GOUX, veuve de M. le comte de La Poèze, fils de l'ancien député de la Vendée, et de la comtesse, née de la Rochelambert, ancienne dame du Palais de l'Impératrice, décédée à Lourdes au début de Janvier 1920.

— M. le colonel Paul THOMAS de la PINTIÈRE, officier de la Légion d'honneur, ancien commandant du 123e d'infanterie, décédé au château de la Fromentinière, le 4 Janvier 1920, en sa 70e année.

Après une cérémonie religieuse célébrée à La Flocellière, sa paroisse, le 7 Janvier, le corps du défunt a été inhumé le même jour à Fontenay-le-Comte, dans la sépulture de famille.

Le regretté défunt, que la guerre avait cruellement éprouvé par la perte de deux de ses fils, avait eu une carrière de soldat noblement remplie.

Mademoiselle Marie-Antoinette de GUERRY, décédée le 10 Janvier 1920, à Niort, dans sa onzième année.

M. Paul JOUBERT, docteur en médecine, ancien conseiller d'arrondissement, décédé le 16 Janvier 1920, au Gué-de-Velluire, en sa 77e année.

Nous perdons en lui, non seulement un abonné de la première heure, mais encore un fidèle ami.

M. Jean de la MARDIÈRE, ancien maire du Givre, ancien Président de la Section Vendéenne des Maires de France, décédé

Digitized by Google

à Poitiers le 26 Janvier 1920, à l'âge de 58 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 30 Janvier en l'église cathédrale de Poitiers.

Le deuil était conduit par son fils M. François de La Mardière, et par MM. le commandant de la Bouralière, de Saint-Père et le commandant Gain, ses beaux-frères.

Les cordons du poêle étaient tenus par le R. P. de Forges, le chanoine Pennier, supérieur du collège Saint-Joseph de Poitiers, MM. de Montardy, Morand, sénateur de la Vendée, le marquis de Roux et Arthur de la Faire.

— M. l'abbé V. JAUD, originaire de Chavagnes-en-Paillers, ancien supérieur de l'Externat Saint-Louis-de-Gonzagues, à Paris, et chanoine prébendé de Notre-Dame, décédé à Paris, le 26 Janvier 1920.

— M. le vicomte Raoul de CHABOT, décédé le 26 Janvier 1920, au château du Parc Soubise, en sa 57e année.

Frère de M. le comte Guillaume de Chabot, conseiller général du canton des Herbiers, il avait été élu maire de la Gaubretière, aux élections dernières.

— M. Alexandre GASNIER, décédé à Nantes, à l'âge de 70 ans, le 3 Février 1920.

— M. Paul GOURRAUD, capitaine au 51e d'artillerie, décoré de la croix de guerre, décédé aux Brouzils, le 5 Février 1920, en sa trente troisième année.

— Mademoiselle Geneviève-Marie-Michelle de GASTINES, fille du vicomte Raoul de Gastines, ancien officier de cavalerie, maire de Saint-Hilaire-du-Bois, et de la vicomtesse, née Thérèse de Parsay, décédée à la Sicaudière, le 8 Février 1920, âgée de quinze jours.

— M. le baron de BOISDAVID, décédé le 17 Février en son château des Planches, commune de La Garnache (Vendée) dans sa 74e année.

— M. Arthur MINGAUD, maire des Aubiers et conseiller général des Deux-Sèvres, décédé, aux Aubiers le 17 Février 1920, à l'âge de 68 ans.

— Madame la marquise de TALHOUET, née Marie de GRIMOUARD, décédée à l'âge de 87 ans, le 19 Février 1920, en son hôtel de la rue Yver, à Niort.

— M. le marquis de SURINEAU, décédé en son château de la Gaudinière, le 27 Février 1920, à l'âge de 88 ans.

Digitized by Google

Ses obsèques ont été célébrées le 1er Mars, en l'église de Champ-Saint-Père, sa paroisse.

— M. GEORGES SARTORIS, professeur honoraire, officier de l'Instruction publique, décédé à la Roche-sur-Yon, le 1er Mars 1920, dans sa 86e année.

— Madame la comtesse JEAN DE SUZANNET, née KNOWER, belle-fille de M. de Suzannet, conseiller général de la Vendée, décédée à Paris, le 3 Mars 1920.

Ses obsèques ont été célébrées, le 6, en la basilique de Sainte-Clotilde. Une gerbe de fleurs magnifique avait été offerte par le maréchal Foch et les officiers de son Etat-Major. L'inhumation à été faite au cimetière de Passy.

— M. HENRI AUBUGEOIS DE LA VILLE DU BOST, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de généalogie poitevines, décédé au Dorat, le 4 Mars 1920.

— M. le comte ARTHUR DES NOUHES, décédé en son domicile, à Paris, 201, boulevard Saint-Germain, le 7 Mars 1920.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse.

— Mademoiselle MARIE MAJOU DE LA DÉBUTRIE, décédée au château de La Débutrie le 16 Mars 1920, en sa 51e année.

Ses obsèques ont été célébrées le 18 Mars, en l'église de Rochetrejoux, sa paroisse.

— M. le docteur AMANS PÉRIER, ancien député de la Vendée (1910-1920), décédé le 12 Mars 1920, à Champagné-les-Marais.

Nos plus sincères condoléances aux familles que ces morts mettent en deuil.

Digitized by Google

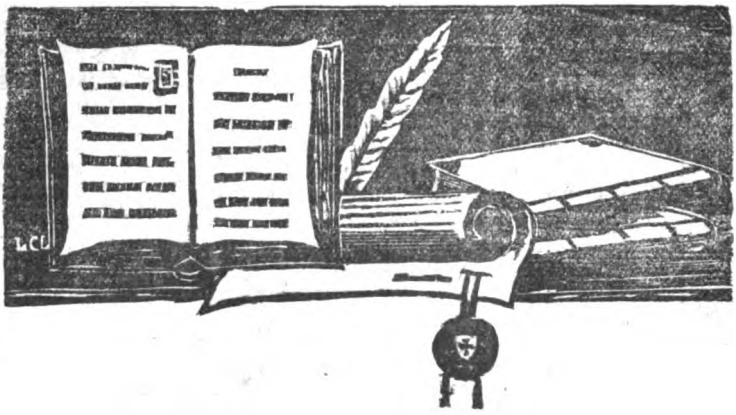

BIBLIOGRAPHIE

Notre excellent collaborateur et ami, M. l'Intendant militaire en retraite Charles Brunetière, vient de publier (Francisque Guyon, éditeur à Saint-Brieuc, 1920) sous ce titre *« L'Officier de demain. — Méditation d'un retraité »*, d'éloquentes pages, inspirées par les sentiments du plus ardent patriotisme, par une connaissance approfondie des choses de l'Armée et par une conception très haute des devoirs de l'officier.

— Notre distingué confrère, Jacques de Mongadon, vient d'écrire pour les lecteurs du journal *La Vendée*, un roman inédit, d'un dramatisme intense sous ce titre : *Le Mort qui veut vivre.*

— M. Ardouin-Dumazet, a fait paraître sous le titre : *De Vendée en Beauce*, la 16e série de son intéressante publication : *Les Voyages en France.*

— Notre savant collaborateur M. le chanoine P. Boutin, a publié, une intéressante étude biographique, relative à la période révolutionnaire dans le pays nantais : *Monsieur le comte et Madame la comtesse de Quengo. — Foi et patriotisme sous la Révolution.*

— Notre très distingué ami M. Arnold Mascarel, a résumé dans une substantielle brochure la vie toute d'honneur et de devoir du *Comte Adrien Creuzé*, ancien député de la Vienne.

Digitized by Google

— Sous ce titre : *Tu ne mentiras pas, « Le Bâton de Saint-Christophe »* organe paroissial de Longèves, donne l'intéressant récit du *« Martyre de Marie-Renée du Bois, veuve Petiteau, de Soullans,* victime de son héroïque sincérité, le 3 Août 1794.

— Notre excellent ami Joseph Berthelé, le savant archiviste de l'Hérault, se rappelle aimablement à notre souvenir en nous offrant un nouvean fascicule de ses plaquettes montpeliéraines et languedociennes, qui témoigne de sa constante érudition et a pour titre : *Les Villes militaires du Bas-Languedoc, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.*

— Notre distingué compatriote, M. Alexandre Debouté, de Chaix, quittant l'épée pour la plume, a publié à l'imprimerie Lussaud, un fort beau recueil de poésies sous ce titre : *Coups d'essais et coups d'épingles,* qui sont aussi des coups de maître.

R. DE THIVERÇAY.

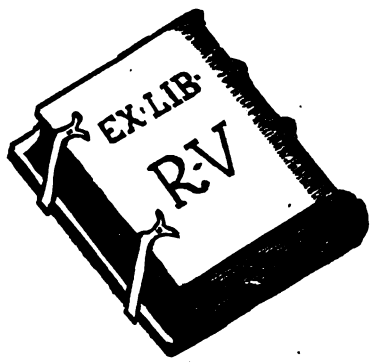

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

LE COURRIER DE LA PRESSE

21 boulevard Montmartre

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ?

Le COURRIER de la PRESSE, fondé en 1889, par N. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues.

ARGUS DE LA PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre*, PARIS.

Adresse Télégraphique : *ACHAMABURE-PARIS*.

Les Bons de la Défense Nationale à 5 °/₀ net

Prenez-les à la

BANQUE E. AMÉDÉE & Cie

à FONTENAY-LE-COMTE

Ou à ses Bureaux les jours de Foire, à :

CHANTONNAY, rue de la Fontaine ;
LA CHATAIGNERAIE, en face la Bascule ;
POUZAUGES, Hôtel de France,

Où elle paie tous les Coupons et fait toutes autres Opérations de Banque et de Bourse.

MAISONS RECOMMANDÉES

Magasin de la MÉNAGÈRE, A. BAUDON, 11bis, rue Turgot, Fontenay-le-Comte.

La Bijouterie GUILLON, 13, rue de la République.

La Pâtisserie FALLOURD, 4, même rue.

LE CAFÉ DU PONT-NEUF

BUTRAUD propriétaire

Consommations excellentes — Prix modérés

LA MAISON D'ORNEMENTS ET DE BRODERIES

de M. **A. Chapeau**, fabricant, 8 Rue Mathelin-Rodier, Nantes.

Digitized by Google

Jeanne d'Arc et l'Episcopat Français

Sous ce titre, M. Richardet, homme d'une foi profonde et d'une grande érudition, a eu la belle et patriotique pensée d'élever un monument littéraire à la Sainte héroïne française, que l'Eglise vient de placer sur les autels et il a demandé aux Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, de vouloir bien apporter à cette œuvre de piété nationale leur précieuse collaboration. (1)

Nous sommes particulièrement heureux, et reconnaissant aussi, de pouvoir, grâce à son aimable autorisation, offrir aux lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou*, la primeur des magnifiques pages que Mgr Garnier, évêque de Luçon, y a consacré à la Vierge de Domrémy.

N. D. L. D.

JEANNE, VIERGE SIMPLE

Par Monseigneur GARNIER, évêque de Luçon.

L'écu de Jeanne d'Arc représente une colombe volant à tire d'aile sur un champ d'azur, et portant au bec une banderolle sur laquelle il est écrit : « De par le roi du Ciel ». C'est un symbole qui exprime la physionomie morale de la Pucelle,

(1) Pour souscrire à cet ouvrage de très grand luxe, à tirage restreint et orné de très nombreux motifs artistiques, s'adresser à M. Richardet, 19, rue Monsieur, Paris, 7e.

1 vol. in-4° jésus de 352 p., tiré en deux teintes, prix broché, sur Vélin : 125 francs. — Sur Hollande : 200 francs. — Sur Japon : 400 francs.

Digitized by Google

simple comme la colombe de son blason. Ce trait caractéristique a frappé l'Église, qui ouvre l'office consacré aux louanges de la Bienheureuse par ces mots : « Voici Jeanne, la vierge simple ».

La simplicité est l'opposé de la duplicité, dit saint Thomas. La duplicité est ainsi nommée parce qu'elle dédouble l'homme, divisant en lui ce qui doit rester uni, rompant l'harmonie entre sa pensée et sa parole, entre son intention et son acte, entre ce qui est au dedans de lui et ce qui paraît au dehors ; c'est elle qui met sur la perversité un masque d'honnêteté destiné à égarer notre jugement. Elle est un mensonge.

La simplicité, au contraire, toujours d'après le Docteur angélique, est une forme de la vérité. Elle montre l'homme vertueux tel qu'il est. Non pas qu'elle étale au grand jour toutes ses richesses intérieures — la modestie jette toujours sur la beauté de l'âme un voile de discrétion — mais tout ce qu'elle en laisse voir est marqué au coin de la sincérité.

« Voici Jeanne, la vierge simple » : Celle qui n'a rien à cacher de ce qu'elle est parce que son intention est droite et son cœur pur ; celle qui n'a pas à se composer un visage, à voiler sa pensée sous les artifices du langage ; celle qui est vraie en tout, ne connaissant ni les attitudes embarrassées, ni les savantes équivoques, ni les habiletés humaines. Toutes les phases de sa vie se déroulent dans la clarté : elle s'y meut avec aisance et naturel.

A Domrémy, elle ne se distingue pas des autres enfants, sinon par une plus grande piété. Elle aide sa mère aux soins du ménage, manie la quenouille avec dextérité ou garde les troupeaux de son père comme les autres pastourelles. Quand l'occasion s'en présente, elle partage les joies de ses compagnes, et elle n'est pas la moins gaie.

Le R. P. Monsabré disait d'elle, il y a plus de quarante ans : « Plus riche de bon sens que d'imagination, douée d'un esprit sain dans un corps robuste et bien portant, bonne, simple, franche, honnête, pure, courageuse au travail, joyeuse aux

Digitized by Google

plaisirs innocents, soumise à ses parents, douce à ses compagnes, compatissante aux pauvres, à qui elle cédait sa place au foyer, et jusqu'à sa modeste couche, pieuse, assidue à la prière, amie de l'église, où elle goûtait une douceur extrême, dévote à Notre-Dame, aimée de tout le monde, n'ayant point sa pareille au village, elle allait à Dieu en toute simplicité et droiture, sans rechercher les faveurs du Ciel. Cependant, pendant trois années de sa vie des champs, elle en fut comblée. »

Un jour d'été, saint Michel lui apparaît dans le petit jardin de son père. Cet événement, gros de conséquences, va-t-il bouleverser cette enfant, compliquer sa vie, en troubler la limpidité ? Elle en éprouve sans doute quelque émotion, de l'effroi même, mais si vite dissipé ! Elle garde surtout de cette visite inattendue un sentiment de vif plaisir qui lui en fait ardemment désirer le retour. C'est que les cœurs purs, à qui l'Evangile promet qu'ils verront Dieu, sont en étroite affinité avec les Esprits célestes qui le contemplent face à face. Aussi, les apparitions se multipliant, l'enfant n'en est pas autrement surprise ; elle s'y habitue ; son naturel s'épanouit sous le charme des délicieuses rencontres. Quelles gracieuses révérences la petite paysanne fait à ses mystérieux visiteurs ! Quels affectueux merci elle leur adresse ! Puis, quand la ravissante vision s'est évanouie, elle rentre dans la vie normale. On ne remarque en elle rien de singulier ; on constate seulement qu'elle progresse dans les vertus de son état. Elle était bonne, elle devient meilleure, plus active, plus laborieuse, plus serviable. Elle met sa perfection à faire avec diligence et bonne humeur les actions les plus communes, de même qu'elle accomplira bientôt avec aisance les plus nobles et les plus héroïques. Elle reste la vierge simple.

La facilité avec laquelle elle s'adapte aux situations les plus diverses est remarquable. Elle marchera toujours dans le chemin que Dieu lui trace avec un courage tranquille, sans se laisser déconcerter par les obstacles qui surgissent devant elle,

Digitized by Google

Elle sait qu'ils tomberont sous ses pas, car elle se sent dans la vérité ; elle est forte des certitudes qui s'attachent à la parole venue du Ciel.

Rebutée à Vaucouleurs, elle reprend paisiblement la quenouille, en attendant que le sire de Baudricourt se décide à lui donner un sauf-conduit, « toujours simple, dit la chronique, bonne fille et douce, filant avec la femme du charron qui l'héberge et se partageant entre ces travaux familiers et la prière ».

A Chinon, en présence du roi et de sa Cour, elle ne montre aucun embarras. Elle s'avance revêtue de cette simplicité qui est la plus haute des distinctions. Habituée à la société de ceux qui se tiennent devant le trône de Dieu, pourquoi se troublerait-elle devant les grands de la terre ?

Elle n'est pas plus empruntée en face des doctes théologiens de Poitiers. L'élève de sainte Catherine, la martyre philosophe, se dégage, avec une victorieuse ingénuité et non sans esprit, de leur savante dialectique, ce qui leur fait dire : Elle a bien répondu ; on ne trouve en elle que « bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse ».

Saint Jean Chrysostome a dit de la simplicité qu'elle est le chemin qui mène à la sagesse. C'est la ligne droite, la voie des colombes qui volent à leur but sans détour, tandis que les vautours décrivent d'insidieux circuits pour surprendre leur proie.

Par cette voie, Jeanne est allée à Vaucouleurs, à Chinon, à Poitiers. Elle ira par la même route à Orléans et à Reims. Mais que deviendra sa simplicité sur le chemin de la gloire ?

Elle ne connaissait ni A ni B, ne savait pas monter à cheval. Et, maintenant, elle commande une armée, elle chevauche avec grâce sur les chemins poudreux, toute blanche sous sa brillante armure. Quand l'heure presse, elle s'élance rapide et court si vite que le « sabot de son cheval fait jaillir des étincelles ». A ces qualités extérieures, elle joint celles qui distinguent les grands capitaines : la sûreté du coup d'œil, la

Digitized by Google

décision, le courage, l'ascendant, l'habileté à rassembler les troupes, à ordonner les batailles ou à disposer l'artillerie. D'après le duc d'Alençon, on l'admirait surtout dans l'emploi de cette arme nouvelle.

Evidemment, la science prodigieuse dont témoignent ses succès militaires lui est venue de ses saintes éducatrices : « Dieu a pourvu à ce qui te manque, lui avait dit saint Michel ; je conduirai vers toi deux saintes, deux vierges et martyres, Catherine et Marguerite. Notre-Seigneur les a chargées de te guider ; tu n'auras qu'à suivre leurs conseils ». Elle les a suivis docilement, simplement, n'entreprenant rien d'important que sur leur avis et se recueillant dans le doute pour écouter leurs voix. « Ses voix », comme elle disait.

Jeanne est la faiblesse dont Dieu se sert ; mais avec quelle souplesse l'instrument s'ajuste à la motion divine ! Comme Dieu l'a bien en main ! Comme la force d'en-haut se superpose harmonieusement à l'activité humaine, sans lui rien ôter de son naturel ! Ici encore, Jeanne reste ce qu'elle est. « En toutes choses, dit le duc d'Alençon qui l'avait vue à l'œuvre, hors du fait de la guerre, elle était simple et comme une jeune fille ».

Oui ! simple et comme une jeune fille ! avec la fraîcheur d'une âme qui laisse transparaître la plus délicate pureté au milieu des camps, la plus exquise sensibilité parmi les horreurs de la guerre, l'humilité la plus vraie dans l'exaltation de la gloire.

A vivre auprès d'elle, les hommes d'armes n'ont éprouvé d'autres sentiments que l'admiration et le respect : ils « étaient comme enflammés de l'amour divin qui était en son âme et devenaient chastes et purs par la contagion de sa sainteté ». Et l'angélique pucelle pouvait s'endormir dans sa cuirasse de fer avec la même sécurité que la moniale dans son cloître. Tel était le prestige de sa chasteté que ses ennemis eux-mêmes, qui ont accumulé toutes les accusations pour la déshonorer, n'ont pu en articuler aucune contre sa vertu. Elle est

Digitized by Google

la vierge simple et blanche comme la colombe de son écu.

Sa sensibilité ne s'est pas émoussée au spectacle des cruautés de la guerre. Elle ne voit jamais sans une émotion violente couler le beau sang de France. Atteinte elle-même d'une flèche, elle ne peut retenir ses larmes quand elle aperçoit le sang vermeil qui jaillit de sa blessure. Ses larmes pudiques sont sa seule réponse aux grossières invectives des ennemis, comme plus tard elles seront sa suprême protestation contre l'horreur du feu infligée à son corps « net et entier, qui ne fut jamais corrompu ».

Vraie et sincère, elle ne se refuse pas à elle-même la pitié qu'elle accorde aux autres, sans excepter ses ennemis. Rien ne met plus en relief la simplicité et la droiture de son cœur que cette sensibilité de jeune fille restée intacte. En elle, la grâce a tout embelli sans rien détruire.

La gloire elle-même, la gloire militaire, de toutes la plus enivrante, la laisse humble et modeste. Sans doute, l'héroïne n'en est pas accablée ; elle porte ce noble fardeau avec la fierté qui convient aux champions des saintes et grandes causes. N'est-elle pas « fille de France » ? Ne marche-t-elle pas à la tête de la nation choisie par laquelle s'accomplissent les gestes de Dieu ? Elle s'avance donc sans confusion à travers les foules qui l'acclament, mais aussi sans orgueil ni vanité. Elle est la « vierge simple », c'est-à-dire vraie, tandis que l'orgueil est le plus grossier comme la vanité est le plus ridicule des mensonges. Notre héroïne est guerrière comme elle a été bergère, avec simplicité, vérité et naturel.

Aussi, le roi une fois sacré, l'entendons-nous qui soupire après son village et la vie champêtre : « Que je voudrais qu'il plût à Dieu, mon créateur, que je m'en retournasse maintenant, quittant les armes, et que je revinsse servir mon père et ma mère à garder leurs troupeaux, avec ma sœur et mes frères, qui seraient bien aises de me revoir. » Avec quelle simplicité la colombe reviendrait à son nid !

Jusqu'ici, elle a volé dans l'azur, « de par le roi du Ciel ». Non qu'elle n'ait été combattue ouvertement ou sournoisement.

Digitized by Google

Elle avait dû lutter contre le scepticisme, la légèreté, l'apathie, l'ambition, la jalousie et la ruse ; sa marche s'en était trouvée plus d'une fois gênée. Cependant, toutes les difficultés avaient fini par s'aplanir devant la simplicité de sa confiance ; dès qu'elle avait recouvré la liberté de ses ailes, la colombe reprenait dans l'azur la ligne droite qui lui ouvrait le chemin de la victoire.

Après le sacre de Reims, les oppositions deviennent plus violentes et les complots plus perfides. La Pucelle est comme la colombe poursuivie, qui voltige effarouchée ; elle ne connaît plus les hauts vols de la victoire : Incessamment guettée par d'habiles oiseleurs, elle tombe dans leurs filets.

C'est le douloureux calvaire qui commence avec la prison et ses fers, le procès et ses interrogatoires captieux, les longues nuits semées d'embûches, la perversité des gardiens, la partialité et la cruauté des juges. Enfin, c'est le bûcher, c'est la mort, c'est aussi la délivrance.

La souffrance, épreuve suprême de la vertu, met à nu le fond des âmes. Celle de Jeanne sort du creuset claire et transparente comme le cristal, simple et lumineuse comme la vérité.

Chaque jour de douleur l'épure et l'embellit jusqu'à ce que, libérée par le feu de ses entraves de chair, elle monte à tire d'aile vers les hauteurs. De par le Roi du Ciel, Portes Eternelles, ouvrez-vous. Voici Jeanne, la vierge simple !

Luçon, le 1er Octobre 1919.

† GUSTAVE LAZARE
évêque de Luçon.

Digitized by Google

HÉROS et MARTYRS de la GRANDE GUERRE

LE CAPITAINE PIERRE ROUSSE

Capitaine, on imaginait jadis sous ce titre un homme de trente ans, au moins, expérimenté, accoutumé au commandement. Celui-ci est un capitaine de vingt et un ans, que la guerre a trouvé étudiant en médecine et qui, à peine âgé alors de 17 ans, s'est offert dans sa beauté généreuse, et dans la fleur de son printemps pour le salut du pays, en courant gaiement au devant du sacrifice.

Son père lui objecte en vain son extrême jeunesse. Pierre Rousse, que la flamme sacrée a touché, brûle d'aller prendre sa place de combat aux côtés de ses aînés ; et il insiste avec une si ardente ténacité et une si admirable intransigeance que son père se laisse enfin fléchir.

Le 12 Janvier 1915, il s'engage dans l'infanterie, entre en avril à l'école de Joinville-le-Pont, pour en sortir aspirant, quelques mois après, dans les vingt premiers. Successivement affecté au 265e, puis au 116e, au 115e, au 101e, au 3e colonial, il est enfin définitivement versé au 117e et part avec lui en Juillet 1916 pour Thiaumont. C'est au moment des plus durs combats sous Verdun. Atteint d'une balle au cou, il refuse de se laisser évacuer et avec six hommes, lutte toute une journée contre des forces supérieures. C'est là qu'il obtient la croix

Digitized by Google

de guerre, avec cette première citation, à l'ordre du régiment (16 Juillet 1916) :

« Rousse (pierre), Aspirant au 117e régiment d'infanterie.
» *Son chef de section ayant été blessé le 13 Juillet 1916, a pris le commandement de sa section dans des conditions très difficiles et l'a assurée à la complète satisfaction de ses chefs* ».

Signée : Colonel Bizard.

Nommé sous-lieutenant, le 8 Septembre 1916, il passe l'hiver en Champagne, avec le 117e, et prend part le 23 Mai 1917, à la bataille des Monts, où il a le tympan perforé par une explosion. Avec son héroïsme accoutumé, il ne veut pas se laisser évacuer ; mais huit jours plus tard, un obus l'ayant enseveli dans son abri, il est transporté à l'hôpital de Bar-le-Duc, où il reçoit cette seconde citation (à l'ordre de la division — 23 Mai 1917) :

« Rousse (pierre), sous-lieutenant au 117e régiment d'infanterie.
» *Jeune officier qui a déjà donné en maintes occasions des témoignages de bravoure et d'endurance. Le 23 Mai 1917, ayant eu le tympan crevé, a refusé de se laisser évacuer avant que l'attaque ennemie ait été repoussée.* »

Général Lebeuf.

Le 16 Avril 1918, c'est une citation à l'ordre de l'armée que lui vaut sa toujours vaillante conduite :

« Rousse (pierre), sous-lieutenant au 117e régiment d'infanterie.
» *Volontaire pour un coup de main, s'est élancé le premier à l'attaque, a ouvert lui-même une brèche dans les défenses ennemies en entraînant ses hommes ; a incendié plusieurs abris, fait des prisonniers et ramené une mitrailleuse.* »

Général Gouraud.

Il reçoit sa décoration des mains mêmes du général qui lui adresse personnellement ses plus chaleureuses félicitations.

Pierre Rousse était alors au Mont-Haut. Malgré une violente préparation d'artillerie, les fils de fer allemands n'avaient pas été coupés. Son capitaine, l'ayant appelé, lui fit remarquer que dans ces conditions il avait le droit de refuser d'attaquer. Ne voulant ni reculer, ni faire massacrer ses hommes, il fit preuve une nouvelle fois de la plus héroïque abnégation. Sortant de la tranchée et armé seulement de cisailles, il resta seul pendant une demi-heure à couper les réseaux ennemis,

Digitized by Google

entre les Boches qui le visaient et les soldats de son régiment qui n'osaient riposter de peur de l'atteindre.

Préservé miraculeusement des balles ennemies, Pierre Rousse que ce nouvel exploit avait signalé une fois de plus à l'admiration de ses chefs, fut nommé lieutenant le 2 Mai 1918, et envoyé dans un camp d'instruction près de Châlons, comme commandant de compagnie. Il y était encore au mois de juillet, et c'est là qu'il apprit que le 117e, engagé dans la bataille de Dormans, y avait été presque anéanti.

Son chagrin fut immense de n'avoir pas été à la tête des braves qui l'aimaient tant, à cette heure où le sacrifice s'imposait à tous, et voici l'admirable lettre qu'il écrivit à l'un d'eux et qu'on ne saurait lire sans émotion, ni sans fierté :

« Je sais bien que l'on n'a pas grand besoin de moi, que l'on n'en est pas à un homme près ; mais j'ai à prendre ma part du danger, et les souffrances, les privations que vous pouvez endurer, je tiens à les partager. Mes amis, mon frère, mes hommes, sont au péril et moi je suis ici ! N'ai-je donc pas le droit de défendre et peut-être de reprendre un coin de notre chère France ?

» Il y en a tant qui souffriront pour elle, et moi je serais tranquille! Un autre m'aura volé ma part de souffrance, de privation, de gloire aussi ! As-tu pensé quelquefois à l'immense honneur qu'on nous fera, le jour où l'on nous dira : « En avant ! »

» Je me méprise d'être ici, pendant que vous vous battez. Je souhaite de vous retrouver dans la bataille, le jour où il y aura un coin de terre française à reprendre ; je souhaite presque d'être blessé à la tête de mes hommes et au milieu de vous, plutôt que de rester embusqué dans un G. B. I... »

Et de fait, pour quitter ce G. B. I., Pierre Rousse, remue ciel et terre. Il écrit même à l'aide de camp du général Gouraud, le suppliant de le laisser retourner au front, « ne tenant point, ajoute-t-il, à être nommé capitaine, mais voulant avant tout se battre et continuer à reprendre à l'ennemi cette terre de France qu'il aime tant ! »

Mais ce fut en vain. L'officier lui répondit :

« Le général Gouraud a des ordres formels pour mettre les

Digitized by Google

officiers de valeur à l'abri, et vous êtes du nombre. Mais ne soyez pas inquiet, il y aura encore de gros coups pour vous... »

C'est le 5 Septembre seulement que Pierre Rousse fut affecté au 321e régiment d'attaque, qui se formait près d'Amiens. Le 9, ayant plus soif que jamais de se battre, de se griser de poudre et de se couvrir de gloire, il rejoignait avec enthousiasme son nouveau régiment. Mais hélas ! Dix jours après, il tombait mortellement frappé d'une balle à la tête, avec tous les sous-officiers et 37 des hommes de sa section, au Bois-Savy, près de Saint-Quentin, méritant plus que jamais les éloges contenus dans cette dernière citation à l'ordre de l'armée :

« *Jeune et brillant officier, d'un courage déjà éprouvé, mortellement frappé au combat du 19 Septembre 1918, au moment où il abordait l'ennemi à la tête de sa section. Nommé capitaine au champ d'honneur* ».

Général Debeney.

Il était en même temps fait chevalier de la Légion d'honneur.

C'était la consécration suprême, et combien légitime, de l'incomparable bravoure et de la sublime abnégation de ce héros de vingt ans.

Pierre Rousse puisait sa belle et mâle énergie dans les sentiments d'une foi profonde, et dans les pratiques de la piété la plus fervente.

Dans une de ses lettres, il disait à sa mère :

« Ce soir, c'est la veillée des armes ; mais c'est aussi une veillée en armes, et si le Boche vient, il nous trouvera prêts. Il n'y a aucune raison pour qu'il attaque ici plutôt qu'ailleurs ; mais sait-on jamais ?

» Aussi je vous demanderai de prier pour moi, encore plus que d'habitude. Si nous sommes pris là-dedans, il n'y a que Dieu qui puisse nous en sortir, car ce sera un enfer. En tout cas, s'il m'arrivait malheur, sois bien tranquille sur mon compte, je serai tombé en bon français, en bon chrétien, dans les idées que j'ai toujours eues. Ne t'attriste pas, et je te demande pardon de te faire de la peine, car il n'y a aucune raison que ce soit sur nous plus que sur les autres que le Boche attaque ; mais, chaque jour nous rapproche de ce jour qui est l'*x* mystérieux. Après tout, mieux vaut tôt que tard, car ce sera la dernière manche, et ceux qui seront tombés en voyant la victoire auront une belle mort. »

Digitized by Google

Comment ne pas admirer, avec les larmes aux yeux, le courage tranquille et enthousiaste de ce « benjamin du sacrifice », qui marche à la mort avec le sourire aux lèvres ?

C'est le Colonel du 321e qui annonça à la mère de Pierre Rousse la mort de son fils :

« C'est en s'élançant à l'assaut des tranchées allemandes que votre fils a été tué d'une balle à la tête. Fin glorieuse d'un superbe officier, qui depuis qu'il était au régiment s'était attiré les sympathies de tous ceux qui l'approchaient. C'est grâce au courage, à l'énergie et à la ténacité de tels officiers que nous arriverons à chasser l'ennemi et à gagner la victoire...

» Ses hommes à qui, en peu de temps, il a su inspirer une confiance illimitée, le suivent ; tous marchent au pas, pas un traînard ; à le voir, on ne croirait jamais que dans une heure, il sera sous le feu ; il a conservé tout son calme ; et donne ses ordres comme sur une place d'exercice, écrit un de ses camarades.

» Quand il nous quitta, ajoute un autre, pour monter en ligne, il était comme d'habitude, calme, souriant et plein de confiance.

» Soyez fière de votre enfant, Madame, ce n'est pas moi qui veut vous faire son éloge, mais ce sont ses hommes qui me l'ont fait ; et tous le regrettent, car tous l'aimaient. »

Pierre Rousse avait souvent souhaité, s'il devait mourir, « d'être tué à la fin de la guerre et à la tête de ses hommes, en voyant la victoire. »

Son désir a été exaucé ; car cette victoire, dont il fut l'un des plus héroïques artisans, il l'a vue en tombant, et du haut du Ciel qui s'est ouvert devant lui, il la voit maintenant plus complète et plus belle.

La famille du capitaine Rousse a eu la consolation de pouvoir ramener son corps, et il repose maintenant près des siens, bercé par la douce chanson des flots, dans le cimetière de Fouras, où eurent lieu des obsèques dignes de sa glorieuse mémoire.

René Vallette.

Digitized by Google

LA VENDÉE

ET SON PLUS RÉCENT HISTORIEN

M. PIERRE DE LA GORCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(*Suite*) [1]

Le 23 du même mois, Duport-Dutertre, ministre de la justice, auquel incombait, en vertu du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs, le soin de désigner ces Commissaires, choisissait, sur les indications des députés Vendéens, (2) Jean-Antoine Gauvain-Gallois, jurisconsulte parisien, élève de Cabanis et poète à ses heures, et Armand Gensonné, le célèbre député de la Gironde (3), ancien avocat au Parlement de Bordeaux, alors membre du Tribunal de cassation (4). Tous deux quittèrent Paris le surlendemain, 25. Le 29, dans l'après-

(1) Voir le 1er fascicule de 1920.

(2) « En ami », (GOUPILLEAU, de Fontenay. *Lettre à Goupilleau*, de Montaigu, 29 Juillet 1791, dans la *collection Dugast-Matifeux*, à la Bibliothèque de Nantes ; dossier 98.)

(3) Guillotiné le 31 Octobre 1793, avec les Girondins.

(4) Je ne sais quelles pouvaient être les relations de Gallois avec la députation Vendéenne et les motifs qui le firent désigner par celle-ci. Quant à Gensonné, la lettre que voici, écrite à sa femme au moment de marcher à l'échafaud et qui est entièrement à son honneur, pourrait peut-être mettre sur la voie : « J'ignore si l'on trouvera dans mes papiers

Digitized by Google

midi, ils arrivaient à Fontenay-le-Comte (1). Le 30, ils commençaient leurs opérations. Le 3 août, ils sont à Luçon. Le 5, aux Sables-d'Olonne, où ils furent rejoints par le Maréchal de camp Du Mouriez, dont le commandement embrassait notamment tout le territoire de la future Vendée Militaire. Du Mouriez devait seconder, au besoin par la force des armes, l'œuvre d'apaisement que les Commissaires civils étaient chargés de mener à bonne fin (2). Singulier moyen, soit dit en passant, de pacifier des esprits aussi fiers et aussi ombrageux que ceux de nos pères, à l'aide de troupes de ligne déjà très mal vues et de gardes nationales détestées de la population imbécille qu'elles ne cessaient de molester.

C'est bien là, dans toute son infatuation imbécile, l'esprit étroitement sectaire des administrations locales, des Maignen, des Goupilleau, des Fayau, des Thibaudeau, des La Révellière et de quelques autres.

Au cours de leur mission, Gallois et Gensonné virent celle-ci étendue au district de Chatillon (Deux-Sèvres), où ils séjournèrent au commencement du mois de Septembre. Lorsqu'ils rentrèrent à Paris, l'Assemblée Constituante avait fait place à la Législative (3). Gensonné, élu député de la Gironde, monta à la tribune, le 9 Octobre, pour exposer à l'Assemblée les résultats de l'enquête. Monsieur de La Gorce note avec raison

la déclaration d'une somme de 387 livres que je dois à Garran-Coulon. Si la nation n'acquitte pas cette dette, je compte sur toi... » (*Archives Nationales*, W. 292, 3e partie, n° 23). — Garran-Coulon, poitevin, né à Saint-Maixent, avait été élevé dans sa ville natale, puis avait achevé ses études chez les Oratoriens de Niort et de Poitiers. Il venait de quitter la présidence du Comité des Recherches et d'être nommé substitut du Commissaire près le Tribunal de cassation (11 Mai 1791), lorsque les deux Commissaires civils pour la Vendée furent désignés.

(1) A 4 heures du soir. Ils descendirent à l'hôtel de la *Coupe d'Or*, où la municipalité et les corps administratifs vinrent aussitôt leur souhaiter la bienvenue.

(2) Cf. Chassin. *La Préparation de la Guerre de Vendée*, II, p. 26-28.

(3) Premier Octobre 1791.

Digitized by Google

la contradiction existant entre les constatations faites sur place, loyalement exposées par les Commissaires et l'action décourageante de ceux-ci sur les hommes modérés du pays. Il souligne que les appréciations du Rapport ne concordent nullement avec les faits qui s'y trouvent relevés. Gensonné, d'ailleurs, ne concluait pas. Il se dérobait et, sans s'expliquer davantage, laissait à l'Assemblée le soin de décider (1).

L'auteur continue à suivre curieusement et lucidement le cours des événements qui se déroulent jusqu'au soulèvement général, sur cette « terre de foi vive » qui subissait « plus que toutes les autres provinces le contre-coup des agitations religieuses » (2) et qui devait le subir jusqu'au plus complet des holocaustes. Il y voit la colère augmenter chaque jour ; l'antagonisme croître sans cesse entre les villes et les campagnes ; « signe terrible » ! (3) La peinture de l'état d'esprit du peuple Vendéen pendant l'été de 1792 est saisissante de réalité ; de même, plus loin, pendant l'hiver de 1792-1793, où l'orage gronde de plus en plus violemment. Entre ces deux périodes, un événement s'est produit, gros de conséquences, le soulèvement quasi-unanime — la ville de Bressuire exceptée — du district de Chatillon-sur-Sèvre.

Malgré tous les avertissements qui leur avaient été donnés, les Commissaires de l'Assemblée Nationale, n'avaient pas voulu ou pas su comprendre. Et voici que le 19 Août 1792, un rassemblement se forme à Moncoutant (4). La cause immédiate en est

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.* II, p. 10.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 381.

(4) Et non pas « le 24 et le 25 Août, anniversaire de la Saint-Barthélemi. » Comme l'écrit mélodramatiquement et mensongèrement MICHELET, dans son *Histoire de la Révolution Française*, édition du centenaire de 1789, III, p. 436. Et ce fourbe a l'audace de mettre en ITALIQUES cette mention... erronnée pour ne pas dire plus. — Sur ce soulèvement cf. notamment : C. PUICHAUD. *L'Histoire d'un Drapeau vendéen. L'Insurrection du mois d'Août 1792. Affaires de Moncoutant, Châtillon, Bressuire*, dans la *Revue du Bas-Poitou*, annee 1899 et tirage à part. Vannes, Lafolye, 1899, in-8°.

Digitized by Google

l'inscription des hommes sur les registres de la Garde Nationale. La cause profonde : les entraves, chaque jour croissantes, apportées au libre exercice du culte. C'est un dimanche, les paysans s'exaspèrent davantage, en constatant de nouveau ces vexations. Ils se sont armés de ce qu'ils ont trouvé : bâtons, faulx, fourches ; quelques-uns, de fusils. Le 21, le rassemblement a grossi considérablement. Ils sont dix mille (1), venus de près de quarante paroisses. Sous la conduite d'un avoué de Bressuire, Delouche, tout récemment encore, maire de cette ville et qui vient d'être suspendu de ses fonctions, il se porte à Saint-Jouin-de-Milly, à la Forêt-sur-Sèvre, à Cerisay. Mais, ces paysans inexpérimentés sont, désormais, décidés « à conquérir l'impunité par une révolution (2). » Pour ce faire, ils sentent qu'il leur faut des chefs capables de les mener utilement à la bataille : d'anciens officiers.

Les gentilshommes du pays sont presque tous absents, pour une cause ou pour une autre (3). Chemin faisant, des bandes se détachent du gros de la troupe et vont forcer les châteaux de la Saumorière, en Moncoutant, de Brachain, en Saint-Marsault, du Puy-Louët, dans la paroisse des Aubiers, de la Coindrie, près d'Argenton-Château et contraignent MM. de Hanne, Gabriel Baudry d'Asson, Savary de Calais, de Richeteau de Villeguay, qui les habitent, à prendre le commandement de leurs attroupements. Le 22, vers les sept heures du matin, fifres et tambours en tête, drapeau blanc fleurdelisé au vent (4)

(1) Cf. C. Port. *La Vendée Angevine*, II, p. 1, 186. — Marquise de La Rochejaquelein. *Mémoires*, édition originale publiée par son petit-fils. Paris, Bourloton, 1889, in-4°, p. 90 et s.

(2) P. de La Gorce. *Loc. cit.* II, p. 395.

(3) « Les paysans s'arment les premiers. La noblesse était encore incertaine dans ses châteaux, quand ils vinrent la sommer de se déclarer.... Contraste digne de remarque : du côté des révolutionnaires, les classes supérieures avaient poussé le peuple ; chez les Vendéens, c'est le peuple qui pousse les classes supérieures. » (Edgar Quinet. *La Révolution*, 3e édition, II, p. 39).

(4) Ce drapeau provenait du château de Pugny. Il avait été remis, la veille au soir, aux paysans, par le régisseur de la terre du marquis de

Digitized by Google

ils entrent sans coup férir dans Chatillon, chef-lieu du district. Mais, déjà, les gardes nationaux de Cholet, Chemillé, Vezins, Beaupréau, Saint-Macaire, etc, approchent, sous les ordres du lieutenant de gendarmerie Boisard, avec du canon. Sans l'attendre, mais ayant perdu un temps précieux à saccager les locaux administratifs et quelques maisons de « patriotes » notoires, (1) sans, toutefois, exercer de violences bien sérieuses sur les personnes, les paysans évacuent la petite ville, se dirigeant sur Bressuire. Ils emmènent le maire comme otage (2). Boisard s'élance à leur poursuite et les oblige à se replier sur Rorthais, non sans leur tuer quelques hommes et faire des prisonniers. Retardés dans leur marche par le combat, puis par un orage très violent, ils parvinrent devant les murs de Bressuire assez tard seulement dans la soirée.

Tous ces retards avaient fourni aux administrateurs de cette ville le moyen d'appeler à leur secours les gardes nationales de Thouars, d'Airvault, de Saint-Loup, de Faye-l'Abbesse, les gendarmes de Thouars, de Parthenay, d'Airvault, d'Argenton-Château qui garnissaient déjà la place lorsque les révoltés se présentèrent (3).

Mauroy, pour les décider à ne pas occuper le château, où ils voulaient d'abord se fortifier. Aujourd'hui, il appartient aux descendants de l'officier municipal de Moncoutant qui fut malmené, ce jour-là, par les révoltés. Monsieur G. Puichaud, petit-fils de celui-ci l'a reproduit en tête de son article déjà cité. Il a figuré à l'exposition ethnographique et rétrospective de Niort, en 1896. Grâce à l'obligeance de l'heureux possesseur, j'ai pu en illustrer l'étude que j'ai consacrée à la guerre de Vendée, dans l'ouvrage publié par M. Gustave Boucher : *La Tradition en Poitou et Charentes*, paru en 1897, à la suite de cette exposition. Le vénérable et tant regretté abbé Deniau en a, depuis, donné aussi le cliché, dans la 2e édition de son *Histoire de la Guerre de Vendée*, tome I, p. 368. J'essaierai, en *post-scriptum* à cet article, de rechercher les origines de ce premier étendard des Vendéens.

(1) Notamment celle de Poupard, président du département des Deux-Sèvres et celle du concierge de la maison d'arrêt.

(2) Il s'échappa, du reste, dès le lendemain.

(3) D'autres arrivèrent continuellement, de Niort, Saint-Maixent, la Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte, Cholet, Saumur, Clisson, Machecoul ; voire de Nantes et d'ailleurs.

Digitized by Google

Malgré des échecs successifs, ceux-ci maintinrent le siège jusqu'au surlendemain, 24 Août. Malheureusement, Baudry d'Asson et de Calais, pour si braves qu'ils fussent, ce qui est indiscuté et indiscutable, n'avaient ni le talent ni l'autorité nécessaires pour conduire à la victoire les troupes sans ordre ni cohésion qu'ils commandaient (1). Battus le 23, devant la porte de la Bâte, le 24, aux moulins de Cornet, les assaillants se débandèrent définitivement. Les gardes nationaux n'eurent plus qu'à cueillir des prisonniers, au travers de cette déroute. Ils se vengèrent cruellement sur eux de la frayeur causée par cette attaque. Dans ses *Mémoires*, la Marquise de La Rochejaquelein rapporte que les « patriotes » revenaient de Bressuire dans leurs foyers « emportant comme trophées, au bout de leurs baïonnettes, des nez, des oreilles et des lambeaux de chair humaine » (2). Et Mercier du Rocher, qui n'est pas suspect, a écrit en marge d'un exemplaire de cet ouvrage : « ce fait est vrai ; j'ai fait moi-même jeter dans une fosse de cimetière, par un paysan patriote, une oreille qui lui servait de cocarde » (3). D'autres historiens rapportent que les gardes nationaux de Thouars, notamment, s'étaient fait non seulement des cocardes, mais encore des « chapelets » et des guirlandes de tels débris humains. Les officiers de gendarmerie et Boisard, eurent toutes les peines du monde à soustraire leurs malheureux prisonniers à de pareilles atrocités. Celui-ci se hâta d'expédier les siens à Cholet, car « nous venger en assassinant les coupables, mis sous le glaive de la loi, écrit-il, de Maulévrier, le 25 Août, est une conduite qui me fait frémir et capable de me

(1) « Ils n'étaient pas en état de commander un homme ». (Marquise DE LA ROCHEJAQUELEIN. *Loc. cit.*, p. 91).

(2) Edition de Bordeaux, 1815, p. 48.

(3) Cf. CHASSIN. *Loc. cit.* III, p. 17. — L'exemplaire annoté par Mercier du Rocher est aujourd'hui entre les mains de M. Ernest Brisson, l'aimable et distingué magistrat fontenaisien.

Digitized by Google

faire abandonner le poste d'honneur où je me trouve » (1).

Dans le même temps, on apprenait dans l'Ouest la déchéance prononcée par la Convention prétendue Nationale contre Louis XVI, l'emprisonnement du Roi et de sa famille. La Royauté était proscrite comme la Religion. Alors « dans le grand courant catholique, le royalisme se déversa comme une rivière dans un fleuve. La Religion était persécutée, le Roi aussi. Les deux persécutions se confondirent... Catholique d'abord, telle était, telle sera jusqu'au bout la Vendée ; royaliste, elle le devint aussi et avec ardeur, parce qu'elle ne pouvait se figurer qu'avec le Roi, la Religion ne fût pas sauvé, que, sans le Roi, elle ne fût pas perdue » (2).

« Ce qui résultait inévitablement de la nature des choses était l'alliance de l'Eglise et de la Vendée », a dit le républicain anticatholique Edgar Quinet, peu suspect de sympathie pour les royalistes de l'Ouest. Et il continue : « Pourquoi la France s'honore-t-elle de cet héroïsme qui a manqué de la faire périr? Parce qu'au fond de cette guerre civile, il y a une éclatante sincérité, que chacun est sous sa vraie bannière, que c'est là un combat de principes, non de personnes et de hasard.

« La vieille Eglise et la vieille Royauté devaient se retrouver et se liguer ensemble. La *Politique Sacrée* de Bossuet et la politique du droit nouveau. devaient s'entrechoquer sur un champ de bataille français, entre des Français, afin que soutenues héroïquement de part et d'autres, et le courage, le sang, le cœur, l'âme étant les mêmes des deux côtés, Dieu seul pût décider, à la fin, quelle cause était désormais la sienne... (3) Cette guerre de Vendée est, en soit, la guerre

(1) Cf. C. Port. *Loc. cit.*, II, p. 17-18, 187.

(2) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 401-402.

(3) La suite de cette étude montrera, si je ne suis pas trop impuissant à suivre M. de La Gorce dans son travail si remarquable sur ce sujet, comment, après huit années d'une lutte atroce, Dieu décida « quelle cause était désormais la sienne », pour reprendre l'expression de Quinet, et permit que la Vendée, matériellement vaincue, imposât le rétablissement de la « vieille Eglise » en forçant son vainqueur à signer avec Rome, le Concordat de 1801.

Digitized by Google

entre deux religions et la vérité est que la France nouvelle ne peut rien ou presque rien contre l'ancien catholicisme, tant qu'elle lui emprunte ses vieilles armes, son intolérance, la puissance de maudire, le bûcher changé en échafaud. Les sillons de la Vendée font germer des héros comme le blé » (1).

Quinet n'incriminait pas le dévouement des Vendéens à la Patrie. Beaucoup moins équitable que lui et autrement mal inspiré sur ce point, Monsieur de La Gorce en arrive à méconnaître fort injustement le patriotisme ou, comme on écrit aujourd'hui, le *nationalisme intégral* de nos pères (2). Je reviendrai sur cette question spéciale qui mérite un examen approfondi et une démonstration que j'espère victorieuse. En la traitant ici, avec tout le développement qu'elle comporte, je risquerais bien fort de faire perdre à mes indulgents lecteurs le fil de cette étude sur un ouvrage si capital à tant d'autres titres. Suivons donc, en attendant, le récit de notre auteur.

La persécution religieuse s'accentue de plus en plus, l'Assemblée Législative, en abolissant tous les ordres de femmes, même ceux voués à l'enseignement ou au service des malades, proscrivait, entre autres, ces admirables *Sœurs de la Sagesse*, fille du Père de Montfort, « si charitables, si populaires, si aimées ». A Paris, au début de Septembre, parmi les ecclésiastiques massacrés aux Carmes, à l'Abbaye, à Saint-Firmin, neuf fils du Pays Nantais, de l'Anjou ou du Poitou étaient tombés martyrs de leur foi. Dans le même temps qu'on apprenait ces abominables excès, on voyait embarquer brutalement pour l'exil, les malheureux prêtres internés à Angers, à Nantes ou à Fontenay-le-Comte (3). Les administrateurs des

(1) Edgar QUINET. *Le Christianisme et la Révolution Française*, p. 341-342.

(2) Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, notamment II, p. 402-403, 410-411, 526-527.

(3) Le Directoire du département de la Vendée s'était montré d'abord relativement plus humain. Il avait autorisé les ecclésiastiques, qui

Digitized by Google

Deux-Sèvres et ceux de la Vendée offrent cent livres de rémunération à quiconque « dénoncera un réfractaire et en facilitera la capture » (1).

De tout temps, l'homme de l'Ouest a eu a un haut degré le sentiment de l'équité. Ce sentiment, joint à son respect inné de l'autorité, lui a fait endurer bien des vexations de toutes sortes. Mais aussi, de tout temps, pareillement, l'injustice et l'illégalité ont révolté sa droiture. L'impôt lui a toujours paru une coercition condamnable. Non sans protestations continuelles, dont les *Cahiers de Doléances* de 1789 nous apportent mieux qu'un simple écho ; il le paya cependant, tant qu'il n'y vit pas une véritable exaction. Cette question des « contributions », Monsieur de La Gorce étudiant notre histoire, du point de vue religieux seulement, n'a pas cru devoir l'envisager. Bien qu'ayant, sans doute, un intérêt relativement secondaire, il m'apparaît que cet intérêt n'est pas négligeable pour quiconque étudie les diverses causes même plus ou moins efficientes, qui déterminèrent le soulèvement Vendéen. Il l'est d'autant moins que la suppression des bénéfices ecclésiastiques, le départ des Émigrés et la disparition, la proscription des prêtres réfractaires ont fait retomber toutes les charges sur les autres contribuables (2).

Les chiffres sont là, bien incomplets, malheureusement. Mais, tels quels, ils doivent être retenus. Mes lecteurs voudront bien m'excuser de les rappeler, puisque Monsieur de La Gorce n'en a pas fait état.

La loi fixait un maximum du sixième des revenus pour la

devaient être déportés, à se rendre dans leur famille pour y régler leurs intérêts et y faire leurs adieux. Mais Fayau protesta auprès des pouvoirs publics contre une pareille faiblesse et fit révoquer cette mesure qu'il imputa plus tard à crime à Pichard du Page et qui contribua à faire guillotiner celui-ci. (Cf. *Procès Pichard du Page. Déposition de Fayau*, aux *Arch. Nationales*, W. 354).

(1) Cf. Chassin. *Loc. cit.*, III, p. 218-220.

(2) Cf. C. Port. *Loc. cit.*, II, p. 45.

Digitized by Google

contribution *foncière*. Mais en raison du contingent de répartition prescrit par département, la cote établie par les autorités locales, là où il y en avait de constituées, réclamait le quart, le tiers, même la moitié du revenu net et, pour la *mobilière*, cinq sous par livre, au lieu du dix-huitième du revenu, à établir sur le chiffre du loyer d'habitation. Une opposition formidable, absolue, raisonnée, s'annonçait, hautement décidée à ne pas subir des exigences illégales, dit M. Célestin Port, qui n'a pourtant pas de faiblesses pour les Vendéens. Tous les agents du fisc marchaient à contre-cœur et la conscience publique se révoltait. Dans beaucoup de communes, il fallut envoyer des détachements de garde nationale prêter main-forte aux porteurs de contraintes (1).

La méthode adoptée par l'Assemblée Nationale pour fixer, dans l'impôt *foncier*, le contingent de chacun des 83 départements nouvellement créés, consistait dans l'application, à chacun d'eux, d'une quote-part proportionnelle à la somme de contribution que leur territoire supportait sous l'Ancien Régime. Ce mode imparfait et très inexact de péréquation fut suivi notamment par le Département de la Vendée, pour la distribution du contingent lui incombant, entre les Districts qui le composaient. La répartition y fut terminée le 22 Septembre 1791. Le District de Fontenay-le-Comte se trouva désavantagé. L'impôt des six derniers mois de 1789 et des années 1790 et 1791, finit par être plus ou moins bien recouvré, plutôt mal que bien et avec de longs retards ; mais seulement après qu'on se fût décidé à recourir aux anciennes formes de perception.

Quant à la répartition de la contribution *mobilière*, le Directoire du Département s'était heurté à des difficultés insurmontables et à des protestations unanimes en raison du chiffre exhorbitant imposé « pour ce département entièrement privé de grandes villes... Hors de proportion avec les facultés

(1) Notamment à Avrillé, dans le district des Sables-d'Olonne (cf. *Délibération du district des Sables*, 27 Février 1792 ; aux Arch. départementales de la Vendée).

Digitized by Google

mobilières des citoyens, à peu près tous agricoles (1) », n'offrant « aucun capitaliste à atteindre » et n'ayant d'autre commerce que la vente des « denrées superflues (2) ». Les municipalités auxquelles incombait l'établissement de l'assiette de cet impôt étaient désorganisées, pour le plus grand nombre, et personne ne se trouvait qui consentît à les former, précisément en raison de cet établissement même. Le premier Décembre, une adresse du Département fut envoyée à l'Assemblée Nationale, réclamant une diminution du contingent de la contribution, si on voulait assurer un prompt recouvrement du possible, moyen le plus puissant « d'affermir la constitution et d'assurer l'exécution des nouvelles lois de l'Empire (3) ».

Sur 329 communes ou paroisses qu'il comptait alors, le département avait pu fournir seulement 18 matrices du rôle *foncier*, avant le 26 Mai 1792. Le 9 Juin, ayant fait

(1) *Compte administratif du Directoire de la Vendée*, clos le 14 Novembre 1791, aux Arch. départementales de la Vendée.

(2) *Ibid.*

(3) « L'Assemblée instruite qu'un grand nombre de municipalités n'ont pu être formées au renouvellement dernier, considérant que le salut de l'Empire tient essentiellement à la répartition et au paiement des contributions publiques, que cette répartition ne peut s'opérer sans la formation des corps municipaux ; — Considérant que l'éloignement des citoyens des campagnes pour les fonctions municipales a pu n'être produit que par les difficultés qu'ils apercevaient dans l'exécution de ce travail important ; — Déclare à tous les citoyens des campagne que leur refus d'accepter les fonctions municipales compromet la sûreté et la tranquillité publiques....

» L'Assemblée recommande expressément aux officiers municipaux et aux notables, même à ceux sortis, ou qui auraient donné leur démission, de continuer leurs fonctions jusqu'à leur remplacement, les autorisant spécialement à cet effet. » (*Arrêté du Conseil général du Département de la Vendée*, 25 Novembre 1791).

« Les officiers municipaux et notables exerçant en 1791, qui sont en retard de fournir leurs matrices des rôles de l'imposition foncière et qui n'y auront pas satisfait avant le 15 août prochain, seront solidairement contraints à payer la somme totale portée dans le mandement du Directoire, pour ladite imposition foncière. » (*Arrêté du Conseil permanent du District des Sables-d'Olonne, 30 Juillet 1792* ; aux Arch. départementales de la Vendée).

Digitized by Google

diligence, il en compte 138 ; le 19 Janvier 1793, 142 (1)

En Maine-et-Loire, au contraire, on adopta une méthode toute différente pour la répartition des contributions directes, impôts *foncier* et *mobilier*, de 1790. La Commission Intermédiaire avait pris pour base de l'imposition principale, la Taille de 1789, en répartissant les deux autres impositions au marc la livre de celle-ci. Mais la Taille, en Anjou, n'était ni réelle ni personnelle. Elle était absolument mixte, fixée sur l'estimation préjugée de la fortune mobilière et du revenu des biens. Elle était d'une inégalité tout à fait inique et cette inégalité était particulièrement flagrante, révoltante, dans les Mauges et dans les Marches, communes de Poitou et d'Anjou ; là, précisément, où la guerre de Vendée prendra naissance et se poursuivra jusqu'au bout. L'impôt y rayonnait en s'accroissant de plus en plus vers les extrémités du territoire. « Au point qu'on calculait, sans conteste, la distance du chef-lieu à l'intensité proportionnelle des taxes dont les paroisses étaient frappées. L'Election elle-même, délaissée à l'arbitraire, payait six fois plus que les autres ; et le May, à 12 lieues, Roussay, Saint-André-de-la-Marche, à 16 lieues, six fois plus aussi que les paroisses rapprochées de son chef-lieu, Montreuil-Bellay. Des 56 paroisses de l'Election, les six à l'entour de Cholet, supportaient à elles seules plus du tiers de l'imposition totale, le double, même les trois quarts de plus que certains cantons de l'Anjou (2) ». Devant la colère et le désespoir des contribuables, force fut bien de promettre un dégrèvement (3). Mais personne ne voulut y croire. On savait trop, partout dans nos

(1) Cf. *Etat de situation de la confection des matrices des rôles de la contribution mobilière*. Paris, Imp. Nationale, 1792. In-4° de 12 p., — *Compte de gestion du Conseil général du département de la Vendée pour l'année 1792*, imprimé la même année. Un exemplaire en existe aux arch. départementales de même que les autres documents auxquels sont empruntés les chiffres donnés ici.

(2) C. PORT. *Loc. cit.*, I, p. 87.

(3) *Décret de l'Assemblée Nationale*, du 25 Avril 1790 et *Proclamation du Roi*, du 14 Mai suivant.

Digitized by Google

campagnes, ce qu'il faudrait de mois, peut-être d'années, à chacun, pour recevoir sa cote recouvrable sur ces néfastes impositions de 1790 ! Peu à peu, les difficultés s'adoucirent — sans disparaître — grâce surtout à l'excellent esprit, d'autres disent à la timidité des paysans, cette « majorité rurale qui ne savait réclamer qu'à demi-voix et sans insistance (1) » et à la formation des municipalités qui ne furent pas sans y contribuer grandement. En même temps que le Directoire du Département, les maires nouvellement élus, en vertu de la loi du 9 Décembre 1789, durent réparer les erreurs fiscales de la Commission Intermédiaire. Il leur fallut refaire ou établir à la fois les rôles des deux années 1790 et 1791 de contributions multiples, *foncières* et *mobilières*. Je ne dirai pas que tout marcha à souhait et du premier coup. Personne ne me croirait et on aurait raison. Mais après le travail établi par le Directoire du Département, sous l'influence d'hommes comme Brevet de Beaujour, de Houlières, de Dieusie, Brichet, Desmé de Puygirault, Villiers, Delaunay, Briaudeau, Baranger, Savary, etc., d'autres hommes de bonne volonté s'étaient trouvés, un peu partout dans toutes les paroisses, tels le médecin Brunet, à Beaupréau, l'avocat Bory et l'ancien officier d'Elbée, le futur généralissime de l'armée Catholique et Royale, à Saint-Martin, Duverdier de La Sorinière, à Chemillé, Bourrasseau de La Renollière, à Cholet, de Gibot, à Saint-Germain-sur-Moine, Macé, à Montfaucon (2), Bérault, à Saint-Philbert, Tharreau (3), au May, le curé Duboys, à la

(1) C. PORT. *Loc. cit.*, I, p. 92. — M. Port méconnaît absolument ici, comme trop souvent dans ses remarquables études, le caractère Vendéen. Il est complètement faux d'avancer, comme il le fait, que l'homme des Mauges et du Bas-Poitou ne sait ni réclamer autrement qu'à demi, ni insister dans ses réclamations. Huit années de lutte continue pour « Dieu et le Roi » démontrent, plus qu'à suffire, l'erreur du savant et regretté archiviste.

(2) Il était conseiller à la Chambre des Comptes de Bretagne, à Nantes.

(3) Négociant, maire du May en 1791, maire de Cholet de 1800 à 1808 et de 1821 à 1826.

Digitized by Google

Pommeraie-sur-Loire (1), Basile, à Saint-Florent-le-vieil et bien d'autres. Le travail se poursuivit et s'acheva ; non sans peines ni heurts, il faut en convenir. A la session de Novembre 1791, on lit dans le compte-rendu du Procureur-Général-Syndic : « La portion contingente de notre département dans la contribution foncière a été fixée à 3.871.500 livres ; dans la contribution mobiliaire (*sic*) à 884.800 livres... Tous les Directoires de Districts ont terminé leur répartition ; mais il n'y a des rôles en recouvrements que dans les Districts d'Angers et de Baugé (2). » C'est à dire, hors de la Vendée Angevine. Il s'acheva quand même et le Département figurait, dès le mois d'Avril 1792, dans la première classe de ceux ayant fourni plus des trois quarts de leurs matrices des rôles fonciers pour l'année 1791. Et, cependant, pour cet impôt *foncier* de cette même année 1791, le District de Cholet, à lui seul, accusait, d'après les déclarations des municipalités, une surcharge de 208.855 livres. (3) Malgré toutes les protestations légalement exprimées, les mêmes errements étaient prescrits, de Paris, pour 1792. La surcharge illégale dépassait 442.000 livres et la contribution exigée excédait le produit des fonds. (4) Pour 1793, le Rapport

(1) « Citoyen et curé » du lieu, comme le porte sa signature autographe mise au pied du procès-verbal de l'Assemblée générale réunie à Angers, le 6 Octobre 1789 pour aviser à la suppression de l'impôt de la Gabelle et aux moyens de le remplacer ; procureur de sa commune (Février 1790), procureur-syndic du District de Saint-Florent-le-Vieil (16 Juin 1790). Ayant refusé le serment à la Constitution Civile du clergé, il passa en Angleterre (1792), d'où, plus tard (1796), il gagna le Portugal. Rentré en 1806 et aussitôt nommé par Mgr Montault, évêque d'Angers, chanoine honoraire de sa cathédrale, il est mort à Angers en 1821. Sur ce prêtre intéressant, aussi libéral que réfractaire à toute apostasie, cf. l'importante brochure que lui a consacrée M. l'abbé Uzureau. L'*Abbé Duboys* (Angers et Paris 1917).

(2) *Archives départementales de Maine-et-Loire*, d'après une note communiquée par M. l'abbé Uzureau.

(3) « La contribution foncière tant en principal que sous additionnels est de 4.834.191 livres. Il reste à recouvrer 2.467.570. » *(Directoire du Département de Maine-et-Loire*, aux Archives départementales).

(4) « Il est impossible que la Convention laisse subsister une proportion aussi déraisonnable ». (Beauveau, Procureur-syndic du District de Cholet, *Lettre au Département*, 8 Novembre 1792, aux Arch. départementales de Maine-et-Loire).

Digitized by Google

financier lu aux dernières séances de l'Assemblée Législative annonçait une nouvelle surcharge de 30.600 livres sur le principal du même impôt.

A l'impôt *mobilier*, la situation était cent fois pire. Si le Maine-et-Loire, dès avant la fin du premier semestre de 1792, avait produit les deux tiers des matrices, pour 1791, ce qui lui valait les félicitations du Ministre des Finances (1), le recouvrement dépendait uniquement des contribuables et ceux-ci montraient ouvertement qu'ils n'étaient pas d'humeur à se laisser faire. (2) De plus, à ces exactions sans nom, les trois Districts angevins de la rive gauche de la Loire : Vihiers, Cholet et Saint-Florent-le-Vieil, voyaient encore se surajouter la taxe supplétive édictée pour le rachat de la Gabelle. Ce nom seul de Gabelle, épouvantail terrible, eût provoqué, on le savait en haut lieu, des résistances invincibles et une conflagration générale et l'on en était à ne pas même oser publier les rôles particuliers à cet impôt. (3)

(1) « L'exactitude que vous avez mise à cette correspondance, les efforts continuels pour accélérer ces travaux, les derniers arrêtés pris par le Directoire, les mesures conciliantes, les moyens coercitifs, qu'il n'a cessé de déployer, et surtout l'attention sévère de tous les administrateurs à observer et à faire exécuter la loi, tout m'a convaincu que la situation satisfaisante est due au zèle et au patriotisme des corps administratifs. » (*Lettre* du 30 Juin 1792, aux Arch. départementales de Maine-et-Loire).

(2) « La contribution mobiliaire (*sic*) tant en principal que sous additionnels est de 1.148.862 livres. Il reste à recouvrer 1.022.368 livres. » (*Directoire du Département de Maine-et-Loire*, session de Juillet 1792, aux Arch. départementales).

(3) « La publicité des rôles où cet impôt serait nommé pourrait entrainer des commotions funestes ; on n'en a pas encore osé faire la répartition. » (BOULLET, Procureur général syndic du Département de Maine-et-Loire. *Lettre à Delaunay le jeune*, son prédécesseur, député du même département à la Convention, 8 Novembre 1792) — « En parler seulement fait craindre les dangers d'une résistance dont les suites pourraient être incalculables ». (LE MÊME. *Lettre au Conseil général du Département de Maine-et-Loire*, 1er Janvier 1793.) — « Si vous ne pouvez obtenir une remise entière, insistez pour une réimposition sous la dénomination de Droits arriérés. » (LE MÊME. *Lettre à Delaunay le jeune*, 22 Février 1793.) Ces trois documents existent aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Digitized by Google

A elle seule, cette taxe abhorrée ajoutait aux contributions arriérées de 1791 et à celles de 1792 une somme de 1.416.000 livres. Le poids principal du fardeau devait retomber presque exclusivement sur les habitants des Mauges et des Marches Communes. Le District de Cholet était le plus iniquement éprouvé par ce fléau (1). Aucun dégrèvement ne fut obtenu pour 1793. La cote *mobilière* fut simplement maintenue au même taux que l'année précédente, alors que dix-sept départements obtenaient des réductions sensibles. Le Conseil Général protesta en vain (2).

Bref, à la fin de 1792, il restait encore à recouvrer, dans le département de la Vendée, 68.861 livres, 4 sols et 8 deniers, pour 1789, sur 108.254 livres d'impôts. Pour 1790, les recouvrements étaient devenus très satisfaisants. En effet, ils s'élevaient à 2.834.995 livres, 2 sols, 5 deniers et le reste à percevoir s'élevait seulement à 15.823 livres, 2 deniers. Mais pour 1791, le déficit passa à 1.125.584 livres contre 2.155.423 livres encaissées. Je n'ai pu rencontrer aucun renseignement sur les recouvrements de l'année 1792. Ils durent être peu importants. Le chiffre global imposé s'élevait à 3.848.327 livres, 10 sols, 3 deniers, en vertu de la loi du 14 Octobre 1791. En ce qui concerne le Maine-et-Loire, les renseignements détaillés manquent. Le contingent de 1792 s'éleva à 13.395.311 livres, y compris l'arriéré de 1791. (3) Cepen-

(1) « Les détestables prêtres ont tourné la cervelle et l'énormité de l'impôt a achevé le mal. A qui la faute ? Ce n'est pas à nous, qui ne cessons de réclamer contre le fléau d'une répartition hors de mesure avec les facultés des contribuables ». (*Lettre du District de Cholet*, du 28 Juillet 1792. Arch. départementales de Maine-et-Loire).

(2) Notamment les 23 Décembre 1792, 1er, 3, 5, 6, 9 Janvier 1793 dans des Adresses à l'Assemblée Nationale et des Procès-Verbaux dont les originaux se trouvent aux arch. départementales.

(3) Bien au contraire, on imposa additionnellement aux deux contributions, pour 1792, savoir : pour la contribution *foncière*, un sou par livre. Et 2 sous par livre pour la contribution *mobilière*. (Note de M. l'abbé UZUREAU.)

Digitized by Google

dont le Directoire du Département prévoit seulement un déficit de 1.200.000 livres, malgré qu'il se soit décidé à recevoir les demandes en réduction et à rendre des Ordonnances de non-valeur (1).

Cette crise financière, si aigüe soit-elle, si elle exaspérait les esprits encore davantage, n'aurait pas conduit les populations à la rébellion ouverte. Même, une accalmie notable s'était faite peu à peu « que tous les témoignages accusent sans s'y tromper (2) ».

Cependant les paysans qui vont encore au marché, à la ville, y entendent crier à la mort contre tout ce qu'ils ont accoutumé de vénérer : les prêtres, les bonnes sœurs, le Roi prisonnier. A Fontenay-le-Comte, devenu Fontenay-sur-Vendée puis Fontenay-le-Peuple (3), un « patriote » du nouveau type, un nommé Laparra (4), venu, depuis peu de mois, s'installer là marchand tapissier, a fondé, en haine de l'aristocratisme, une société prétendue populaire — ils sont vingt, tout au plus à en

(1) Cf. *Arch. départementales de la Vendée et de Maine-et-Loire.* — *Compte de gestion du Directoire du Conseil général du Département* [de la Vendée] *pour l'année 1792* (Fontenay (?) 1792) — CHASSIN. *Loc. cit.*, II, p. 115 et s., 229, 463 et passim; III, p. 157 et s. — C. PORT. *Loc. cit.*, I, p. 82-85, 86-95; II, p. 44-50. — Et les autorités citées par ces deux auteurs.

(2) C. PORT. *Loc. cit.*, II, p. 58.

(3) Jusqu'à la fin de sa vie, l'historien (?) — collectionneur Benjamin Fillon datera sa correspondance et ses notes de *Fontenay-Vendée*. On en trouvera la trace, notamment, dans la collection Dugast-Matifeux, à la Bibliothèque municipale de Nantes.

(4) Il se présenta au Directoire de la Vendée, pour demander au nom de sa société « la permission d'aller tirer un arbre de la forêt de Crevant et de le consacrer à la liberté, en le plantant sur la place d'armes de la commune. » La cérémonie eut lieu, à Fontenay, le 20 Mai 1792, avec accompagnement de décharges d'artillerie et parade de la garde nationale. Mais ni Pichard du Page, ni Pervinquière, ni le maire, ne consentirent à consacrer par leur présence ce qu'ils appelèrent un acte « d'idolâtrie ». (Cf. CHASSIN. *Loc. cit.*, II, 453-454 ; III, 208).

Digitized by Google

faire partie (1) — qu'il a intitulée *La Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité.* Dans la première quinzaine de Janvier 1793, Laparra, au nom de ses compères, écrivait à la Convention : « Faut-il encore vous rappeler vos obligations ? Que faites-vous du traître couvert du sang de nos frères ? Pourquoi vit-il encore, l'auteur de nos maux ?... Ne vous souvient-il plus que nous vous avons spécialement chargés d'abattre le colosse du despotisme, de prononcer la mort de Louis-le-Dernier ? Qu'avez-vous fait pour remplir vos obligations ? Vous avez aboli la royauté, mais le tyran vit encore !... Vous voulez en appeler au peuple sur le jugement de Capet ? Et quels hommes êtes-vous donc ? Où sont les Scœvola et où sont les Brutus ? Pour sauver Rome, ont-ils jamais attendu des Assemblées primaires, ces modèles de patriotisme ?... C'est à vous à juger, c'est à vous à punir le traître qui a voulu nous égorger ; il faut que sa tête tombe... » Ce factum est signé : Rifind, Mouliade, Poupeau, Petuau, Maillaud, Julien Horel, Joseph Penau, Vincent Laparra, *Vice-Président*, Ciraud, Anglès fils, Legrand *capitaine*, Maillard, Taillefert, etc., (2).

Les plus notables républicains : Mercier du Rocher, Moulins, Ernaud se sont abstenus d'y donner leur adhésion.

Mieux inspirés, plus sages et assurément beaucoup plus vrais patriotes que les tristes clubistes de Fontenay, parce que moins fanatiques révolutionnaires qu'un étranger au pays, comme l'était ce Laparra, et vivant au milieu de populations qu'ils sentaient exaspérées, mieux inspirés, dis-je, étaient les membres de la *Société républicaine des Sables-d'Olonne* écrivant aussi, dans le même temps, à la Convention : « Nous gémissons des divisions qui vous agitent... Nous vous invitons donc, nous vous conjurons d'abjurer vos haines

(1) Cf. CHASSIN. *Loc. cit.* 454.

(2) *Arch. Nationales.* D. X. 4, 23.

Digitized by Google

particulières, cette défiance qui vous irrite et imprime à vos discours le caractère de la passion plutôt que celui de la vérité. Nous vous rappelons, à ce calme, à cette dignité, à cette fierté républicaine, qui doivent imprimer aux lois que vous donnez le sceau de la sagesse et de l'immortalité... Paris veut-il donc étendre ses bras dominateurs sur toute la République ? Nous ne le souffrirons jamais et, dussions-nous tous périr, nous sommes prêts à verser notre sang pour contenir les usurpateurs et conserver les principes éternels sur lesquels notre gouvernement doit être fondé... Nous avons encore à vous parler de l'armée... Quoi ! nos frères versent leur sang pour nous et ils manquent de leur nécessaire ? Ils manquent de leur nécessaire ! Ces mots ne déchirent-ils pas vos cœurs sensibles... » *Signé*... Achard, Laisné fils aîné, Gaudin, Biroché, Palvadeau, Rouillé... etc., (1)

Le même jour, à vingt lieues de distance, sans avoir pu se concerter avec les Sablais, mais vivant, plus près encore des populations qui, allaient bientôt donner, les premières, le signal du soulèvement général, les républicains des Mauges se plaignaient également que l'Assemblée perdît un temps précieux à chercher de vains prétextes pour condamner le malheureux Louis XVI. « Depuis plus de six semaines, l'affaire de Louis Capet occupe la Convention, écrivaient-ils, dans une adresse datée de Montjean, le 9 Janvier 1793. Nous ne doutons ni de votre sagesse, ni de votre activité, ni de votre constance... Mais le premier moyen d'assurer le bonheur de chacun et la prospérité de l'Empire ne serait-il pas de s'occuper : 1° des lois fondamentales qui doivent être la base du gouvernement ; 2° du mode de recrutement, d'équipement et d'habillement du soldat que doit opposer le peuple français à ces têtes couronnées envieuses de la République ? » (2).

(1) *Aux Sables*, ce 9 Janvier 1793. (Arch. Nationale D. XL. 23).

(2) *Affiches d'Angers*, 18 Janvier 1793.

Digitized by Google

C'est au milieu de l'effervescence des esprits des deux partis adverses que parvint, dans notre Ouest, la nouvelle de la condamnation et de l'exécution du Roi. Cette fin lamentable, qui ne mettait à rien un terme, devait nécessairement causer une recrudescence de douleurs et de craintes chez les uns, de fureur assassine chez les autres. C'est ce qui arriva. Le club de Fontenay éprouva le besoin de faire une nouvelle adresse à la Convention : « Un monstre à plusieurs têtes ravageait la France, y disait-on, le coup terrible que vous lui avez porté a abattu sa principale tête. Mais il n'est pas mort... Frappez, frappez à grands coups ces têtes infâmes... Faites exécuter deux de ces monstres dans chaque chef-lieu du département et que la mort de ces anthropophages donne un exemple terrible à leurs imbéciles suppôts (1). »

Mais voici que rentrent, « l'un après l'autre, la nuit en se cachant, ces fiers Volontaires de l'an passé. Leur retour furtif avait même commencé quelques semaines auparavant. Même ceux de 1791, qu'on a vus partir si triomphants. Haves, épuisés, en haillons, honteux d'eux-mêmes, ils racontent à tout venant les misères et les traîtrises, les marches pieds-nus, les nuits dans la neige, les longs mois sans abri, sans armes, sans vêtements, sans pain !.., La République est épuisée. L'impôt doublé ne pourra suffire ! Elle manque d'argent, de munitions, de chefs ! et on sacrifie les soldats ! (2) ».

On les trouve partout « en pleine ville, dans les cafés, dans les foires, aux veillées des campagnes et par assemblées, la nuit... prêchant, avidement écoutés (3) ». Et le Directoire de Maine-et-Loire, qui les accuse de lâcheté, les appelle menteurs et apostats (4), est obligé, en même temps, d'avouer leur

(1) *Arch. Nationales*, DXL, 23. L'adresse est signée : Laparra, *Président*, François Gilbert, etc.

(2) C. Port. *Loc. cit.*, II, p. 58-59.

(3) *Ibid.*, p. 59.

(4) *Arrêté du Directoire de Maine-et-Loire*, du 22 Janvier 1793.

Digitized by Google

dénûment et leur détresse, les recommande à la charité publique, constatant officiellement qu'ils manquent « de chemises, de mouchoirs, de pantalons, de bas, de souliers (1) ». On juge de l'effet produit partout, dans les villes comme dans les campagnes. Et voici, encore, qu'éclate, comme un nouveau coup de foudre, la publication de la loi du 24 Février 1793 prescrivant une levée obligatoire de trois cent mille hommes à répartir entre les départements.

H. Baguenier Desormeaux

(*A suivre*)

(1) *Proclamation du Directoire de Maine-et-Loire*, 22 Janvier 1793.

Digitized by Google

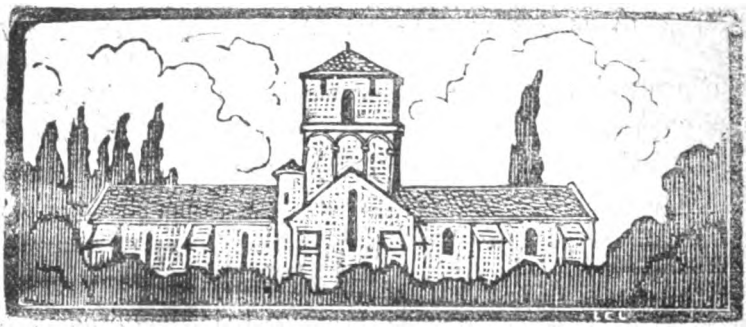

L'ÉGLISE DU VIEUX-POUZAUGES

A la mémoire de
M. Eugène des Nouhes de la Cacaudière.

Au moment où la curieuse église du Vieux-Pouzauges, délaissée depuis la Révolution, vient d'être rendue au culte avec un territoire paroissial reconstitué sur de nouvelles bases, il nous paraît d'actualité d'étudier l'ensemble de cet intéressant édifice que l'Administration des Beaux-Arts a classé parmi les monuments historiques de la Vendée.

I. — **L'Edifice.** — Placé sous le vocable de Notre-Dame, l'église du Vieux-Pouzauges fut construite au début du XIIIe siècle et sa partie principale est un fort bel échantillon de l'art élégant et sobre de cette époque en Bas-Poitou.

Son plan dessine une croix dont les basse et haute branches sont à peu près de la même longueur et dont le transept porte à son centre le clocher. Sa nef unique est couverte d'une voûte en berceau reposée sur des colonnes engagées dans les murs latéraux qui sont percés de longues fenêtres en lancettes extrêmement étroites. La partie de la nef qui va du transept au chevet, reconstruite et agrandie au XIVe siècle, est au contraire ajourée de croisées moins étroites et d'une large

Digitized by Google

baie terminale ; à signaler dans cette partie de l'édifice une jolie piscine aménagée dans une arcature trèflée à jour.

Chacune des branches transversales du transept formait une chapelle primitivement pourvue d'une absidiole en demi-cercle qui existe encore du côté de l'Evangile, mais qui fut remplacée à l'opposé, ainsi que celle du fond du sanctuaire, par un chevet droit. La branche de droite servait autrefois de chapelle seigneuriale aux châtelains de Puy-Papin, et celle de gauche aux seigneurs de L'Etoile.

Quelques corbelets, chargés de têtes grimaçantes et quelques chapiteaux à lourds feuillages, placés au centre de l'édifice, en forment à l'intérieur toute la décoration sculpturale.

A l'extérieur, les murs sont renforcés par de gros contreforts butants qui montent jusqu'au niveau de la toiture (*voir vignette d'en-tête*). Le clocher, en tour carrée, est partagé horizontalement en deux parties par une forte bande saillante ; sur la moins élevée, qui est aveugle, d'élégantes colonettes appliquées et reliées entre elles par de légères arcatures, partagent chaque face du clocher en trois hautes baies. La partie supérieure de la tour est au contraire percée sur chaque face d'une grande fenêtre des deux côtés de laquelle sont placées deux autres ouvertures. L'ensemble forme un des moins lourds et des mieux proportionnés parmi ces clochers carrés, sobres et sévères comme des donjons, que l'architecture monastique répandit, dès le XIe siècle, dans tout le Bas-Poitou et qui furent si souvent copiés depuis, jusqu'à nos jours, tant leur forme s'harmonise heureusement avec notre granit et avec l'austère beauté de notre sol.

Sur la face méridionale de l'église, dans un angle du transept, une tourelle à toiture basse qui monte un peu plus haut que le toit de la nef contient l'escalier à vis qui conduit aux cloches (1).

(1) L'église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges possédait autrefois dans son mobilier une curieuse croix processionnelle en bronze, du XIIe siècle, portant un Christ à la tête ornée d'un nimbe cruciforme, les reins ceints

Digitized by Google

II. — **Les Tombes.** — Dès sa construction, l'église, qui couvrit de son ombre pieuse le cimetière établi tout autour de ses murs, s'ouvrit elle-même pour abriter sous sa voûte les corps de ses bienfaiteurs. Dans toute la nef, du seuil jusqu'au sanctuaire, leurs dalles funéraires sont là. Ce furent tout d'abord des chevaliers et des prêtres dont nul ne saura les noms car le granit qui les recouvre ne les porta jamais. Humble coutume qui fut très observée en terre poitevine jusqu'à la fin du XIVe siècle : La qualité du défunt n'est affirmée que par les insignes de sa situation sociale, l'épée, la lance et le bouclier pour les seigneurs féodaux dont les armoiries même ne sont pas toujours figurées sur l'écu, la croix d'autel, le missel, le calice pour les prêtres, les outils de leur métier pour les artisans.

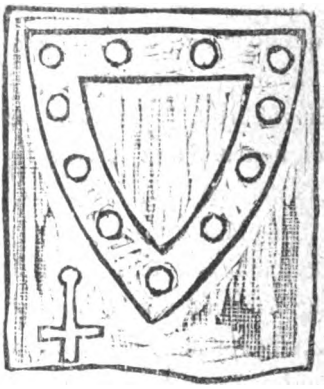

FIG. I

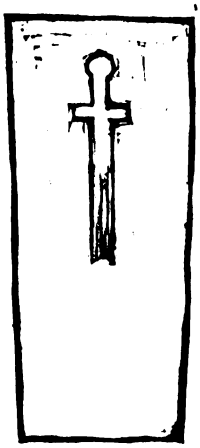

FIG. II

Sur les tombes seigneuriales de la première époque de l'église du Vieux-Pouzauges nous trouvons : Dans la nef, un grand bouclier à large bordure chargée de onze besans qui occupe le bout d'une pierre tombale brisée. A la droite et en dessous de l'écu pendait l'épée dont il ne reste que la poignée (FIG. I).

Sur d'autres tombes, l'épée seule est couchée, soit longitu-

du jupon traditionnel et les pieds fixés par deux clous sur un billot carré. Au-dessus de la tête, la légende IHS. NAZARENVS. REX. IVDEORVM Cette croix dont tous les détails sont champlevés a dû être soumise à un feu violent : tous les émaux en sont tombés et ont été remplacés au XVIe siècle par de la peinture. Cet intéressant produit des ateliers de Limoges est actuellement conservé au Musée archéologique de Nantes.

Digitized by Google

dinalement (FIG. II), soit en travers de la pierre, de droite à gauche.

FIG. III

Dans le sanctuaire, du côté de l'épitre une pierre porte un large bouclier qui repose sur une longue épée, couchée en diagonale. (FIG. III).

A remarquer qu'au Vieux-Pouzauges, comme dans toutes nos églises de la région (à Saint-Nicolas de Châteaumur, notamment), les épées ainsi représentées sur les tombes jusqu'au XVe siècle, sont formées d'un pommeau rond et de larges quillons droits qui font avec la lame une croix parfaite. Ce fut exactement l'épée usuelle des Xe et XIe siècle ; or, à l'époque des sépultures qui nous occupent, ce type d'épée était depuis longtemps abandonné dans l'équipement militaire et remplacé par les poignées à quillons cylindriques ou polygonaux plus ou moins courbés vers la pointe de l'arme.

FIG. V

Les sculpteurs ont donc ainsi représenté un type plus ancien que leur époque et ce n'est point dans une plus grande facilité d'exécution qu'il en faut chercher la raison, mais dans le respect d'un dessin traditionnel et quasi hiératique.

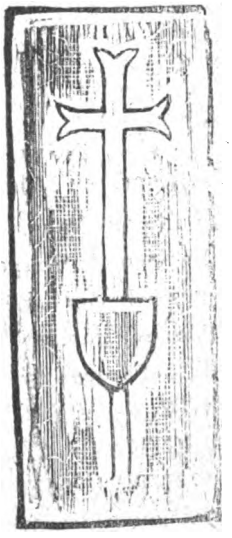

FIG. IV

Sur une autre tombe qui paraît moins anciennne que les précé-

Digitized by Google

dentes — XVe siècle, peut-être — une longue épée figure aussi la croix, mais le pommeau et les bouts de ses quillons sont ancrés (FIG. IV) et sur la lame, placé très bas, figure un écusson de dimenssions réduites. Deux autres pierres peuvent aussi former groupe d'époque avec les précédentes : l'une (FIG. V) est ornée d'une figure en sautoir presque effacée et qui répond à la forme de l'anille héraldique ou fer-de-moulin ; l'autre, d'une date assez difficile à préciser, ne porte qu'un écu chargé d'une bordure et d'un croissant. (FIG. VI).

FIG. VI

Parmi les sépultures ecclésiastiques la plus intéressante est assurément une longue pierre au haut de laquelle figure, l'un près de l'autre, un calice et une petite croix d'autel pourvue du pédoncule en pointe qui servait à la fixer sur un pied mobile (FIG. VII). Sur une tombe voisine au contraire (FIG. VIII), le missel soutient le calice, et non loin, une croix ancrée, à branches égales, est inscrite dans un nimbe circulaire et portée par une longue hampe dont la pointe s'engage dans un billot de soutènement. (FIG. IX).

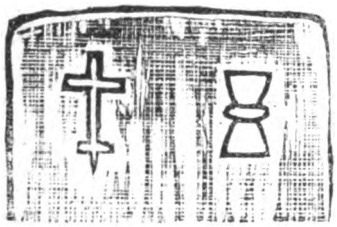

FIG. VII

L'iconographie des tombes d'artisans, se réduit à la figuration d'un marteau de maçon sur un petit fragment de dalle. (FIG. X).

FIG. VIII

Le second groupe de sépultures, datant du XVIe siècle à la Révolution, comprend, outre quelques pierres tombales illisibles, des dalles chargées des épitaphes suivantes :

1602. — CY GIST LE CORPS DE DEFVNCTE DAME PERRINE IOVSSELIN VIVANTE FEME DE MESSIRE LOYS VINET SIEVR DV PVY TVRMEAV SENECHAL DE POVSAVGES ET DES HERBIERS DECEDEE LE 23^E IOVR DE IVILLET 1602.

Digitized by Google

Cette inscription est en lignes longitudinales sur la pierre qui porte à son extrémité une simple croix. A côté d'elle se trouve la pierre funéraire de Louis Vinet, époux de Perrine Jousselin :

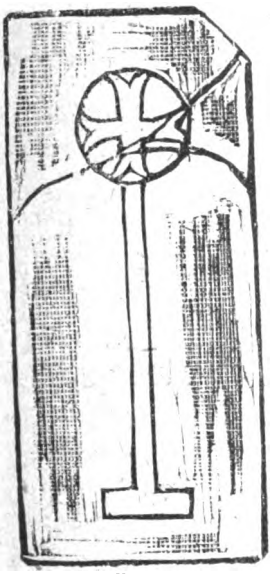

Fig. IX

1614. — ICY GIST NOBLE LOYS VINET VIVANT SENECHAL DE POVSAVGES ET D'ICY. S DU PVY TVRMEAV ET Y DECEDA LE 6 SEPT 1614 ....S PRIE POVR LUY.

A l'une des extrémités de la pierre se trouve une croix processionnelle, sans sa hampe ; à l'autre bout un croissant près d'un fleuron, dégénérescence de l'ancien emblème *sol et luna*. Le Puy-Trumeau, demeure des deux défunts, se trouve sur les hauteurs et dans la ville même de Pouzauges.

1631. — CY GIST LE CORPS DE DEMOISELLE IANNE BILLAVD..... DERNIER IOVR DOCTOBRE 1631 PRIES DIEV POVR ELLE.

Au milieu de cette pierre figure un écusson très usé par les pieds des passants, le maçon qui l'a sculpté l'a placé le haut en bas. Il porte les armes des Billaud, famille qui occupa, à Fontenay-le-Comte, durant le XVIe siècle, un rang honorable : « d'azur à 3 billettes d'argent ».

Fig. X

1634. — .... PIERRE ROBIN.... DECEDE LE DEV.... 1634.

Au milieu de la pierre un écusson dont les armes sont illisibles.

Sans date. — ICY GIST LE CORPS DE NOBLE HOM..... R... V... VIVANT SIEVR DE LOVVRARDIERE QVI DECEDA LE DIS....

Digitized by Google

Sur le milieu de cette pierre un écusson assez mal sculpté porte un double chevron accompagné de 3 pièces dont celle de la pointe est un croissant (FIG. XI).

FIG. XI

La maison noble de L'Ouvrardière se trouve en Saint-Amand-sur-Sèvre (Deux-Sèvres).

Sans date. — CY GIST LE CORPS DE FEV PIERRE GERMAIN VIVANT S. DE LA BOVDROTERE SEGRETAIRE DE MONSEIGNEVR LE DVC....

Nous pensons qu'il s'agit ici du père de Jean Germain, sieur de la Boudrottière, lequel épousa Marie Bilheu qui, en 1696, était veuve, et prenait titre de Dame du Tail et de L'Etoile en Pouzauges.

1655. — CY GIT LE CORPS DE HAVT ET PVISSANT MESSIRE D'AVZHON Sr DV GUE DECEDE LE 8e IOUR DE IVIN 1655 PRIE DIEV POVR LVY.

Au milieu de la pierre un écusson devenu indéterminable

1715. — CY GIST ALQVIER SINDIC PERPETVEL MORT LE 3 MAY 1715.

Dans la savante étude publiée en cette Revue sur les Béraud et les Alquier (1). M. Edmond Béraud regarde le défunt que recouvre la pierre tombale de l'église du Vieux-Pouzauges, comme le fils de Daniel Alquier, chirurgien à Chatillon-sur-Sèvre, le premier des Alquier venu du Languedoc en Poitou.

1721. — CY GIST Me COVRSIN NOT. AGE DE 73 ANS MORT LE 17 OCTOBRE 1721.

1723. — ..... DE MARIE BREMAND MORTE LE 2 DE MAY 1723 AGEE DE 65...

1737. — CY GIT LE CORPS DE Me LOVIS BOVIN Sr DE LA BERARDIERE VIVANT DOCTEVR EN MEDECINE DECEDE LE 13 IANVIER 1737 AGE DE 70 ANS.

(1) *Une famille Rochelaise et Bas-Poitevine*, in : *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1918, fasc. 2, p. 97.

Digitized by Google

Enfin deux grandes pierres aux armes des des Nouhes, seigneurs de la Cacaudière, occupent le milieu du transept de l'église.

Sur la plus ancienne, 1731, une grande couronne de marquis surmonte deux écussons de forme ovale ; l'un d'eux porte la fleur de lys des des Nouhes — de gueules à la fleur de lys d'or — l'autre le lion de la famille de Cailhault — d'or au lion de sable — (FIG. XII) ; au-dessous se trouve l'épitaphe suivante :

CY GIST LE CORPS DE M.....E DES NOVHES SIEVR DE LA NORMENDELIERE DECEDE LE 18 ..... 1731 AGE DE ..... PRIEZ DIEV POUR SON AME.

Gabriel des Nouhes de la Normandelière, avait épousé Marie-Suzanne de Cailhault, Dame de la Cacaudière en Pouzauges, et c'est par ce mariage que cette seigneurie entra dans les possessions de la maison des Nouhes, une des plus anciennes de notre province.

Sur l'autre pierre tombale, contigüe à celle que nous venons de décrire, un large écusson mi-parti porte d'un côté le blason des des Nouhes et de l'autre celui de la maison d'Aux, chargé de 3 rocs d'échiquier. (FIG. XIII) nous y lisons :

CY GIST LE CORPS DE NOBLE HOMME MESSIRE LOUIS-ALEXIS-HENRI DES NOVHES C. S. DE LA CACAVDIERE DECEDE LE 1 FEVRIER 1763 PRIES DIEV POVR SON AME.

Louis des Nouhes avait épousé Marie-Anne d'Aux des Aubus.

Peu avant sa mort le dernier descendant de leur nom, en tant que châtelain de la Cacaudière, M. Eugène des Nouhes, fit retoucher et régulariser la sculpture de ces pierres tombales afin d'en assurer la conservation. Nous en donnons ici l'image d'après un dessin pris avant cette acte de piété filiale (1).

(1) Parmi les rares inhumations faites depuis la Révolution dans le cimetière abandonné du Vieux-Pouzauges, figurent celles du père et de la mère de M. Eugène des Nouhes. Sur l'une d'elles nous lisons ces lignes : *Ci-git le corps de Monsieur Louis-Gabriel-André-Paul des Nouhes de la Cacaudière, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à la Cacaudière, le 19 Septembre 1867, âgé de 83 ans. Priez Dieu pour le repos de son âme.*

Digitized by Google

3. — **Les Cloches**. — Durant la Révolution, les cloches du Vieux-Pouzauges, comme presque toutes celles de la région, furent réquisitionnées pour les fonderies nationales. Elles étaient déjà descendues et chargées quand les habitants obtinrent du chef militaire qui les emmenait de surseoir à leur enlèvement ; ils les conservèrent depuis lors.

La plus petite est décorée sur sa robe des armes trois fois répété des Grignon, et des la Rochebrochard timbrées de la couronne de marquis. Les Grignon, marquis de Pouzauges, portaient « *de gueules à 3 ciefs d'or posées en pal, 2 et 1, à la bordure d'azur* » et La Rochebrochard « *d'argent au pal de gueules cotoyé de deux pals d'azur* ». La robe de la cloche porte avec ces blasons, une crucifixion au pied

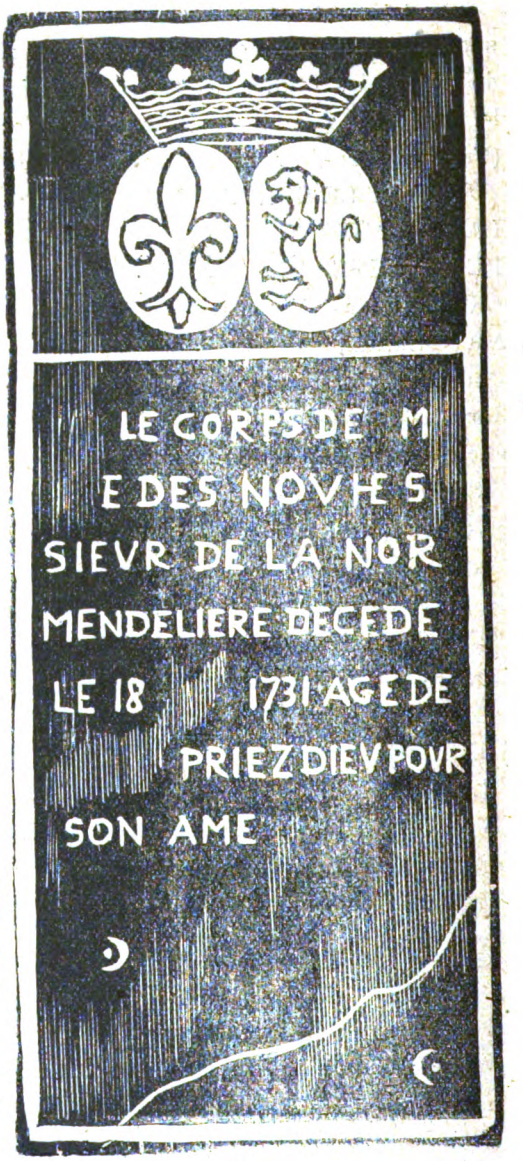

FIG. XII

Digitized by Google

de laquelle se trouve le nom du fondeur : C. AVBRY.

Sur le cerveau de la cloche se déroule l'inscription suivante :

† LE PARAIN HAVT ET PVISSANT Mre GABRIEL SALOMON GRIGON (*sic*) CHer MARQVIS.

† DES POUSAVGES Sgvr DE LA PELLISSONNIERE DE CE LIEV St PROVANT ROCHETREIOV.

† AVTRES LIEVX LA MARRENE DAME MARIANE FRACOISE (*sic*) DE LA ROCHE BROCHARD SON † EPOVSE LAN 1759. Mre DOMINIQVE THQVCHAV, PRIEVR CVRE DVDIT LIEV.

Au bas : CHARLE VANDE FABRIQVEVR.

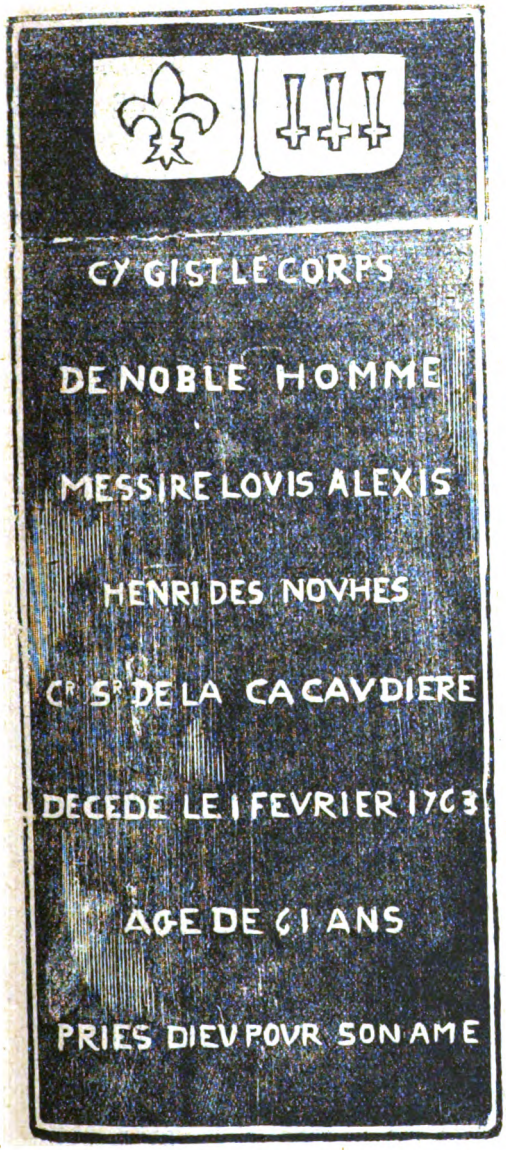

FIG. XIII

La grosse cloche, fondue sept ans après la précédente, porte sur sa robe d'un côté l'image de la Vierge Marie et de l'autre la même crucifixion que sa

Digitized by Google

voisine ; au-dessous de ce dernier motif décoratif se lisent ces mots :

C. AUBRY. — A PELETIE MON FETTE

Sur le cerveau les lignes suivantes :

† PARAIN Mre IOSEH TOVSSAINT DE GRIGNON CHLER Sevr DE BARBOIRE MARAINE DAME MARIE ANNE FRANCOISE.

† DE LA ROCHE BROCHARD VEVVE DE HAVT ET PVISSANT Sevr Mre GABRIEL SALLOMON GRIGNO (*sic*) CHER MARQVIS DE

† POVSAVGES Sevr DE CETTE PAROISSE ATOINNE (*sic*) TOVCHAVLT CVRE DE CE LIEV MATHVRIN FRIOT FABRIQVEVR EN CHARGE DE LANNEE DE 1766.

Mre Gabriel-Salomon Grignon, chevalier, marquis de Pouzauges, seigneur de la Pellissonnière, du Boupère, de Rochetrejoux, etc., avait épousé Marie-Anne-Françoise Brochard de la Rochebrochard, par contrat passé le 2 Août 1740, devant Pruel et Robert, notaires à Champdeniers. Le futur était fils de Mre Gabriel-Nicolas Grignon, chevalier, marquis de Pouzauges, et de défunte Dame Marie de la Tulaye. La future était fille de Charles-Jacques Brochard de la Rochebrochard, seigneur des hautes justices, terres et seigneuries de la Rochebrochard, Surin, etc., et de Marie-Thérèse de Gennes.

Nous reproduisons, en fin de ces lignes, le motif d'une ancienne peinture en camaïeu, en bleu ardoise foncé sur fond gris-bleu, qui se trouvait encore il y a quelque vingt-cinq ans en l'église du Vieux-Pouzauges, sur une planche détachée, provenant assurément d'un autel ou d'un banc seigneurial. Ce sont les armes conjuguées des Mesnard de Toucheprès et des Grignon de Pouzauges.

Les Mesnard, barons de Toucheprès, en la Pommeraie-sur-Sèvre, portaient : « d'argent à 3 porcs-épics de sable — très mal figurés du reste sur la peinture — ce blason rappelle l'alliance de Marie Grignon, fille de Louis Grignon, seigneur

Digitized by Google

de la Pellissonnière, la Ramée et Saint-Mars-des-Près, qui avait épousé Charles Mesnard, seigneur de Toucheprès.

Le 23 Juin 1659, ce dernier acheta de son beau-frère, Gabriel Grignon, la terre et seigneurie de Pouzauges qui à sa mort revinrent, faute de postérité, à la maison des Grignon.

René Vallette et Louis Charbonneau-Lassay.

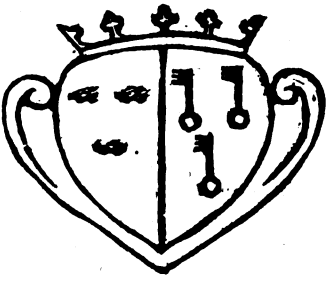

Digitized by Google

LA MORT D'ARIANE

Naxos. — Une haute terrasse à pic sur la mer. A gauche une grève en pente douce à laquelle on accède par un large escalier de marbre blanc. A quelque distance vers l'intérieur et à gauche, palais. A droite un petit temple à l'orée d'un bois de myrtes, en bordure d'une prairie où paissent des brebis et des chèvres. Un berger étendu et son chien. Horizon de collines boisées et de montagnes bleues. Le soleil se couche, le jour baisse.

(*Ariane silencieuse et triste descend lentement avec ses suivantes et s'arrête comme indécise et lassée devant les degrés. Sa favorite Melitta lui posant la main sur l'épaule.*)

MELITTA.

Dois-je éternellement vers la mer diaphane
Chaque soir emmener la plaintive Ariane,
Et depuis tant de mois surveillant sa pâleur,
Me sentir impuissante à bercer le malheur.

ARIANE.

Bien des jours, bien des nuits se sont déjà passées
Depuis que sur Naxos il nous a délaissées,
Et tous les soirs interrogeant les matelots,
Dans l'ombre j'étouffais mes douloureux sanglots.
Bien qu'en vain chaque fois l'espérance tenace
Ait ramené mes pas vers l'antique terrasse,
Mon cœur poursuit toujours son rêve décevant.
Creusé de longs sillons comme une mer au vent,

Digitized by Google

Mon front tout alourdi d'ennuis vers toi se penche.
Je sens comme un frisson sous la tunique blanche.
J'ai peur de m'en aller et je voudrais mourir
Pour secouer l'obsession du souvenir.
Car jusqu'à mon trépas, j'irai toujours plus lasse,
Veuve au regard voilé, vers l'antique terrasse.

ERINNA (*qui l'écoute, intervient*).

Tu paraissais, maîtresse, avoir quelque douceur
A contempler l'enfant qu'à la saison dernière,
Orpheline, un berger trouva dans sa chaumière,
Et tu berçais parfois Théano sur ton cœur.

ARIANE.

Hélas, à me tromper je m'étais efforcée,
Mais Théano n'est pas la fille de Thésée.
De mon bonheur si court il ne m'est rien resté,
Pas un enfant de lui, suprême charité !
Les jours après les jours s'écoulent par le monde
Sans plus me rattacher à la plaine féconde
Où s'endort mon passé de rêves douloureux.
La femme a pour tout bien son amour et ses dieux...

(*Elle rêve*).

Tes baisers me chantaient comme un essaim d'abeilles,
Quand je venais lassée, aux colombes pareille,
Nicher sur tes genoux, à l'ombre du grand toit.
Mon bien aimé reviens, ce soir je suis à toi.
Je rêve que ta tête est sur mon sein posée,
Je t'appelle et déjà mon âme est apaisée.

(*En portant la main à sa poitrine, elle heurte son collier nuptial*).

O jour sacré, jour de bonheur déjà lointain,
Où, le front couronné de myrtes et de thym,
J'implorais, suppliante à genoux prosternée,
L'antique Aphroditè, mère des hyménées.

Digitized by Google

Le temple était rempli de lourds parfums troublants,
Et je sentais glisser le long de mes bras blancs
Les bracelets chargés d'influences secrètes,
Et sertis de bérils émanant des planètes.
N'ai-je pas immolé la colombe et l'agneau,
Versé l'huile dorée au feu de tes flambeaux ?
Et pourtant le bonheur qui dans ta main repose
Est mort, et s'est fané comme en un jour les roses.

(*Cependant les jeunes filles ont tressé une couronne de fleurs champêtres. Rhodis la tend à Ariane*).

RHODIS.

Chaque matin nouveau porte avec lui ses fleurs.
La vie, à son printemps, peut encore être bonne,
Acceptes en l'augure en prenant la couronne
Dont nous avons tressé les fragiles couleurs.
(*Ariane porte la main à la couronne, qui s'effeuille*).

ARIANE.

Elle s'effeuille et c'est l'image de ma vie.
J'allais, dans mon ivresse enfantine ravie,
Sans penser que mes chants éveillaient le courroux
Du ciel, me désignant à l'Olympe jaloux.
(*Elle continue, les yeux perdus*).

Le troupeau des humains doit vivre dans la crainte,
Et s'endormir, le front courbé, sans une plainte.
Que celui que les dieux exaucent un moment,
Les grands dieux au-dessus de nos têtes mortelles
Qui tiennent la puissance en leurs mains éternelles,
Songeant à leur réveil, les craigne doublement !
(*Gora, la vieille nourrice d'Ariane s'approche d'elle*).

GORA.

Ne les irrite pas, Ariane, courage,
Ni Pallas Athénè que ta douleur outrage.

Digitized by Google

O laisse moi bercer aujourd'hui ton chagrin,
Comme autrefois l'enfant, d'un antique refrain,
Toi qu'au nid de mes bras j'ai si longtemps portée,
Toute petite encore, et longtemps allaitée.
Songe au vieillard, triste père que tu courbas
Sous la peine en partant, et qui ne vit là-bas
Dans le palais lointain qu'égaya ta présence,
Que pour le souvenir de ta petite enfance.
Souviens toi des longs jours et des rires joyeux.
Sous le soleil d'Hellade aux baisers radieux.

ARIANE.

Pourquoi vouloir encor m'attacher à la vie ?
L'espérance à mon âme est à jamais ravie.
Que m'est tout le passé, Gora, mon cœur est mort,
Puisque l'aimé partit sans regrets, sans remords.
Le jour bleu renaîtra, la nuit silencieuse,
Et le printemps, l'été des brunes moissonneuses,
L'automne aux fruits dorés, aux pampres dévolu,
Mais insensible à tout je ne les verrai plus...
Lui seul donnait du prix aux saisons diaprées.
Le soleil qui se meurt attriste la soirée,
On dirait un adieu... pourquoi si tôt partir,
Sans avoir rempli mon destin ne plus sentir
La caresse du jour, l'ivresse coutumière,
Ne plus ouvrir tout grands mes yeux à la lumière
Que regrettent les morts dans l'ombre du tombeau ?
Hadès, j'avais rêvé d'un avenir plus beau !

PERITTA.

Oh ! combien la lumière est douce, bien aimée,
Qui, chaque jour plus vive à l'aube rallumée,
Apporte l'espérance aux cœurs les plus meurtris.
Vois la vie est si bonne et les buissons flétris
Par le dernier hiver ont pourtant leur parure.
Vois les ruisseaux d'argent et la fontaine pure,

Digitized by Google

L'herbage où le matin parfois on reconnaît
Le pied cornu du faune, et qui toujours renaît.
La plaine a ses épis, et la montagne sombre
Ses fermes, ses hameaux, ses villages sans nombre ;
La mer toujours changeante a ses marins joyeux.
Le ciel est clair, entends gémir les lourds essieux
De nos chars jusqu'au bord emplis de grappes blondes.
Une ivresse légère a transporté le monde ;
Les dieux ayant béni les vignes de Naxos,
Nous irons, deux par deux, conduire à Dionysos
Jusqu'au temple prochain le bouc à toison blanche
Et fleurir les autels de rameaux et de branches.

ARIANE.

Mais où trouver, enfant, le cœur insoucieux
Qui seul fait notre don aimable et précieux ?

(*A ce moment on entend le chant du berger, puis des flûte lointaines et des voix*).

Par les sentiers pleins d'oréades,
Salué des merles siffleurs,
Le soleil radieux parade,
Avec ses rires et ses fleurs.
Et le satyre en embuscade,
Tout grisé de lierre et de thym,
Guette la nymphe et la naïade
Qui s'ébattent au bois lointain.
O le voyage de la vie !
Le cœur léger, l'âme ravie,
Dansons, goûtons notre destin,
Couronnés comme en un festin.

MELITTA.

Dans le recueillement des plaines endormies
Ecoute vers nous deux monter les voix amies,
La flûte du berger sous les blonds oliviers
Et la chanson tranquille et douce des bouviers.

Digitized by Google

Comme cette harmonie est bonne et bienfaisante,
Sœur du désir, écho de la forêt bruissante !

ARIANE. (*se parle à elle-même sans l'entendre.*)

Couronnés comme en un festin,
Dansons, goûtons notre destin.

(*Elle se rapproche lentement du bord de la terrasse pendant la dernière réplique.*)

Les îles au brouillard s'éteignent comme un rêve,
Et les oiseaux de mer, dans le jour qui s'achève,
Semblent un vol lointain de ces vaisseaux légers,
Qui voguent vers nos ports, aimables messagers.
Mais hélas, Zeus n'a pas exaucé ma prière,
Et de Thésée en vain j'espérai la trière...
A l'homme il n'est donné de repos nulle part,
Ni jamais dès l'instant de son premier départ ;
Ainsi que l'eau des monts plonge de roche en roche,
Il roule aveuglément vers la mort qui s'approche,
Remplissant le destin par les dieux mesuré...

(*Parvenue tout au bord, après un long silence.*)

La mer jette vers moi son cri désespéré.
D'un pas ferme je vais à mon dernier asile,
A Thétis dévouant ma tendresse inutile.
Les flûtes de la mort vibrent du sein des flots
Pour m'endormir à la plainte de leurs sanglots.
Voici venir la longue nuit, la nuit dernière.
Adieu soleil encore, adieu douce lumière !

(*Elle se jette à la mer.*)

1917

RENÉ GROSSEIN.

Digitized by Google

LA VENDÉE AUX SALONS

Les Salons de 1920, quoi qu'en aient dit certains critiques dont l'esprit plane « au-dessus de la mêlée », sont une preuve vivante de la ténacité et de la puissance françaises. Que l'on ne s'y heurte pas toujours à des chefs-d'œuvre, soit, et cela est de toutes les époques ; mais qu'au lendemain du bouleversement le plus meurtrier de l'histoire, nous puissions présenter aux yeux de tous un pareil ensemble de travail et d'art, n'est-ce pas réellement surprenant et n'avons-nous pas quelque droit de nous en flatter ? La terre de France est restée, malgré ses blessures, la terre généreuse que chantèrent nos vieux poètes de la Renaissance, la « mère des arts », la mère des blés dorés et des vins pourpres, la créatrice du goût délicat et de l'éternelle beauté.

Seuls les initiés peuvent concevoir et mesurer les difficultés extrêmes qu'ont rencontrées les administrations des Salons dans leur œuvre de réorganisation : notre sympathique compatriote, M. Eugène Raguet, secrétaire général de la Nationale, sait mieux que personne au prix de quels efforts, et au milieu de quelles inquiétudes son activité avisée a pu tourner maints obstacles, résoudre les problèmes matériels de l'heure, toucher enfin au but poursuivi.

Dans cet ensemble considérable des œuvres exposées aux deux Salons, les artistes vendéens sont peu nombreux, mais leurs envois atteignent une valeur attestée par des récompenses importantes. Pourquoi faut-il que la mort ait glacé la main de ce grand artiste, de cet artiste complet que fut Auguste Lepère, et qui consacra à la Vendée le meilleur de sa vie et de ses admirables dons de graveur et de peintre ? Disparu aussi le Téniers maraîchin, Charles Milcendeau, à la fois si profond et si sincère, dans ces humbles sujets où son pinceau excellait à traduire tantôt la jovialité un peu fruste de ses compatriotes et tantôt la grise mélancolie qui s'exhale, sous le ciel d'hiver, du marais silencieux...

Digitized by Google

Digitized by Google

ANDRÉ ASTOUL

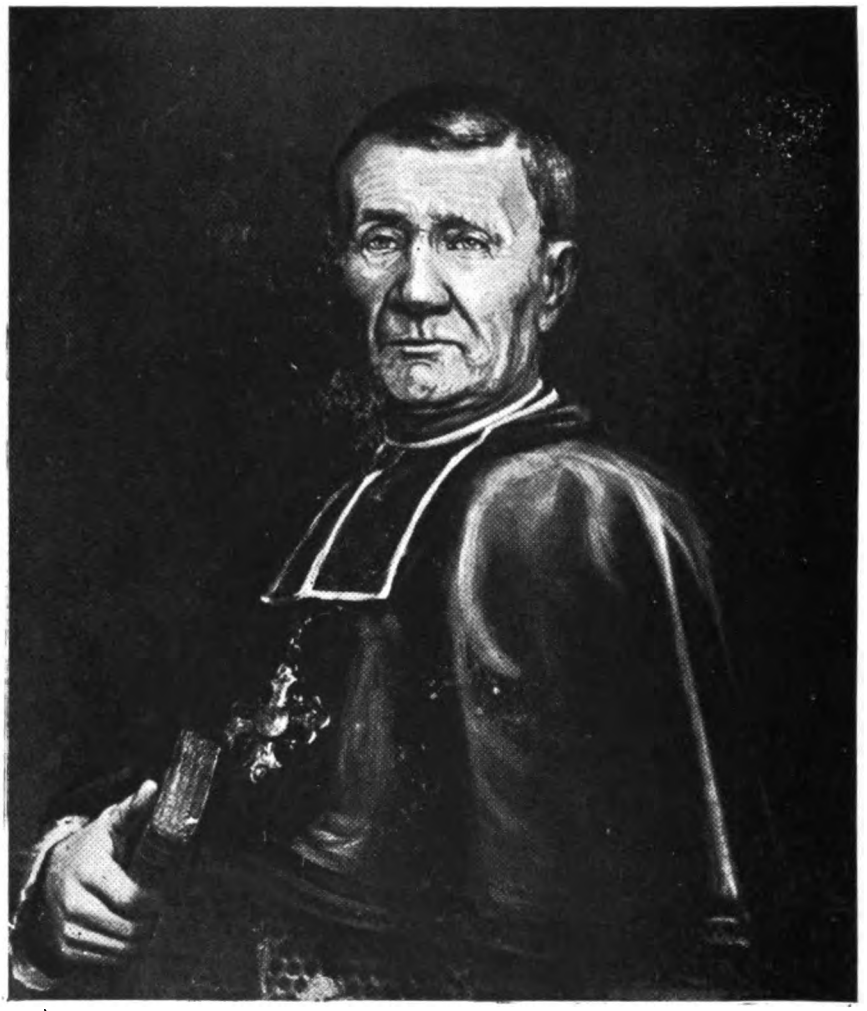

SALON DE 1920

UN CHANOINE VENDÉEN

Portrait de M. le Chanoine FRELAND, doyen de Challans

(DÉTAIL)

Digitized by Google

Quelque jour prochain, nous espérons que l'on tiendra à devoir d'organiser une exposition rétrospective des œuvres de Lepère ; aujourd'hui, à la Nationale, il nous est donné de considérer les derniers envois de Milcendeau : un *Vieux Chouan*, et l'*Enfant à la Poire*, singulièrement profonds de vérité et d'expression agreste ; un *Paysage du Marais*, sujet familier à l'artiste, rend exactement la sensation froide et terne du marais mouillé : trois dessins excellents viennent s'ajouter à ces toiles, trois types de paysans vendéens, d'un réalisme incisif.

M. André Astoul figure pour la première fois à la Nationale, et la destinée lui réserva, nous dit-on, cette récompense d'y être admis le jour même où naissait son septième enfant, ce qui mériterait aussi quelque médaille de la reconnaissance française. *Un Chanoine Vendéen*, portrait de M. l'abbé Freland, curé de Challans, est d'une vigoureuse intensité ; la manière est un peu rude peut-être, évocatrice, par les traits basanés et virils, des vieux chênes rugueux de Mervent, où naquit le modèle, mais intéressante par son énergie, et elle dénote chez M. Astoul des dons naturels et une science acquise prometteuse de bonnes œuvres futures.

A la sculpture, section d'art religieux, M. Arthur Guéniot présente une statue de saint Michel (plâtre) d'un beau mouvement, où l'on retrouve aisément la main qui créa, il y a quelques années, l'héroïque Beaumanoir dont la fière silhouette de bronze s'érige aujourd'hui sur l'une des places de Dinan.

*
* *

Aux Artistes français, la toile de M. R. Rousseau-Decelle, évocatrice d'une des grandes heures de la guerre, a fait sensation et valu à son auteur l'attribution de l'un des prix James Bertrand.

L'on a parfois, à propos de ce beau tableau, rappelé le *Rêve*, de Detaille, et ce rappel n'est pas exact : dans l'œuvre du grand peintre militaire les situations des personnages sont juxtaposées : en bas les soldats en manœuvres qui dorment sur la lande, en haut les cohortes glorieuses d'autrefois qui passent, drapeaux claquants, dans l'aube naissante. Ici rien de tel.

Clemenceau est debout à la tribune : les bras dressés, emportés par la puissance formidable du rôle que lui a dévolu le Destin ; « Et puis, s'écrie-t-il, honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire ! » Et soudain, du sol jusqu'au faîte montent

Digitized by Google

en une nuée éthérée et diaphane les victimes, les agonisants, les villes et les pays martyrs ; elle se dresse, elle tourbillonne en un élan mystique, elle atteint une grande figure, droite et puissante, la Patrie, qui, les mains appuyées sur son glaive, couvre d'un regard fier, triste et maternel cette longue, longue théorie d'âmes, qui nous apportèrent le salut par la douleur et le sacrifice.

Ce n'est pas là une juxtaposition du rêve et du sommeil ; à travers les fantômes évoqués par la puissance du verbe, on perçoit, très humaines, très réalistes, les redingotes des parlementaires, et il a fallu à l'artiste, pour marier dans une gamme de couleurs ou sombres ou d'une ténacité supraterrestre des personnages si divers, un sentiment de poésie intense et une maîtrise absolue de métier.

Le peintre auquel nous devons l'*Heure mauve*, le beau tryptique de la *Vendée*, et tant de portraits et de tableaux de genre justement appréciés, n'a jamais été plus noblement inspiré; son œuvre se classera parmi les pages historiques de la Grande Guerre.

***

Obéissant à des suggestions-morales des plus louables, inspirées de l' « union sacrée » qui nous valut la victoire, les Salons ont créé cette année des salles d'art religieux. Dans celle des Artistes français figure, de M. Arthur Guéniot, une *Mater Dei*, singulièrement belle dans sa simplicité : ce groupe de marche évoque les antiques par son harmonie calme et la pureté de ses lignes ; la main de la Vierge, qui tient l'enfant divin sur ses genoux, est caractéristique de tendresse et de protection.

Dans l'hémicycle central, le même artiste expose un haut-relief plâtre, destiné à la paroisse de Saint-Honoré-d'Eylau, et intitulé *Dernier Asile*. Dans la tranchée des morts sont couchés, des blessés se tordent, quelques hommes sont encore vivants qui luttent jusqu'à épuisement, et au-dessus des victimes apparaît le grand Consoleur, le Christ qui les appelle à la paix triomphante ; parmi les innombrables œuvres nées de la guerre, celle-ci a attiré l'attention et les commentaires des visiteurs touchés jusqu'à l'âme, même les plus frivoles, par le tragique spectacle de cet holocauste.

Avec le charmant groupe de marbre de *Saint Antoine de Padoue*, qui a valu à M. Arthur Guéniot la médaille de bronze, nous vivons dans la religion aimable des François de Sales et des François d'Assise : le bon saint Antoine n'est pas ici le frocard glabre et quelque peu vulgaire des peinturlures commerciales, mais un adolescent

Digitized by Google

à la barbe légère et frisée, et dont les mains quasi fraternelles attirent plus qu'elles ne portent un délicieux bambino au sourire mutin ; les doigts divins, dans un geste joueur, caressent, taquinent presque les joues de l'ami, et la sensation que laisse cette œuvre toute de grâce est une sensation d'allégresse jeune et de suavité ; ainsi en jugeront certainement les fidèles de l'église Saint-François-de-Sales, qui l'auront désormais sous les yeux.

Au risque d'être indiscret, disons ici que M. Arthur Guéniot travaille actuellement à de nombreux monuments commémoratifs de la guerre, dont nous avons pu voir les maquettes, et que ce n'est pas seulement sa petite patrie qui a su apprécier à sa valeur un artiste dont le talent magistral n'est surpassé que par sa modestie.

*
* *

A la section de gravure, deux planches remarquables de M. Marcel Fleury, le portrait du *Général Guillaumat*, commandant de l'armée de Verdun, commandant en chef des armées d'Orient en 1917, et gouverneur militaire de Paris ; cette eau-forte originale, d'une vigoureuse tenue, a été très admirée à l'exposition des œuvres de notre compatriote, inaugurée par le général Guillaumat en personne, et qui fut à la fois l'une des bonnes manifestations artistiques de 1920, et l'une des mieux suivies par le public artiste.

Du même auteur, un *Portrait du Docteur Arnold Tholinx*, d'après le tableau de Rembrandt, se distingue par une rare puissance d'expression ; on perçoit en cette page une maîtrise certaine qui permet aux nombreux amis de M. Marcel Fleury de lui souhaiter et même de lui prédire le plus bel avenir.

L. DE LA CHANONIE.

Digitized by Google

NOS MORTS

LE COLONEL DE LA PINTIÈRE

Une grande figure de soldat et de chrétien vient de disparaître. Le 4 Janvier 1920, s'éteignait en effet, en sa propriété de La Fromentinière, près La Flocellière (Vendée), le colonel Paul Thomas de la Pintière.

Né le 27 Septembre 1850, à Montmorillon, où son père était alors Conservateur des hypothèques, M. Paul Thomas de la Pintière fut, après de brillantes études chez les Pères Jésuites de Poitiers et à la Rue des Postes de Paris, admis en 1870 à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Sur ces entrefaites, la guerre ayant éclaté et n'écoutant que son ardent patriotisme, il s'engagea le 9 septembre, à Rennes, au 5e bataillon de chasseurs à pied. Nommé successivement caporal le 1er Octobre, sergent le 24, sous-lieutenant le 4 Novembre, il fut envoyé à ce titre au 11e bataillon de chasseurs à pied de marche, le 8 Novembre. Le 24 Décembre, il était nommé lieutenant, et capitaine le 18 Janvier 1871. Il avait alors 20 ans.

Il prit une part active à la campagne de France, du 14 Novembre 1870 au 7 Mars 1871, et fut légèrement blessé d'un éclat d'obus à la tête, le 8 Décembre 1870, à Villarceau.

Les hostilités cessant, il fut envoyé à Lyon avec son bataillon, en Avril 1871, pour y réprimer les désordres de la Commune. Rentré le 1er Septembre de cette même année à l'Ecole de Saint-Cyr, comme officier-élève, il fut, à la revision des grades, remis sous-lieutenant comme ses camarades et envoyé à sa sortie de l'Ecole au 18e bataillon de chasseurs à pied, arme d'élite qu'il avait choisie. Nommé lieutenant, le 21 Février 1874, il reçut son troisième galon le 2 Mai 1881. Avec ce grade il fut affecté au 13e bataillon de chasseurs, à Chambéry et c'est avec joie qu'il regagna les Alpes qu'il avait déjà connues à Embrun avec le 18e bataillon.

Doué d'une vigoureuse santé et d'une très grande endurance, le capitaine de la Pintière goûtait particulièrement, malgré ce qu'elles

Digitized by Google

avaient de pénibles, les manœuvres militaires dans ces hautes altitudes.

Très apprécié de ses chefs pour son consciencieux service, pour son profond amour du métier et pour sa parfaite connaissance d'un pays qu'il étudia avec tant d'intérêt, il n'était pas moins aimé de ses camarades, pour la bonté et la loyauté de son caractère, et de ses subordonnés pour l'affectueux dévouement qu'il ne cessait de leur porter ; aussi ce fut pour lui un véritable chagrin, quand, nommé commandant le 11 Novembre 1892, il lui fallut quitter ses « chers alpins ».

A cette époque, en effet, les officiers qui passaient au choix, devaient faire deux ans de stage dans les bureaux, comme commandant-majors. Il fut donc envoyé à Pau, au 18e régiment d'infanterie. Là, comme partout ailleurs, il ne fut pas long à se faire apprécier de tous ceux qui l'approchaient. Mais sollicité par ses anciens chefs et ses camarades du 14e corps, et poussé surtout par le désir de retrouver ses alpins, le commandant de la Pintière demanda et obtint, en Octobre 1894, l'honneur de commander un bataillon de chasseurs et il fut placé à la tête du 28e, à Grenoble. Il devait y rester jusqu'au 9 Mai 1906.

Son départ de Pau, fut marqué par une grande douleur : il perdit en 24 heures un jeune enfant d'un an ; ce fut pour lui une peine immense car il aimait les siens d'un amour profond.

Depuis, hélas, la mort faucha plusieurs de ses enfants et son cœur paternel ne s'en consola jamais.

Très estimé au 28e chasseurs, comme dans tous les corps où il était passé, le commandant de la Pintière, reçut, le 26 Décembre 1894, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Comme marque d'estime toute particulière quelques années plus tard, en 1900, le gouverneur de Lyon le maintint à la tête de son bataillon comme lieutenant-colonel.

Victime en 1905-1906 de l'odieux système des fiches dénonciatrices, il fut laissé lieutenant-colonel pendant six ans, malgré toutes ses éminentes qualités, et ne devait jamais avoir les étoiles qu'il méritait à tant de titres et qu'on lui avait prédites lorsque, jeune encore, il quitta le 13e bataillon.

Nommé colonel au 123e régiment d'infanterie, à la Rochelle, ce fut avec une profonde émotion qu'il fit ses adieux à son cher 28e où son souvenir est encore très vivant.

Fait officier de la Légion d'honneur et atteint par la limite d'âge, le 2 Septembre 1910, il se retira en sa propriété de La Fromenti-

Digitized by Google

nière, où il se dépensa sans compter au service de tous ceux qui l'environnaient et qui avaient pour lui la plus reconnaissante estime.

La mort glorieuse de ses deux fils survenue en 1915, l'avait profondément touché. Il souffrit aussi dans son cœur de soldat de son inaction forcée : malgré ses démarches réitérées, en 1914 et 1915, on refusa de lui donner un commandement actif et on lui retira même, sans qu'il put jamais savoir pourquoi, le commandement de la brigade de réserve à la tête de laquelle il avait été antérieurement placé. Tant de chagrins successifs eurent raison de sa forte constitution et malgré les soins affectueux dont il était entouré, il ne put réagir contre le mal qui l'enleva, le 4 Janvier 1920, à l'affection des siens. Sa mort fut pieuse et douce comme avait été sa vie et il s'éteignit les mains jointes dans une suprême prière.

Le 7 Janvier, jour de ses obsèques, M. l'abbé Girardeau, curé de la Flocellière, et M. le marquis de Hillerin de Boistissandeau, maire de cette commune, ont fait en termes éloquemment émus, l'éloge du regretté défunt dont la perte nous a été particulièrement sensible.

Suivant sa dernière volonté, il repose maintenant, près des siens, dans le vieux cimetière de Notre-Dame de Fontenay.

***

LE CAPITAINE CHARLES DE VEXIAU

Il est une autre mémoire à laquelle il est également juste de rendre hommage, celle du capitaine Marie-Anselme-Raoul-Charles de Vexiau, chevalier de la Légion d'honneur, dont nous avons brièvement annoncé le décès dans un précédent fascicule.

Pour remplir ce devoir aussi pieusement qu'il convient, nous nous inspirerons des belles et éloquentes paroles que prononça le jour de ses obsèques, M. l'abbé Morain, curé de Saint-Hilaire-de-Loulay et ami d'enfance du regretté défunt.

Formé à l'école d'une mère éminemment chrétienne et d'un père non moins sincèrement croyant, bercé par les récits des batailles de Mentana, de Castelfidardo et de tant d'autres dont ce père fut, avec les zouaves pontificaux, l'héroïque témoin. Charles de Vexiau admis à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr, après de brillantes études, rêvait de verser son sang pour la grandeur de la France. Mais quand la dernière guerre éclata, un accident terrible l'avait condamné à un poste éloigné du front. Il en souffrit moralement et

Digitized by Google

ce lui fut une véritable peine de ne pouvoir accompagner au danger les soldats qu'il avait formés et tant aimés.

Toutefois, à l'image des grands cœurs qui savent toujours se dévouer, le capitaine de Vexiau, promu chevalier de la Légion d'honneur, travailla sans relâche et non sans fatigue, dans toute la mesure de son rôle, à la préparation de la victoire libératrice de la France.

Il est mort bien jeune, à peine âgé de 51 ans, laissant dans une douleur inconsolable sa femme et son vénéré père, dont la Vendée tout entière a tenu à partager le deuil.

R. V.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

" Fées Blondes " par Jean Mauclère. — Collection des *Romans Modernes*. *H. Vermot*, éditeur, 6 et 8, rue Duguay-Trouin, Paris, VIe.

Il convient de faire bon accueil aux vaillantes séries qui, malgré l'actuelle crise du papier, continuent de publier des œuvres de mérite à des prix abordables. Cette démocratisation de l'effort artistique, c'est ce qu'a tenté et pleinement réussi l'éditeur *Vermot* avec la collection des *Romans Modernes*.

Le dernier ouvrage publié ne dépare pas l'ensemble. C'est, dans l'un des cadres les plus pittoresques de la France, l'histoire d'un vieux garçon dont la vie est fort troublée par l'intrusion soudaine de trois charmantes femmes — une brune hardie, et les *fées blondes* du vieux logis. Laquelle épousera-t-il ? En épousera-t-il une seulement ? C'est ce qu'on verra en lisant ces pages alertes, brodées sur une étrange situation née de la guerre, par un auteur qui ne craint pas le paradoxe, et qui en sait tirer des effets très inattendus, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs.

Prix du volume : 0,95 — franco : 1,25.

***

La Griffe et l'Aile. (Un vol. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur.)

Ce délicieux recueil de *Fables* de notre excellent collaborateur et ami, le vicomte de la Garanderie, nous présente la Muse si délicate de l'auteur sous son aspect le plus charmant, mélange d'émotion profonde, de finesse concertée et d'ironie quelquefois sévère. Nous retrouvons dans cette œuvre exquise l'art de *La Voix des Ages*, l'harmonie des *Fileuses*, et surtout cette belle et saine verdeur dans l'accent et dans l'image, que l'illustre et regretté Mistral notait avec tant de joie dans le poème *La Dame de Pierre*, dont l'on prépare une nouvelle édition, et pour lequel il écrivait à l'auteur : « Vous

Digitized by Google

battez le vers comme un batteur d'or ! » Ajoutons que le volume est si joliment imprimé et présenté, que tout y est digne du texte.

C'est vraiment une belle Fleur de Printemps à cueillir, toute fraîche, pour les amateurs de poésie raffinée et pour les bibliophiles qui aiment la caresse du vélin.

Demander cet ouvrage chez tous les libraires.

***

Chez Paul OLLENDORFF, éditeur (50, Chaussée d'Antin, Paris) :

Le Fléau de Dieu, notes et impressions de guerre, par M. l'abbé Pierre LELIÈVRE, ancien aumônier militaire aux armées.

Très belles et très émouvantes pages, d'un engagé volontaire qui a héroïquement vécu les heures tragiques dont il évoque éloquemment le souvenir.

***

De M. Marcel FROMENTEAU : toute une gerbe de fantaisies littéraires sous ce titre : *Fleurs de Morphine*, avec préface de Madame Madeleine-André Picard.

***

De notre vaillant et infatigable confrère et ami J. SANTO :

Pour rebâtir la Maison Française — magnifique vol. bourré de faits, d'idées, de plans et de matériaux — prix : 3,75, franco.

Les Crimes allemands et leur châtiment, avec préface du général de Nonancourt, beau vol. de 400 pages — 4 francs.

L'Œuvre bienfaisante de l'Eglise à travers les Peuples et les Siècles — 2 vol., 1,50 chacun.

Chez l'*Auteur*, 131, rue de Vaugirard — Paris.

ZZZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

A Saint-Louis des Français de Rome. — M. Hanotaux, de l'Académie française, ambassadeur extraordinaire près le Vatican pour la canonisation de Jeanne d'Arc, recevant les pèlerins français, a été particulièrement aimable pour Monseigneur Garnier et lui a rappelé en termes très gracieux le voyage qu'il fit en 1888 à Luçon, alors qu'il entreprenait d'écrire l'Histoire de Richelieu.

— M. l'abbé Félix Perroy, prêtre des Missions Etrangères, originaire de Saint-Hilaire-de-Talmont, vient d'être nommé, par le Souverain Pontife, coadjuteur avec future succession du vicaire apostolique de la Birmanie méridionale.

Le Monument de M. Clemenceau à Sainte-Hermine. — Le statuaire Sicard travaille, en ce moment, à Sainte-Hermine, au monument qui doit être élevé à M. Clemenceau.

L'œuvre est considérable.

Exécutée en pierre dure de Bourgogne, elle représente l'ancien Président du Conseil debout sur le parapet d'une tranchée, entouré de poilus qui, sans sortir de leur fossé boueux, le contemplent avec un étonnement mêlé d'admiration.

M. Clemenceau porte le costume légendaire du Père la Victoire. Coiffé d'un chapeau mou, vêtu d'un paletot-sac boutonné jusqu'au col et qui lui retombe jusqu'aux pieds, il appuie sa main droite sur une canne et interroge avidement l'horizon. A sa gauche, planté sur la banquette du talus, un officier donne au ministre de la Guerre les renseignements nécessaires sur la topographie du terrain et les positions ennemies. Les poilus sont groupés sur la droite.

Le Phare de la Loire, auquel nous empruntons ces détails, ajoute :

« L'auteur, qui exécute à lui seul son travail, ne compte pas l'avoir terminé à sa complète satisfaction avant la fin de cette année, ce qui

Digitized by Google

reporte l'inauguration du monument au printemps de l'année prochaine, au plus tôt. »

Le Vieux Château des Princes de Talmont. — M. Georges Batiot, Maire de Talmont et Conseiller général de la Vendée, vient d'avoir l'heureuse pensée de se rendre acquéreur, pour en faire don à la commune, de l'ancien château des princes de Talmont, comprenant les restes de l'abbaye de Sainte-Croix et les très intéressantes ruines du donjon de Guillaume-le-Chauve.

Nous félicitons, à l'occasion de ce geste généreux, tout à la fois M. Georges Batiot et les habitants de Talmont.

Notes d'Art. — Sous le patronage de *La Palette Française* (Paris 112, Boulevard Malesherbes), une exposition des œuvres de notre distingué compatriote, le peintre Rousseau-Decelle, a été inaugurée le 15 Mars et s'est prolongée jusqu'au 13 Avril. On y a particulièrement remarqué : un portrait de *Jaurès, le martyre de saint Tarcisius*, une *Jeanne d'Arc dans la prison de Rouen*, une *Vue du Parc Monceau*, et plusieurs petits Paysages vendéens et bretons.

Puisque nous parlons de l'œuvre de M. René Rousseau-Decelle, signalons également avec plaisir l'inauguration solennelle de la fresque dont il a fait hommage à sa ville natale, et qui a eu lieu le 4 Mai, à La Roche-sur-Yon.

Cette très remarquable peinture représente, on le sait, la *Vie rustique en Vendée.*

— Notre bon ami Marcel Fleury a profité de ses vacances de Pâques pour établir les plans et devis d'un Monument élevé aux Enfants de Nalliers morts pendant la grande guerre.

Aussi habile architecte qu'excellent graveur, il a fait en glaise une maquette de ce monument qui a eu, près de la commission, le plus vif succès.

— M. Jean Launois, fils de l'ancien sous-préfet des Sables-d'Olonne, qui a consacré son talent de dessinateur et de peintre à faire revivre les paysages et les types de notre marais vendéen, vient d'obtenir la première bourse de l'Algérie, laquelle comporte un séjour de deux années dans ce merveilleux pays (avec subvention annuelle de 3.000 francs et logement dans la villa spécialement aménagée d'Abd-el-Ziff.)

— Un ensemble de l'œuvre du grand et regretté graveur vendéen Auguste Lepère, est exposé en ce moment à la galerie Legoupy, à Paris.

Digitized by Google

Les gravures exposées, bien qu'achetées en bloc, n'en ont pas moins attiré une foule de connaisseurs, heureux de pouvoir admirer ainsi rassemblées les productions magnifiques dues au labeur de l'éminent artiste, et dont la valeur a décuplé depuis quelques années.

La chapelle de la Reconnaissance. — Un Comité vient de se former pour l'érection d'une chapelle de la Reconnaissance, sur les rives de la Marne, à Dormans. Notre très distingué et sympathique ami M. le marquis de Baudry d'Asson, député de la Vendée, fait partie du Comité de Patronage.

Notre Tigre National vient d'être une fois de plus célébré par trois de nos meilleurs compatriotes, qui sont en même temps pour nous d'excellents amis.

Sur une spirituelle fantaisie poétique du bon dramaturge Clénet, le distingué compositeur Yonnais, M. Guyonnet, a écrit une page musicale alerte et entraînante, et brochant sur le tout l'habile crayon d'André Astoul a campé sur la couverture de cette jolie œuvrette un tigre tout à fait nature sous les crocs duquel on reconnait parfaitement la silhouette fidèle de M. Clemenceau.

Cette amusante chanson qui a déjà obtenu en Vendée un légitime succès est en vente à la Roche, chez M. Guyonnet, et à Paris, chez Berger, éditeur de musique, 24, Boulevard Poissonnière, au prix de 2 fr. 50.

Le Syndicat d'Initiative du Tourisme du Bas-Poitou a élaboré dans une de ses dernières séances, un projet de fête annuelle. Cette fête aurait lieu alternativement à Mervent et à Vouvant pour la région attenant à la forêt et à Mailiezais, pour la région du marais.

Il nous paraît qu'une addition devrait être faite à ce projet en faveur de la région du Bocage dont les sites et les monuments ne sont pas moins dignes de solliciter l'attention des excursionnistes.

Une première fête a été organisée avec succès le lundi de la Pentecôte à Mervent.

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Poitiers. — Au moment où s'achève l'impression de ce fascicule, viennent de se dérouler à Poitiers des fêtes splendides, auxquelles nous avons eu le regret de ne pouvoir assister et qui ont commémoré magnifiquement l'entrée en cette ville du roi Charles VII et de Jeanne d'Arc, en 1429.

La vieille capitale du Poitou, toujours fidèle aux traditions nationales a ainsi merveilleusement célébré les 26 et 27 Juin, un des plus glorieux épisodes de notre histoire, et avec un succès dû surtout à l'initiative et à l'érudit esprit d'organisation de notre éminent collaborateur, M. Emile Ginot.

Digitized by Google

Nos Compatriotes. — Notre vaillant et très distingué compatriote, le *colonel Martin Decaen*, six fois cité à l'ordre du jour pendant la guerre et promu officier de la Légion d'honneur, qui commande actuellement l'artillerie de la division de Syrie, vient de remporter en Cilicie de nouveaux succès, qui lui ont valu de ses chefs des lettres de félicitations très méritées.

— *M. le Vice-Amiral Merveilleux du Vignaux* est appelé à faire partie du Conseil supérieur de la marine.

— M. le capitaine de vaisseau Delahet, vient d'être nommé à Saint-Nazaire, commandant de la base maritime Nantes-Saint-Nazaire. Nos sincères compliments à tous.

Nos Collaborateurs. — Nous apprenons avec plaisir que notre collaborateur et ami M. Henri Clouzot, qui depuis plusieurs années était Directeur de la Bibliothèque Forney, a été nommé conservateur du Musée Galliéra.

— Notre compatriote et ami, M. Georges Lacouloumère qui collabora naguère à la *Revue*, précédemment nommé sous-préfet de Confolens, et non installé, a été nommé sous-préfet de Saint-Yriex.

— Notre excellent confrère Albert Hennequin a repris, depuis Janvier, sa chronique des livres, régulière à la *Revue Moderne*, de Paris. Il se fera un plaisir d'y signaler, pourvu qu'ils soient *absolument récents*, tous les ouvrages qui lui seront adressés à Poitiers, route de Gençay, 9.

Les Ballons de Jeanne d'Arc. — Au concours du lancer de ballons, en l'honneur de Jeanne d'Arc, à Paris, le 16 Mai dernier, M. Portoleau, de Pouzauges, a été l'un des lauréats, son ballon étant allé jusqu'à Peissant, dans le Brabant.

Le nouveau Préfet de la Vendée. — En Juin dernier, M. Tardif, préfet de la Vendée, a été nommé préfet des Côtes-du-Nord et remplacé par M. Baffrey, précédemment sous-préfet de Rochefort, et dont on fait le plus grand éloge.

Une nouvelle Paroisse aux Sables-d'Olonne. — Par ordonnance de Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, en date du 11 Juin 1920, une troisième paroisse vient d'être créée, à titre amovible, sous le vocable de Saint-Pierre, dans la ville des Sables-d'Olonne.

Elle a pour centre la nouvelle église de Saint-Pierre qui s'élève dans le quartier de l'Ancien-Séminaire et du Phare-Rouge.

Digitized by Google

ÉCHOS MILITAIRES

Décorations posthumes. — La croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être attribuée aux glorieuses mémoires des officiers dont les noms suivent, et qui sont morts pour la France :

— M. le capitaine *Fernand Gibelin*, du 51e d'infanterie, fils de M. Émile Gibelin, Conseiller municipal de Fontenay-le-Comte.

Le vaillant officier avait été précédemment cité à l'ordre de l'armée dans les termes qui suivent :

« S'est élancé à la tête de sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemies et a été tué au pied du réseau de fils de fer, le 13 Avril 1915, aux Eparges ».

— M. l'abbé *Gaspard Sarrazin*, lieutenant au 18e bataillon de chasseurs à pied « officier d'un zèle et d'un dévouement admirables, tombé pour la France à la tête de ses chasseurs le 29 Septembre 1918 ».

— M. le sous-lieutenant *Marie-Charles Duchaine*, du 3e zouaves, avec la citation suivante :

« Quoique très jeune officier avait su par son attitude exemplaire s'imposer à ses hommes, se faire aimer d'eux comme de ses chefs. A très brillamment enlevé sa section à l'assaut des tranchées allemandes. Tué au cours du combat, le 25 Septembre 1915, en Champagne. A été cité ».

— M. l'abbé *Marcel Merlet*, séminariste du diocèse de Luçon.

— Le capitaine *François-Armand de Lauzon*, du 4e tirailleurs indigènes :

« Officier de cavalerie passé sur sa demande aux tirailleurs, a constamment donné à tous dans les circonstances les plus sévères l'exemple d'un calme et souriant mépris du danger. Tombé glorieusement le 9 Juillet 1916. A été cité ».

— Le lieutenant *Jean de Lespinay*, du 3e dragons :

« A exécuté dans la période de combat du 26 Septembre 1918, une série de missions sous le feu avec son courage et son sang-froid habituels. En particulier, le 4 Novembre, un tir d'artillerie s'étant déclanché sur le village occupé par le P. C. de l'I. D. s'est spontanement offert pour aller mettre en sûreté les isolés de corps différents qui circulaient dans le village. A été frappé mortellement par un obus au cours de cette mission. Croix de guerre avec palme »

Digitized by Google

— Le sous-lieutenant *Jean Savary de Beauregard*, du 409e d'infanterie :

« Officier de valeur a su tenir sa troupe sous le feu dans des circonstances critiques. Modèle de courage et d'abnégation. Est tombé glorieusement, le 8 Mars 1916. A été cité. »

Autres Distinctions honorifiques. — M. l'abbé Adrien Garnier, ancien curé de Pissotte, actuellement curé de Saint-Georges-de-Pointindoux, vient de recevoir du Prince régent de Serbie la décoration de l'ordre de Saint-Sava pour les services rendus aux soldats serbes pendant le séjour de M. l'abbé Garnier, ex-infirmier à l'armée d'Orient, dans l'armée serbe.

— La médaille de bronze de la Reconnaissance française vient d'être conférée à Mme la comtesse de Rochebrune, femme de notre excellent collaborateur et ami, M. le comte Raoul de Rochebrune.

« Madame de Rochebrune, infirmière-major, présidente de la Croix-Rouge, a, du 26 Août 1914, au 28 Janvier 1919, donné des soins assidus aux blessés de l'hôpital complémentaire numéro 46, à Luçon, comprenant 300 lits, avec un dévouement et une sollicitude attestés par les différents médecins chefs qui se sont succédés dans cet établissement. Madame de Rochebrune a, en outre, comme déléguée du Ministre de l'armement, prêté un concours actif à l'exposition de l'enfance organisée à Saint-Etienne par la Croix-Rouge américaine, au profit d'une œuvre essentiellement patriotique. »

— La médaille d'honneur des épidémies a été décernée à trois religieuses de l'hôpital mixte de Fontenay-le-Comte, les sœurs Agnès, Rosalie et Joseph, qui pendant toute la guerre ont soigné, avec un dévouement admirable et au détriment de leur santé, les soldats malades ou blessés. »

— Madame Belaud, trésorière du Comité Franco-Belge de la Vendée, vient de recevoir la médaille de la Reine des Belges qui lui a été remise par M. Tardif, préfet de la Vendée.

Pour le Comité des Blessés et Mutilés de la Vendée. — M. le marquis de Baudry d'Asson met à la disposition du Comité Vendéen des Blessés de la guerre, le montant de l'augmentation parlementaire votée dernièrement par la Chambre des Députés.

La tranchée des baïonnettes. — Grâce à la générosité du

Digitized by Google

banquier américain, M. Georges Rand, un monument sera prochainement élevé sur l'emplacement de la fameuse « Tranchée des Baïonnettes », à Verdun, où s'immortalisa le 137e d'infanterie.

Aux héros du Vieil Armand. — On mande de Remiremont que le colonel Larrard, du 152e régiment d'infanterie, vient de constituer un comité dont le but est de commémorer, par un monument qui sera érigé au sommet de l'Hartmannswillerskopf, la mémoire des héros du 152e tombés au cours des combats qui furent livrés pendant six mois pour la conquête du Vieil-Armand.

C'est à cet héroïque régiment, qu'appartenait notre jeune et vaillant ami François Baudry, dont nous avons précédemment glorifié la mort héroïque, et dont nous conservons pieusement le souvenir.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

On annonce les Fiançailles de :

M. BUET, de Sainte-Hermine avec Mademoiselle Jeanne DAVID.

— De M. le marquis de GOUÉ, avec Mademoiselle Françoise du ROSTU.

— Du baron Raymond de LAROCQUE-LATOUR, fils du baron de Larocque Latour, décédé, et de la baronne, née de la Roche-Saint-André, avec Mademoiselle Marguerite de LOSTENDE.

— De Mademoiselle Anne de la ROCHETHULON, fille du comte Olivier de la Rochethulon et de Madame, née des Courtis, avec le vicomte Gilles de la VILLARMOIS, fils du comte, décédé, et de la comtesse née Le Gouvello.

— De Mademoiselle Antoinette MARTIN DECAEN, avec M. José ARUÈS, inspecteur des finances.

MARIAGES

Le mariage de M. Gaston DELAROZE, conseiller d'arrondissement, maire d'Aizenay, avec Mademoiselle Marie-Angèle de GRISSAC, a été célébré, le 4 Mars 1920, en l'église Saint-Pierre-de-Cravans (Charente-Inférieure).

— Le mariage de Mademoiselle Marie-Magdeleine GOUPIL de BOUILLÉ, avec M. Charles-Amédée de MANGOU, décoré de la croix de guerre avec palme, a été célébré en l'église Saint-Germain de Bourgueil, en Avril dernier.

Les témoins de la mariée étaient le comte de Rodays, son oncle et la baronne de Vauzelle, sa tante ; ceux du marié : M. Paul de Mangou, son oncle, et Madame de Mangou, née Saint-Seine, sa tante.

Digitized by Google

— Le 15 Avril, en l'église Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, Monseigneur de Durfort a béni le mariage de Mademoiselle ANNE VÉRON avec M. FRANÇOIS NIVELLEAU DE LA BRUNIÈRE, décoré de la croix de guerre.

— En l'église Saint-Eugène, à Paris, a été célébré, le 1er Juin 1920, le mariage de Mademoiselle MADELEINE GOYER avec M. JEAN MEUNIER, neveu de notre excellent ami, M. Arthur Guéniot.

— Le mariage de Mademoiselle SABINE DE CHABOT-MAULEVRIER, fille du marquis de Chabot-Maulevrier, décédé, et de la marquise, née du Hamel, avec le vicomte JACQUES DE CARHEIL, décoré de la croix de guerre, président de la Jeunesse catholique de Vendée, fils du vicomte de Carheil et de la vicomtesse, née de Lorgeril, a été célébré le 22 Avril 1920, en la cathédrale de Nantes. Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, a donné la bénédiction nuptiale.

— En l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris, a été béni, le 28 Avril 1920, le mariage de Mademoiselle ANTOINETTE DE MOUSSAC, avec M. CHARLES JEANSON.

— Le 28 Avril 1920, a été célébré en l'église de Sainte-Hermine, le mariage de M. MARC MARTINEAU, fils de M. et de Madame Gustave Martineau, avec Mademoiselle RADEGONDE CHAMERON.

— En l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris, a été célébré, le 29 Mai 1920, le mariage de Mademoiselle MARIANNE RICHARD, fille de M. Sosthènes Richard, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, avec M. ALBERT MAIN DE BOISSIÈRE, lieutenant au 26e régiment d'artillerie, croix de guerre, attaché au conseil suprême économique.

NAISSANCES

Le vicomte et la vicomtesse de GRIMOUARD, née de LOYS, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils FRANÇOIS.

— Madame HUBERT DE LÉPINAY, a heureusement mis au monde à Paris, une fille qui a reçu au baptême le prénom de LAURE.

— Nous apprenons de même la naissance, à Angers, du septième enfant de notre compatriote et ami, M. le vicomte RAYMOND DE

Digitized by Google

RORTHAYS, conseiler général de la Vendée, et maire de la Mothe-Achard.

Le nouveau né à reçu au baptême le prénom de JOSEPH.

— Le docteur et Madame HENRY LŒWENHARD, de Mouilleron-en-Pareds, nous font part de la naissance d'une fille, MARIE-FRANÇOISE.

— La marquise DE MONTALEMBERT, née DE LA ROCHEBROCHARD a donné récemment le jour à une fille qui a été nommée MARIE.

— Madame PAUL BUET, d'Aizenay, a mis heureusement au monde, un fils qui a reçu au baptême le prénom de JOSEPH.

— La comtesse DE LA BRETESCHE, née de Chastêigner, a donné le jour à une fille qui a reçu le prénom de ANNE.

— Le vicomte et la vicomtesse ROBERT DE CHABOT font part de la naissance de leur fils VICTOR.

— M. et Madame EDOUARD DE LA DÉBUTRIE nous annoncent la naissance de leur fils RENAUD.

— Madame DE SUYROT, née de La Bretonnière, vient de donner naissance à une fille qui a reçu au baptême le nom de ANNE.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Paul-Louis TRIOU, décédé le 9 Mars 1920, à la Châtaigneraie, en sa 54e année.

— Madame veuve LAMARQUE, décédée à la Roche-sur-Yon, le 13 Mars 1920, en sa 89e année.

— Madame la vicomtesse Ernest HARSCOUET de SAINT-GEORGE, née Marie-Antoinette de HILLERIN, décédée le 3 Avril 1920, à Poitiers, en sa 43e année.

L'inhumation a été faite au cimetière de Melgvin (Finistère).

— Madame Gaston LÉVEILLÉ, née Berthe LORY, décédée aux Marzelles de Challans, le 3 Avril 1920, en sa 42e année.

— M. Gustave HERBAULT, ancien magistrat, ancien président du conseil général de Saint-Louis (Sénégal) et Madame Gustave HERBAULT, née BERTRAND, victimes du naufrage du *Lux*.

Un service funèbre a été célébré à leur intention, le 19 Avril 1920, en l'église des Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée).

— M. Maurice JAPY de BEAUCOURT, décédé à Lugano, le 19 Avril, à l'âge de 49 ans.

— M. l'abbé Charles MORIN, curé de Mesnard-la-Barotière, décédé le 19 Avril 1920.

— M. l'abbé Léon GUIBRETEAU, prêtre habitué à la Mothe-Achard, décédé le 3 Mai 1920.

— M. Gaston FLEURY, notaire à Nalliers (Vendée), décédé le 6 Mai 1920, en sa 67e année.

Digitized by Google

— M. Georges-Samuel-Victor BUET, ancien notaire, décédé le 20 Mai 1920, au château de Sainte-Hermine, en sa 65e année.

— Madame Lydie-Louise-Amélie GERMAIN, veuve de M. Edmond MARCHEGAY, ingénieur en chef de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, décédée à l'âge de 77 ans, le 28 Mai 1920, au château des Roches-Baritaud (Vendée).

— Madame Pierre BRUMAULD de MONTGAZON, décédée à Luçon, le 30 Mai 1920.

— Le R. P. Célestin DEVAL, des Pères du Saint-Esprit et chanoine d'Angoulême, décédé en cette ville dans les premiers jours de Juin.

Le diocèse et la ville d'Angoulême doivent au vénéré défunt, qui était frère de M. le chanoine Casimir Deval, archiprêtre de La Roche-sur-Yon, la très belle chapelle actuelle de Notre-Dame d'Obézine.

— M. ORILLARD, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, à Poitiers, beau-père de M. Morand, sénateur de la Vendée, décédé à Poitiers, le 25 Juin 1920, dans sa 80e année.

— On annonce également la mort de Madame veuve Ludovic BAGUENIER DESORMEAUX, née Aline Maugars, mère du docteur Guy Baguenier Desormeaux, croix de guerre, de Baugé, et belle sœur de M. Charles Baguenier Desormeaux, de Faye-l'Abbesse.

Nous adressons nos plus vives condoléances aux familles que ces différentes morts mettent en deuil.

— Madame ASTOUL, mère de notre excellent ami le bon peintre Vendéen André Astoul, décédée à la Roche-sur-Yon, le 8 Juin 1920.

Digitized by Google

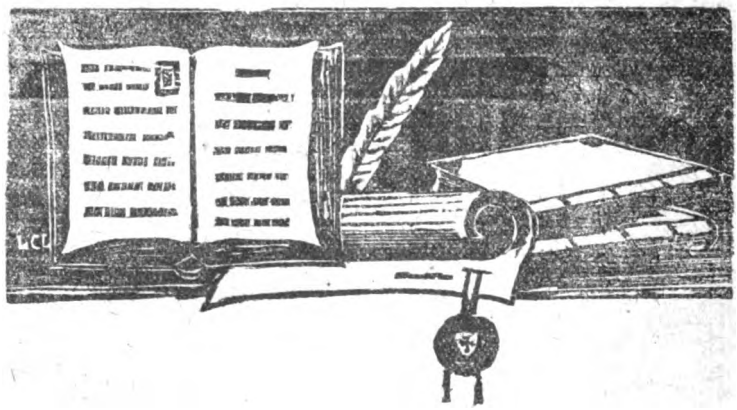

BIBLIOGRAPHIE

En l'honneur de Jeanne d'Arc. — A propos des magnifiques fêtes que la ville de Poitiers a organisées en l'honneur de Jeanne d'Arc, il nous paraît d'actualité de rappeler la belle et savante étude que notre regretté ami M. Henri Daniel-Lacombe a consacrée dans cette Revue à notre illustre compatriote maître Jean Rabasteau, qui fut en Mars 1429, l'hôte de la Pucelle, pendant qu'elle séjourna dans la ville de Poitiers.

Une Fête patriotique. — Sous ce titre, *La Vendée* du 30 Mai 1920, a publié, sous la signature de son excellent directeur E. Marsac, un aimable et fidèle compte-rendu de la belle et émouvante fête qui a eu lieu à Saint-Germain-l'Aiguiller, le 24 Mai, à l'occasion de la bénédiction d'un Monument du Souvenir aux morts de la guerre.

Ce compte-rendu reproduit les discours qui ont été prononcés en cette occasion par le colonel Collet, commandant le 137e, qui présidait la fête, et par le Directeur de cette Revue, M. René Vallette, maire de Saint-Germain-l'Aiguiller.

— *La Semaine Catholique du Diocèse de Luçon*, du 5 Juin 1920, contient, sous la signature de notre distingué collaborateur, M. l'abbé Uzureau, la reproduction d'un dossier officiel communiqué, en réponse à sa demande, au Préfet de la Vendée, par le maire de Saint-Laurent-sur-Sèvre, M. Duvau de Chavagnes, sur l'état, en 1816, de la congrégation de la *Compagnie de Marie*, dite *Pères du Saint-Esprit*.

— M. l'abbé Clément Sireau, vicaire de Saint-Jean-de-Monts, a

Digitized by Google

commencé dans son *Bulletin paroissial* (Avril et Mai 1920), une très intéressante étude ayant pour titre « *Louis XIII en Orouet* ». En Avril 1922, dit l'auteur, tombera le troisième centenaire du fait le plus important de notre histoire locale : la venue en Orouet du roi Louis XIII et la débâcle de Soubise, chef de l'armée protestante en 1622. Cet événement décida non-seulement du sort de Saint-Jean-de-Monts, mais il fixa l'avenir religieux de tout l'Ouest et peut-être du pays tout entier. »

— Notre érudit collègue M. L. Brochet, de la Société des Antiquaires de l'Ouest, a commencé dans la *Vendée* du 18 Avril, une série d'articles sous ce titre : *A travers l'histoire de Fontenay-le-Comte.*

Rappelons que ce sujet a déjà été traité par plusieurs historiens locaux et notamment par MM. Fillon, O. de Rochebrune et Vallette.

— La revue « *Vaillante Jeunesse* » a consacré dans ses numéros de Février et de Mars 1920, un élogieux article à la mémoire du jeune et héroïque *Henri de Villedieu*, fils de notre excellent ami, mort pour la France.

— *Du Carnet de la Sabretache* (Janvier, Février 1920) : *Deux Victoires par jour*, almanach militaire, dédié aux braves, par M. P. Le Roux.

— Dans *Le Bloc Catholique* (Janvier Mars 1920) : *Jules Delahaye*, par M. H. Merlier.

— Notre distingué collaborateur M. Jules de Marthold, nous a fait aimablement hommage du délicieux poème qu'il a consacré en 1908 à *La Bonne Lorraine* (Paris, Daragon) et à qui les fêtes de la récente canonisation de Jeanne d'Arc donnent un regain d'actualité.

— *Le Vendéen de Paris*, qui avait suspendu sa publication pendant la guerre vient de reparaître, sous un format amoindri, mais toujours aussi ardemment dévoué aux intérêts de la petite patrie comme de la grande.

Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

— Notre excellent confrère M. Emile Salomon, Directeur de la « Nouvelle Revue Héraldique, Historique et Archéologique » de Lyon, met en souscription le tome II, de son fort bel ouvrage : *Les Châteaux Historiques du Forez*, illustré de nombreux dessins à la plume par le vicomte de Jourda de Vaux.

— Dans la *Revue Critique des Idées et des Livres*, un intéressant article de notre confrère et ami, H. Martineau : *Le Pays de Stendhal.*

Digitized by Google

— Sous ce titre : *Le Luth Brisé* viennent de paraître les poésies posthumes d'un jeune poète d'Annecy, ami d'Albert Samain, *Georges Marteaux*. Notre collaborateur, Albert Hennequin, sollicité par la famille de ce regretté et très remarquable poète, a défini en tête de l'œuvre le talent tout de douceur et d'intimité de son auteur. La plaquette hors commerce, ornée d'un portrait de Georges Marteaux, sort de la presse d'amateur de notre confrère angevin, le bon ami Henry Cormeau.

Dans la presse régionale. — C'est avec une grande et mélancolique tristesse que l'on apprend de jour en jour la mort d'un journal ou d'une revue que la vie chère a tué.

« Après avoir depuis plusieurs années lutté énergiquement et résisté à tous les coups qu'on lui a portés, même quand ils étaient portés par des gens qui auraient dû en être les plus fermes soutiens », le *Nouvelliste de Bordeaux*, annonce qu'il suspend sa publication.

Au moment où tombe sur la brèche cet héroïque soldat des grandes causes nationales, qu'il a si magnifiquement défendues, nous tenons à saluer de la plume, avec respect et émotion, le vaillant organe régional, dont nous nous honorons d'avoir été longtemps le collaborateur et d'être resté le fidèle ami ; et nous souhaitons vivement que sa disparition ne soit que momentanée.

Communiqué. — Le Congrès de la *Fédération Régionaliste Française*, qui aura lieu en Octobre prochain, étudiera l'organisation de la Région Poitevine. D'ici peu, le Parlement sera sans doute appelé à créer et à organiser définitivement les Régions.

Pour éviter toute délimitation arbitraire et tenir compte du caractère ethnique, des traditions, des besoins économiques de la Région, il est indispensable de consulter les intéressés, afin de fournir à nos représentants au Parlement les éléments d'une discussion établie sur des bases sérieuses ; c'est pourquoi la F. R. F. prie toutes les personnes et tous les groupements que la question régionaliste intéresse de lui faire connaître leur opinion sur la question suivante :

« Quelles doivent être, d'après vous, les limites de la Région Poitevine par rapport aux régions voisines ».

Les réponses doivent être adressées avant le 1er Septembre, à M. Grimaud, 5, rue Saint-Augustin, à Paris.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

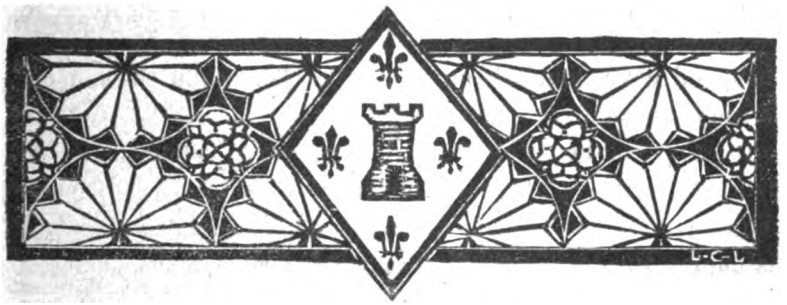

Par les routes et les sentiers poitevins

THOUARS

I

Des rayons sur les toits

La lune est d'autrefois ; elle se plaît sur les vieilles villes dont elle exalte silencieusement la beauté. Demain, nous verrons des détails, un site, un horizon ; contentons-nous ce soir d'errer dans les rues brunes, d'interroger les architectures, de les parer d'histoire et de mystère. Fuyons l'avenue moderne pour nous enfoncer dans ces artères resserrées ; laissons à droite ce clocher où s'allume un vague reflet bleuâtre, et pénétrons plus avant, jusqu'à la place pittoresquement irrégulière où une façade obscure arrondit des cintres concentriques. Le roman poitevin fleurit jusqu'à ces marches de l'Anjou ; un portail central, accosté de deux baies simulées, modèle presque uniforme dans tout l'Ouest, laisse voir une rangée de statuettes en arc de cercle, des bandeaux d'arabesques, une richesse qu'on soupçonne dans la pénombre. Là haut, dans les régions claires, le gros clocher s'élance ; une tourelle s'y accroche suspendue ; des fenêtres noircissent ou se paillettent. Tout autour, les venelles dégringolent dans le vide. Logis à poutrelles, lucarnes obliquement touchées d'un rayon ; aligne-

Digitized by Google

ment qui cesse tout à coup devant l'esplanade du château où la rue débouche.

Là, tout est lumière, le sol, les pierres, l'atmosphère. A peine la vallée s'estompe de vapeur diaphane ; le Thouet scintille dans ses roseaux ; les petites maisons se tassent, assoupies sous les tuiles. Sur un glacis formidable et sombre, le château déploie sa muraille blonde et ses dômes ardoisés avec une majesté presque royale. Près de lui, fine, délicate, la Sainte Chapelle, élève sa flèche orfévrée, ses grâces de bijou, ses contreforts en fuseaux qui la rendent encore plus légère et plus fragile, église princière faite pour s'élancer, mystique et aérienne, du milieu des massives courtines.

Dans l'isolement du carrefour désert, l'élégant édifice rayonne par toutes ses ouvertures. D'ailleurs, aucun bruit ; la nef étroite ne laisse passer ni chant, ni murmure ; une lumière égale qui n'est ni le flamboiement des lustres, ni l'agonisante clarté de la lampe sacrée, s'échappe à travers les vitres en losange. Quelle veillée secrète s'accomplit derrière ce portail au-dessus duquel la grande verrière resplendit dans la dentelle de ses voussures ? On interroge en vain : on parcourt le terrain, depuis le seuil contigu à la redoutable maison de force jusqu'au parapet qui surplombe l'abîme, l'oratoire est muet dans son éclairage mystérieux, muette, l'immense prison ; la ville elle-même s'endort au son des horloges somnolentes qui égrènent paresseusement l'heure...

II

Les pierres qui demeurent

Bien rares sont les monuments du Moyen-Age qui arrivent jusqu'à nous dans leur jeunesse intacte. Presque tous sont couverts de cicatrices, ou, ce qui est pis, compromis d'enjolivements et d'annexes. Ne le regrettons pas trop ; sous ces altérations, leur silhouette n'en est que plus vivante ; mutilés ou refaits, ils ont souffert, ils ont duré. Quand on arrive jusqu'à Saint-Laon, dont les assises du XIIe siècle prolongent

Digitized by Google

Une noble bâtisse abbatiale du temps de Louis le Grand, on s'attend bien à voir des baies romanes élargies en fenêtres à meneaux, des portes basses haussées et amincies en arc ogival, et un clocher qui hésite entre les formes déjà vieillies et les modèles à peine essayés. Des jours ont disparu, d'autres ont été ouverts. A l'intérieur, mêmes travaux sans unité. Au bout de la voûte en berceau, un rétable, contemporain des abbés commendataires, couvre tout le chevet ; dans l'enfeu gothique, un personnage mitré est étendu au-dessous d'une inscription consacrée à Marguerite d'Ecosse, femme de Louis XI. Sous la tour, le bas-côté interrompu envoie de la lumière au vaisseau central, sans qu'une nef symétrique apparaisse en face. On découvre ainsi le passage des générations depuis les formes pures des cintres primitifs jusqu'à la pompe froide de l'époque classique.

Pareille constatation à Saint-Médard. L'œil a admiré, pour y arriver, la silhouette guerrière des anciennes fortifications et de la tour du Prince de Galles. Le hasard du parcours a placé sur le chemin l'ancien hôtel du président Tindo. Dans la cour d'une école, l'élégant pavillon, coiffé de lucarnes, présente sa poivrière suspendue qui devient escalier dès que le grand degré du bas a expiré au premier étage ; agencement ingénieux, pratiqué dans tous les manoirs du xve siècle, si nombreux encore dans le bassin de la Loire. — Au fond d'un jardin, la grande fenêtre des Cordeliers découpe sur le ciel ses compartiments vides et ses losanges flamboyants. Voici Saint-Médard, dont l'aspect était si doucement énigmatique sous les voiles du crépuscule lunaire. Dans la rangée de baies brodées d'une passementerie orientale, les apôtres se dressent de chaque côté du Christ bénissant. Aux coins du portail et des arcatures aveugles, de petites figurines grotesques grimacent ou gambadent, boutades d'artistes que l'Eglise surveille de loin. Une grande rose tourne sur la paroi plate ; les clochers fuselés cherchent à alléger, à entraîner la construction trapue qui résiste. — Une fois entrés, il faut se souvenir de l'éclairage

Digitized by Google

latéral des églises de la province pour retrouver, dans ce vaisseau spacieux, la trace des nefs étroites et obscures des hautes époques du Poitou. Des nervures hardies, prolongées par des statues horizontales, rayonnent dans chaque travée autour de la clef de voûte. Une large verrière moderne éventre le fond plat ; des colonnes prismatiques et sans chapiteau signalent la transformation du temps de Louis XI. Et même, une ancienne chapelle, aujourd'hui sacristie, montrerait des arcades pratiquées dans le mur avec toute la richesse de la Renaissance, si des marguillers pratiques n'avaient utilisé ces renfoncements ouvragés comme placards à fleurs artificielles !

L'art rétrospectif, fruit de notre indigence, était inconnu autrefois ; chaque époque travaillait sur les données du moment, sans se préoccuper d'adaptation au passé. Exceptionnellement, les églises du XVIe siècle retardent ; cette période si rénovatrice répugne à délaisser les formes gothiques. C'est ainsi que la chapelle de Notre-Dame de Thouars, achevée en 1514, a gardé l'aspect des édifices bâtis cinquante ou soixante ans avant. Elle s'élève à la hauteur du château et plonge dans le rocher qui contient deux autres chapelles : la crypte des ducs de la Trémoille et un sanctuaire intermédiaire qui règne sous une partie de l'oratoire seigneurial. Un pignon aigu, comme on en voit dans le Bocage, remplace l'abside ; des vitres blanches garnissent les longues divisions qui s'épanouissent en souples ramures. L'entrée, répétition de la face opposée, est occupée par un arc de vaste dimension qui contient la porte au-dessous du vitrail central. Pas de tympan sculpté : l'école poitevine ne le connaît pas et d'ailleurs le XVe siècle l'a partout remplacé par une paroi transparente. Les jambages partent du sol et se rejoignent au sommet de l'ogive. Aux côtés, à hauteur d'homme, des niches superposées devaient contenir les saints, gardiens du seuil, souvenir des cathédrales ; plus haut, d'autres abris vides suivent le sens de la courbure ; un cordon de statuettes borde le montant intérieur. Toute cette ordonnance est enfermée dans une grande accolade dont la

Digitized by Google

pointe vient affleurer à la balustrade horizontale qui coupe ce décor ascendant. Une galerie à jour, formée de petits cintres abrités sous de légers pinacles forme le départ du couronnement triangulaire. Les arcs-boutants sont remplacés par deux murailles bordées de clôtures ouvragées dressées en rampe d'escalier. Tel est cet édifice plein de hardiesse où l'on retrouve toutes les données logiques des grands modèles gothiques.

III

Le retour du Seigneur

C'est pendant les guerres d'Italie que la chapelle Notre-Dame s'élevait sous les yeux de Gabrielle de Bourbon. La châtelaine continuait la tradition des dames solitaires administrant le domaine, tenant au courant le maître absent des nouvelles de la maison dans des lettres charmantes qu'on voudrait reproduire en entier, et qu'elle terminait par cette formule tendrement ingénue : « celle qui tant vous aime, c'est votre très humble et très obéissante mignonne. » Les bords du Thouet offraient au conquérant du Milanais la grâce de leurs méandres autour du château familial, et Louis II oubliait, dans les salles fraîches de sa vicomté, les ardeurs estivales des plaines lombardes. Il touchait alors à la cinquantaine ; ce n'était plus le jouvenceau dont les mémoires du temps célèbrent les yeux verts, le teint vermeil, la chevelure crespelée, couleur de soleil. Louis II nous apparaît dans le recueil de l'histoire comme un demi-dieu auréolé de beauté juvénile et de gloire guerrière. C'est le type du capitaine favori de la fortune que reproduira quelques années plus tard ce Gaston de Foix dont la courte vie traverse le siècle comme un météore jusqu'au trépas en Romagne qui l'emporte dans une apothéose. Nous avons revu tout près de nous ces chefs de vingt-cinq ans que la mort jalouse fauche dans leur fleur. Pour ces victimes de choix la poésie et l'art épuisent leur tendresse. Il suffit de contempler le profil lauré du vainqueur de Ravenne sur le tombeau de Bambaja à Milan, pour reconnaître, avec le chantre

Digitized by Google

antique, que ceux qui tombent ainsi sont les aimés des dieux.

Le châtelain de Thouars connaîtra, par la disparition à Marignan du prince de Talmond, son fils unique, l'amertume de ces deuils prématurés. Pour lui, il continuera sa carrière éclatante. Au succès de Saint-Aubin-du-Cormier, il ajoutera les victoires de Fornoue et d'Agnadel, sans parler des voyages diplomatiques et des missions en Normandie et en Bourgogne. Jean Bouchet pourra remplir ses Annales d'Acquitaine du long panégérique de son héros. Il faut lire dans la chronique du vieux procureur le récit des fiançailles de son maître avec une princesse de sang royal, fille du duc de Montpensier, qui vivait, comme la belle du conte, au fond d'un vieux château d'Auvergne. La Régente, soucieuse de ménager de grandes alliances aux fidèles soutiens du trône, avait envoyé un messager pressentir Gabrielle de Bourbon. La Trémoille, impatient, rejoint en secret le gentilhomme sur la route, revêt son habit, et sous l'apparence d'un simple mandataire, accomplit lui-même la mission. En présence du blond cavalier, qui, le genou plié, formulait sa requête et attendait la réponse, la jeune fille se demandait depuis quand Madame de Beaujeu employait des interprètes de si galante mine. Elle répondit finement qu'elle n'avait jamais vu Louis de la Trémoille, mais qu'elle avait grand espoir dans sa bonne renommée. Le gentil dialogue se continue sous la plume complaisante de l'annaliste. Discrètement encouragé, le prétendant se fait connaître, et obtient non seulement un consentement officiel destiné à la régente, mais aussi une douce assurance, rédigée pour lui dans une lettre secrète. Il s'éloigne à regret, et va cacher son bonheur dans sa terre de Bommiers, en Berry. De là, il rejoint la Cour et peut sans mensonge invoquer un alibi pour expliquer sa fugue.

La fondation de Notre-Dame n'eut pas été terminée si l'architecte n'avait pas cédé la place au tailleur d'images chargé d'édifier les sépultures de la famille. Déjà des deuils récents, celui du cardinal archevêque d'Auch, frère de

Digitized by Google

Louis II, et surtout la perte du prince de Talmond, qui devait entraîner sa mère dans la tombe, avaient ouvert les portes de la chapelle souterraine. Ce fut Martin Claustre, de Grenoble, et fixé à Blois, qui fut appelé à Thouars. Un marché longuement rédigé fut conclu entre l'artiste et le procureur du duc. Tout y est prévu : le nombre des mausolées, la dimension des sarcophages et des gisants, la nature des matériaux, le détail de la décoration, apôtres et pleurants, — enfin le prix et le temps accordés. Gaignères vit ces tombeaux en place dans son voyage à travers la France du Moyen-Age, dont il devait rapporter tant de précieux documents de notre art funéraire ; il prit un dessin du monument principal, et c'est tout ce qui nous reste de l'œuvre du sculpteur dauphinois. Les époux sont étendus côte à côte, mains jointes, pieds appuyés à des animaux chargés de blasons ; leur tête repose sur un coussin ; le duc est couvert de l'armure et d'une cotte à ses couleurs, sa courte dague près de lui ; la duchesse est couronnée de perles, ses patenôtres suspendues aux doigts. Les révolutionnaires brisèrent les monuments dont les débris furent dispersés jusque dans la rivière. Des fouilles récentes faites dans le lit du Thouet n'ont ramené que des restes informes.

L'époux de Gabrielle ne devait d'ailleurs la rejoindre sous les voûtes de la Collégiale que dix ans plus tard. Dans l'intervalle, il s'était remarié, cédant à l'injonction formelle de sa première femme à son lit de mort. Ses cinquante-quatre ans ne reculèrent pas devant les dix-neuf printemps de Louise de Valentinois, orpheline du terrible Borgia et de la dolente Charlotte d'Albret. Mais cette union fut courte : le compagnon de François Ier fut mortellement atteint à la bataille de Pavie d'un coup d'arquebuse en couvrant de son corps le roi de France, comme l'amiral de Bonnivet et tant d'autres, dans une des plus sanglantes hécatombes dont l'histoire ait gardé le souvenir. Ses écuyers s'empressèrent autour de lui ; le corps fut sauvé, recueilli dans l'église et de là conduit lentement vers le pays natal.

Digitized by Google

Nous possédons l'itinéraire du funèbre cortège et le compte des dépenses de ce long voyage. La dépouille du haut et puissant seigneur, escortée de valets et d'intendants, traversait les villes, reçue au seuil des églises où l'on célébrait à son intention l'office mortuaire. Parti de Pavie le 25 Février 1525, le défunt franchit les Alpes le 1er Mars et atteint Lyon le 6 du même mois. Le 25, la petite troupe approche du Berry et, après avoir traversé Argenton et Le Blanc, arrive à l'Isle-Bouchard le 29 ; de là elle se remettait en marche le 30 pour Thouars, en passant par Loudun. Il est facile d'imaginer l'entrée du sire de la Trémoille dans sa ville rien qu'en jetant un coup d'œil sur l'état de sa domesticité et le dénombrement de ses possessions conservés au chartrier de Thouars. Accompagnés du clergé paroissial et monastique, les chapelains de Notre-Dame s'étaient portés au-devant de l'escorte, arrêtée à la porte principale. Les gentilhommes du service particulier, les pages, les officiers d'échansonnerie, d'écurie, de fauconnerie, entouraient le corps de leur troupe hiérarchisée par une étiquette déjà séculaire. Leur nombre était augmenté des fonctionnaires et des magistrats de la cité. Le cadavre, retiré du charriot, fut enlevé par les vieux gens d'armes blanchis par quarante ans de campagnes. Tout le territoire inféodé à la puissante maison avait envoyé ses représentants. Il en était venu des seigneuries de Mauléon et de Mareuil ; les vassaux de la baronnerie de Craon s'étaient joints aux habitants de la principauté de Talmond, à ceux de Sainte-Hermine et de Sully, aux manants des bourgs reculés du Bas-Poitou et de la Saintonge. Et on avait vu passer la mer aux populations des îles lointaines de Ré et des terres basses de Marans. C'est ainsi qu'au son des cloches, dans une pompe presque souveraine, le grand homme de guerre approcha de son tombeau et que tout un peuple escorta celui qu'on appelait déjà le « chevalier sans reproche ».

Digitized by Google

IV

Voix du passé

Onze heures : le soleil ruisselle sur la petite place. Des aspirants imberbes, sanglés et guêtrés de cuir fauve, gravissent la rue, s'essayant à flâner avec la désinvolture de lieutenants aguerris. Près de la caserne, deux dragons, plus étoffés, contemplent avec un sourire quelque peu narquois les grêles silhouettes gris horizon. A travers cette jeunesse militaire circulent les gardiens du château, dans la tenue bleue à liseré jaune du service pénitentiaire. Allants et venants se croisent devant la chapelle, dont le parvis, entouré de grilles, est devenu un maquis de chardons et d'herbes sèches. La grande porte de Notre-Dame ne s'ouvre que devant l'archiprêtre représentant du duc, propriétaire actuel. Le presbytère se cache derrière Saint-Médard, au fond d'une allée qui conduit à une cour fleurie. Une servante, coiffée du bonnet local, m'introduit dans un vaste cabinet, décoré de boiseries et de bibliothèques. Le doyen, accueillant et disert, me donne un aperçu des richesses des archives ducales en ouvrant devant moi les in-folio édités par le descendant de Louis II.

Missives de rois, contrats de mariage, testaments, font passer sous les yeux les plus grands noms de notre histoire. Mais il reste encore beaucoup de liasses inédites parmi les documents soustraits au pillage, renfermés dans 80 tonneaux et conduits à la résidence de Serrant, en Anjou. Le château, construit par Marie de la Tour, fut confisqué après l'émigration ; seule la chapelle fut restituée à la famille. Par un accord intervenu depuis, le propriétaire de l'église concède au gouvernement la jouissance de la chapelle supérieure, moyennant quoi il garde les salles de l'ancien chartrier distraites de la maison de réclusion.

La distance est courte de la cure à la chapelle. Les serrures un peu revêches cèdent sous une pression persuasive, et nous descendons dans la nef basse, après avoir dépassé le caveau

Digitized by Google

muré de la fondatrice. C'est un vaisseau surbaissé qui reproduit le plan supérieur. Au chevet, un autel fruste, éclairé par une charmante rose formée de quatre médaillons accolés. Au-dessous, les tombes ; pas un reste des anciens cénotaphes, des dalles tumulaires d'un travail récent et uniforme, sont alignées dans les bas-côtés, épaisses tables moulurées en forme de croix.

Serons-nous plus heureux à l'étage des prisonniers ? Un concierge, en tenue de gardien, consent à entrouvrir l'huis formidable. Les cours sont murées comme des fosses, des marches de granit conduisent à des guérites où apparaît un profil de sentinelle, jugulaire au menton. La demeure seigneuriale allonge son ordonnance hautaine, imitée des vieilles Tuileries ; sous le dôme central se développe l'admirable escalier qui a désappris les cortèges d'apparat et le contact des traînes de velours. Sous ces voûtes, de formidables bruits, multipliés par les échos, mais jamais une parole. Pénétrons dans l'église par la porte latérale, bijou de ciselure, formée d'un arc en anse de panier, ouvert entre deux colonnettes renflées, bordé d'une guirlande de feuillage, fantaisie d'un ciseau italien qui s'inspire encore du pinacle gothique. Dès le seuil apparaît l'explication de l'éclairage insolite d'hier soir. Sous les nervures qui se soudent si légèrement aux colonnes, alignées dans les bas-côtés, et sur deux rangs dans l'allée centrale, les couchettes d'une ambulance militaire recouvrent les pavés et les pierres tombales. Les mots ne peuvent traduire l'élégance, l'harmonie des proportions de cette nef vide de ses statues, de ses autels, de ses tapisseries. Seule, la chapelle ducale de Biron pourrait lui être comparée, et encore cette dernière, plus vaste, perd en grâce ce qu'elle gagne en majesté. La pierre est fine, de ce grain jaune du tuffeau d'Anjou qui s'assortit si bien aux couvertures azurées. Dans le bas-côté droit, qu'on appelle encore « chapelle des morts », la voûte se ramifie en couronne qui tient au plafond par des pendentifs surplombant probablement les tombeaux disparus.

Digitized by Google

La plupart des lits sont inoccupés ; quelques hommes silencieux sont accroupis sur leur couverture brune ; l'un d'eux, grand blond à moustache de gaulois, se penche, dans l'attitude du gladiateur blessé, sur un pied déchaussé dont il vérifie le pansement avec une moue douloureuse. Ils suivent de l'œil le visiteur, répondent à son salut, gênés, semble-t-il par la gravité du lieu. Les murailles sont creusées de crédences ; ils s'en sont emparés comme de petites armoires. En voici une, à droite de l'autel, ouvragée comme un tabernacle, avec la coquille du fond, des pilastres en léger relief ; tout un pauvre trousseau y est installé, calé par une lourde paire de souliers. Celle d'en face, encore plus jolie, réduction d'un porche tout en fuseaux est transformée en bibliothèque ; au fond une aquarelle, épinglée à un carton, présente, lestement troussée, une petite femme à la mode de guerre, jupe ultra-courte, vareuse de sous-lieutenant, dont la frimousse désarme...

Si Louis de la Trémoille revenait en ce monde, il pourrait dire, en explorant le château déchu, que sa maison est devenue une caverne de brigands et de voleurs, — parole prophétique inscrite sur les murs de l'église de Fontevrault, aujourd'hui prison départementale. La grande guerre a eu pour effet de débarrasser le sol sacré de la chapelle, du moins pour l'instant, de ce rebut de la société. L'humble soldat qui panse sa blessure, celui qui entasse son mince bagage à la place des objets du culte, sont les frères des lansquenets qui, sur les champs bretons, picards et italiens, aidèrent Louis II de leur effort obscur et anonyme à faire la France plus grande. Et si l'époux de Gabrielle de Bourbon, cousin des rois, les rencontrait ici, il leur donnerait l'accolade comme à des compagnons d'armes à qui on est heureux de dire : vous êtes chez vous !

ROBERT DELAGRANGE

Digitized by Google

LA VENDÉE

ET SON PLUS RÉCENT HISTORIEN

M. PIERRE DE LA GORCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(*Suite*) [1]

C'est en vain que les historiens favorables à la Révolution, depuis les plus anciens en date jusqu'à ceux d'aujourd'hui, ont voulu affirmer que le soulèvement de Mars 1793, survenant au même moment, dans des centaines de paroisses, fut dû à un complot tramé par les prêtres et les nobles. Ils s'acharnent vainément à essayer de le démontrer, sans pouvoir y parvenir, d'ailleurs, et pour cause, malgré tous les documents d'archives existant partout à leur disposition, malgré la déclaration si nette d'Edgar Quinet, que j'ai déjà reproduite. Ils veulent rattacher, contre toute réalité, la révolte de l'Anjou et du Bas-Poitou à la conspiration bretonne organisée par La Rouërie. Ils oublient volontairement que les conciliabules dits de la coalition de Poitou s'étaient terminés le 28 juin 1791, c'est-à-dire près de deux ans auparavant, par l'incendie des châteaux de la Proustière et de Garnaud et par l'arrestation de Lézardière, de Boynes, Baudry de la Vesquière, Robert de la

(1) Voir 1er et 2e fascicules de 1920.

Digitized by Google

Salle, qui en étaient l'âme (1). Ceux d'entre ces hommes qui avaient été relâchés plus tard, en vertu de l'amnistie du 15 septembre 1791, s'étaient hâtés d'émigrer. S'ils ne sont pas de mauvaise foi, les écrivains qui soutiennent aujourd'hui une pareille thèse ignorent absolument tout du caractère indépendant des Vendéens. Indépendance tellement ombrageuse qu'on verra pendant toute la guerre et aux heures les plus graves, les meilleurs combattants obéir seulement au chef de leur choix, si inférieur fût-il, et seulement jusqu'à l'instant où ils désireront invinciblement revoir leur maison, leurs champs, reprendre leur charrue. Cette habitude invétérée autant que déplorable a été la cause fatale de la dissolution de la Grande Armée Catholique et Royale et de son désastre militaire. Comment pourrait-on admettre, en y réfléchissant loyalement, que de pareils *volontaires*, si jaloux de leur indépendance, aient attendu, pendant presque deux ans, un signal ? Les dirigeants, quels qu'ils fussent, comptaient assurément pour bien peu de chose à un pareil moment !

D'ailleurs, quels auraient bien pu être ces dirigeants ? Des nobles ? Ils étaient presque tous émigrés, ou hors de la région. Ceux, très rares, qui y étaient restés ou venaient d'y rentrer étaient sans influence politique ou religieuse, se gardant bien de se compromettre, s'appliquant à passer inaperçus. Personne, parmi eux, ne cherchait à soulever le pays, ni ne le désirait. Les uns, parce qu'ils éprouvaient une sympathie plus ou moins avouée pour le nouveau régime ; d'autres, parce qu'ils étaient bien convaincus qu'une révolte, quelque fût son ampleur, serait vouée à l'insuccès et aboutirait à une catastrophe ; d'autres encore, par égoïsme ou simplement par apathie. Bonchamps vivait à la Baronnière, son petit castel de la Chapelle-Saint-

(1) Cf. CHASSIN. *Loc. cit.* I, p. 2, 222-225, 381, 389, 390, 431-445, 454 ; II, p. 62. — M. DE ROUX. *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne*, passim. — Henri MARTINEAU. *La coalition de Poitou et la préparation de la Guerre de Vendée*, dans la *Revue du Bas-Poitou*, 1911, p. 360-367 et tirage à part.

Digitized by Google

Florent « occupé aux travaux des champs et peu disposé à conseiller la rébellion (1) », M. de la Gorce ajoute : « La mort de Louis XVI l'avait attéré. Quelque fût son indignation, il ne portait en lui ni le tempérament d'un conspirateur, ni les audaces d'un révolté. A son foyer, deux filles étaient nées, et il attendait une troisième enfant. Puis, en sa qualité de militaire, il ne croyait pas, il ne pouvait pas croire que des masses ignorantes, même soutenues par l'héroïque volonté de mourir, puissent triompher de forces disciplinées (2). » S'efforçant au contraire à combler peu à peu, à force d'économie, le déficit creusé, en des jours plus heureux dans son modeste patrimoine par quelques fortes dettes somptuaires de jeunesse et l'incurie de sa femme, créole insouciante et dépensière s'il en fut (3). D'Elbée végétait, on peut le dire, « de ses trois ou quatre mille livres de revenu » dans son modeste logis de la Loge-Vaugirault en Saint-Martin-de-Beaupréau. « Comme Bonchamps, d'Elbée avait été soldat ; comme lui, il était de loyauté sans tache ; comme lui, il était chrétien, et même avec une ardeur mystique qu'il garderait jusqu'au bout. Il venait d'avoir un fils qui l'attachait à son foyer. Ses sentiments étaient ceux d'un modéré, désireux non d'agitation, mais de paix publique. Dix mois plus tard, en ses derniers jours, il fixerait comme en une déclaration suprême ses vœux, ses pensées : J'aurais, dit-il, vécu en citoyen paisible sous quelque gouvernement que ce fût, pourvu qu'il eût assuré ma tranquillité et le libre exercice,

(1) C. PORT. *Dict. Hist. de Maine-et-Loire*, I, p. 409.

(2) P. de LA GORCE. *Loc. cit.*, II, p. 435. — Cf. Marquise de BONCHAMPS. *Mémoires*, (édition Baudouin 1823) p. 33-34. — DUVAL, juge de paix à Saint-Florent-le-Vieil, *Enquête sur l'Insurrection du mois de Mars*, manuscrit des Archives départementales de Maine-et-Loire.

(3) On en trouvera, plus qu'à suffire, la preuve absolue avec documents à l'appui, dans l'ouvrage que prépare M. C. LEROUX-CESBRON sur le conventionnel anti régicide Bas-Poitevin *Prosper Lofficial*, qui sauva Madame de Bonchamps de l'échafaud, à Nantes, et devint son conseil et son appui. — Sur le même sujet, cf. également BAGUENIER DESORMEAUX, *Choses Vendéennes*, p. 49 et s.

Digitized by Google

au moins toléré, de la religion catholique (1) ». Je dirai plus, il ne manquait pas une occasion de prouver ses sentiments démocratiques ; s'étant fait inscrire parmi les électeurs du Tiers-Etat de sa paroisse, il avait voté en cette qualité aux élections pour les Etats-Généraux de 1789. Plus tard, il s'offrait à partir au premier signal pour « porter secours de fortune et de bras... jusqu'au dernier soupir, à nos illustres et immortels représentants (2). » Partagé entre les devoirs de la charge de procureur-syndic de sa commune qu'il avait assumée par dévouement à ses compatriotes et à ses idées libérales et les soins à donner à sa petite famille. Charette, marié à une femme trop âgée pour lui, rentré écœuré à Fonteclause, en la Garnache, d'une excursion à Coblentz, où il avait laissé, dans les tripots des bords du Rhin, avec ses illusions sur l'Emigration, le plus clair de son avoir ; enragé de chasse et de plaisirs faciles (3). Lescure, La Rochejaquelein, Marigny, venus tous trois, après le Dix Août, s'enfermer à Clisson, en Boismé, terre patrimoniale du premier ; n'ayant que deux préoccupations : assurer la sécurité et la subsistance de la grande quantité de vieillards, de femmes et d'enfants réfugiés au château et aux alentours, après l'échauffourée de Châtillon-Bressuire, puis se tenir prêts à rentrer à Paris au premier signal, si on y préparait quelque chose en vue de sauver la vie de l'infortuné Louis XVI. Et, claustrés davantage encore dans leur refuge après qu'ils eurent appris la mort du Roi. (4) « Nulle part plus qu'à Clisson on n'observait les événements avec une attention passionnée. D'ailleurs nul esprit factieux ; nulle crainte, mais aussi nul

(1) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 43. — Cf. Abbé Bernier. *Notice sur le Collège de Beaupréau et l'abbé Loir-Mongazon*, d'après le récit de ce dernier, p. 35. — Abbé Deniau. *Histoire de la Guerre de Vendée* (2e édition), I, p. 108.

(2) C. Port. *Dict. Hist. de Maine-et-Loire*, II, p. 103.

(3) Cf. notamment Le Bouvier-Desmortiers, *Vie du Général Charette*, passim. — Théodore Muret, *Vie populaire de Charette*, p. 5. — R. Bittard des Portes. *Charette et la Guerre de Vendée*, p. 3, 4.

(4) Cf. Marquise de La Rochejaquelein, *Loc. cit.*, p. 93-97.

Digitized by Google

désir de guerre. Lescure était de nature grave, d'âme très pieuse, d'esprit studieux, de tempérament plus méditatif qu'agissant, occupé jusque-là à réparer les brèches qu'avaient faites à sa fortune les prodigalités paternelles. Henri de la Rochejaquelein était timide et silencieux à l'ordinaire... chez lui une grande douleur de la monarchie abattue, de Louis XVI immolé ; mais nulle intransigeance d'esprit, nul emportement de révolte (1). »

D'Autichamp, caché en Anjou depuis la même époque, ne se décida à rejoindre la Grande Armée Catholique et Royale qu'après la prise de Saumur, vers le 15 juin 1793 (2). On pourrait multiplier ainsi les exemples presque jusqu'au dernier noble ayant servi en Vendée. A peine si l'on peut citer dans toute la Vendée militaire MM. de Couëtus, de La Roche-Saint-André, de La Cathelinière, petits gentilshommes du Marais ou du pays de Retz, sans influence aucune et qui se trouvent dès le début, à l'affaire de Machecoul, « médiocrement écoutés », déclare Monsieur de La Gorce (3).

A défaut des nobles, les prêtres furent-ils donc les instigateurs, pour employer un mot cher aux révolutionnaires et qu'on retrouve dans maints procès de l'époque ? Le clergé des Mauges et de toute la Vendée est resté étranger à la préparation de la guerre. Ceux de ses membres, très rares relativement, qui avaient échappé à la prison, à la déportation ou à l'exil, ont tout fait pour apaiser la colère des paysans, et donné l'exemple de la soumission aux lois dans tout ce que celles-ci n'avaient pas d'absolument contraire à la discipline catholique. Et cela, malgré toutes les persécutions dont ils n'ont cessé d'être, eux-mêmes, les premières victimes (4). A peine si

(1) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 458-459.

(2) Cf. C. Port. *Dict. Hist. de Maine-et-Loire*, I, p. 255.

(3) *Loc. cit.*, II, p. 437.

(4) Cf. Gallois et Gensonné. *Rapport à l'Assemblée Nationale*, du 11 octobre 1791, passim.

Digitized by Google

quelques individualités subalternes, en nombre extrêmement restreint, moins soumises aux directions de leurs supérieurs ecclésiastiques, se laissèrent aller, bien naturellement et bien humainement, d'ailleurs, à entretenir les rancœurs de leurs ouailles au lieu de les calmer. J'en trouve un seul dans les Mauges, le trop fameux abbé Barbotin, vicaire de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde et originaire du Poitou. Il y en eut aussi en Poitou, mais en très petit nombre (1). Très loyalement, sinon sans une mauvaise humeur que voile mal un ton de mépris affecté, Monsieur Célestin Port déclare péremptoirement à ses amis, les sectaires jacobins : « Pour ma part, j'ai longtemps poursuivi cette étude avec le préjugé réfléchi que tout le mouvement de guerre avait été soulevé par le clergé. J'en sors avec une conviction contraire.... Pour lui, ni même pour sa cause, rien n'eût bougé qu'émeutes de femmes et d'enfants, sans qu'un fusil fût parti en guerre folle (2). »

Quant à la bourgeoisie, nous la voyons, de toute part, acclamer la nouvelle de la prise de la Bastille et de la révolution du 14 Juillet. Elle accueille avec enthousiasme les idées du jour. A Fontenay-le-Comte, aux Sables-d'Olonne, elle arbore la cocarde verte transmuée bientôt en cocarde tricolore. Elle s'enrôle dans les formations de « garde urbaine ». Il en est de même dans les Mauges et dans le reste de l'Anjou (3). Partout, elle est devenue la dominatrice, mille fois, cent mille fois plus tyrannique que les anciens seigneurs. Je l'ai déjà dit plus haut et je crois l'avoir démontré. Partout elle s'est gorgée du pouvoir jusqu'à la licence la plus effrénée. Bientôt, tous ou presque tous, ces commerçants, ces industriels, ces hommes d'affaires, avec d'ailleurs quelques membres de la noblesse, s'empressent

(1) Cf. Émile Beaussire. *La Formation spontanée d'une province à la fin du XVIIIe siècle. La Vendée*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 avril 1889, p. 1992.

(2) C. Port. *La Vendée Angevine*, I, préface, p. XI.

(3) Cf. Chassin. *Loc. cit.*, I, p. 76-77. — C. Port. *Loc. cit.*, passim.

Digitized by Google

d'acquérir les biens du clergé vendus nationalement. Ils n'ont nulle envie de renverser un ordre de choses qui leur a procuré tant d'avantages matériels.

J'entends bien que, pour les historiens admirateurs de la Révolution, les provocations permanentes des grands bourgeois, des La Revellière-Lépeaux, des Beauvau, des Delaunay, des Goupilleau ne comptent pas; tout ce qu'ils commettent de brutalités et d'exactions sont des actes méritoires au contraire. La bassesse de leurs sentiments, leur « stupide emphase », leur « vantardise » sont des vertus primordiales aux yeux de ces Messieurs. « Le succès apparent de la Révolution... ferme la bouche à ceux qui, capables d'en reconnaître l'infâme misère intellectuelle, aiment dans ce succès le triomphe de leur parti ». Bien mieux, ils dépeignent « les faits de leur propre histoire... comme une espèce de miracle échappant aux lois ordinaires des choses et récusant le commun jugement des hommes (1) ».

Comment, dès lors, expliquer à la postérité le fait de tout un peuple refusant de reconnaître le miracle et se faisant massacrer plutôt que d'accepter le pseudo-bienfait des principes de la Révolution ? Ah ! on ne s'est pas mis en grands efforts d'imagination ! L'attitude des nobles, ni celle des prêtres du pays ne donnait prise à l'accusation d'avoir fomenté la révolte ! Qu'à cela ne tienne ! Les plus exaltés jacobins n'hésitent pas à déclarer le contraire, entraînant après eux leurs sectateurs plus naïvement ingénus. Tel ce pauvre Charles-Louis Chassin, habilement manœuvré par des coréligionnaires autrement plus subtils que lui, MM. Dugast-Matifeux (2), Au-

(1) Louis DIMIER. *Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, I, p. 7, 8, 11.

(2) Auteur d'un grand nombre de travaux tendancieux mais habilement écrits et documentés, c'est lui qui a poussé M. Chassin à entreprendre son énorme travail pour lequel il lui ouvrit tout grand les trésors inestimables de ses collections de documents.

Digitized by Google

lard (1) et quelques autres. Ses onze gros volumes d'*Histoire documentaire de la Révolution Française*, intégralement consacrés à la Vendée, sont là pour le démontrer (2). Les plus habiles et ceux qui connaissaient mieux certains côtés de la question étudiée, ont trouvé autre chose ; sans pour cela se mettre en grands frais de recherches, ni atteindre davantage la vérité (3). C'est « l'initiative violente d'affidés aux aguets » affirme M. Célestin Port, qui entraîna les paysans « bon gré mal gré dans le combat ». Et il continue : « Le sentiment populaire a, dès la première heure, dénoncé cette propagande étrangère, née des malheurs publics et bien autrement redoutable que les sermons dont elle fait profit ; car celle-là s'est organisée de loin, dans l'ombre, armée d'une audace active, qui n'attend que son heure et qui saura, s'il le faut, la devancer. Les menées en ont pénétré dans nos Mauges, du Poitou puis de la Bretagne, par la conjuration incessante des gentilshommes, des émigrés. Un mot d'ordre nouveau circule, qui les trahit. Tuer comme des chiens, piller, pendre, brûler à petit feu les

(1) M. Aulard n'a jamais lui-même traité historiquement la question Vendéenne ; il s'en est au contraire soigneusement gardé en ce qui le concerne personnellement. A peine, dans son œuvre qui est énorme, trouverait-on quelques page, sur la question.

(2) M. Chassin était un travailleur acharné : son labeur fut considérable et ses *Etudes documentaires* sont précieuses à raison de l'amas énorme de pièces qu'il a produites. Honnête homme dans le privé, véritable bénédictin laïque — oh combien ! — mais esprit singulièrement borné par la passion politique et l'absence de bon sens qui lui avaient obnubilé le jugement, à un point que ne sauraient croire ceux qui ne l'ont pas connu. Je n'ai pas rencontre d'inexactitudes dans ses copies de pièces mais ses analyses sont à réviser de très près. Quant à ses appréciations et à ses jugements, mieux vaut n'en pas tenir compte. J'entends bien que l'Histoire ne saurait être *neutre*, mais elle doit toujours être *impartiale*. Et il n'en est pas ainsi dans l'œuvre de M. Chassin.

(3) Je m'excuse de paraître ici, peut-être un peu sévère pour des opinions qui ne sont pas les miennes. Lorsqu'il y a de longues années, les conseils judicieux et fortement motivés de M. Célestin Port m'ont amené à commencer l'étude de la guerre de Vendée, l'éminent Archiviste de Maine-et-Loire ne pensait certainement pas que je croirais un jour approcher plus près et mieux que lui de la vérité, touchant ces questions.

Digitized by Google

patriotes, mettre à sac leurs maisons, leurs villes, ce cri-là ne sort pas des prêches, si mauvais qu'ils soient aux mauvais jours, mais de tous les libelles, de toutes les correspondances, qui s'abattent des bords du Rhin, et aussi de tant de journaux bien hantés, où l'on débite galamment ces gentillesses sanglantes. Et puis, quand durant deux et trois années, on a, par ces pratiques, jeté hors d'eux-mêmes les plus doux des hommes, le jour vient où la sauvagerie humaine se réveille et où la mêlée d'extermination s'engage, on ne sait pourquoi, sans merci ! (1) » Et M. Emile Beaussire lui emboîte le pas, en renchérissant encore sur quelques points (2).

La voilà bien, la déformation historique en faveur de la Révolution, si vigoureusement dénoncée par M. Louis Dimier (3). Malheureusement, cette déformation, nous la trouvons aussi « chez de bons français sans étiquette, chez des croyants de profession catholique. Réprouvant comme ils font la guerre menée au nom de ces principes [jacobins], attachés à combattre les révolutionnaires, est-ce que ces principes en eux-mêmes les séduisent ?... (4) » Hélas ! Monsieur de La Gorce lui-même s'est laissé tomber dans le piège, par coquetterie libérale, sans doute. J'ai déjà signalé cette faiblesse au sujet du patriotisme des Vendéens qu'il incrimine à tort. Suivant la même pensée, voici qu'il se met à la remorque de MM. Port, Beaussire et Chassin et qu'il dénonce après eux « des lettres saisies à la poste » qui « témoignaient de vœux impies. » On y jugeait succès tout échec de la France ; on souhaitait une prompte reddition des places de l'Est ; on craignait la résistance de Paris ; on faisait circuler des formules de prières où, comme on disait en langage dévôt, des *pratiques* pour le rétablissement de l'ordre et de la religion. Tel était le langage de quelques hommes égarés, et surtout de quelques femmes,

(1) C. Port. *La Vendée Angevine*, I, préface, p. XIII-XIV. — Cf. *Ibid*, II, p. 192.

(2) Cf. Emile Beaussire. *Loc. cit.*, p. 902.

(3) Louis Dimier. *Loc. cit.*, passim.

(4) *Ibid.* I, p. 8.

Digitized by Google

très raisonnables, très saintes même, en temps ordinaire, mais tout à coup devenues enragées (1). » Et, pour parler ainsi, il s'appuie de l'autorité de Dom Chamard (2). Seulement il a mal lu son auteur ou, plutôt il ne l'a pas lu jusqu'au bout. Le distingué Bénédictin, en effet, a relaté ces correspondances et ces excitations, en historien de la Vendée vraiment digne de sa petite patrie (3) ; mais il a dit aussi combien ces agissements ont peu pesé sur la décision de guerre prise par nos pères dans la première décade de mars 1793.

Parmi une population notoirement illettrée quels ont donc bien pu être les agents de diffusion de ces lettres, de ces journaux, de ces libelles incendiaires et *anti-patriotes* au dire de MM. Michelet, Benjamin Fillon, Port, Chassin et autres ? Qui donc avait assez d'influence pour agir utilement sur tout un peuple et le mener au combat ? Puisque nous venons de voir que ce ne furent ni les nobles, ni les prêtres, quels furent donc les hommes de main qui s'entremirent ainsi ? Cathelineau, le voiturier-chantre-sacristain du Pin-en-Mauges ? Monsieur Port affirme que dans la préparation et dans toute la première période de guerre « son rôle est nul et doit disparaître de la scène » (4) et il a écrit tout un volume fort intéressant, d'ailleurs et bourré de documents précieux, pour essayer de le démontrer (5). Sa thèse est fausse, quant à la guerre elle-même. Mon cher ami toujours tant regretté, l'abbé Bossard, l'a magistralement établi et démontré dans un livre qui fit

(1) P. de LA GORCE. *Loc. cit.*, II, p. 402.

(2) Dom CHAMARD. *Les Origines et la responsabilité de l'Insurrection Vendéenne*, p. 383.

(3) Dom Chamard était né à Maulévrier. Sa famille existe encore dans le pays. L'un de ses arrière-petits-neveux, Élie CHAMARD, soldat au 77e Régiment d'Infanterie s'est distingué à l'affaire du château de Mondement (bataille de la Marne) le 10 septembre 1914, dont ce jeune Vendéen, patriote dans le bon et vrai sens du mot, a écrit un récit émouvant que M. Charles Le Goffic n'a pas jugé indigne de figurer tout au long dans son beau livre : *Les Marais de Saint-Gond*, p. 264-275.

(4) C. PORT. *La Vendée Angevine*, I, p. XI-XII.

(5) C. PORT. *La Légende de Cathelineau* (Paris Alcan, 1893).

Digitized by Google

sensation lorsqu'il parut et qui fait toujours autorité en la matière (1). Monsieur de La Gorce proclame également l'erreur de notre Archiviste et ce, à l'aide de documents tirés du dépôt même dont celui-ci avait la garde, qu'il a fouillé et mis en ordre, pendant de longues années, avec un soin digne d'un meilleur sort : « Quelque soit l'érudition de M. Port, certaines pièces paraissent avoir échappé à ses investigations. C'est ainsi que j'ai relevé aux *Archives de Maine-et-Loire*, deux dépositions très positives, celles de Mathurin Boenau et René Richard, l'un et l'autre du May, tous deux faits prisonniers à Cholet le 14 Mars, et qui signalent Cathelineau comme l'un des chefs de l'armée chrétienne » (2).

Seraient-ce l'ancien caporal Perdriault ? l'aubergiste Nau ? Serait-ce, à plusieurs lieues de là, l'ancien valet de chambre Forest, de Chanzeau ? le chirurgien Cady, maire de Saint-Laurent-de-la-Plaine ? ou bien Guérin ? ou le perruquier Gaston Bourdic, connu seulement sous son prénom, que les émigrés prendront pour un noble et qu'ils connaîtront seul comme général en chef de toute la Vendée, longtemps après sa mort ? (3) Savin ? Rocquand ? Pajot ? les Vrignaud, l'un ouvrier sellier, un autre huissier, un autre encore, chirurgien ? le chirurgien Joly ? Je retiens seulement les noms des « Instigateurs » cités par M. de La Gorce (4). Mais tous ces hommes et tous les autres chefs de bandes étaient inconnus à deux ou trois lieues de chez eux, à la ronde !

M. Port a trouvé mieux et M. Chassin a suivi. Ce sont, disent-ils, les gardes-chasse des seigneurs du pays. Ce sont ces hommes disciplinés dans la main de leurs maîtres qui ont continué, de loin comme de près, à exécuter fidèlement les consignes. C'est Tonnelet, c'est surtout Stofflet, que M. Port

(1) Abbé Bossard. *Cathelineau généralissime* (Paris, Lamulle et Poisson ; Niort, Clouzot, 1893).

(2) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 429, note 1.

(3) Marquise de la Rochejaquelein. *Loc. cit.*, p. 99-100, 212.

(4) Cf. P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 422, 423, 428-429, 433, 437.

Digitized by Google

proclame, le grand préparateur et metteur en branle de l'insurrection dans les Mauges et les Marches Communes (1) « On le disait dur, brutal, jusqu'à la violence; en revanche il était vigoureux, endurant à la fatigue, d'une habileté prodigieuse à manier les armes et les chevaux, terrible, mais avec des accès de bonhomie ; et pour les braconniers qui le craignaient fort, il avait par intervalle des tolérances habiles qui surprenaient et charmaient (2) ». M. Port avait dit déjà de lui : « Il se peut qu'on ait fait tort à Stofflet » dans la préparation de la guerre civile (3). En Bas-Poitou, il y avait aussi des gardes-chasse et, ils sont également dénoncés.

Seulement M. Port, quand il écrivait dans sa préface les quelques mots que je rapporte, oubliait, de toute évidence, qu'il avait noté, en dépouillant les *Cahiers de Doléances* de 1789, que ces gardes et ces domestiques, tel Forest, les paroisses protestaient contre l'immunité qui les dispensait du service à la milice « au détriment des enfants du Tiers (4) ».

On est en droit, vraiment, de se demander quelle aurait pu être l'influence de ces hommes pour préparer le soulèvement. Tout bon Vendéen, surtout à cette époque, est braconnier-né. Les gardes-chasse étaient encore plus détestés que craints par toute la population. Cela est incontestable. Quelle influence auraient-ils pu avoir ? sur quelle étendue de terrain ? Ils se jalousaient les uns les autres. Comment, dès lors se seraient-ils concertés ? Quelle influence auraient-ils pu avoir sur les paysans du voisinage qui les avaient entendus se dénigrer mutuellement pendant tant d'années ? Il en fut tout autrement,

(1) Cf. C. Port. *La Vendée Angevine*, II, passim. — Du même : *La Légende de Cathelineau*, passim.

(2) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 429.

(3) C. Port. *La Vendée Angevine*, I, Préface, p. XII.

(4) C. Port. *La Vendée Angevine*, I, p. 76.

Digitized by Google

lorsque le soulèvement eût éclaté. Ces gardes étaient presque tous d'anciens militaires, les révoltés alors, d'eux-mêmes, se rangèrent sous leurs ordres parce que, d'instinct, ils sentirent le besoin d'être dirigés, commandés par des hommes au courant du métier de soldat.

Je dirai plus. En admettant, ce que je conteste, que les gardes et les domestiques aient influencé les habitants du pays, pour les amener à la guerre contre la République, on voudra bien reconnaître que chacun d'eux ne pouvait-être connu que dans son canton. Comment dès lors, expliquer un soulèvement quasi-unanime dans un territoire de plus de cent lieues carrées? Qui donc dirigeait de haut toute la propagande et coordonnait les efforts ? Ceux qui tiennent, contre vent et marée, pour le complot préalable, en sont encore aux hypothèses, depuis cent vingt-huit ans. Ce n'est pas suffisant pour étayer leurs affirmations si péremptoires. Ces hypothèses ne pourraient sérieusement supporter la critique des faits eux-mêmes.

Il faut vraiment bien peu et bien mal connaître le caractère et la mentalité de l'homme de l'Ouest, pour soutenir qu'une suggestion externe, si intensive fût-elle, ait pu le déterminer à entamer la lutte armée. La colère couvait assurément et depuis de longs mois. Mais les esprits étaient encore indéterminés. L'échec du mois d'Août 1792 donnait à réfléchir aux plus exaspérés.

La surface était encore tranquille constate Monsieur de La Gorce (1) c'est que l'habitant de nos contrées est calme et réfléchi par essence. L'homme qui vit de la culture du sol est, par excellence, l'homme libre ; il ne dépend que de la nature, et de lui-même. Malgré sa pauvreté, le paysan Vendéen éprouve une horreur invincible pour toute servitude. Il appellera bien son propriétaire « Nout'Mait' ». Mais, ayant payé son fermage, rendu ses prestations en nature et soldé ses impôts, contre lesquels il regimbe, d'ailleurs, aussi énergiquement qu'il le

(1) *Loc. cit.*, II, p. 410.

Digitized by Google

peut, il a l'absolue conscience de s'être acquitté de tout ce qu'il doit au seigneur de la terre et à l'Etat. Fidèle jusqu'à la mort, à ceux qui lui inspirent confiance, il ne donne cette confiance qu'à son gré. Et nul n'est capable de la lui imposer (1) ; pas plus le prêtre que le noble ou le représentant du Pouvoir central, quels qu'ils soient. Il « aperçoit l'envers des choses en même temps que la face » et « ne s'en laisse pas facilement conter (2) ».

L'un des adversaires les plus loyaux de la dernière Vendée, qui connaissait bien le pays pour y avoir servi dans l'armée gouvernementale et avoir commandé à Nantes, dès avant le soulèvement de 1832, a trop bien défini l'apathie apparente de nos pères pour que je renonce à reproduire son opinion. « La Vendée est grave, froide et silencieuse a dit le Général Dermoncourt (3). Tout projet se discute lentement et laborieu-

(1) Cf. GUSTAVE GAUTHEROT. *L'Epopée Vendéenne*, p. 20-21.

(2) « Je suis d'une région française où l'on aperçoit l'envers des choses en même temps que la face, où l'on ne s'en laisse pas facilement conter, où l'on dégonfle les vessies en les perçant à l'aide d'une expression pointue. » (René BOYLESVE, de l'Académie Française, dans *L'Écho de Paris*, du 16 mai 1920.) — Cet admirable écrivain, né et vivant dans la partie de la Touraine qui confine à l'Anjou et au Poitou a été élevé à Poitiers. Il connaît merveilleusement notre race, dans ses plus menus défauts comme dans ses qualités les plus hautes.

(3) Ce jugement est peut-être sorti de la plume d'Alexandre DUMAS père, qui rédigea la relation que je cite, sur les notes et après la mort de son auteur. Elle n'en est pas moins à retenir. Dumas, en effet, fils d'un général venu des Iles et qui avait servi en Vendée pendant la Grande Guerre, connaissait bien par lui-même l'esprit et le caractère de nos populations de l'Ouest. Peu de mois après la Révolution de Juillet 1830, Lafayette l'avait envoyé dans le pays, avec la mission d'y étudier la possibilité d'établir une garde nationale. Il avait parcouru, dans ce but, la Loire-Inférieure, le Morbihan et le Maine-et-Loire, scrutant les esprits, passant « au travers des rassemblements royalistes qui se formaient publiquement dans les châteaux du Couboureau, des Herbiers et de la Boissière du Doré... et il avait, aidé des hommes du pays, indiqué les moyens de prévenir cette guerre ». Cette opinion d'un militaire de carrière, comme Dermoncourt, formulée par le grand romancier d'aventure qu'est Dumas, se trouve, à soixante-dix-sept ans de distance, entièrement corroborée par le subtil observateur à la vision particulièrement aiguë qu'est M. René Boylesve. Il m'a paru que le rapprochement de leurs textes s'imposait.

Digitized by Google

sement parmi ses enfants. Toutes chances de succès ou de revers sont tour à tour exposées ; puis, lorsque les chances de succès paraissent l'emporter sur les autres, la Vendée tend la main, dit *Oui* et meurt, s'il le faut, pour accomplir sa promesse. Mais, comme elle sait que *Oui* et *Non* sont pour elle des paroles de vie ou de mort, elle est longue à prononcer ces paroles (1). »

Je reproduis ces lignes parce qu'elles donnent un très juste aperçu du caractère Vendéen. Dermoncourt parlant des événements de 1832 indique, avec juste raison, les sollicitations ardentes dont les Vendéens de ce temps là furent l'objet de la part des amis de Madame, Duchesse de Berry et de la Royauté légitime.

Monsieur C. Port, lui-même, qui a tant calomnié les Vendéens, pour les besoins d'une mauvaise cause, déclare quelque part : « Le peuple des Mauges est bon. Il est âpre au gain et le garde de son mieux ; se défiant de tout étranger ; lent à l'affection, mais tout entier abandonné de cœur et de main à qui l'a su prendre une fois ; par suite, aussi crédule que dévoué, mais courageux, dur à la fatigue (2). » Comment ce même homme qui se défie de tout étranger aurait-il pu ajouter foi, jusqu'à la mort, aux fameuses lettres et aux libelles qui lui arrivaient de si loin ? C'est là une énigme que je ne me charge pas de déchiffrer.

Quoi qu'en puissent penser le même M. Port (3) et les autres

(1) Général DERMONCOURT. *La Vendée et Madame* (Paris, 1833), p. 3, 6, 7, 94-95.

(2) C. PORT. *Loc. cit.*, I, p. 39.

(3) « L'appel même de la milice eût vidé les fermes, peuplé peut-être d'hôtes errants les landes et les genêts, même fait déserter le pays, sans autre levée d'armes de ces pauvres gens depuis si longtemps soumis à la soldatesque. » (*La Vendée Angevine*, I, préface, p. XIII). — Où M. Port a-t-il vu les habitants du pays livrés à la soldatesque sous l'Ancien Régime ? Dans les Mauges, par exemple, de son propre aveu, il existait en tout et pour tout, une brigade de quatre hommes de maréchaussée à Chemillé, une autre à Montrevault et quelques hommes épars. (Cf. C. PORT. *Loc. cit.*, I, p. 77).

Digitized by Google

tenants de la Révolution, c'est bien la loi prescrivant la levée des trois cent mille hommes qui produisit l'explosion définitive. Monsieur de La Gorce a raison, absolument, sur ce point. Où il se trompe, à mon humble avis, c'est quand il ajoute, en manière d'excuse au soulèvement : « La longue série des persécutions que nous avons décrite, trois années de tourments, la religion proscrite, le roi immolé (1) tout cela avait si bien déplacé l'axe de la patrie qu'on ne savait plus où la chercher (2) ». Mais ce n'est pas chez les Vendéens que l'axe de la patrie se trouvait déplacé ! Ce sont les Révolutionnaires, dans leur propre et unique intérêt, qui avaient prétendu monopoliser la Patrie, alors qu'ils avaient contraint l'infortuné Louis XVI à déclarer la guerre aux puissances étrangères dans le seul but de provoquer sa chûte, la Patrie dût-elle en périr avec son Roi (3).

Quant aux miliciens employés par les Fermes, on se plaint, en effet, à haut cris de leurs excès qu'on exagère à plaisir. C'est une méthode constante ancrée dans les mœurs de notre bon et cher pays et sans doute de beaucoup d'autres, quand on veut se débarrasser du plus simple ennui administratif ou autre, quel qu'il soit. C'est seulement depuis les bouleversements apportés par l'Assemblée Nationale, que le nouveau Gouvernement plaça des garnisons à Cholet et dans plusieurs autres centres de la région. La soldatesque, elle existait depuis 1790 seulement. Elle se composait des garnisons que je viens de dire, des gendarmes et, SURTOUT des gardes nationaux des villes voisines, brutaux jusqu'à l'aberration.

(1) Pourquoi ne pas écrire ici le mot exact, *assassiné* ?

(2) P. de LA GORCE. *Loc. cit.*, II, p. 411.

(3) « Soudain, en une séance [*20 octobre 1791*], en un discours, Brissot fit surgir la question de la guerre. Or c'était en partie une question factice et qui masquait des dessins inavoués... Je crois pouvoir dire, aprés avoir bien étudié les documents, que, pour une bonne part, la guerre a été machinée. La Gironde y a conduit la France par tant d'artifices qu'on n'a pas le droit de dire que la guerre était inévitable .. Comment dès l'automne de 1791 la Révolution se découvrait-elle une âme guerrière ? Voici, je crois, l'explication décisive : il y avait dans les consciences révolutionnaires, à la fin de 1791 et en 1792, un immense malaise, un commencement de doute, et la guerre apparaissait obscurément comme un moyen détourné de trancher des problèmes, que, directement, la Révolution ne pouvait résoudre... Ah ! S'il y avait une grande guerre, si le roi était obligé de marcher contre les souverains étrangers armés en apparence pour sa cause, il serait bien obligé de se découvrir, de se

Digitized by Google

Aussi détesté que la Gabelle, sinon davantage encore, était abominé dans nos contrées « le tirage à la milice ». Tous les cahiers des paroisses, en 1789, avaient réclamé avec insistance la suppression de la levée annuelle. Les paroisses rurales avaient été unanimes à revendiquer le droit conféré aux villes de désigner elles-mêmes leurs recrues aux besoins du Roi. Et pourtant, « à peine deux ou trois malheureux » (1), pour chaque paroisse, tombaient-ils au sort chaque année ; encore était-il partout des accommodements avec le sort ; clandestins, c'est vrai, mais partout connus et notoirement avérés (2). Mais l'amour du terroir est tellement inné au cœur de l'homme de l'Ouest, que cette levée, si minime qu'elle fût, était considérée comme une calamité.

L'abolition de la conscription avait été formellement décrétée par le nouveau régime. Et voici que ce système abhorré était rétabli avec des aggravations formidables. Et pourquoi ? Pour

révéler enfin ! Ou il mènerait loyalement la guerre et la Révolution sûre de lui, serait enfin débarrassée du soupçon qui la hantait, l'énervait, ou il trahirait et cette trahison du roi envers la nation donnerait à la nation la force d'exécuter le roi... La guerre permettait aux partis du mouvement d'entraîner les modérés, de les violenter au besoin ; car leur tiédeur envers la Révolution serait dénoncée comme une trahison envers la patrie elle-même. La guerre enfin, par l'émotion de l'inconnu et du danger, par la surexcitation de la fierté nationale, ravivait l'énergie du peuple. Il n'était plus possible de le conduire directement, par les seules voies de la politique intérieure, à l'assaut du pouvoir royal... Ainsi la Gironde voulait faire de la guerre une formidable manœuvre de politique intérieure. Terrible responsabilité !... La guerre n'était pas voulue par les souverains étrangers... C'est de peur que la Révolution immobilisée sur une mer plate fût à la merci de l'ennemi [*les royalistes*], que la Gironde déchaînait la guerre comme un vent de tempête. Avec quelle étourderie ! Avec quelle infatuation !... Par un jeu de duplicité incroyable, elle excitera tout ensemble et rassurera le pays, elle préparera la guerre en disant que les puissances ne la veulent pas, ne peuvent pas la vouloir... Les Girondins intriguaient et cherchaient à susciter la guerre par surprise. Ils tournaient autour de la Royauté d'un cœur hésitant et fourbe. » (Jean JAURÈS. *Histoire socialiste. La Législative*, p. 795-798, 815, 837-838, 931).

(1) C. PORT. *La Vendée Angevine*, I, p. 75.

(2) Cf. *Ibid.*, p. 76-77.

Digitized by Google

combattre et repousser des armées étrangères qui déclaraient, à qui voulait l'entendre, qu'elles entraient en France dans le seul but de rétablir l'autorité du Roi « le chéri du peuple (1) ». Comment notre peuple simpliste aurait-il pu consentir à le supporter désormais ?

On voit donc bien que nul complot royaliste, du dehors ou de l'intérieur, ne prépara ni ne déclancha la guerre civile. Elle a été l'explosion du mécontentement de l'exaspération de tous. Les Révolutionnaires l'ont provoquée. Il serait intéressant de rechercher s'ils ne l'ont pas voulue comme ils ont voulu la guerre étrangère. Tristes gens à courte vue, bourgeois obtus, infatués de leurs succès parisiens.

« Le 10 Mars, à Machecoul, on dansait chez le receveur du district. En ce lieu se trouvaient rassemblés les fonctionnaires de la petite ville et les plus notables de ceux qu'on appelait les « patriotes ». L'aspect de la fête cachait mal l'inquiétude (2). » Des rassemblements de conscrits, de parents, d'amis étaient en effet signalés un peu partout : à Saint-Philbert-de-Grandlieu, à Saint-Étienne-de-Mer-Morte, à la Limousinière, à la Garnache. Il avait fallu demander des troupes à Nantes. Les « patriotes » de Machecoul avaient, depuis trois ans, semé les provocations, les insultes, les brimades les plus odieuses. En quelques heures, ils allaient récolter de terribles représailles. Monsieur de La Gorce expose sobrement et équitablement ce que furent celles-ci (3). Pour n'avoir pas eu le même caractère de vengeance cruelle, le succès des révoltés des Mauges ne fut pas moins complet à Saint-Florent-le-Vieil. Là, il n'y eut pas de massacre; il n'y eut que trois bourgeois « patriotes » tués, plusieurs autres blessés, quatre paysans tués également et une quarantaine de blessés (4). Ce fut dans la chaleur du combat.

(1) *Ibid.*, p. 78.

(2) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 415.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 415-430, 438-439.

(4) Cf. *Procès-verbal* du 24 Avril 1793 sur l'insurrection du 12 Mars, à Saint-Florent-le-Vieil, publié par M. l'abbé Uzureau, dans *l'Anjou Historique* de mars-avril 1908 et p. 438-439.

Digitized by Google

Ici, il faut, encore comme dans la très majeure partie de son étude, féliciter hautement notre auteur d'avoir si noblement compris et expliqué l'état d'âme de nos pères et ce qui s'en suivit. Malgré sa longueur, je ne saurais résister au désir de citer le passage tout entier. Il exprime trop parfaitement la situation.

« Au bord de la Loire, écrit-il, comme dans les terres basses qui avoisinent l'Océan, l'insurrection avait éclaté avec une rapidité incroyable, elle s'étendit partout. Mais en se propageant elle revêtit des formes très diverses. Dans les Mauges, c'est-à-dire en Anjou, elle se déroula comme une *Croisade*. Dans le Marais et au pays de Machecoul, elle se poursuivit avec des emportements de *Jacquerie*. Au centre de la région insurgée, c'est-à-dire au cœur du département de la Vendée, elle se révéla en une *bataille*. Il faut d'abord dire la *Croisade*, cet aspect de croisade est d'ailleurs celui qu'en dépit de ses déviations et de ses taches (1), la guerre vendéenne gardera.

« A l'aube du 13 Mars, on vit revenir en leurs villages les jeunes révoltés de Saint-Florent. Ils étaient très fiers d'avoir battu les *bleus*, et en même temps travaillés de vagues inquiétudes qui s'agitaient en leurs cervaux dégrisés. Ils racontèrent aux gens d'âge mûr, aux anciens de la paroisse, leur combat, leur victoire, ceux-ci hochèrent la tête et devinrent soucieux. Ils ne doutaient point des représailles qui seraient, disaient-ils, sans merci. Mais c'étaient des hommes résolus, trop simplistes pour hésiter, trop courageux pour craindre, trop exaspérés pour blâmer une ardeur qu'ils partageaient. Avec une clairvoyance intrépide, ils jugèrent que toute paix étant désormais chimérique, il ne restait plus qu'à opposer à l'extrémité du péril, l'extrémité de l'audace. C'est ainsi que la mutinerie de la veille tout à coup devint soulèvement.

« En grandissant soudain, elle se transfigura. Ceux qui n'eussent pas provoqué la rébellion, mais virilement en acceptaient les chances, tinrent à rejeter dans l'ombre le prétexte tout occasion-

(1) Quelles taches ? Les violences collectives ou individuelles ? Mais la guerre s'est-elle jamais faite sans violences ? Nuées libérales encore ici !

Digitized by Google

nal qui l'avait suscitée, à bien mettre en lumière la cause supérieure pour laquelle on se levait. Dans les âmes ulcérées, il y eut un rapide et terrible rappel de toutes les oppressions contre les consciences, de toutes les injures contre Dieu. Du même coup, le recrutement est oublié. L'insurrection est celle non de la faiblesse qui répugne au sacrifice, mais de l'héroïsme qui le veut plus grand ; ce n'est pas la protestation pour la sécurité et le repos, mais la révolte d'hommes valeureux qui, poussés à bout et décidés à donner leur vie, se jugent maîtres de choisir où et sous quels drapeaux ils verseront leur sang.

« Ainsi pensèrent, en cette journée du 13 mars, non des grands seigneurs, non des politiques, non des faiseurs de conspirations, mais des artisans, des métayers, des garçons de ferme, des laboureurs, gens nullement hostiles à un ordre nouveau, mais jaloux de leur foi chrétienne et, suivant l'expression de l'un d'eux, ne craignant qu'une chose, la *mauvaise mort*...

« Bretons du pays de Retz et Vendéens du Marais portent dans la rébellion leur tempérament propre. La culture difficile, la vie pénible, la lutte perpétuelle contre l'envahissement des eaux leur a communiqué une énergie un peu âpre qu'ils portent dans les habitudes de leur vie. Ils sont rudes envers eux-mêmes, rudes aussi envers les autres, exaspérés par de longues vexations. Puis beaucoup de paysans envient les bourgeois comme jadis (1) les bourgeois ont envié la noblesse, d'autres gardent sur le cœur quelques vieux griefs non pardonnés. Tous ils crient : *Vive la religion, vivent nos bons prêtres !* Et la guerre sainte devenant *jacquerie*, ils pillent, ils rançonnent, ou bien encore vengent leurs injures pêle-mêle avec celles de Dieu. Dans les Mauges, on brûle les papiers publics : au Marais, volontiers, on immole ceux qui les rédigent ou les détiennent ;

(1) Mais non ! pas *jadis*, mot qui implique l'idée d'un temps déjà ancien. L'envie haineuse des bourgeois républicains et qui s'intitulaient « patriotes » contre la noblesse et le clergé se continuait. Elle se perpétue encore.

Digitized by Google

quant aux prêtres assermentés, il arrive plus d'une fois qu'on les tue...

« Entre le pays des Mauges et le Marais s'étendait le Bocage central, c'est-à-dire cette partie du département de la Vendée qui commence au nord vers Mortagne pour finir au sud vers Chantonnay et dont les communes de Pouzauges et des Herbiers forment en quelque sorte le réduit. En ces lieux, comme en Anjou, comme dans les districts maritimes, l'insurrection éclate. Elle éclate dans le même temps, sous la même forme, au cri de : *Vive la religion !* Suivi de cet autre cri : *Vive le Roi !* Là aussi l'acuité des colères provoque de lamentables excès... Cependant, si les mœurs sont plus rudes que dans les Mauges, elles sont moins âpres que dans le Marais ou le pays de Retz, et les maîtres sanguinaires de Machecoul n'ont point d'imitateurs (1). »

Ce n'est plus la « guerre folle » de M. C. Port, dont j'ai déjà cité le mot assez malheureux. C'est la guerre tout court. La vraie. Contraints et forcés, par les paysans, les anciens officiers nobles ont pris le commandement. Bien à contre-cœur.

Tout le monde le sait. Les hommes de bonne foi de toutes les opinions le reconnaissent. Il n'y a que les autres, les sectaires du jacobinisme, qui soutiennent le contraire. Pour ceux-là, M. de La Gorce a eu raison de le rappeler (2).

H. Baguenier Desormeaux

(*A suivre*)

(1) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 420-422, 438, 441-442.

(2) P. de La Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 433-436 et 442.

Digitized by Google

" POUSSE-POIL "

LÉGENDE VENDÉENNE

Il y a quelque trente-cinq ou quarante ans, le père Cartron, un vieux de la " Grande Guerre ", racontait à mon père des histoires merveilleuses que nos oreilles d'enfant écoutaient avec un frissonnement de peur et de ravissement...

La politique adroite de « Défunt Bonaparte » n'avait pas encore porté la hache dans nos belles forêts de Vendée, qui devaient voir bientôt se dérouler tant de drames. Tout le jour elles retentissaient du son des cors, des aboiements des meutes et du cri des chasseurs. Le soir, tout s'apaisait dans le silence nocturne, tandis que maîtres et équipages, harassés mais contents, regagnaient leur manoir. Nul, d'ailleurs, n'eût osé se hasarder à passer la nuit en forêt, car chacun savait que la mi-nuit venue il s'y passait d'étranges choses ; le grand silence durait peu... Il n'y avait point, sous le couvert, de clocher pour sonner l'heure fatidique et la voix des cloches des lointaines paroisses mourait à la lisière étouffée sous les arbres touffus.

On savait pourtant que le voyageur égaré entendait distinctement, à quelque endroit qu'il se trouvât, les douze coups tinter à une horloge invisible, mais ce son bizarre, prolongé, ne pouvait provenir d'une cloche bénite ; semblable au heurt que ferait un marteau sur un gigantesque chaudron, il provenait, la chose n'a jamais été mise en doute, d'une horloge infernale.

Aussitôt, la forêt s'animait d'une vie étrange, un bruissement

Digitized by Google

singulier agitait la cime des grands arbres et apportait l'écho d'une chasse lointaine, galopades effrénées, cris, aboiements dont la clameur allait s'amplifiant dans la nuit... Malheur alors au voyageur attardé, il se signait en hâte, mais déjà le mauvais sort était sur lui : « Qui avait entendu la Chasse-Gallery mourait infailliblement dans l'année ! »

Et le malheureux, les cheveux dressés par une sueur d'agonie, râlait d'angoisse pendant que, dans un vacarne effroyable, la chevauchée diabolique passait au-dessus de lui, effleurant la cîme des chênes, balayant tout, feuilles et branchages dans une rafale de tempête.

... Je vous ai dit que les honnêtes chrétiens ne couraient guère les routes, chacun tenant à sa vie, cela se comprend. Il y avait pourtant parfois quelque rare mécréant qui, ainsi que de nos jours, profitaient d'une belle nuit de lune pour aller surprendre le lièvre en gaîté ou le chevreuil sans méfiance. Sans cela, d'ailleurs, qui eût entendu passer la Chasse-Gallery ?

Il y avait sur une colline de notre Bocage (je ne vous dirai pas laquelle, les autres seraient jalouses), un joli moulin blanc, pimpant, dont les ailes tournaient tout le jour pour moudre notre beau blé vendéen qui était, déjà en ce temps, le plus beau et le plus abondant de France.

Maître Martineau, le meunier, aimait par dessus tout son moulin, mais il avait une seconde passion, la chasse et, tout comme son maître, le seigneur de la Bonnelière, ne goûtait rien tant qu'un bon civet cuit à point, entouré de lardons dorés, que la meunière préparait à merveille, civet qui avait tout son prix quand il avait abattu de sa main le lièvre gras et jeune à souhait.

Le père Martineau n'allait pas seul à la chasse, sans quoi il fut revenu bredouille. Il avait un beau chien, cadeau du baron de la Bonnelière, qu'il aimait tendrement et soignait comme son fils.

Les affaires marchant bien, il s'était adjoint un aide, un grand garçon maigre et jaune, au regard fuyant, à la mine un peu

Digitized by Google

inquiétante, mais au demeurant, rude travailleur, peu causant et sobre.

La saison de chasse revenue, le père Martineau voulut recommencer ses courses matinales au gibier, mais chose singulière, son chien si gai, si fin limier, si ardent sur la piste, apparaissait fourbu, les pattes en sang, la langue pendante, l'œil morne, harassé, comme s'il eût mené la chasse toute la nuit.

Ce fut ainsi un jour, puis presque chaque jour. Et pourtant le meunier soignait son chien, l'enfermant lui-même dans l'écurie où il préparait sa litière fraîche, rien n'y faisait ; le valet, dont le lit se dressait dans le même logement, assurait ne s'apercevoir de rien, mais sur les instances de son maître, il promit de le surveiller.

Une nuit, puis une autre, il ne surprit rien, enfin, un matin, comme le père Martineau parlait de garder le chien à l'intérieur du moulin, tout effaré, le grand Julien lui rapporta cette chose effroyable : se tenant éveillé, sur le coup de minuit, une violente poussée de vent avait ouvert la porte : le chien tremblant s'était dressé avec un grognement sourd, puis, comme attiré par une force invisible, était sorti la tête basse, la queue entre les jambes. Tout doucement, sans bruit, Julien s'était glissé près de la porte et là, avait aperçu un singulier chasseur, tout noir, yeux brillant dans la nuit comme des braises, un bonnet rehaussé de hautes plumes maigres, semblables à des cornes, enfin pieds fourchus qui ne laissaient aucun doute...

Le chien, avec un gémissement, s'était couché aux pieds du malin et, par trois fois, celui-ci, d'une voix caverneuse, avait prononcé :

« Pousse-poil ! Pousse-poil ! Pousse-poil ! »

Un temps d'arrêt entre chaque injonction et sous les yeux épouvantés de Julien, une longue toison piquante comme celle d'un hérisson, se dressait sur le corps de l'animal, sa queue prenait forme de serpent, ses yeux fixés sur les yeux du Mauvais, devenaient ardents comme les siens... A ce moment

Digitized by Google

précis, le bruit de la Chasse-Gallery faisait frémir l'air d'alentour et chasseur et chien s'enlevaient dans le vent qui les emportaient vers la forêt proche. Glacé de terreur, Julien s'était recouché enfoncé dans son lit, la tête sous ses draps, il était resté ainsi sans dormir jusqu'au matin. Au petit jour, le chien était rentré, effroyablement las et s'était affalé sur sa litière où il dormait encore...

Julien avait cessé de parler et le père Martineau, épouvanté, se signait encore... Enfin, d'une voix mal assurée il dit qu'il allait tuer son chien ne voulant pas conserver un jour de plus cet animal possédé ; mais le valet qui, malgré tout, avait grande affection pour la pauvre bête, l'en détourna : « Si le Mauvais Esprit allait se venger sur le Maître ? »

Martineau prit alors la sage résolution d'en référer à son curé. Le saint homme saurait bien, par prières et conjurations, détourner le maléfice.

Sitôt le repas de midi expédié, le meunier prit son bonnet et son bâton ferré et se mit en route. Pour se rendre au presbytère, il prit au plus court en coupant par les bois de la Chasteigneraie.

Il cheminait sous le couvert quand une voix joyeuse l'interpella :

— Eh ! père Martineau, que vas-tu faire par là ? Viens-tu faire peur à mon gibier ?

C'était le baron de la Bonnelière, joyeux vivant, grand chasseur, solide buveur, aimant bien à rire, au demeurant excellent homme, qui ne faisait pas la vie dure à ses tenanciers, les aidant volontiers d'un conseil ou d'un secours plus actif quand le besoin s'en faisait sentir.

— Ah ! not'maitre, j'm'en vas quérir Monsieur le Curé !

— Mon pauvre Martineau, est-ce que tu as quelque malade ? Ta femme ?

— Eh ! non, not'maître, c'est point la femme, ni le fils ; c'est rapport à not'chien !...

Digitized by Google

Le baron partit d'un formidable éclat de rire !

— Peste, mon brave ! quel méfait a donc commis ton chien ? Penses-tu que Monsieur le Curé va lui donner l'absolution ? Il va plutôt te mettre à la porte en disant que tu as bu un verre de trop et que tu manques de respect à notre sainte religion.

— J'vas vous dire not'maître, répondit Martineau en se grattant la tête (ce qui a toujours été signe d'embarras) c'est que depuis quelque temps il se passe des affaires pas catholiques au moulin, des vilaines histoires !

— Allons, Martineau, raconte moi cela, en attendant Monsieur le Curé, je peux peut-être t'aider à quelque chose.

Mis en confiance, Martineau raconta toute l'histoire sans omettre aucun des détails rapportés par le valet.

Le baron l'écoutait, étonné d'abord, puis, à mesure que le récit avançait, l'arc de ses sourcils, relevé par l'étonnement, s'abaissait progressivement et une lueur malicieuse s'allumait dans ses yeux vifs, pendant qu'un sourire amusé faisait relever les pointes de sa moustache rousse. Quand le père Martineau se tut, il lui mit la main sur l'épaule :

— Veux-tu que je te donne un conseil ?

— Bien sûr, not'maître.

— Eh bien ! rentre chez toi ; ne dit rien à personne de notre entretien et ce soir, quand tout le monde sera endormi chez toi, femme, enfant, valet, sort doucement et viens me rejoindre au Chêne-Creux, tous les deux nous guetterons la venue du Malin et j'ai idée que nous ne perdrons pas notre temps.

Martineau n'était pas trop rassuré, mais il avait grande confiance dans son maître, s'étant trouvé bien d'avoir suivi ses avis en plus d'une circonstance. Il promit donc de garder le silence et d'être exact au rendez-vous.

. . . . . .

Dans l'ombre épaisse du Chêne-Creux que les rayons de la lune n'arrivaient pas à percer, deux hommes faisaient le guet, surveillant à petite distance la porte de l'écurie où dormaient

Digitized by Google

valet et chien. Il pouvait être 11 heures et à cette heure, tout repose dans la campagne.

Un bruit léger vint aviver l'attention des veilleurs ; la porte de l'écurie s'ouvrait doucement, un homme grand, maigre, porteur d'un fusil, franchissait le seuil avec précaution, non sans regarder autour de lui si nul ne pouvait le surprendre. A ses côtés, le brave Tayaut sautant, frétillant, témoignait de la joie la plus vive, mais silencieusement, en chien habitué à ces maraudes nocturnes...

Sans peine Martineau avait reconnu le grand Julien et il fallut rien moins qu'une bourrade énergique du baron pour contenir l'éclat immédiat de son indignation.

Sans procéder à aucune incantation, sans l'injonction fantastique de : « Pousse-poil, Pousse-poil, Pousse-poil ! » chasseur et chien gagnaient rapidement la corne du bois et la voix assourdie de Julien parvenait jusqu'aux guetteurs :

— « Cherche, mon vieux ! »

Et aussitôt, flairant le sol, le chien se mettait en quête.

Le valet n'avait pas fait trois pas à sa suite qu'une lueur traversait la nuit, une détonation claquait, sèche, suivie presqu'aussitôt d'un cri de douleur, le grand Julien s'affalait, criant autant de frayeur que des cuisantes piqûres provoquées dans ses parties charnues, par une décharge de sel bien envoyée.

— Ah ! mon coquin, disait le baron, je t'y prends à faire « Pousse-poil » et à te moquer de ton maître !

Et il fallut toute son autorité pour persuader le père Martineau que la leçon était suffisante et l'empêcher d'assommer son valet.

Ainsi, une bonne charge de sel fit, en l'occurence, aussi bon effet qu'un plein flacon d'eau bénite et débarassa à jamais le moulin des visites du Malin. Quant au chien, il vieillit chez son maître, mais conserva toute sa vie le nom de « Pousse-poil ».

La Beuverie, Août 1920.

L. DE KERGUY.

Digitized by Google

VISION DE GUERRE

L'ATTAQUE (1)

D'un bond, tout le front s'embrase, explose et les voiles
De la profonde nuit craquent jusqu'aux étoiles;
Tous les canons éclaboussant le sol d'éclairs
Immenses tonnent; de grands remous dans les airs
Se creusent, souffles chauds mêlés d'odeurs puissantes;
Et les choses qui deviennent éblouissantes
Chancellent dans la nuit. Dans un vol foudroyant
Les rafales d'obus croulent du firmament,
Et tombent les grands murs en monceaux de décombres,
Tels des géants qu'on abattrait parmi les ombres.
Voici le feu! Le feu qui monte dans la nuit,
Torche flambant au milieu de l'infernal bruit.
Or, partout les avions ronflent dans la nuit sombre;
L'air crépite sonore, on étouffe dans l'ombre

(1) Nous sommes particulièrement heureux d'ouvrir l'hospitalité de la *Revue* à cette poésie d'une admirable envolée, qui vient d'être couronnée au Concours de la Société de l'Ouest artistique et littéraire et qui est l'œuvre d'un jeune combattant de Verdun, de Champagne et de la Somme, M. le lieutenant de canonniers marins, Louis de la Monneraye, neveu de notre éminent ami M. Roger Lambelin.

N. D. L. D.

Digitized by Google

Où le souffle de la mort passe. Et dans la nuit,
Atroce, au fond des trous, la lutte se poursuit.
Puis, par degré, faiblit cet ouragan immense.
Encor quelques ébranlements ; et le silence
Pend du ciel immobile et froid où rien ne luit.
Tous ceux qui vont mourir se taisent dans la nuit.

Le silence de l'ombre est plus sinistre encore.

Quel horrible baiser la douce et fraîche aurore
A ces lieux donnera bientôt en s'éveillant !
Ce baiser parfumé se posera tremblant
Comme au front d'un mourant, sur la terre meurtrie,
Toute sanglante encor de la grande tuerie,
Sur des corps entassés avec des fers tordus,
Des troncs hachés, au fond de larges trous d'obus,
Sur des yeux qui sont morts et des gorges inertes,
Des bouches que du sang figé tient entr'ouvertes,
Sur des membres épars semblant chercher un corps,
Des cadavres raidis qui s'étranglent encor.

O brise du matin qui volez sur les lèvres
Les parfums de baiser, vous calmerez les fièvres
De ceux qui râleront encor, seuls, grelottant,
Et vous diront des noms chéris en hoquetant.

Espoirs, amours, vertus sublimes et jeunesse
Sont là, comme engloutis sous la lourdeur des flots ;
Le songe des vivants étouffés de sanglots
Est triste, en attendant que l'ouragan renaisse.

Dans la forêt qui meurt sur le sol défoncé,
Un soir, nous reviendrons évoquer le passé.
— « L'ombre dans la forêt tremble, toute sonore
Du fracas des derniers combats ; ce soir encore,

Digitized by Google

Le vent du nord porte avec lui le grand frisson
Des cathédrales qui croulent à l'horizon ;
Il semble que le feu rougit la nuit qui tombe ;
Et les morts sont à peine endormis dans leur tombe.

O sublimes veilleurs qui teniez les flambeaux !
Sur vos tertres perdus s'amoncellent les branches,
Vos noms font sur les croix comme des larmes blanches,
Déjà l'oubli se creuse au long de vos tombeaux.

Dans le soir, pour mourir, se couchent les ruines,
Emportant leurs parfums dont nous sommes emplis ;
C'est l'éternel adieu de tant de fleurs divines ;
Même les souvenirs sont bien ensevelis.

Pour moi, les yeux hantés des mêmes épouvantes,
Dans la forêt où j'entendis vos voix mourantes,
Je veille les tombeaux ; compagnons que j'aimais,
Près de vos corps éteints je n'oublierai jamais ! — »

LOUIS DE LA MONNERAYE

Digitized by Google

HÉROS et MARTYRS de la GRANDE GUERRE

LE CAPITAINE COMTE DE GRANGES DE SURGÈRES

Parmi les officiers tombés à l'ennemi, au cours de la Grande Guerre et qu'un hommage posthume vient d'admettre dans la Légion d'honneur, nous relevons le nom du Capitaine de Granges de Surgères, du 31e d'infanterie, nommé chevalier avec la magnifique citation suivante :

« *Officier d'un courage et d'un sang-froid remarquables, modèle de devoir, a été frappé mortellement le 24 Août 1914, en entraînant sa compagnie à l'attaque des positions ennemies* ».

Le vaillant officier était déjà titulaire de la croix de guerre avec étoiles de vermeil.

Issu d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du Bas-Poitou, qui posséda pendant plusieurs siècles la seigneurie de La Flocellière et où son souvenir est pieusement gardé, Ludovic-René-Albert-Charles-Marie de Granges de Surgères, a droit que nous inscrivions son nom sur le monument que nous élevons ici à la mémoire de ceux de nos compatriotes qui ont donné leur vie pour le salut du Pays.

Né le 11 Septembre 1880, et reçu à l'École militaire de Saint-

Digitized by Google

Cyr après de brillantes études, il fut à sa sortie affecté au 8e régiment d'infanterie. Passé en 1906, sur sa demande, aux Affaires indigènes d'Algérie, il fut envoyé dans le Sud-Oranais. Il prit part en 1908 à la campagne du Haut-Guir et contribua pendant l'automne de cette même année à assurer la police de la région de Béchar, avec le goum Algérien, qu'il commandait.

En Juin 1909, il entra au Service des Renseignements du Maroc, et les deux années suivantes, prit part, avec un goum Marocain, aux diverses opérations de la Moulouéga. Pourvu en 1912, du commandement du 12e goum Marocain, il fit campagne avec la colonne Zaër-Zemmour (automne 1912) et avec celle d'Oulmès (printemps 1913).

Dans toutes ces occasions et notamment à l'affaire du Guercif, le lieutenant de Surgères fit preuve du plus grand courage et du plus admirable sang-froid.

Nommé capitaine à la promotion de Noël 1913, il fut affecté au 31e d'infanterie, en garnison à Paris. C'est en cette qualité qu'il prit part à la guerre de 1914.

« Je pars vendredi à 8 heures du soir pour Troyes, écrivait-il le 5 Août, à sa sœur, Madame la comtesse de la Pastellière-Neuilly. J'y resterai sans doute quelques jours avec mon régiment avant d'être dirigé sur un point de la frontière.

« Plaise à Dieu que dans trois mois nous rentrions victorieux, Ce sera le plus beau jour de ma vie et j'ai grand espoir de le vivre... »

Il allait plein de confiance vers cette revanche dont l'espoir avait nourri toute son existence. Héritier des admirables qualités militaires de son père, il comptait sur la valeur de son épée pour venger l'injure que la génération précédente avait subie. Hélas ! il ne devait connaître de la guerre que la première désillusion et prendre part à la retraite. Il tomba le 24 Août, atteint à la tête par un éclat d'obus, au combat de Nonart (Ardennes), alors qu'il entraînait ses hommes à l'attaque.

Le lieutenant Henri Champonnier, dans une belle et émouvante lettre, adressée le 21 Décembre 1914, au marquis de

Digitized by Google

Granges de Surgères, relate ainsi la fin héroïque de son frère et y dépeint excellemment sa grande âme :

« ... Le 24 Août vers 9 heures du matin, le régiment se porta à l'attaque de Nonart. A la suite d'un mouvement tournant qui disloqua quelque peu notre ligne, ma section se trouva très en avant du reste de la compagnie, derrière une crête. Votre frère était à mes côtés. Avec la belle ardeur que j'ai cent fois admirée chez lui, le capitaine de Surgères décida d'attaquer ; mais à peine franchissions-nous la crête qu'une rafale d'obus, en même temps qu'un feu très nourri de mitrailleuses, nous obligea à nous terrer. A partir de ce moment, je n'ai plus vu votre frère. Blessé quelques instants après, je fus emporté du champ de bataille par mes hommes, et c'est le lendemain, à l'ambulance, que j'eus la douleur d'apprendre que mon capitaine était glorieusement tombé. Il n'a point souffert, ayant été atteint d'un obus à la tête.

« Je voudrais pouvoir vous dire, Monsieur, que votre frère a reçu de mains françaises les derniers devoirs. Ce combat du 24 Août s'est terminé par une retraite précipitée du régiment et le corps de notre capitaine est resté là-bas, sur le coin de terre où il est héroïquement tombé.

. . . . . .

« J'aurais voulu satisfaire plus complètement votre désir si légitime de tout savoir. Ce que je puis vous dire, c'est qu'en votre frère, j'ai trouvé la plus belle âme de soldat que j'aie jamais connue. Pendant le cours des opérations préliminaires à la campagne, nous avions appris, nous ses deux lieutenants, à l'admirer, et nous l'aimions aussi.

« Très strict dans le service, il était affable et doux aux heures de repos et prévenant pour tous ; il poussait sa conception du devoir, sa science de chef, sa volonté de servir son pays à un point où seules peuvent atteindre les âmes d'élite.

« Soyez fier de lui, Monsieur, et dites-vous bien que cette mort au milieu de ses hommes et dans une heure solennelle pour la patrie, son âme de soldat l'ambitionnait depuis longtemps... »

Les magnifiques vertus militaires auxquelles le lieutenant Champonnier rend un si bel hommage, avaient précédemment valu au capitaine de Surgères la médaille du Maroc avec les trois agrafes (Maroc, Haut-Guir et Oudjda), et dès avant la guerre, il avait été proposé pour la Légion

Digitized by Google

d'honneur, le Ouissam-Alaonite, le Nicham-Hafidien et le Mérite Agricole. Chez lui, du reste, l'intelligence était à la hauteur du courage et il avait donné à plusieurs reprises à la Société de Géographie d'intéressants travaux sur le Maroc.

Officier d'un grand avenir, dont la carrière militaire fut brisée trop tôt, droit comme son épée, modeste autant que capable, chrétien convaincu et ardent patriote, fidèle à toutes les traditions de ses ancêtres, le capitaine de Surgères laisse après lui d'unanimes regrets, non seulement parmi les siens, mais aussi parmi les camarades dont il a partagé les dangers.

Il n'a pas été de ceux qui ont eu l'immense joie d'assister au triomphe final et la fierté d'entendre leur nom sonner dans la gloire ; mais il a reçu la gloire plus radieuse encore de tomber dans la bataille qui a ouvert aux autres la route de la victoire, et chez lui l'héroïsme s'est doublé de la puissante beauté du divin.

René Vallette.

Digitized by Google

LES DISQUES

DANS LES SÉPULTURES MÉROVINGIENNES DU POITOU

En divers articles d'archéologie, j'ai déjà eu l'occasion de mentionner en cette Revue, la coutume usitée chez nos pères des premiers siècles chrétiens, de placer quelquefois près des corps de leurs morts, dans le cercueil, de petits disques de pierre, d'ivoire ou de terre cuite.

Le sens de cette pratique me semble encore très énigmatique et c'est pour aider à la solution du petit problème d'archéologie religieuse qu'il constitue, que je crois utile de grouper ici les observations qu'il m'a été possible de faire dans les quelques occasions où j'ai rencontré en terre ces mystérieux objets.

Ce sont de petites plaques, de pourtour circulaire plus ou moins régulier, d'un diamètre variant entre trois et dix centimètres, généralement très plates, percées ou non d'un trou médian qui garde parfois la trace d'un lien de suspension, et ornées — très rarement — d'un décor au trait.

En Bas-Poitou j'ai constaté la présence de ces petites rondelles en des inhumations chrétiennes datant du IVe siècle au IXe, à Mallièvre et à Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée) où les rondelles en terre cuite, faites de fonds de vases, sont

Digitized by Google

percées au milieu comme le sont également celles recueillies par M. L. Brochet, dans les fouilles du vieux prieuré de Bouillé-Courdault (Vendée) (1). Les rondelles des sépultures de La Petite- Boissière et de Cerizay (Deux-Sèvres), en terre cuite et ardoise, sont pleines, sans trou, comme le sont aussi les disques trouvés à Saint-Hilaire-de-Mortagne (Vendée) et à la Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), qui sont en schistes siliceux, et ceux de Saint-Malo-du-Bois et de Pouzauges (Vendée), dont je reparlerai plus loin.

Je n'ai eu connaissance que d'un seul disque en métal, trouvé à Tilliers (Maine-et-Loire), et je ne suis pas sûr qu'il puisse être assimilé aux rondelles qui font l'objet de la présente étude et qu'il y a lieu du reste de distinguer elles-mêmes des grosses perles plates percées en terre cuite, pierre ou pâtes vitrifiées, d'un diamètre inférieur à trois centimètres, qui se rencontrent quelquefois, même avec elles, surtout antérieurement au ve siècle.

Dans la sépulture de Mallièvre, la rondelle de terre cuite, décrite et figurée déjà en cette Revue (2), était placée à droite et près de la tête du défunt ; à Saint-Hilaire-de-Mortagne, elle était aussi près du crâne ; à Mouterre-Silly, près Loudun (Vienne), elle était sur la poitrine près les os des côtes.

Malgré le nombre de rondelles funéraires citées plus haut, qui presque toutes proviennent de sépultures isolées, la présence de ces objets énigmatiques dans les tombes, demeure un fait rare. A Mallièvre et à la Petite-Boissière, sur plusieurs sépultures contiguës, une seule la contenait ; à Saint-Jouin-sous-Châtillon (Deux-Sèvres), plus de quatre-vingts sépultures détruites, n'en ont pas révélé une seule ; à Mouterre-Silly, en soixante-quinze sépultures, je ne l'ai rencontré que trois fois. Il est aussi à propos d'ajouter que si ces objets ne sont pas plus

(1) L. Brochet : *L'ancien Prieuré de Bouillé-Courdault*, in *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1889.

(2) L. Charbonnneau-Lassay : *Mallièvre, aux époques préhistorique et gallo-romaine*, in *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1916, liv. IV.

Digitized by Google

communs dans nos collections poitevines, c'est que beaucoup d'entre eux, surtout ceux de terre cuite non percés, trop grossiers de forme, ne sont guère faits pour flatter les ramasseurs de bibelots et les « amateurs d'antiquités ».

Toutes les rondelles citées plus haut proviennent d'inhumations incontestablement chrétiennes, mais leur présence dans ces sépultures ne fut pas à l'époque un fait nouveau, spécial à la sépulcrologie catholique, il est important de noter que dans notre région, c'était déjà une coutume ancienne. M. Parenteau et moi, l'un au Bournigal (1), l'autre au Bourbelard de Pouzauges, avons recueilli des disques de pierre et de céramique dans des incinérations attribuables, sans erreur possible, à la civilisation gauloise indépendante. J'ajoute que le déblaiement de l'un des souterrains-refuges des Châtelliers (Vendée), fouillé en Décembre 1904, par G. Béraud, a fourni aussi plusieurs de ces rondelles en pierre et en terre, percées d'un trou ou pleines. Contemporaine de la céramique de ce souterrain, une incinération païenne de Saint-Marceau (Deux-Sèvres), a donné aussi à M. Gabriel de Fontaines, un disque de terre cuite percé (1898).

FIG. 1. — Saint-Malo-du-Bois (Vendée) grandeur réelle.

J'ai dit que très rarement ces objets, aux temps mérovingiens, portaient une décoration gravée :

(1) F. Parenteau. *Fouilles de Pouzauges*, in *Bull. Soc. Arch. de Nantes* — 1860, tiré à part, p. 11 et pl. III.

Digitized by Google

Pour tout le Poitou, je ne connais que quatre trouvailles de ce genre (1) :

1° A Saint-Malo-du-Bois (Vendée), une rondelle d'ardoise trouvée dans un tombeau et recueillie par le R. P. Blanchet, vers 1903, porte sur une de ses faces une croix à deux traverses et un mot illisible : un M, deux lettres écrasées et indistinctes, puis IS. Ce genre de croix latine à deux traverses, a été rencontré ailleurs dans l'iconographie mérovingienne du Poitou, notamment à Civaux (Vienne) (2) ; c'est évidemment un symbole chrétien certain. (FIG. I).

2° Signe chrétien aussi, bien que moins connu, celui qui décore une rondelle en os trouvée dans un cercueil en calcaire coquillier, avec une bouterolle de fourreau en cuivre, près du Puy-Trumeau, à Pouzauges (Vendée). — (FIG. II) et recueillie par M. Alph. Lestang, notaire à La Flocellière. C'est un cercle perlé de huit petits ronds au centre duquel se trouve la roue à huit raies, dite croix chrismée, c'est-à-dire formée de la réunion d'une † et d'un x superposés ; cette dernière lettre étant l'initiale monogrammatique du mot grec *Xristos*, sa réunion au sigle † évoque l'idée du Christ-Sauveur sur la croix. Avec cette signification la croix chrismée fut sculptée en places honorables au Baptistère Saint-Jean et à l'Hypogée des Dunes de Poitiers, ainsi que sur le plus ancien carrelage du premier monastère de Sainte-Croix en la même ville ; ces trois monu-

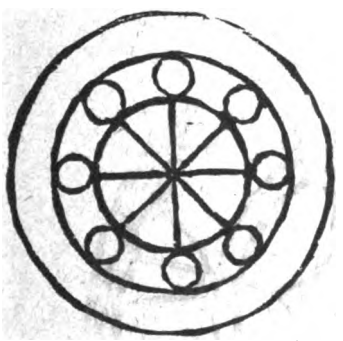

FIG. II. — Pouzauges (Vendée) grand. réelle.

(1) Cinq en y comprenant un disque de terre cuite provenant de la Flocellière (Vendée) et appartenant à feu M. Lestang ; mais je ne suis pas certain qu'il ait été trouvé dans une tombe. Il porte la « chasse mystique du cerf »

(2) Alfred Richard. *Du caractère confessionnel des tombes mérovingiennes en Poitou*, in *Bull. des Antiquaires de l'Ouest*. Ann. 1912. 1er tr. pl. II, n° 17.

Digitized by Google

ments sont mérovingiens comme la sépulture du Puy-Trumeau.

3° Grande rondelle en calcaire (FIG. III), recueillie en 1912 à Mouterre-Silly, près Loudun (Vienne) dans les sépultures des VI° et VII° siècles qui entouraient l'église ou fut déposé le corps de Saint Maximin de Mouterre, évêque de Trèves, au IV° siècle (1). Autour du trou central usé par le frottement du lien de suspension, huit *tricères* pédonculés sont gravés en disposition rotative. Le tricère ou trident fut, après le grand apostolat de Saint-Hilaire, un signe spécialement honoré en Poitou où de très nombreux cercueils de pierre le portent au-dessus de la tête des défunts. L'érudit M. Richard, ancien Archiviste de la Vienne, qui en a fait une étude spéciale, y voyait un emblème de la Sainte-Trinité (2).

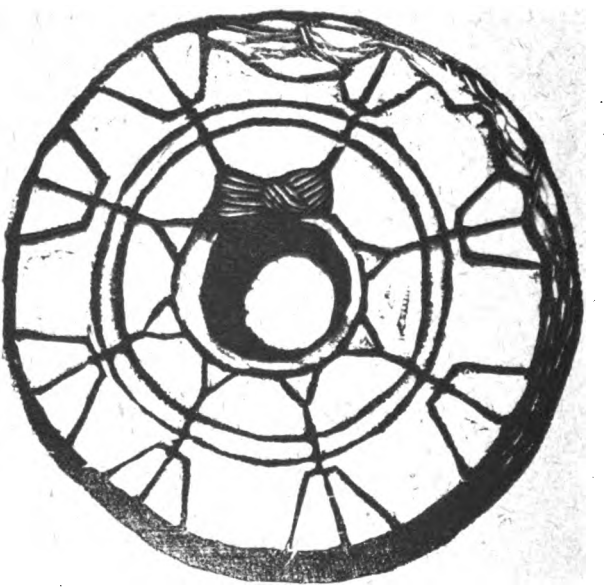

FIG. III. — Mouterre-Silly, près Loudun (Vienne) grandeur réelle.

4° Autre disque en calcaire de même provenance que la

(1) Ayant étudié cette nécropole pour la Société des Antiquaires de l'Ouest, j'ai déposé les objets qui en proviennent au Musée des Grandes Écoles à Poitiers.

(2) Alfred Richard, *travail cité*. Cette étude contient (pl. IV) la représentation de la rondelle de Mouterre, dont je parle ici.

Digitized by Google

précédente ; Son trou central est entouré d'un cercle d'où partent vingt-sept rayons semblables à ceux de la gloire d'un astre (FIG. IV).

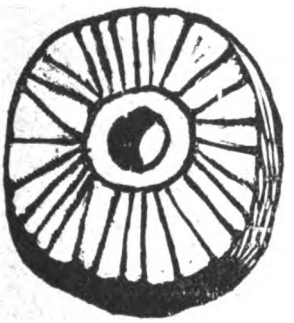

FIG. IV. — Mouterre-Silly, près Loudun (Vienne) gr r.

Les motifs décoratifs de ces rondelles, évidemment symboliques, peuvent-ils aider à pénétrer le sens mystérieux que nos pères leur attribuaient ?

Examinons d'abord les diverses hypothèses émises jusqu'ici au hasard de leur mise au jour :

En 1849, M. Chemioux relatant la découverte faite à Echiré, près Niort, dans un tombeau d'enfant, d'une rondelle de pierre percée d'un trou et munie d'un fil de suspension en laiton (1), en faisait un *jouet d'enfant* (2), et plus tard, M. Parenteau, parlant des petits disques percés, trouvés par lui dans les incinérations de Pouzauges, et les assimilant à la rondelle d'Echiré, y voyait tout simplement des *boutons de vêtements.*

Ces deux opinions ne sauraient satisfaire, d'abord parce que les rondelles sont présentes dans des sépultures renfermant des sujets de tous les âges, puis parce que beaucoup d'entre elles — à commencer par celle d'Echiré qui a quatre centimètres de diamètre — sont trop larges pour avoir pu servir de boutons ; que dire en effet de la rondelle de Mallièvre par exemple dont la largeur est de neuf centimètres... et de celles qui ne sont pas percées ?

Cette dernière particularité empêche aussi de songer à assimiler nos disques à des *fusaïoles* ou pesons de fuseau.

D'autres — et l'abbé Baudry semble être de ce nombre —

(1) Voir la figure réduite qui termine ces lignes.

(2) *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest.* Ann. 1851, fasc. IV, p. 245.

Digitized by Google

y voient une variété de *tessères* qui sont de petits disques d'ivoire ou d'os, décorés de sujets variés (1), qu'à l'époque romaine on donnait en signe d'amitié aux hôtes que l'on recevait à sa table, d'où, en certaines églises de ce temps, les « tessères de communion » (2). Il est possible que de véritables tessères aient été mises par la suite dans les tombeaux en guise de rondelles — et ce pourrait à la rigueur être le cas du disque de Pouzauges, encore que la sépulture qui le contenait était bien mérovingienne de date — mais en changeant ainsi d'usage, la tessère devait aussi changer de sens.

Les rondelles de pierre sont des *amulettes celtiques* écrivait jadis un chercheur vendéen. C'est entendu, celtiques quelquefois, pas aux temps mérovingiens cependant, mais annulettes toujours, seulement ce n'est là qu'un de ces mots commodes qui ne précisent rien... On peut traiter aussi d'amulettes tous les signes religieux ou superstitieux portatifs, chrétiens ou païens, sans rien savoir d'eux.

Une autre supposition m'a été communiquée : ces disques ne seraient-ils pas l'image du *pain eucharistique* ? Je n'en crois rien, parce que les pains eucharistiques, figurés dans les documents d'alors sont d'ordinaire ornés de la † ou d'un x (3), puis parce que dans ce sens le trou central ne s'expliquerait pas... Et puis, l'usage de la rondelle funéraire est antérieur au culte chrétien.

Une dernière hypothèse enfin qui me paraît plus admissible à ne regarder que les rares matériaux que nous possédons sur ce sujet, consiste à considérer l'usage de ces disques de pierre

(1) Presque tous sont ornés d'un décor en disposition rotative. Je parle de ceux des Musées de Nantes et Poitiers, trouvés en notre région. — L'un de ces derniers porte même le signe solaire dit *swastika*. Ils sont gallo-romains.

(2) Cf. Dom Leclerq, *Manuel d'archéologie chrétienne*. T. I, p. 100. V. Tessère.

(3) Cf. chanoine V. Davin, *Les Antiquités chrét. rapportées à la Capella Greca, du cimetière apostol. Priscille*, p. 315.

Digitized by Google

comme un rite traditionnel perpétué du culte solaire païen et accepté par le culte chrétien ainsi que plusieurs autres pratiques de même origine et plusieurs emblèmes qu'il appliqua même de très bonne heure à la personne même de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Un fait certain c'est que le Sauveur prit vite dans les arts romains la place même et les attributs du dieu Soleil. Etudiant l'iconographie de cette époque, l'érudit bénédictin Dom Leclerq, écrit qu'alors « les chrétiens, grâce aux interprétations qu'ils donnent des vieux emblèmes mythologiques, imposent un sens nouveau et baptisent les plus vénérables types païens, par exemple le dieu Sol devant le Christ qui s'élève de la terre avec l'éclat du soleil (1) ».

Quand le culte mystérieux du dieu oriental Mithra, le *Sol Invictus*, pénétra en Gaule au moment même où s'y faisait la plus grande diffusion du christianisme, il put trouver chez les Pictons un terrain déjà bien acquis à la religion du dieu Soleil. Nos pères du IIe siècle avant l'ère chrétienne, ne placèrent-ils pas sur leurs premières monnaies la tête d'Apollon Belenus, l'Hélios grec, pour leurs statères d'or, et le coursier monté d'un génie ailé, symbole solaire (2), pour leurs drachmes d'argent.

Le culte du Diespiter gaulois, père du jour, dont les statuettes tiennent à la main la roue solaire, a laissé des traces en Poitou (3) et cette roue à six raies qui figure sur les deniers de bronze du chef gaulois Viretios, si souvent trouvés en notre province, n'est-elle pas semblable au monogramme chrétien I-X superposés (*Jésus-Xristus*) sculpté sur plusieurs de nos monuments mérovingiens poitevins ? Depuis les débuts de l'époque du bronze qui finit vers le Xe siècle avant notre ère

(1) Dom Leclerq. *Man. d'arch. chrét.* T. II, p. 579.

(2) Pour le cheval, attribut solaire gaulois, voir Hild, in *Rev. Poitevine* et des confins de la *Touraine* et de *l'Anjou*, ann. 1896, n° 3, p. 70.

(3) Cf. G. Chauvet. *Le Dieu à la roue*, in *Bull. Antiq. Ouest.* 1er tr. 1916, p. 15-18.

Digitized by Google

jusqu'aux temps carolingiens, la roue, signe religieux, successivement préhistorique gaulois, gallo-romain, chrétien, apparaît sans discontinuer en terre poitevine.

Et n'est-il pas remarquable que sur les quatre rondelles ornées, trouvées dans des sépultures en Poitou, trois ont un décor en disposition rotative et que l'une d'elles nous montre véritablement le rayonnement d'un astre (FIG. IV). J'ai devant moi le dessin, calqué sur l'objet même, d'un fond de plateau mérovingien en terre noire, trouvé à Saint-Just-sur-Dive (Maine-et-Loire) et qui représente la « chasse mystique du cerf » ; au-dessus de l'animal qui bondit vers la croix et vers la palme, luit un soleil, et le milieu de ce soleil porte le monogramme constantinien du Christ, les deux lettres grecques X et P superposées.

Si nos rondelles funéraires figurèrent d'abord aux temps païens, le dieu Soleil, puis avec le Christianisme « ce Soleil divin qui est Dieu même » (1), on comprend alors leur présence dans les tombes des deux cultes successifs, on comprend également pourquoi on les suspendait dans les lieux habités comme des symboles sacrés et aussi pourquoi certains chrétiens les emportaient avec eux dans l'ombre de leur dernière demeure comme un signe d'espérance en la Lumière éternelle et de radieuse confiance en Celui que l'Eglise invoque encore ainsi dans ses chants liturgiques (2) « Jésus soleil de Justice, ayez pitié de nous ».

L. CHARBONNEAU-LASSAY

(1) Monseigneur Barbier de Montault. *Traité d'iconogr. chrét.* T. I, liv. v, p. 199.

(2) Litanies du Saint Nom de Jésus.

Digitized by Google

"LES CHARMES D'ARMIDE"

Sous ce titre, plein de promesses délicatement tenues, notre excellent ami le bon poète B. Clénet, l'auteur des *Géants de la Vendée*, fait imprimer, chez Servant-Mahaud, à la Roche-sur-Yon, un délicieux poème qu'a illustré l'habile et charmant peintre André Astoul et qu'a préfacé le Directeur de cette Revue. La partition en a été confiée au maître Bastide, chef d'orchestre des théâtres de Strasbourg et du Grand Casino de Vichy.

De cette œuvre magistrale qui consacre une fois de plus le talent de B. Clénet et qui est appelée à voir les premiers feux de la rampe sur une de nos grandes scènes françaises, l'auteur veut bien nous offrir la primeur de ces quelques pages tout embaumées de fraîcheur et de grâce.

N. D. L. D.

. . . . . .

ARMIDE (*à Renaud*)

Viens mon Renaud très cher
Faire un tour de jardin. La rose couleur chair
Epanouit sa touffe au milieu des dentelles
Des capillaires verts, tremblants comme des ailes,
Sur la candeur des lys, sous les pâles frimas
Des œillets blancs, sur le vieux rose des lilas,

Digitized by Google

Sur l'or de la jonquille et sur le chrysanthème.
O respire avec moi, mon bel amant que j'aime
Le parfum que ces fleurs comme autant d'encensoirs,
Allumés par les feux chatoyants des beaux soirs,
Balancés par la main de la brise en cadence,
T'offrent pour t'honorer, dieu de l'adolescence.
Tends l'oreille Renaud, il me paraît encor
Qu'en leur calice blanc ou leur corolle d'or
Les fleurs vont exhaler pour toi leur symphonie.

(Un prélude).

RENAUD

Je crois rêver. O douce, O suave harmonie.

L'âme des fleurs, en un chant de rêve

Au royaume enchanté des fleurs,
Une rose,
Fraîche éclose,
Revêt d'admirables couleurs.
Elle sait piquer la verdure
Du bouton
D'un gai ton
Clair et teindre sa chevelure.

La rose épanouit son sein,
Et sa robe
Se dérobe
Comme l'ombre fuit au matin.

Elle présente en son calice
Un séjour
Où l'amour
Jette le pollen du caprice.

La femme aimée est une fleur,
Une rose,
Pâle ou rose,
Qui se pare de la fraîcheur.

Digitized by Google

Dessin d'André ASTOUL
Extrait des " *Charmes d'Armide* "

Digitized by Google

Digitized by Google

Oh ! cueillez-la ! c'est le moment
Cette rose,
Belle éclose,
Cueillez-la, vous le tendre amant.

RENAUD (*à part*)

Ame des fleurs, dis-moi comment cueillir la rose.

(*à Armide*)

Ces chants et ces jardins sont ton apothéose
Armide. Et ton amour enivrant, souverain,
M'imprègne de lui-même à ce point que mon sein
Se trouve trop petit. Il s'étend, se dilate
Et comme un bourgeon vert sous la poussée éclate.
Oh, je t'aime.

ARMIDE

Mon cher amant !

RENAUD

Donne ta main !
Elle ouvre entre nos cœurs frémissants un chemin.
La ravissante main ! Belle comme une branche
D'un arbuste de Flore. Aussi pâle, aussi blanche
Que le mica neigeux, le pétale de lys,
L'éclatante toison, les cerisiers fleuris,
Une écume des mers, un frimas d'aubépine
Elle semble gantée avec des peaux d'hermine.
Main bonne et douce et tendre et faite de satin,
Qui ne sait qu'assembler les fleurs en bel essaim,
Caresser les enfants, broder sur les parures,
Dissiper les chagrins, adoucir les blessures
Des âmes. Main choisie entre toutes les mains,
Pour émailler de fleurs les buissons des chemins,
Pour donner la becquée aux oiseaux, je te baise.

ARMIDE

Ta lèvre, mon Renaud, est chaude comme braise

Digitized by Google

RENAUD

Laisse la se poser sur ta lèvre. Un baiser
C'est comme à l'horizon un beau vol ardoisé
Comme au pied du rocher caresse de la vague,
Comme à tes doigts l'éclat chatoyant d'une bague ;
C'est la brise qui passe en frôlant les pensers,
Qui se sont alentour de l'espoir enlacés.
C'est le bon souffle ailé, la marée odorante
D'un bouquet nuptial que m'offre mon amante.

. . . . . .

B. CLÉNET

Digitized by Google

CHRONIQUE

Jeanne d'Arc et le Bas-Poitou. — Sous ce titre notre distingué collaborateur, M. le Chanoine P. Boutin, publie dans la *Semaine Catholique du Diocèse de Luçon* (numéros des 10 et 17 Juillet 1920), une étude pleine d'intérêt et toute d'actualité sur *Jeanne d'Arc et le Bas-Poitou.*

Il rappelle à ce propos les faits extraordinaires, les visions et apparitions étranges qui eurent, en 1429, pour théâtre le Bas-Poitou et notamment la région de Talmont, près d'un castel nommé *Bien*, dont l'auteur a vainement cherché le nom parmi les lieux-dits actuels des environs de Talmont. Voici tel que Quicherat en a trouvé le texte aux Archives Nationales, le curieux récit de ces faits merveilleux :

« On voit avenir de pardeça des plus merveilleuses choses que hom vit oncques, comme des hommes armés de toutes pièces chevaucher en l'aer sur ung grant cheval blanc, et dessus les armeures une grant bende blanche, venent devers la mer d'Espaigne et passer par dessus deux ou trois forterasses près de Talamont et tirer vers Bretaigne ; dont tout le païs de Bretaigne est espavanté ; et mondict seigneur le duc, dont il a faict le serement aux Anglois disent qu'il cognoissent leur destruccion par luy. Le roy a envoyé devers l'évesque de Luczon pour savoir la vérité de ceste besoigne. Lequel s'en est informé et a trouvé par informacion, que plusieurs lieux de son éveschié et que ainsy qu'il passoit par dessus ung chastel, près dudict Talamont nommé *Bien*, les gens du dict chastel, quant le virent venir cuidrent estre tous perdus et foudroyés quar il estoit au milieu d'un grant feu qui n'atouchoit a luy près de deux brasses

Digitized by Google

et tenoit en sa main une espée toute nue et venoit chevauchant en l'aer de si grant, randon que il sembloit que le chastel fust tout embrasé. Et ceux du chastel commencèrent a crier à haulte voix ; et lors le dict homme ainssy armé leur dist trois foyx : Ne vous esmayez. Et ces choses ont esté affermées au roy estre vrayes par ledict evesque de Luczon et par deux gentilz hommes envoyés devers le roy pour ceste cause, qui ont affermé l'avoir veu et plus de deux cens personnes ; et tant d'autres merveilles que c'est un grant fet ». (J. Quicherat : *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. Tome III, p. 74). — Parmi les personnages bas-poitevins qui ont gravité autour de Jeanne d'Arc, M. le Chanoine Boutin cite outre Jean Rabâteau, seigneur de la Caillère, avocat général au Parlement et sa femme qui eurent l'honneur de loger la Pucelle chez eux, à Poitiers, le théologien Pierre de Versailles, abbé de Talmont, et le sire de Rais, Gilles de Laval, seigneur de Tiffauges et Pouzauges, si tristement célèbre dans la légende, sous le nom de « Barbe-Bleue ».

L'Hôtel du Maréchal Foch. — Le Maréchal Foch, comme beaucoup de parisiens cherchait un appartement et n'en trouvait pas. Le Gouvernement y a suppléé en l'installant dans un charmant hôtel du XVIIIe siècle, qui compta au nombre de ses habitants de marque, une illustre personnalité bas-poitevine : La Trémoille, duc de Noirmoutier. Cet hôtel est situé, au 138, de la rue de Grenelle.

Un Institut international d'Anthropologie vient de se constituer à Paris. La première Assemblée générale a été présidée par notre éminent collaborateur et ami, M. le comte Bégouen.

Le Pèlerinage annuel de l'Ile Madame. — Dans *La Vendée* du 29 Août 1920, notre confrère, M. E. Marsac, rend compte du pèlerinage qui vient d'avoir lieu, comme chaque année, à l'Ile Madame sur les côtes de la Charente-Inférieure, où moururent en martyrs, durant la Révolution, tant de prêtres qui y avaient été déportés.

La commémoration de ces héros, morts pour la Foi, a été cette année, sous la présidence de Monseigneur Eyssautier, évêque de la Rochelle, tout particulièrement émouvante et solennelle, et du compte-rendu qu'en a fait la plume ardente de notre ami Marsac, nous retenons surtout l'idée qu'il suggère, que dans la Vendée, où le martyre a fleuri partout pendant la tourmente révolutionnaire, maints points du sol mériteraient eux aussi d'être des lieux de pèlerinages où la grande leçon des ancêtres morts dirait aux vivants

Digitized by Google

ce qu'ils doivent être pour rester fidèles au grand passé de leur race.

La Statue de Viète. — D'après le correspondant fontenaisien du *Phare de la Loire*, il résulte de la dernière délibération du Conseil Municipal, que la *Statue de Viète*, qui devait être élevée sur la place de ce nom à Fontenay « est renvoyée aux calendes » !

Un Musée Rétrospectif en Vendée. — Sous ce titre : *Une Création qui s'impose*, le *Phare de la Loire* a publié un fort intéressant article [de notre collaborateur et ami A. Barrau, très vraisemblablement] dans lequel l'auteur propose la création à Challans, d'un Musée d'Ethnographie régionale, où seraient conservés les objets traditionnellement en usage dans le pays maraîchin : meubles, costumes, coiffes, bijoux, etc., qui disparaissent de plus en plus avec l'envahissement des modes modernes.

L'auteur envisage également la possibilité de conserver le vieux patois local lui-même en le faisant enregistrer sur disques de phonographe.

Nous souhaitons à cet intéressant projet tout le succès qu'il mérite.

Archéologie. — Le musée de notre ami, le comte Raoul de Rochebrune, vient de s'enrichir de nouvelles pièces remarquables et notamment d'une petite dague du XIVe siècle, avec pommeau en émail champlevé, orné d'écussons ; la poignée de cette arme magnifique est en cuivre ciselé et percée d'ogives ajourées.

— En creusant un puits sur l'emplacement de l'ancien cimetière qui entourait la primitive église de Cerizay (Deux-Sèvres), on a découvert un cercueil en calcaire coquillier, vraisemblablement d'époque mérovingienne.

A la Bibliothèque de Versailles. — Au cours d'une récente visite à Versailles, où nous avait convié notre très cher ami Alphonse de Châteaubriant, nous avons eu la bonne fortune de faire avec lui un pèlerinage à la belle et richissime Bibliothèque de la ville, et d'y trouver comme guide, un jeune et très charmant compatriote, M. René Pichard du Page, conservateur adjoint, qui a mis au service de notre légitime curiosité toute sa fine et délicate érudition.

Fontenay qui s'en va. — D'après certain bruit, le Dépôt de Remonte de Fontenay serait menacé de disparaître : le département des Deux-Sèvres serait rattaché au dépôt de Saint-Jean-d'Angély et celui de Fontenay au dépôt d'Angers.

Rappelons à ce propos que la caserne de cavalerie de Fontenay

Digitized by Google

date de 1754 et qu'il y a exactement 81 ans qu'elle a été transformée en Dépôt de Remonte.

Nos Artistes. — Le tableau de M. Rousseau-Decelle, qui a valu à l'éminent artiste vendéen un prix au dernier Salon, a été vendu en Normandie. Il est fâcheux qu'il n'ait pas pu trouver place au Musée de la Roche-sur-Yon, pays de M. Clemenceau et de l'auteur.

— Du 1er au 15 Août, notre distingué collaborateur et ami, l'habile graveur M. Marcel Fleury, a fait, à la Rochelle, chez Langevin, rue du Palais, une exposition de ses principales œuvres. On y a notamment admiré ses portraits du général Guillaumat et du docteur Tollinx, d'après Rembrandt, et de nombreuses études au crayon, sur Rochefort et la Charente-Inférieure.

— Notre excellent ami, le bon peintre yonnais, André Astoul, dont le « chanoine vendéen » fut si apprécié à la Nationale, expose au Salon d'Automne, une vue du vieux logis de Beauregard, évocation très sincère et très colorée de ce qu'étaient nos vieux logis Vendéens. Cet envoi est accompagné de plusieurs autres toiles.

— Après un séjour d'un mois aux Sables-d'Olonne, d'où il a rapporté de nombreux dessins et portraits, dont l'un — une Sablaise renommée est d'une exécution remarquable, — M. Jean Launois vient de retourner à Saint-Jean-de-Monts, qu'il affectionne profondément.

Le jeune et talentueux artiste, partant en octobre pour le Maroc, où l'appelle la bourse de voyage qu'il a si brillamment obtenue, compte, d'ici là, terminer d'importantes études de plein air et plusieurs grands pastels consacrés à quelques figures originales et caractéristiques de notre Marais.

— M. Astoul, père, le peintre décorateur si justement connu, de la Roche-sur-Yon, vient, avec son talent accoutumé, d'achever la parure de l'église des Essarts, en transformant, sous la magie de son pinceau, la chapelle de la Vierge.

Nos Collaborateurs. — M. l'abbé Rousseau, le très sympathique et très érudit aumônier du Lycée de la Roche-sur-Yon, va mettre sur pied, cet hiver, un roman vécu d'un puissant intérêt et qui sera intitulé *Le* ou *Les voix du Sang.*

L'aimable auteur a bien voulu promettre à la *Revue* une Nouvelle qui aura pour titre *Le bon M. Lamprière,* étude de caractère d'un habitant de Mortagne, avant, pendant et après la Révolution.

Courrier Musical et Dramatique. — Ainsi que nous l'avions prévu, la *Ninon de Lenclos* de notre compatriote Louis Maingueneau,

Digitized by Google

vient d'obtenir à Aix-les-Bains, devant une assistance select, un nouveau et éclatant succès.

Le public a fait une véritable ovation à l'œuvre et aux interprètes : quatre rappels après le premier acte, et après le troisième, le rideau dut se lever six fois.

Nos Compatriotes. — Sur la liste des candidats nommés élèves de l'Ecole Navale, à la suite du concours de 1920, nous remarquons le nom de M. François de Kervenoaël.

Le Centenaire de Monseigneur le Comte de Chambord. — Sur la demande de M. Ch. de Suyrot, Président de la Section Vendéenne d'Action Française, une messe a été célébrée le 29 Septembre en l'église Notre-Dame de Fontenay pour la France, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Monseigneur le Comte de Chambord.

Le Directeur de cette Revue, qui est l'un des rares survivants de l'ancien Comité Légitimiste de la Vendée, nommé par le Prince, s'est fait un devoir d'y assister.

— Lors de la magnifique fête patriotique qui a eu lieu, le 18 Juillet 1920 à Château-Thierry, pour la remise à cette ville de la Croix de la Légion d'honneur, notre éminente amie, Madame Caristie Martel, l'infatigable « Muse des Armées », a dit avec son talent accoutumé un magnifique poème de M. Ambroise Rendu, Président du Conseil Municipal de Paris, pendant la guerre : « Le Salut de Paris à Château-Thierry.

Un Cinquantenaire. — Le 5 Septembre 1920, une très belle médaille en or a été solennellement offerte par le Conseil Municipal de Réaumur, à notre excellent ami, M. de Vexiau, à l'occasion de son cinquantenaire de mairie, et en témoignage de son inlassable dévouement aux intérêts de sa commune.

Nous nous associons de tout cœur à cet hommage si mérité.

Un nouveau Syndicat d'Initiative vient d'être créé à Croix-de-Vie, comprenant la région maritime de Croix-de-Vie, Saint-Gilles et de Sion, et qui prend le titre de *Syndicat du Havre-de-Vie.*

La présidence en a été attribuée à notre savant collègue, M. le docteur Marcel Baudouin, et parmi les membres nous relevons également le nom de notre confrère et ami H. Renaud, l'auteur du *Guide illustré de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.*

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Fêtes patriotiques de Sedan. — En souvenir des journées tragiques des 25 et 26 Août 1914, qui virent la résistance des troupes françaises sur la rive gauche de la Meuse, et spécialement sur les hauteurs historiques de La Marfée, Wadelincourt et Noyers contre la poussée des hordes allemandes, la population sedanaise s'est rendue entière, le 29 Août dernier, au cimetière de Noyers où reposent près de 3.000 soldats français, spécialement des régiments bretons et vendéens du 11e corps.

Un discours a été prononcé par M. Charles Bertrand, député de la Seine, secrétaire général de l'Union nationale des combattants ; puis, au nom des régiments du 11e corps, le commandant de Vallavieille, du 137e d'infanterie, a rappelé, en termes éloquents et émus, l'action à laquelle il a participé en personne avec son héroïque régiment.

Le commandant de Vallavieille était accompagné du capitaine Lafaix, du même régiment, et qui a fait avec lui, la campagne au 137e.

A la Tranchée des Baïonnettes. — Parmi tant de corps qui se sont couverts de gloire sur ce légendaire champ de bataille de Verdun, le 137e régiment d'infanterie, à cause de la Tranchée des Baïonnettes, se trouve le seul qui soit mentionné sur les plaques indicatrices posées aux carrefours des rares chemins mis à la disposition des visiteurs.

On se rappelle le glorieux fait d'armes que consacre ce titre :

C'était le 12 Juin 1916. Une section de notre vaillant 137e était groupée, baïonnette au canon, prête à bondir. Mais sous l'avalanche des obus, le sol troué, secoué, mouvant, se soulevait comme une mer agitée. Entre un flux de l'avant et un reflux de l'arrière, les deux lèvres de la tranchée se rejoignirent. Les hommes furent enterrés debout, maintenus droits pour toujours dans leur geste de guerre, le fusil demeuré contre la poitrine, seul émergeant du sol éboulé... Pendant longtemps on put voir les baïonnettes adaptées au canon des fusils, sortant menaçants du charnier.

Mais, quand vint le printemps de 1919, quand sur ce théâtre désolé où chaque motte de terre recouvre un cadavre, les curieux commencèrent à se risquer, de stupides collectionneurs de souvenirs emportèrent les baïonnettes... et ce n'est plus aujourd'hui que la « tranchée des fusils ».

Digitized by Google

Notre confrère du *Phare de la Loire*, M. Mitard, qui vient d'y faire un pieux pèlerinage, a décrit de la façon suivante l'aspect actuel de la tranchée historique:

« Nous y voici... Les ouvriers ont tendu tout à l'entour des fils de fer pour empêcher les gens de les gêner dans leur travail, ou plus exactement pour conserver aussi intact que possible l'aspect actuel de la tranchée... qui n'est déjà plus celui qu'il eût fallu conserver. Le silence est impressionnant ; les hommes sont tête nue et les femmes ont des larmes dans les yeux... Du sol surgissent rouillés les canons des armes : quatre ici en groupe et trois un peu plus loin, puis deux, puis un seul... En observant avec plus d'attention, il en est encore d'autres qui affleurent... Déjà les terrassiers ont, à la distance voulue, profondément creusé le sol pour les fondations du monument et, au ras de la section pratiquée, nous distinguons un chandail noir enveloppant encore ce qui fut le torse d'un poilu.

« Il y a un an environ un riche banquier des Etats-Unis, M. G. T. Rand, étant passé en cet endroit, s'émut du spectacle et s'indigna du sacrilège commis par les inconscients qui arrachaient aux pauvres morts toujours en faction si près du sol, leur arme incrustée dans la poussière.

« A son retour à Paris il remit à son ambassadeur un chèque de 500.000 francs pour qu'on élevât aux glorieux ensevelis un monument symbolique et protecteur ».

Voici, toujours d'après M. Mitard, ce que sera ce monument : une simple dalle de béton recouvrant le champ funèbre comme une pierre tombale ; cette dalle sera soutenue au-dessus des fusils par des colonnes entre lesquelles on apercevra la tranchée. A l'ombre de cette dalle, la terre, privée de soleil et de pluie, cessera elle aussi de vivre et les armes n'étant plus enveloppées par la brousse, apparaîtront dès lors dans tout leur tragique relief. Sorte de réminiscence des allées couvertes des temps préhistoriques, réédition modernisée de la fameuse Pierre Turquaise de la forêt de Carnelle.

. . . . . .

Ajoutons que l'auteur de ce projet est M. André Ventre, architecte en chef des Monuments Historiques.

Pour les Morts des rudes journées d'Orfeuil. — Le 5 Octobre prochain doit être inauguré solennellement, le monument élevé sur le plateau d'Orfeuil pour perpétuer le souvenir des braves tombés au cours des rudes journées d'octobre 1918.

Nous avons le pieux devoir de rappeler que, parmi ces braves, se trouvait notre bien cher et si regretté collaborateur et ami, Alain

Digitized by Google

de Goué, dont les précieux restes reposent aujourd'hui en terre vendéenne.

Dans la Légion d'honneur. — Promotions, au titre de commandeur :

M. le contre amiral *Beaussant.*

Au titre d'officier :

Le lieutenant-colonel *Laffon de Ladébat*, du 137e d'infanterie, aujourd'hui affecté au 83e territorial.

Au titre de chevalier :

Le capitaine Henri Baguenier Desormeaux, du 7e escadron du Train (Services automobiles), blessé et cité deux fois, alors qu'il était lieutenant au 21e R. I. — Le capitaine Henri Baguenier Desormeaux est le fils de notre cher collaborateur et ami.

— Le capitaine *Gauly*, du 137e d'infanterie, fils de notre ami M. le commandant Gauly.

— Le capitaine *Henri Merveilleux du Vignaux.*

— Le capitaine de territoriale *Joseph Ordonneau*, Procureur de la République à Fontenay-le-Comte.

— M. l'abbé *René de Maynard*, ancien aumônier titulaire du 18e corps d'armée.

— Les médecins-majors *Guillard* et *Robert*, du 11e corps d'armée.

— La croix de chevalier de la Légion d'honneur a été également attribuée à la glorieuse mémoire des lieutenants *Jehan Harpedanne de Belleville*, du 5e régiment de tirailleurs algériens, *Philippe d'Elbée*, du 135e regiment d'infanterie, *Marc de Monti de Rezé*, du 56e d'infanterie et de *Jacquelot du Boisrouvray*, du 148e d'infanterie.

Médailles Militaires. — Également à titre posthume, l'attribution de la Médaille Militaire vient de consacrer les glorieuses mémoires de :

M. le caporal *Guillaume Rampillon des Magnils*, pilote aviateur au 11e escadron du Train des Equipages ; de M. l'abbé *Pierre Cornu*, du 91e d'infanterie, séminariste du diocèse de Luçon ; de MM. *Guy de Fontaines* et *Thomas de la Pintière*, du 125e d'infanterie et de M. *Lucien Guillard*, du 83e d'infanterie, beau-frère de notre cher ami, le peintre André Astoul.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

On nous annonce les fiançailles :

De Mademoiselle MARIE-MARTHE DE LA DÉBUTRIE, fille et belle-fille de M. et Madame Hubert de la Débutrie et petite-fille de M. et Madame Blampain de Saint-Mars, avec le Comte JEAN DE LASTIC-SAINT-JAL, croix de guerre, fils du Comte et de la Comtesse de Lastic-Saint-Jal.

— De M. ROGER DE BREM, décoré de la croix de guerre, avec Mademoiselle SIMONNE SALLE, fille de M. Albert Salle, avocat à la Cour de Paris.

— De Mademoiselle JANE DU TEMPS, avec M. le commandant ROUHIER, du 12e d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre.

— De Mademoiselle GENEVIÈVE DE CHARETTE DE LA CONTRIE, avec le baron PIERRE DE CROUSAZ-CRÉTET, sous-lieutenant au 5e chasseurs, décoré de la croix de guerre.

MARIAGES

Le 12 Juillet 1920, a été célébré en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris, le mariage de Mademoiselle ALICE GAUDUCHEAU, fille de M. Gauducheau, conseiller à la Cour d'appel de Paris, et de Madame, née Vezin, avec M. A. LEDOUX, substitut du Procureur de la République à Béthunes.

— En l'église de Clermont-de-l'Oise, le 17 Juillet 1920, a été célébré le mariage de Mademoiselle ANTOINETTE MARTIN-DECAEN, fille du lieutenant-colonel du 3e régiment d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, et de Madame Martin-Decaen, née de Lespinay, avec M. JOSÉ ARIÈS, ancien Inspecteur des finances.

— Le mariage de M. LOUIS ANCELIN, substitut du Procureur de la République à Perpignan, avec Madame G. ANCELIN, née MARGUERITE GUEFFIER, a été célébré en la chapelle des Ursulines de Chavagnes, aux Sables-d'Olonne, le 17 Juillet 1920.

Digitized by Google

— Le mariage de M. Pierre BOISDÉ, étudiant en médecine, avec Mademoiselle Madeleine GUIBERT, fille de M. le docteur Guibert, a été célébré le 20 Juillet 1920, en l'église Saint-Louis de la Roche-sur-Yon.

— Le 27 Juillet 1920, dans l'église de Saint-Aubin-la-Plaine (Vendée), a été célébré, très intimement en raison d'un deuil récent, le mariage de Mademoiselle Jeanne DAVID, fille de M. Aristide David et de Madame, née Beaussire, de La Forestrie de Saint-Aubin, avec M. Georges BUET, licencié en droit, fils de M. G. Buet, ancien notaire, décédé, et de Madame, née Landois, habitant au château de Sainte-Hermine.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Arthur Gayet du Châtelier, maire de Saint-Léger (Loire-Inférieure) et Victor Pillaud, notaire-honoraire, ses oncles. Pour le marié, ses oncles, MM. Gustave Buet, docteur en médecine et Fernand Buet, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre de Saint-Stanislas, remplaçant M. le docteur Eugène Landois son grand-oncle.

Sa Sainteté Benoît XV avait daigné accorder sa bénédiction aux jeunes époux, ainsi que Monseigneur Garnier, évêque de Luçon.

— Le mariage de M. Jacques de LACOSTE-LAREYMONDIE, avec Mademoiselle Anne-Marie GUYET, a été célébré, le 4 Août 1920, en l'église des Essarts (Vendée).

— En l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, le 30 Août 1920, a été béni le mariage de M. Alfred ROUSSE, avec Mademoiselle Renée BUJARD, fille de M. Bujard, maire de Fontenay.

— Le mariage de notre distingué collaborateur, M. le marquis de GOUÉ, décoré de la croix de guerre, avec Mademoiselle Françoise Levesque du ROSTU, a été célébré, le 31 Août 1920, en l'église de Plessé (Loire-Inférieure).

— Le mariage de Mademoiselle Aline DENIS, fille de M. Denis, ancien commissaire-priseur, avec M. René MÉMAIN, professeur d'histoire au collège de Maubeuge, a été célébré le 7 Septembre 1920, en l'église Saint-Jean de Fontenay-le-Comte.

— En l'église de Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), a été célébré, le 9 Septembre 1920, le mariage de Mademoiselle Marie-Thérèse de BUOR de la VOY, fille de M. Maurice de Buor, décédé, et de Madame, née de Fontaines, avec M. Jehan DUMUYS, décoré de la croix de guerre.

Digitized by Google

NAISSANCES

M. et Madame MAURICE BRILLAUD nous font part de la naissance, au château de l'Abbaye de l'Absie, de leur fils HENRI.

— La baronne GUY DE ROQUEMAUREL DE L'ISLE, vient de donner naissance a un fils : CHRISTIAN.

— Le comte et la comtesse CHRISTIAN D'ELBÉE, née de Gargan, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils BERTRAND.

— Le lieutenant et la vicomtesse DE HILLERIN, née de la Roulière, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils GEORGES.

M. HENRY RAMPILLON DES MAGNILS et Madame, née de Gourden, nous ont fait part de la naissance de leur fille CHRISTIANE.

— M. et Madame HENRI THOMAS DE LA PINTIÈRE, nous annoncent la naissance de leur fils MAURICE.

— M. et Madame FERNAND THOMAS DE LA PINTIÈRE, font part de la naissance de leur fils HERVÉ.

— Madame la comtesse DE LA POÈZE, née DE VANSSAY, vient de donner naissance à un fils : OLIVIER.

— Le Docteur et Madame MAURICE PINEAU, nous font également part de la naissance de leur fille JEHANNE-MARIE.

— Madame DÉROZIER, fille de notre excellent confrère E. Marsac, directeur de *La Vendée*, vient de donner le jour à une fille qui a reçu le prénom de LUCIENNE.

Nos félicitations et vœux les meilleurs.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Mademoiselle MADELEINE POIRIER - COUTANSAIS, fille de M. Poirier-Coutansais, maire de Fougeré, décédée le 16 Juillet 1920, à l'âge de 18 ans.

— M. EUGÈNE RABAUD, agent-voyer-cantonal-principal honoraire, décédé à Pouzauges, le 19 Juillet 1920.

— Madame HENRI LECOUR GRAND-MAISON, veuve de M. H. Lecour Grand-Maison, sénateur de la Loire-Inférieure, décédée à Nantes, le 26 Juillet 1920.

La regrettée défunte était la fille de M. Emmanuel Halgan, décédé, sénateur de la Vendée.

— Le R. P. DOM BESSE, bénédictin, dont l'éminente piété n'avait d'égale que la profonde érudition et la persuasive éloquence, vient de succomber à Namur (fin Juillet).

Nous nous inclinons avec une respectueuse émotion devant la tombe de cet illustre religieux, qui voulait bien honorer de sa précieuse sympathie la *Revue du Bas-Poitou* et son Directeur.

— M. GEORGES ORDONNEAU, Président honoraire du tribunal civil de Périgueux, décédé à Fontenay-le-Comte, le 30 Juillet 1920.

— Madame CHARLES DUVERGER, née ELISA DE BEAUPRÉ, femme de M. Duverger, Président honoraire du tribunal civil d'Angoulême, décédée à Paris, le 8 Août 1920, en sa 56e année.

— M. EUGÈNE LANDOIS, docteur en médecine, décédé le 8 Août 1920, à Paris, à l'âge de 79 ans.

Cette mort met en deuil les familles Buet, Landois, Audé et Vallette.

— Le R. P. ANTONIN LHOUMEAU, ancien supérieur des Pères Missionnaires de la Compagnie de Marie, de Saint-Laurent-sur-

Digitized by Google

Sèvre, décédé en cette localité, le 10 Août 1920, à l'âge de 68 ans.

Musicien de très grand talent, il laisse son nom à des compositions très appréciées, et comptera entre tous ceux qui ont le plus fait par leur science et leur amour du beau, pour la rénovation du chant grégorien.

— M. l'abbé Joseph PACTEAU, de Saint-Mars-des-Près, décédé à Paris, le 12 Août 1920, en sa 48e année.

— M. l'abbé Ludovic GOULPEAU, curé de Bazoges-en-Pareds, décédé le 12 Août 1920, en sa 72e année.

Ses obsèques ont été célébrées le 16 Août.

A l'église, M. le chanoine Deval, archiprêtre de la Roche-sur-Yon, et au cimetière, M. de Pontlevoye, maire de Bazoges, ont fait un éloquent éloge du regretté défunt.

— M. l'abbé Joseph RENOLLEAU, ancien curé de Mouilleron-le-Captif, aumônier des Frères des Sables-d'Olonne, décédé en cette ville, le 13 Août 1920, à l'âge de 71 ans.

Prêtre d'une très grande piété et d'une profonde érudition, l'abbé Renolleau a beaucoup écrit et notamment une *Histoire de la Ville des Sables* qui n'a pas encore été éditée et qui mériterait de l'être.

Fidèle aux traditions des siens, il était un fervent royaliste et un ami dévoué de l'*Action Française*.

— M. Xavier SALOMON, père de notre excellent confrère M. Emile Salomon, directeur de la *Nouvelle Revue Héraldique*, de Lyon, décédé le 18 Août 1920 à Ecotay L'Olme, dans sa 66e année.

— M. Marcel GUILLEMET, sous-préfet de Parthenay, fils de l'ancien député de la 1re circonscription de Fontenay, décédé le 29 Août 1920, à l'âge de 40 ans.

— M. le baron de LAUZON, décédé à l'âge de 71 ans, au château de la Bironnière, le 8 Septembre 1920, et dont les obsèques ont été célébrées le 11, dans l'église de Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine.

Ancien officier des Zouaves Pontificaux et des Volontaires de l'Ouest, il fut un dès plus vaillants défenseurs de la Papauté et de la France. Il occupa également avec un grand dévouement pendant 34 années les fonctions de maire de la commune de Saint-Martin-Lars.

Lors de ses obsèques, avant l'absoute, M. le curé de Saint-Martin-Lars a rappelé, en quelques mots délicatement émus, les hautes vertus du regretté défunt.

Au cimetière, M. le vicomte Henri de Rochebrune et M. Raymond Ayraud, conseiller municipal, ont de même éloquemment célébré ses éminentes qualités.

Digitized by Google

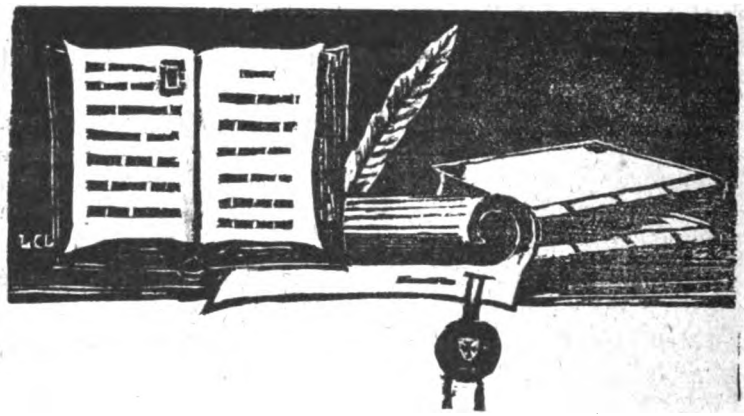

BIBLIOGRAPHIE

Archéologie. — Notre érudit collègue, M. Gustave Chauvet, vient de publier en brochure (Poitiers Soc. Franç. d'Imprimerie), le discours plein d'un haut intérêt qu'il a prononcé à la réunion publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest, le 25 Janvier 1920, comme Président de cette société, sous ce titre : *Les Premiers Habitants du Poitou.*

Il y expose les très intéressants et très utiles efforts réalisés par son zèle et sa grande science pour disposer, par une classification rationnelle, les riches et nombreuses séries d'objets préhistoriques des collections des Antiquaires de l'Ouest, en étude suivie des premiers habitants du Poitou d'avant l'Histoire.

Parmi les objets s'y rapportant à l'industrie de l'homme du quartenaire supérieur figurent les silex et outils en os recueillis par notre compatriote et ami, M. le comte Raoul de Rochebrune, dans la grotte des Cottés, à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) et offerts par lui aux Antiquaires de l'Ouest.

— *Le Bulletin de la Société Archéologique de Nantes* (an. 1917-1918-1919), en rendant compte de la séance du 5 Juin 1917, signale la présentation aux membres présents, par M. Soullard, de l'empreinte d'un sceau de la collection de M. le comte R. de Rochebrune « et portant en légende : *scel des contras de la Cour des exars,* » ce dernier mot devant être pris pour des Essarts, l'x tenant lieu de deux s comme dans Bruxelles,

Digitized by Google

Auxerre ; un écu dans un entourage trilobé porte six mouchetures d'hermines 3, 2 et 1 au chef de... Il peut être daté avec certitude du xve siècle et pouvait appartenir soit aux Couppé, seigneurs des Essarts, paroisse de Langast, évêché de Saint-Brieuc, soit aux Penthièvre, qui possédaient les Essarts en Bas-Poitou ».

A la même séance, M. Soullard présenta également l'empreinte d'un ancien cachet-breloque en or, portant un écu ovale aux armes de la famille de *Suyrot* : gîronné d'argent et de gueules de 8 pièces, les girons d'argent chargés chacun de 3 fasces de gueules.

— Le même Bulletin, au compte rendu du 6 Mai 1919, nous fait connaître que notre collaborateur, M. l'abbé Grelier, a trouvé, à Sallertaine (Vendée), où il servait de couverture au registre des baptêmes de l'année 1807, un manuscrit contenant le texte d'une donation faite en la cathédrale de Nantes, en Juin 1536, par le chanoine Mathurin Perthuis.

Le Sacrifice. — Tel est le titre du magnifique poème que M. Fillon, le distingué professeur du Lycée de la Roche-sur-Yon, a dit à la distribution des prix de cet établissement, le 12 Juillet 1920, et dont nous détachons ces quelques strophes, avec le regret de ne pouvoir le reproduire tout entier :

. . . . . .

Notre vie apprendra votre leçon suprême,
O Morts ; vous écrivez le magique poème
Avec des mots d'amour et des lettres de sang.
La maison recueillie est pleine de l'Absent.
Les gars, silencieux et forts, de la Vendée
Ressemblent, par leur chute éparse, à la glandée
Du chêne qui décore un conte de nos preux,
Et donne ses fruits verts ou mûrs aux chemins creux.
Ils aiment la fraîcheur virginale des sentes
Où reviennent pour eux les anciennes passantes ;
Et nous baissons la tête ou plions les genoux
Sur leur tombe pareille au sillon de chez nous.
Ils montrent la splendeur terrible de l'Epée
Qui trace dans nos cieux des titres d'épopée ;
Ils prodiguent les grains comme un essaim vermeil,
Dans le labour qui semble aller jusqu'au soleil ;
Ils dressent, aux lueurs du fauve crépuscule,
Le flambeau merveilleux d'un grand clocher qui brûle,
Et, pour se consoler de leur jeune repos,
Ils tendent chaque plaie aux baisers des drapeaux.
Mais nous !... Réalisons la promesse immortelle
De la France pensive au pied de notre Stèle,

Digitized by Google

Devant l'Arc ! .. Oublier !... Petites croix de bois,
Vos morts ne mourront pas une deuxième fois :
Leur regard, ombragé de lauriers, nous protège ;
Nos vertus d'ici-bas formeront un cortège.
Comme nous, au retour des paisibles Vainqueurs,
Eux, ils feront la haie, au passage des cœurs.
Ils diront : « Partagez nos palmes de l'Histoire » ;
Et, fêtant en commun la seconde victoire,
Nous mettrons, pour marcher auprès d'Eux, sans remords,
Dans l'œuvre des vivants l'espérance des Morts.

. . . . . .

— Sous ce titre : *L'Ancêtre qui passe*, Pierre l'Ermite (M. l'abbé Loutil, curé de Saint-François-de-Sales, à Paris), qui a passé ses vacances à Noirmoutier, a rapporté de notre île Vendéenne une fort jolie « Chronique » qu'il a publiée dans la *Croix* du 29 Août 1920.

Il y célèbre d'une façon charmante la fête du vieux moine, qui, il y a treize-cents ans, vint bâtir après l'abbaye de Jumièges, celle de Noirmoutier, où le souvenir de Saint-Philbert est si fidèlement et si religieusement gardé, et fait une description très pittoresque de la procession à laquelle il assista, saluant au passage « le mur ou les amis de Carrier ont bravement fusillé, sur une chaise, l'héroïque d'Elbée, tout cassé de blessures » en lui adjoignant, « pour faire la paire », Wieland, un général républicain malheureux !

— Notre savant collaborateur et ami, M. le comte Begouën, nous a fait l'hommage du magnifique discours qu'il prononça à l'Académie des Jeux Floraux, le 1er Février 1920, quand il y fut élu mainteneur. (In-8° de 36 pages, chez Douladoure, 1920).

— Dans l'*Action Française* du 10 Août 1920, notre confrère et ami Marie de Roux, a consacré un élogieux et émouvant article à la mémoire du lieutenant *François du Fontenioux*, inspecteur des finances, et lieutenant de réserve au 314e R. I., qui fut foudroyé le 1er Octobre 1915 à Loos, au poste de commandement de son colonel, et dont une main pieuse vient de publier *Les Lettres et Notes de Guerre*. (Poitiers, imprimerie Marc Texier, in-8° de 180 p.).

— Dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 Septembre 1920, de M. Régis de Brem : de fort jolis poèmes, sous ce titre : *Croquis Vendéens*.

— Dans une note publiée par *L'Intermédiaire des Chercheurs et*

Digitized by Google

Curieux (10-20 Mai 1920), notre érudit collaborateur, M. A. Vélasque, expose les raisons qui doivent faire attribuer à Rouget de Lisle, l'auteur de la Marseillaise, et non à son frère le général Rouget de Lisle, un récit paru sous le titre *Historique de Quiberon*, en 1834 dans les *Mémoires de Tous* et qui fut jadis attribué en cette Revue au second des deux frères, par M. Bittard des Portes.

— Notre collaborateur et ami, M. le marquis Joseph de Goué, a fait paraître dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes* (ann. 1917-1920, p. 119-124), une très intéressante notice sur « *Le culte de la Déesse Raison et de l'Etre Suprême à Nantes et dans le département de la Loire-Inférieure* ».

— L'Annuaire de 1920, de l'*Association Amicale des Anciens Elèves* des Collèges Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph de Poitiers, contient les notices biographiques de nos regrettés compatriotes : *Henri Bazire*, *Paul Thomas de la Pintière* et *Jean de la Mardière*.

— Sous ce titre, *Les Cheminots de l'Est* (16 Juillet 1918), notre ami M. le comte B. du Chaffault, a publié dans l'*Echo de Paris* du 17 Juillet 1920, un très émouvant article d'anniversaire où il célèbre l'héroïsme des cheminots de Champagne, lors de l'invasion allemande et notamment celui d'un brave petit Vendéen avec lequel il avait été au danger à Esternay, un jour de violent bombardement.

— Dans son *Rapport sur les Travaux de la Société des Antiquaires de l'Ouest* pendant l'année 1919, notre érudit ami, M. Eugène Audinet, secrétaire, a bien voulu rendre hommage à la *Revue du Bas-Poitou*, « dont le succès s'est depuis longtemps affirmé et qui apporte une précieuse contribution à l'histoire et à l'archéologie de notre province ».

— La *Revue de l'Ouest*, que publient à Nantes, nos distingués confrères, Marcel Béliard et Gilbert Dupé, a donné dans son numéro du mois d'Août, d'intéressantes pages de notre excellent ami le marquis de l'Estourbeillon.

— De notre savant et infatigable ami, Joseph Berthelé, archiviste de l'Hérault, le 6e fascicule de ses intéressants opuscules campanaires, *La Grande Campagne de l'Eglise de Vanosc en 1728* (document). Grand in-8° de 178 p., Aubenas, Habanzit, 1920.

— De notre érudit compatriote, M. C. Leroux-Cesbron, dans la Revue, *La Révolution Française* (Janvier, Février, Mars 1920), un

Digitized by Google

article plein d'intérêt sur *Lofficial, député des Deux-Sèvres à l'Assemblée Constituante.*

— On annonce de Challans, la publication prochaine, par Mademoiselle Rigaud, d'un volume de *Contes Vendéens* « abondamment illustré par l'un de nos compatriotes ».

— A lire dans l'*Anjou Historique*, de Mars-Décembre 1920 : *Mesdemoiselles de Régnon, détenues au Calvaire*, d'Angers (1794).

Mesdemoiselles de Régnon, originaires de Sainte-Pexine, avaient été arrêtées à la Chapelle-Aubry, en Maine-et-Loire, où elles s'étaient réfugiées pour se soustraire aux horreurs des troupes révolutionnaires. Le 9 Thermidor les sauva d'une mort certaine. Leur odyssée est particulièrement émouvante.

— Sous ce titre : *La Vendée à travers les Ages*, par Jean Vendée, le *Nouveau Publicateur*, de la Roche-sur-Yon (numéros du 11 Juillet et suivants), publie le texte d'une intéressante conférence faite en cette ville à la section d'Action-Française et dont l'auteur est en réalité notre ami Basile Clénet.

— Sous ce titre : *Au Pays Blanc*, Madame Claude Varèze, le charmant auteur de *La Route sans clocher* et de *L'Eau Lustrale*, vient de faire paraître à la librairie Sansot, Paris, 7, rue de l'Eperon (prix 4 fr. 50), un nouveau et délicieux roman, dont nous parlerons plus longuement dans un prochain numéro.

— Dans ce même numéro, nous rendrons compte du volume de M. l'abbé Charbonnel sur *Le Chef Vendéen de Hargues.*

— La revue *Le Commerce* (19, Boulevard Poissonnière, Paris) a consacré un numéro exceptionnel (Juillet 1920, prix 2 francs), « à l'exposé clair et complet de la loi du 25 Juin 1920, créant de nouvelles ressources fiscales, accompagné du nouveau tableau de classement des objets de luxe et de tous les renseignements utiles sur les impôts et taxes nouvelles ».

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

HÉROS et MARTYRS de la GRANDE GUERRE

LE LIEUTENANT MARQUIS DE LESPINAY

Porteur d'un des plus beaux noms de France, qui de tous temps illustra nos Annales religieuses, militaires ou politiques, et qui est demeuré chez nous comme un symbole de foi profonde, d'ardent patriotisme et d'inépuisable générosité, le Marquis de Lespinay était le digne représentant de ces vieilles races, qui marchaient au devoir à la double lueur de leurs croyances en Dieu et en la Patrie.

Aux yeux du monde qui nous méconnaissait, la guerre a triomphalement révélé les puissances familiales, dont se composait la vraie France, et qui, suivant la belle et juste expression d'Henry Bordeaux, sont comme les pierres d'angle de l'édifice social.

Issu d'une famille qui fut en Vendée une de ces « pierres d'angle », et contribua à y maintenir la fidélité aux croyances et aux traditions anciennes, Jean de Lespinay était un précieux sujet d'élite, que le pays tenait en réserve pour y continuer les nobles traditions des siens, quand soudain la guerre éclata.

Appelé dès les premiers jours de la mobilisation à rejoindre le 337e régiment d'infanterie comme officier de liaison détaché

Digitized by Google

du 3e dragons, Jean de Lespinay ne quitta pas sans un cruel déchirement intime le foyer charmant qu'il venait à peine de fonder. Mais la passion du devoir et l'admirable entrain qui ont si bien caractérisé la belle et miraculeuse jeunesse à laquelle nous avons dû notre salut, dominait chez lui tout autre sentiment ; et c'est plein de confiance en Dieu et dans le triomphe de nos armes qu'il quitta les siens.

Envoyé en Septembre 1914 à l'Etat-Major de la 43e brigade, formée des vaillants 62e et 116e régiments d'infanterie, il faillit, dès le début des hostilités, être tué en même temps que son capitaine et ami Louis de Fontenay, dont nous avons ici même célébré la mort glorieuse.

Brave entre les plus braves, allant toujours au delà de son devoir, sollicitant des missions périlleuses, alors même qu'il était harassé de fatigue et éprouvé par les gaz, Jean de Lespinay était un modèle, un exemple et un entraînement vivant vers l'idéal.

Modeste autant qu'héroïque, il exaltait les autres, en s'ignorant lui-même ; et sa délicatesse de cœur, à l'égal de son courage, ne seront jamais oubliés par ceux dont il partagea les dangers et les souffrances.

Souffrances physiques et tortures morales ! Car un des côtés peut-être trop peu vanté de l'héroïsme du soldat français, a été de subir courageusement ce martyre du cœur, d'être arraché pendant quatre longues années du foyer où il avait laissé le meilleur de lui-même.

Pour Jean de Lespinay, c'est la suprême souffrance, dont l'écho se retrouve dans chacune de ses lettres, où il évoque avec tant d'émotion « sa chère Mouée, le cadre aimé où se nichent tous ceux qu'il aime », et où devaient naître loin de lui ses quatre petits enfants — le dernier, après sa mort !

Père et chef tout à la fois, il savait conduire ses hommes, et aussi les consoler; et s'il était particulièrement adoré des humbles, c'est qu'ils voyaient en lui un cœur chaud, généreux et

Digitized by Google

compatissant auquel ils pouvaient confier leur peines et leurs défaillances comme à un foyer d'enthousiasme et de bonté.

A Beaumont, Beaucourt, Tahure, Verdun, au fort de Vaux, au plateau de Vauveny, à Hurtebise, St-Quentin, Nesle, Rollot ; aux terribles combats corps à corps entre Corbie et Albert, dans les journées tragiques de la ruée Allemande sur Paris, au Chemin-des-Dames, partout et toujours, il se montra superbement héroïque ; et, si à l'attaque allemande du 27 Mai 1918, l'Etat-Major de la Brigade ne fut pas fait prisonnier, c'est grâce au courage intelligent qu'il mit spontanément à son service pour le guider sous les plus terribles feux de barrage.

Toujours au péril, et risquant constamment sa vie, il fit preuve d'une non moins belle vaillance au cours des attaques de Champagne de 1918, à Navarin, à Somme-Py, à St-Etienne et à Arnes. Aussi, bien que n'ayant jamais été blessé, il fut cinq fois l'objet des plus brillantes citations et cinq fois aussi proposé pour la Légion d'honneur. Et, alors qu'il semblait que la coupe des souffrances était pleine et qu'il était permis d'apercevoir l'issue de cette effroyable guerre de quatre années, Jean de Lespinay couronna, le 4 Novembre à Vaux, sa vie héroïque par le suprême sacrifice, en tombant mortellement frappé par un obus, au cours de la mission pour laquelle il s'était une fois de plus spontanément offert, sous le plus violent bombardement ennemi.

Une sixième citation et l'attribution de la Croix d'honneur ont couronné la fin glorieuse de cet admirable fils de notre Vendée, qui s'est montré jusqu'à son dernier souffle digne du grand nom qu'il portait et du généreux cœur qui battait en lui, et que ses hommes avaient depuis longtemps sacré " Chevalier ".

***

Comme témoignage immortel de l'héroïsme et du sacrifice de Jean de Lespinay, en qui s'incarna si magnifiquement dans les jours de l'épreuve sanglante et de la lutte formidable, l'âme généreuse et pure de la France, nous tenons à épingler

Digitized by Google

ici le texte de toutes les élogieuses citations que lui mérita son incomparable vaillance. C'est le plus bel héritage d'honneur qu'un père puisse léguer à ses enfants.

1re Citation à l'ordre du 11e Corps d'armée. — 16 Octobre 1915.

« *Envoyé en liaison avec un des régiments donnant l'assaut, a montré des qualités de bravoure et de calme sous le feu.* »

2e Citation à l'ordre de la 43e Brigade. — 31 Octobre 1917.

« *Détaché à l'Etat-Major de la 43e Brigade en Octobre 1914, après avoir, comme agent de liaison d'Infanterie dans les combats de Beaumont et de Beaucourt, donné les preuves d'un mépris absolu du danger, en portant à cheval des ordres sous un violent bombardement ; a depuis, notamment à Tahure, en 1915, à Verdun, à 2 reprises différentes, Mars-Avril-Mai 1917. — St-Quentin, Juillet-Août 1917, rempli toutes les missions qui lui ont été confiées, à l'entière satisfaction de ses chefs.* »

3e Citation à l'ordre de l'Infanterie Divisionnaire de la 22e Division — le 9 Mars 1918 :

« *Depuis le 1er Novembre 1917, à l'Etat-Major de l'Infanterie de la 22e Division a été sans discontinuer, pour son général, un collaborateur actif et habile, spécialement dans l'organisation du service des liaisons, a fait, en des circonstances difficiles, dangereuses, et infatigablement, de multiples reconnaissances dans la forêt de Pinon en Novembre 1917, et devant la forêt de St-Gobain.* »

4e Citation à l'ordre de la IIIe Armée, Ordre Général du 24 Avril 1918 :

« *S'est acquitté, au cours des derniers combats avec un courage tranquille et un dévouement infatigable, de nombreuses missions périlleuses, a, par deux fois, rallié des éléments épars, privés de leurs chefs, et les a ramenés au feu, contribuant ainsi à retarder l'avance allemande.* » — (*Trois citations antérieures.*)

5e Citation à l'ordre du Corps d'Armée :

« *A accompli au cours de la journée du 27 Mai 1918, avec son sang-froid et sa bravoure ordinaires, les diverses missions dont il était chargé. Après six heures d'un bombardement des plus violents et recevant l'ordre de repli, a, malgré le danger d'une arrivée imminente allemande dans le P. C., pris avec la plus grande présence d'esprit, toutes les mesures pour sauver hommes et chevaux. Bien qu'incommodé par les gaz, a guidé ensuite avec la même crânerie le mouvement de l'Etat-Major à travers les tirs d'artillerie et de mitrailleuses ennemies et s'est encore offert pour une nouvelle mission qu'il a remplie sous le feu.* »

Digitized by Google

6e Citation à l'ordre de l'Infanterie divisionnaire, qu'accompagna l'attribution de la Croix d'honneur :

« *A exécuté dans la période de combats du 26 Septembre au 4 Novembre 1918, une série de missions sous le feu, avec son courage et son sang-froid habituels.*

« *En particulier le 4 Novembre, un tir d'artillerie s'étant déclanché sur le village occupé par le P. C. de l'I. D., s'est spontanément offert pour faire mettre en sûreté les isolés des corps différents qui circulaient dans le village. A été frappé mortellement par un obus au cours de cette mission.* »

En Campagne, le 11 Novembre 1918.

Le Général Braquet

***

A ces hommages officiels, et pour faire mieux connaître et davantage aimer le jeune héros que nous glorifions, il faut ajouter le précieux témoignage de ses chefs et de ses camarades, de ceux qui ayant partagé tous ses dangers ont pu apprécier tout ce qu'il y avait de grandeur et de bonté dans l'âme si chrétienne et si française de Jean de Lespinay.

C'est d'abord une lettre en date du 13 Novembre 1918, dont nous extrayons l'admirable passage qui suit :

« ... Lorsque ses chers enfants seront à même de comprendre et de se souvenir, oh ! dites-leur bien Madame, de la part d'un témoin pendant 48 mois, de la vie de leur père, qu'ils ont le droit absolu d'en être fiers.

« Estimé et aimé de tous ceux qui l'approchaient, toujours prêt à se dévouer, il a fait son devoir avec une modestie, une simplicité admirables, une abnégation totale ; un véritable héroïsme... — »

Du Colonel de G...., à la date du 24-11-18 :

« ... Il ne me fut pas donné de prendre part aux attaques meurtrières qui à la fin de Décembre 1914 furent dirigées contre la hauteur et le village de Thiepval, mais j'en ai entendu fréquemment parler, notamment par le général de division Bouyssou et le colonel de Mac-Mahon, et chaque fois que le nom du lieutenant de Lespinay fut prononcé, ce fut pour dire sa bravoure, son énergie, son mépris

Digitized by Google

du danger, son calme et sa modestie ! Du reste tous l'estimaient et l'aimaient, inférieurs et supérieurs, et les nombreuses citations dont il a été l'objet vous sont une preuve éclatante de ses vertus guerrières... »

Puis c'est le lieutenant L.... qui, le 2 Décembre 1918, écrit au lieutenant de Lambilly, son beau-frère :

« ...En quelques mots, j'essaierai de rendre à mon cher camarade et ami de Lespinay, l'hommage de mon admiration la plus sincère.

« Mais si les trois mois que j'ai passés près de lui à l'I. D. / 22, m'ont permis d'apprécier sa grande générosité de cœur, de reconnaître la haute trempe de son caractère, de comprendre à quel éminent degré le sentiment du devoir était élevé chez lui, je crains avec ma faible plume de ne pas faire ressortir suffisamment ce qu'il était dans ses rapports avec les camarades ou avec les hommes, dans ses fonctions d'officier d'Etat-Major.

« Comme camarade ? Son éloge est au-dessus de tout ce qu'on pourrait dire. A l'I.-D., il n'avait que des amis...

« Avec les officiers de la Division, c'était la cordialité même... Il n'était pas moins aimé des officiers de troupe... C'est que tous ceux qui l'approchaient avaient vite fait de reconnaître son bon cœur, sa droiture d'esprit. D'humeur très égale, il se montrait partout et toujours fort aimable, s'ingéniant à s'intéresser aux besoins de chacun, et ne recherchant que l'occasion de pouvoir rendre service...

« Je le vois encore, ce cher ami, au début de cette dure période de combats qui s'ouvrit le 25 Septembre, par une nuit très froide, m'offrant une de ses couvertures, parce qu'il craignait que je n'aie froid, avec une seule.. Avec quel empressement il se porta au secours de notre chef d'Etat-Major, le capitaine B..., lorsqu'il fut blessé au bras, à ses côtés. Il voulut se charger de tout pour le pansement et l'évacuation...

« Dès qu'une difficulté se présentait pour l'un ou l'autre de ses camarades il s'efforçait de l'aplanir, ne redoutant ni les démarches, ni les coups de téléphone, et y mettant tout son cœur, comme s'il agissait pour son propre compte, et plus encore...

« D'un esprit très large et très mûri, jamais dans sa conversation il ne froissait personne ; et si, très attaché aux questions sociales et religieuses, il aimait passionnément la discussion, il la conduisait toujours avec une grande maîtrise de lui-même, conservant la plus exquise courtoisie vis-à-vis de son contradicteur.

Digitized by Google

« Je regrette de ne pouvoir passer ma plume à l'un des hommes du personnel de l'I. D. Il ferait certes mieux sentir que moi les louanges unanimes, méritées par ce brave Lespinay, et toute la reconnaissance qu'il laisse derrière lui.

« Là encore toujours égal à lui-même, il s'était fait le confident de ses hommes, il les connaissait tous, s'intéressant à leurs familles, à leurs misères et cherchant dans toute la mesure de ses moyens à améliorer leur sort...

« Ses ordres étaient toujours donnés sur un ton paternel, et je ne l'ai jamais vu être obligé d'élever la voix. Les hommes lui obéissaient à la lettre, et à dire vrai, que n'auraient-ils pas fait pour lui ! Constamment, il cherchait le moyen de leur éviter des fatigues inutiles. C'est ainsi que voulant ménager nos agents de liaison très surmenés dès les premiers jours de l'action, il réussit après bien des démarches à obtenir de l'escadron divisionnaire quatre cavaliers pour alléger le service de notre liaison...

« Comment un chef dans ces conditions, n'aurait-il pas été adoré des hommes qu'il traitait avec tant de bonté et de justice ?...

« ... Cette grandeur d'âme avec ses inférieurs laissé déjà entrevoir ce qu'était Lespinay dans ses fonctions d'officier d'Etat-Major, et tout le dévouement dont il était capable.

« Chargé principalement de la " Liaison ", sa mission était aussi délicate que périlleuse. Maître de lui en face des difficultés souvent très grandes qu'il rencontrait, il les examinait froidement et s'il n'arrivait pas toujours à les surmonter, du moins il les tournait avec la maîtrise du vieux soldat qui connaît son métier...

« La fatigue ne comptait pas pour lui, et, je ne l'ai jamais entendu se plaindre. Bien au contraire, il prenait à cœur de nous remonter le moral et avec quel entrain ! Il fallait chaque nuit un officier de service au téléphone. Si nous l'avions écouté, il aurait pris ce service toutes les nuits. Bref, c'était un brave et loyal cœur, capable de tous les dévouements.

« Impassible et très froid sous le bombardement ennemi, il aurait exécuté sans broncher l'ordre le plus périlleux et il le fit hélas ! bien voir à Vaux en Champagne, le 4 novembre, où il fut mortellement frappé, en allant une fois de plus au delà de son devoir.

« Ma douleur fut grande quand en rentrant de permission j'appris la terrible nouvelle. Lespinay était tombé en brave et Dieu lui avait déjà sans doute décerné la suprême récompense qu'il méritait Mais je perdais en lui un grand et admirable ami... »

Digitized by Google

Le 5 Décembre 1918, le lieutenant de C..., du 23e dragons écrivait de même à Madame la Marquise douairière de Lespinay :

« Madame,

« Les hommes se connaissent mieux en quelques heures de bataille qu'en des semaines de relations mondaines ; j'avais rencontré bien des fois votre fils le marquis de Lespinay, aux chasses de Buchignon, à Nantes au Concours hippique, aux courses de la Roche, ailleurs encore. Il était aimable, simple, avec une aisance parfaite qui marque l'homme de race. En fait, je l'ignorais.

« A la guerre, j'ai passé avec lui l'après-midi ou plutôt quelques heures du samedi 30 Mars 1918, et sa mort me devient un grand chagrin. Je l'ai vu ce jour-là tel qu'il était.

« Ce fut lui qui me reconnut. Avec son casque, de grosses lunettes, une barbe de plusieurs jours, couvert de boue de la tête aux pieds, il ne ressemblait guère au joli cavalier d'autrefois — Pourtant il avait la même aisance, la même simplicité, une impertubable égalité.

« Il faisait un temps de chien, de la pluie par rafales, un vent violent, un vrai temps d'équinoxe ou de Semaine Sainte. Nous nous étions réfugiés sous un hangar aux abords duquel était le P. C. du général de Rascaze, commandant la 1re D. C. — Votre fils devait être liaison de son unité ou peut-être attaché à un Etat-Major. — Avec un peloton choisi, j'étais liaison avec la 1re D. C., et en même temps mes hommes faisaient la police autour de l'Etat-Major.

« L'endroit : à 1500 mètres, au nord de la Taule — un peu au sud de Rollot — à l'ouest de Mortemer et Cuvilly...

« Sous ce hangar, il y avait pas mal d'officiers des Etats-Majors voisins, des téléphonistes aussi, les liaisons, etc, etc... — Dans le nombre, des gens de 1er ordre comme Lastic-Saint-Jal, de Villeneuve, etc... Cet après-midi là, le Boche à bout de souffle s'arrêtait, ou plutôt à force de le harceler, il hésitait ; et dans les dernières heures du jour, voilà qu'arrivent deux belles divisions françaises dans un ordre parfait avec leurs moyens d'action. Vous savez, Madame, que cette fin de Mars fut tragique. Votre fils et moi avec beaucoup d'autres l'avaient vécue ; mais ce jour-là, quel réconfort ; le matin nous n'avions rien ou presque rien : des cavaliers à pied qui faisaient rideau, la 1re D.-C., en particulier, qui en ces jours sombres gagna ses éperons ; — et le soir cette impression puissante, non pas

Digitized by Google

de la Victoire — ce n'était pas encore la Victoire ; — mais cette certitude qu'en ce point-là le Boche était arrêté, que la poussée allemande se buttait contre un mur et qu'enfin « on les tenait ». Les camions déversaient une infanterie magnifique, arrivant à point pour remplacer des gens qui après 8 jours de combats n'en pouvaient plus.

« C'était pendant la transmission du Commandement des grosses unités, qu'avec votre fils nous avons passé lui et moi deux ou trois heures charmantes — un peu coupées tout de même, un peu bruyantes, très boueuses, mais sous ce hangar il ne pleuvait pas trop, il y avait de la paille, et une bonne humeur de réconfort.

« A côté, Vallery-Radot, un " liaison " aussi, chartiste, un peu moyen-âgeux, nous entretenait doctement de Boileau et Racine. Ceci à la lettre, je vous l'affirme ; j'avais acheté quelques semaines avant dans un village perdu, une drôle d'édition de Boileau et cet incroyable Vallery nous entretenait de classicisme.

« Dans un coin avec votre fils, nous nous sommes un peu retirés. Même quelqu'un charitablement vint nous avertir que le hangar était repéré par avions et fusants — alors qu'il faudrait probablement déménager en vitesse, — ce qui n'émut nullement le lieutenant de Lespinay. Et longuement nous parlâmes d'avenir. Nous fîmes un tour d'horizon des choses et des gens de Vendée.

« — Vous devez, lui dis-je, à vous-même et aux vôtres de prendre en Vendée une situation qui vous attend, c'est un devoir social.

« Il me répondit : « Oui ! » Considérant que la représentation lui était un devoir plutôt qu'un agrément...

« Assis sur la même botte de paille, nos casques entre nos jambes, nous avons passé là des moments de réel repos. — Il avait un peu de chocolat, il me restait quelque peu de café, — une vraie dinette. Je crois aussi que nous avons dormi. — Lui, votre fils je n'en suis pas sûr, parce qu'il eût du travail et des ordres à communiquer ; mais je me reposai assez bien quelques instants.

« Vous avouerai-je, Madame, que ce jour-là et depuis j'ai eu presque des remords d'avoir mal jugé votre fils — plus exactement de l'avoir jugé au-dessous de ce qu'il valait. Ce n'était pas seulement un homme de séduction, mais un homme de valeur. Cette liberté d'esprit qui lui permettait de parler avenir, Maroc, Vendée, le 30 Mars 1918, est la marque d'un caractère trempé, d'une possession de soi-même qu'allient au charme personnel, seuls les hommes de valeur.

« De quoi encore n'avons-nous pas parlé ? Famille — certainement — et nous nous étions promis de nous revoir, de nous retrouver après la guerre.

Digitized by Google

« Vers 16 heures 1/2, je reçus l'ordre d'effectuer à cheval une reconnaissance au plus loin vers l'ennemi. — la côte 110, Courcelle, etc... Je serrai la main de votre fils ; j'étais un peu ému, lui aussi peut-être. Quelle belle poignée de mains que celle-là ! — Je ne l'ai jamais revu !

« C'était, je vous l'ai dit, le 30 Mars 1918, — Samedi Saint. — Le jour précédent, la veille, le matin encore, ça allait mal ! Alors, j'avais dit à mes hommes : « Mes petits, demain c'est Pâques ; on réssuscite. Vous allez voir çà, ce sera épatant ; les Boches vont se taper dans un mur... » Je l'avais dit aussi à votre fils, qui n'avait guère besoin de réconfort, lui qui en donnait à tous... Pourtant je voulais vous dire ce dernier détail, parce que le lieutenant de Lespinay qui a souffert quatre ans de guerre pour tomber à la fin, est ressuscité dans la gloire que Dieu réserve aux héros de sa trempe... »

De l'hôpital 75, de Cannes, le 11 janvier 1919, Mr... traçait enfin de Jean de Lespinay ce portrait sublime :

« ...D'autres que moi ont senti le prix de sa présence : tous les officiers, nombre de sous-officiers et de soldats étaient heureux d'aller le trouver, quelquefois simplement pour vivre quelques instants avec lui. Il était très entouré, très recherché. Il a été en relations avec des hommes de toutes les origines, de tous les milieux, de toutes les conditions ; tous l'ont estimé et aimé. Il n'avait pas un ennemi, pas un seul, que des amis.

« Parmi ceux qui l'ont apprécié, il me suffira de rappeler les noms du général Dunal, un théosophe austère ; du général Braquet, un fin diplomate et un chef à l'intelligence vive, au cœur dévoué ; du capitaine Bonnoure, un lettré ; du capitaine Poissonnier et du lieutenant Herr, deux avocats, et je ne parle que de nos intimes à lui et à moi.

« Tous ont pleuré sa mort, tous m'ont écrit leur douleur.

« Vous dépeindrai-je l'officier ? Vous savez ce qu'il pouvait être. Sensible, élégant et brave avant tout. Elégant dans la bravoure, brave dans l'élégance, véritable officier de mousquetaires. Energique et calme au feu, de bonne humeur et « débrouillard » sans cesse.... Je me rappelle entre autres une de ses tournées d'officier d'état-major. Il marchait sous le bombardement. Les officiers et les soldats qui n'avaient point à agir immédiatement au dehors étaient abrités. Lui-même n'était chargé d'aucune mission urgente. La simple prudence lui aurait recommandé de

Digitized by Google

s'arrêter. Il se demande s'il doit risquer inutilement sa vie en continuant sa marche à découvert.... « Oui » affirme-t-il « on nous regarde, montrons ce qu'est un officier ».

« Un de nos camarades ne lui a-t-il pas écrit : « Lespinay, vous êtes au feu comme au téléphone ! » Il faut l'avoir regardé téléphoner avec une amabilité souriante qui n'appartenait qu'à lui pour saisir la valeur de ce compliment admiratif.

« Au surplus relisez ses citations qui n'ont pas été aussi nombreuses qu'elles auraient dû être, principalement les premières années de la campagne, et toutes d'uu ordre assez élevé pour ses actions.... »

***

A lire ces pages, on reste confondu d'admiration, en face de cette belle et héroïque jeunesse, si magnifiquement préparée au sacrifice, et qui offrait avec une simplicité charmante, et un détachement presque joyeux sa vie pour le salut de la Patrie.

Ces témoignages, tout imprégnés d'estime profonde et d'affectueuse sympathie sont de véritables monuments élevés à la mémoire de Jean de Lespinay. Et cependant, pour mieux apprécier tous les trésors de foi chrétienne, d'abnégation patriotique, de tendresse familliale et d'attachement à la terre natale, dont débordait son cœur, c'est à la source même de ces trésors qu'il faut remonter, c'est pourquoi nous voulons citer ici quelques passages des admirables lettres qu'il écrivait du front, entre deux batailles et où l'on retrouve le pur reflet de sa belle âme :

5 Octobre 1914.

« ... Je suis près du général et vous écris pendant une bataille furieuse. Les Allemands nous envoient un torrent d'obus sans paix ni trêve.

« J'espère qu'aujourd'hui nous vaincrons mais la bataille est furieuse depuis hier à 3 heures du soir. Je suis très exposé depuis quelques jours, mais Dieu est si bon que je suis sain et sauf. Je n'ai jamais vu la mort de si près qu'aujourd'hui, j'ai la conviction que c'est un miracle que je sois encore en vie. Deux obus à la mélinite sont tombés à terre à dix mètres de moi comme je galopais portant des ordres.... ».

Digitized by Google

Même date.

« ...Je viens d'avoir la douleur de perdre mon pauvre ami Fontenay et mon général tués tous deux près de moi par un obus. Je suis profondément triste, triste !! Je me confie en Dieu... »

Le 20 Janvier 1915.

«... La photo de la Mouée est un plaisir extrême pour moi. Ma bonne Mouée comme je l'aime ! Elle est pour moi une amie chérie, la confidente d'heures si douces, si bonnes, la réunion de tout ce que j'ai de plus cher au monde ! « Le cadre si aimé où se nichent tous ceux que j'aime ! —

Bientôt je vous reverrai tous !

« Bon courage ! Vive Dieu ! Je vous aime.

« On vient de me mettre des notes épatantes ! Vraiment je n'en mérite pas de si bienveillantes. Je fais mon devoir, voilà tout !... »

27 Septembre 1915.

«... J'ai eu le plaisir, étant détaché et seul, de faire d'un coup sept boches prisonniers... Vive la France !

Le 27 Décembre 1915.

«...*Merci de toutes vos prières !*... Vos prières si ardentes, si tendres, pour demander à Dieu de protéger votre Jean... Si vous saviez comme elles m'ont fait du bien et quel bouclier de miséricorde elles ont été contre les dangers de toutes sortes. Je vous assure que j'offre toutes mes tristesses, mes angoisses ou fatigues pour la France, pour vous tous. Toute la Mouée est près de moi et je sens battre les cœurs de cette Mouée comme si une puissance magnétique me permettait de me rendre compte de leur présence... »

19 Avril 1916.

«... Les journaux vous diront que cela chauffe *et c'est vrai.* Il faut avoir l'âme verrouillée au corps pour tenir ; mais je l'ai, et je veille, je pense, je réfléchis pour plusieurs. C'est dans l'ordre des choses, puisque je suis le plus jeune et le plus solide... »

Le 22 Mai 1916.

«... — Oui, la confiance en Dieu est la seule chose possible en ce monde et surtout en guerre ! Et puis, c'est si simple et si tranquillisant ! — Je suis content que vous vous en remettiez comme moi uniquement à la volonté de Dieu. Il fait bien toutes choses. C'est pourquoi, si je n'étais pas profondément triste d'être séparé de vous

Digitized by Google

tous, je me sentirais gai et heureux. Heureux de me battre pour la France bien que je trouve cela long et fatiguant.

« Je suis allé tout à l'heure à la messe au poste de secours. C'était très émouvant. Il y avait des blessés et des mourants. Grand silence. Dehors, tapage infernal. Nous sommes (notre poste) très bombardés par de très gros calibres et, sur toute la ligne, c'est presque la même chose. Je n'ai jamais vu cela ; je ne pouvais pas le supposer, même après la Champagne. Eh bien ! Jamais je n'ai senti aussi bien, comme nous étions infiniment petits dans la main de Dieu, même pas des poussières.... Jamais non plus, je n'ai eu plus de confiance tendre et infinie. Il me semble que c'est tout naturel ; Il est si bon ! *et même si je suis tué, il faut croire à son infinie bonté...*

« L'ennui, c'est, comme je vous le disais au mois d'Octobre dernier, c'est le frémissement de notre chair humaine ! malgré soi, on est énervé ! !... Cela finira un jour ou l'autre.

« Notre abri est très solide et bétonné. Donc rien à craindre, à moins de catastrophe ! Je vais très bien ; je pense même me laver, ce qui est un grand luxe. Mais nous sommes en pleine et furieuse bataille. Nous tenons admirablement le coup et il faut admirer sans *limite* nos soldats et nos officiers de troupe. Ils tiennent contre la plus formidable attaque qu'on aurait jamais pu rêver, même avec un cerveau à la Jules Verne ! Les Boches sont très forts en tout, mais *c'est fini ! Ils ne peuvent plus passer* et du moment qu'ils ne sont pas passés, ils ne passeront plus : c'est impossible ! Et pourtant, Dieu sait quelle effrayante puissance de moyens ils possédaient !...

« J'ai rencontré ici, par hasard, un homme de Pont-Charron, un Gouin, marié père de 2 enfants. Il m'a reconnu et m'a demandé si je n'étais pas " Monsieur Jean ". Cela m'a touché. Je l'ai recommandé car il est fatigué, ayant une hernie. J'espère le faire évacuer et opérer. Mais on peut donner de bonnes nouvelles de lui à sa femme. Nous sommes ensemble et partageons presque les mêmes dangers.

« J'ai perdu un de mes bons camarades, le lieutenant Richard du 116e qui vient d'être tué. Faites une petite prière pour lui... »

10 Juillet 1916.

«... A Verdun les Vendéens ont été merveilleux, sublimes, meilleurs que tous !... »

Le 30 Septembre 1916.

« ...Je vais bien. — Ne vous inquiétez pas ! Je suis seulement éreinté

Digitized by Google

de fatigue, mais cela va bien ; la situation est bonne, mais le combat est dur ! les Boches tiennent, mais nous les dominons et ils sont en train de subir un échec.

« Mais c'est une guerre épouvantable d'horreur et de sang, — et de fatigue. Voici cinq jours, jour et nuit, que nous nous battons, sans compter les jours de préparation éreintante. — On gèle, mais cela va bien. Je sens combien vos bonnes prières me gardent. Dieu est bon pour moi. Quand ma chair tremble un peu (c'est si épouvantable) alors je dis au Bon Dieu que j'ai confiance en Lui, que je sais qu'Il me protège. Et je redeviens calme devant la mort. Je sais que si le Bon Dieu veut, je reviendrai indemne — Et j'ai confiance en Lui et je Le prie.

« Je suis triste... j'ai perdu de si bons amis ! Enfin ce que le Bon Dieu voudra sera bien... Et à la Grâce de Dieu !... Confiance ! Cela va bien !... »

Le 10 Novembre 1916.

« ...Il ne faut pas se plaindre. Quand je vois un héros comme Jacques, comme Augustin Cochin, je me sens bien faible, bien petit et je me dis que je dois prendre patience et remercier Dieu de ses bontés. — Mais quel heureux bonheur d'être chez soi, après la guerre, et d'en avoir fini avec cette vie énervante ! Heureusement que nous sommes les plus forts et que nous avalons le Boche à petites gorgées. Cela va très bien. — Je sens impérieusement le devoir de rester ici, de combattre jusqu'au dernier souffle. — Je m'imprègne de ces paroles d'Augustin Cochin : « Dieu, la Patrie, la famille, voilà l'ordre ! » Il n'était pas marié lui, mais il avait raison tout de même. — C'est peut-être plus dur pour moi, mais Dieu me donne également sa confiance. Et avec cette confiance en Dieu, on peut tout oser, tout espérer... »

21 Avril 1917.

«... Vos bonnes prières me protègent, cette nuit encore à 23 h. 45 une très grosse marmite est tombée à 2 mètres de notre masure, détruisant tout. J'ai cru que tout s'écroulait sur moi ; je recevais terre, pierre, plâtres, verres sur moi... Deux mètres de plus j'étais écrasé !

«... Et dire que dans la vie il y a des imbéciles qui ne croient pas au Bon Dieu et à sa miséricorde !... »

Digitized by Google

2 Avril 1918.

« ... Après 8 jours terriblement durs et dangereux, le coup de chien est passé pour moi, pour le moment, cela sera à reprendre bientôt. La grande bataille est engagée, elle ne cessera plus d'ici la victoire. C'est là bien la plus formidable chose des temps anciens et modernes. Le moral est bon, la confiance existe. Nos troupes ont été absolument sublimes. Je vous donnerai des détails plus tard mais je suis extrêmement fier de ma division, nous avons fait subir de grosses pertes à des forces 4 ou 5 fois supérieures parfois. Nos hommes, nos officiers sont admirables. La France n'est pas morte. Elle n'a jamais été plus vivante quoique effroyablement meurtrie. Il faut prier pour son âme.

« ... Remerciez le Bon Dieu. Notre vie est un perpétuel miracle... Pendant 8 jours que de fois j'ai failli être tué, blessé, prisonnier, mais j'avais confiance... »

***

Ame de bronze et cœur d'or, Jean de Lespinay était bien du vrai sang de France ; et c'est avec la certitude de défendre le pays tout entier que ce jeune et sublime héros supporta mille morts avant de connaître le froid baiser de la boue sanglante qui devait l'envelopper.

Il fut du nombre de ces splendides témoins de notre race qui affirmèrent aux yeux du monde transporté d'admiration, que jamais elle n'avait dégénéré de ses vertus. Et c'est de tout cœur que nous saluons de la plume sa glorieuse mémoire, comme naguère nous avons salué celle de son père, — incarnation parfaite l'un et l'autre du dévouement absolu et sans bornes à la petite comme à la grande Patrie.

René Vallette.

Digitized by Google

LA VENDÉE

ET SON PLUS RÉCENT HISTORIEN

M. PIERRE DE LA GORCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(*Suite*) [1]

Désormais, c'est la *Grand'Guerre*. C'est, aussi, la partie la plus connue de l'histoire de la Vendée, sur les deux rives de la Loire. Je retiendrai seulement ce qui me paraît le plus intéressant dans l'ouvrage qui m'occupe, pour le louer de mon mieux et aussi, hélas ! pour y contredire certaines opinions, certains passages injustifiés, voire en opposition avec ce que, sincèrement, je crois être la vérité.

J'ai dit déjà combien cette étude d'ensemble et les raccourcis qu'elle a nécessités sont importants pour quiconque veut suivre le déroulement de l'Insurrection et l'enchaînement des faits.

Avant M. de La Gorce, tous les historiens spécialistes se sont plus ou moins égarés dans des détails, utiles assurément, mais dont la surabondance même nuit toujours aux vues générales.

On dirait, par instants qu'il a eu communication et fait très justement état des Notes encore inédites, relevées sur le terrain

(1) Voir 1re, 2e et 3e fascicules de 1920.

Digitized by Google

même des batailles de Mars-Octobre 1793 par cet admirable soldat français, si profondément chrétien qu'est, jusque dans ses abominables douleurs parternelles et sous les coups du mal implacable qui le terrasse, le lieutenant-colonel marquis d'Elbée (1).

A noter en passant, le lumineux exposé de la situation des Vendéens et de leurs tergiversations, le lendemain de la prise de Saumur (2), dans lequel je trouve ce très beau burin des combattants de l'armée catholique et royale : « Ces gens de Vendée ont pourtant une force plus grande que celle qu'ils empruntent à leur tactique ; c'est celle que leur communique leur courage. — Quel est ce courage ? ce n'est ni celui du conquérant en quête de territoire, ni celui de l'ambitieux affamé de grades ou du chercheur d'aventures que tentent les grandes prouesses. En eux, rien du *Condottiere* pour qui la guerre est profession, rien de l'émeutier des villes qui aime la bataille pour la bataille ou du gamin de Paris qui gouaille en risquant sa vie. Ils sont intrépides, mais d'une intrépidité austère comme le devoir. Ils sont résolus, mais avec des retours bien humains, fermes, mais en portant en arrière des regards attendris, depuis le paysan qui dételle tristement ses bœufs, jusqu'à Bonchamps qui quitte son domaine de la Baronnière comme Joinville son Castel. — Plus tard, beaucoup plus tard, dans la Vendée, dans l'Anjou pacifié, il arriverait parfois que les rares survivants des grandes guerres tenteraient le crayon des artistes. On

(1) Ses sept fils, qu'il avait élevés dans l'amour passionné de la Patrie et de la Religion, ont pris part à la guerre de 1914-1918, quatre sont morts, tués à l'ennemi, deux ont été grièvement blessés, tandis que la maladie le clouait lui-même sur son fauteuil, impuissant à reprendre son épée qui, naguère, avait si vaillamment *servi* la France, au Sénégal, en Algérie, au Tonkin et ailleurs, un autre d'Elbée est aussi tombé au champ d'honneur. Quelle gloire immortelle ces enfants magnifiques n'ont-ils pas ajouté à la gloire immortelle de l'illutre héros Vendéen dont ils ont si noblement suivi l'exemple jusqu'au suprême sacrifice d'eux-mêmes !

(2) 9 Juin 1793.

Digitized by Google

a quelques-uns des croquis qui ont fixé dans l'âge mûr ceux qui dans leur jeunesse furent héroïques. Ces esquisses sont suggestives : des traits rudes avec un regard doux ; dans les plis des lèvres, une énergie obstinée ; nulle coquetterie de l'ancien soldat qui conserve dans son costume et dans son allure la marque de sa vie militaire ; rien que des paysans ayant pris un instant le fusil, mais revenus à la charrue en humbles et rustiques fils de la terre ; dans la physionomie, nulle provocation, nulle timidité non plus, mais quelque chose de réfléchi, de paisible et d'intrépide ; dans les yeux seuls une vie intense et un reflet profond et mystique, comme s'ils gardaient l'image du Dieu pour qui ils ont livré tant de combats (1) — C'est Dieu seul qui, dans la guerre de Vendée, au moins dans les premiers jours, est l'acteur suprême et le maître souverain. Il est la vraie, l'unique source où se retrempent les courages... Nulle raillerie, nulle bravade, nulle affectation d'indifférence pour la vie qu'on va sacrifier, mais une disposition recueillie, et, tout le long du chemin, des prières. Sur le passage des colonnes, près de Mortagne, quelques enfants crient : *Vive le Roi !* C'est bien, dit un des combattants, mais criez d'abord : *Vive la Religion !* (2) C'est que pour ces hommes, la religion est le tout de leur vie. Ils sont terribles dans la colère, la vengeance ou l'ivresse. Une seule invocation, une seule, celle du nom de Dieu, abat leur ardeur de représailles... Ils sont, ces insurgés de l'Ouest, soldats farouches, mais soldats de guerre sainte » (3).

(1) Les plus remarqnables de ces portraits ont été dessinés à la mine de plomb par David d'Angers, vers 1821, dans les environs de Saint-Florent-le-Vieil et de Beaupréau, alors qu'il préparait l'admirable monument qu'il a élevé à la mémoire de Bonchamps. Véritable *ex voto* de l'artiste républicain au chef royaliste mourant, dont le geste sublime avait sauvé la vie de son père. « Grâce ! Grâce aux prisonniers ! » Ces dessins sont exposés dans l'une des galeries du Musée David, à Angers, dans des conditions d'humidité et de lumière donnant beaucoup à craindre pour leur conservation. Il en était ainsi, du moins, la dernière fois qu'il m'a été donné de les voir.

(2) Boutillier de Saint-André. *Mémoires d'un Père à ses Enfants*, publiés avec une préface et des notes par l'abbé Bossard, p. 78.

(3) P. de la Gorce. *Loc. cit.*, II, p. 499-501.

Digitized by Google

Le second volume s'achève avec l'échec des Vendéens à Nantes et la mort de Cathelineau. On aimerait à le fermer sur cette appréciation très belle de la place exceptionnelle tenue, dans la Vendée par le premier généralissime : « Comment autour de cette courte vie la gloire s'est-elle fixée, et telle que, aucun nom de la grande guerre n'a égalé celui-là ? L'explication se trouve, non dans le mérite de l'homme, mais dans tout ce que cet homme symbolisa. En lui se personnifie l'âme de la Vendée. — La révolte fut populaire ; il était du peuple. Elle est venue de paysans : il était fils de la terre. Elle fut le soulèvement d'hommes qui ne craignaient rien : il était, de l'avœu de tous, vaillant parmi les vaillants. Elle fut une explosion de foi chrétienne : il était celui que la voix des gens des Mauges proclamait déjà le *Saint de l'Anjou.* Il apparaît comme la vivante incarnation de ses compagnons. Instinctivement, le peuple cherchait à perpétuer dans un nom la mémoire du généreux effort. Sacrifice, dévouement, labeur, mépris de la mort, foyer et famille abandonnés, Dieu confessé jusqu'au sang ; tout ce qui était mérite collectif et sublimement anonyme se fixa dans un homme ; et tout cela, dans la langue du peuple soulevé s'appela Cathelineau. — Il était à la taille des meilleurs de sa race, point au-dessous, mais point trop au-dessus non plus. Il les incarne bien, précisément parce qu'il ne les dépasse guère. Il est comme eux d'âme désintéressée, d'allure indépendante et de sens droit, comme eux aussi, de médiocre instruction, comme eux aussi, d'horizon un peu court, et il ne voit loin que quand, fixant les yeux en haut, il regarde vers Dieu ; tout le fait le représentant de son peuple, tout, jusqu'à la brièveté de sa destinée » (1).

Pourquoi faut-il que l'auteur ajoute : « Au fond, ces paysans simples et sublimes étaient faits pour la confession du nom divin, non pour la victoire ; oserai-je ajouter qu'ils

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, II, p. 524-525.

Digitized by Google

ne demeureraient vraiment glorieux et purs qu'à la condition de ne pas réussir ? » C'est que, toujours imbu de ses nuées libérales il veut amener ce blasphème dont il assassine la fin de ce superbe chapitre : « Pour l'honneur du nom chrétien, il était bon qu'il y eût une Vendée : pour l'unité de notre histoire, pour le renom futur des révoltés sublimes, il valait mieux, je crois, que cette Vendée succombât (1) ». Et, comme s'il éprouvait le besoin, au fond de son âme loyale et catholique, d'excuser sa pensée, il la délaie en plus d'une page qui n'ajoute rien à la valeur de son travail. En quoi, je le demande à tous les esprits non prévenus, le triomphe de la Vendée contre-révolutionnaire rétablissant elle-même les autels par la restauration de la Monarchie Française aurait-il contredit à l'unité historique de la Patrie. Nous y reviendrons dans un autre article, je l'ai déjà dit.

Suivant la méthode qu'il a adoptée et dont il faut le louer sans réserve, Monsieur de La Gorce, quand, au cours de son étude, il se trouve ramené à la guerre de Vendée, nous donne une vue d'ensemble sur la situation de l'armée républicaine, à la fin de Juin et au commencement de Juillet 1793, après les échecs catholiques-royalistes de Nantes et de Luçon. Il montre cette armée où « à ne consulter que les effectifs, les troupes ne manquaient pas », mais dont « les forces réelles ne correspondaient point à ces apparences ». Pénurie d'armes et d'équipements, troupes de réquisition levées « à la hâte, sans instruction, sans cohésion, sans discipline », l'énorme dépense de généraux, et quels généraux ! L'affaiblissement du commandement. « Au-dessus de cette foule galonnée d'autres personnages apparaissaient d'esprit confus et de parole commandante : c'étaient les Représentants du peuple. L'anarchie se complétait par la présence d'une foule de délégués, délégués des ministres, délégués de la Commune de Paris ou de la Société des Jacobins ». C'est bien cela, mais

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, II, p. 526.

Digitized by Google

le lecteur gagnerait à être un peu plus renseigné sur ces délégués qui, avec les Représentants, furent la plaie principale des armées de la République, en y ruinant le commandement, si inférieur que pût-être celui-ci. Biron vient, il est suspect dès son arrivée, en raison de ses origines et de son passé. Il veut discipliner ses troupes hétérogènes et, pour ce faire, commence par arrêter Rossignol, qui ne l'avait pas volé. Du coup, le nouveau général en chef se brouille avec Représentants et délégués. Il paiera de sa tête cette velléité d'autorité (1). Westermann arrive à son tour. « En lui se reflètaient la légèreté de Dumouriez son ancien chef et l'audace de Danton son protecteur ». Son portrait est tracé de main de maître. Mais il m'entraînerait trop loin (2).

Nous assistons au réveil de la Vendée, assoupie depuis Nantes. Les paysans « venaient de commencer leur moisson ». Exaspérés par les incendies allumés par Westermann « ils quittèrent la faucille pour le fusil » et reprirent la lutte en battant leur bourreau à Châtillon-sur-Sèvre, le 5 Juillet. (3) Westermann avait déjà amplement mérité le nom qu'il se donnait lui-même de *Boucher de la Vendée.*

L'élection de d'Elbée, comme généralissime, en remplacement de Cathelineau, eut lieu le 19 Juillet, à Châtillon. Monsieur de La Gorce me paraît avoir très judicieusement saisi le sens et la portée de cet événement et des abstentions qui se produisirent (4). Pour commander, conclue-t-il, il fallait un paysan ou un prince. Mais le paysan (5) était mort

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 114-116.

(2) *Ibid.*, p. 116.

(3) *Ibid.*, p. 118.

(4) *Ibid.*, p. 120-123.

(5) Cathelineau. Pour Monsieur de La Gorce, l'élection d'un noble et d'un militaire symbolise les débuts de la guerre *politique*, comme celle de Cathelineau avait symbolisé la guerre uniquement *religieuse*. Je crois toutefois qu'il exagère la distinction, je l'avoue.

Digitized by Google

et le prince ne vint pas (1). Hélas ! Le prince, dont la seule présence eût éteint toutes les rivalités, ne vint jamais ; ou plutôt quand le comte d'Artois arriva à l'Ile-d'Yeu, beaucoup trop tard, en 1795, la Vendée capable de vaincre était descendue au tombeau depuis près de deux années. Les Anglais qui l'avaient amené, précisément parce qu'ils *savaient* sa présence inutile désormais, ne le laissèrent même pas aborder la terre ferme.

Les Vendéens avaient deux fois, déjà, échoué devant Luçon. Suivant l'idée, qui lui était chère, de marcher vers le Sud pour s'emparer d'un port de mer et tendre la main aux insurgés du Midi, fédéralistes du Bordelais et royalistes du camp de Jalès, d'Elbée, au Conseil Supérieur, fit prévaloir cette idée contre celle de Bonchamps qui, à bon droit, je le crois, préconisait la marche en Bretagne. Mais Bonchamps était retenu à Jallais par ses blessures et ses officiers étaient demeurés à la tête de son armée qui défendait les bords de la Loire. Pour la première fois, Charette avec un corps d'environ 4.000 Maraîchins vint se joindre à la Grande Armée. Sa jactance déplut dès l'abord ; il voulut marcher de l'avant, tant « il brûlait de s'approprier la victoire ». Il se fit battre, entraînant la déroute de toute l'armée. « Nul, à vrai dire, en cette journée du 14 Août n'avait été exempt de faute ». La trop savante disposition en échelons, imposée par la « demi-science » j'ajouterai : et par l'entêtement inintelligent de Lescure, d'autres maladresses de tactique, encore, ne furent pas non plus, étrangères à ce désastre (2). « Désormais l'espoir était perdu de conquérir le Marais méridional, d'atteindre de ce côté la mer, de s'étendre vers le Sud-Ouest. Un autre malheur de la défaite était d'aiguiser les divisions. Gens du Bocage,

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 123.

(2) *Ibid.*, p. 124-131, avec un plan. C'est au pont de Minclay que le gros de l'armée de d'Elbée franchit la Smagne et non au pont inexistant de Minelay, comme le fait dire à l'auteur une malencontreuse coquille typographique (p. 129, dixième ligne).

Digitized by Google

gens du Marais venaient de prendre contact. Ils se séparaient mécontents les uns des autres, se rejetant mutuellement l'insuccès » (1).

Ce mécontentement mutuel dégénéra bien vite en dissensions de plus en plus aigües, aggravées encore par le particularisme égoïste de Charette et la méfiance trop justifiée des officiers et des soldats de la Grande Armée contre celui-ci et ses hommes. Ce fut là, malgré de trop courtes réconciliations, le vrai désastre, mille fois, cent mille fois plus irréparable que la bataille perdue. Il est l'origine dé la catastrophe finale.

Cependant, la Convention, sur la proposition du Comité de Salut Public, décrétait que la garnison de Mayence, qui venait de capituler avec les honneurs de la guerre, serait transportée d'urgence en Vendée (2). « L'acte de reddition imposait aux assiégés l'obligation de ne pas servir pendant un an. contre les puissances coalisées ? ». Les vainqueurs n'avaient pas songé à spécifier qu'il en serait de même dans l'Ouest de la France. Nouvelle démonstration n'est-ce pas ? — Et combien probante ! — De la prétendue collusion de la Vendée avec l'étranger si nettement, si continuellement affirmée par les historiens révolutionnaires ou simplement libéraux. On doit regretter que Monsieur de La Gorce ne relève pas ce fait plausible. En revanche, il expose lumineusement, comme à son ordinaire, les tiraillements que produisit entre les généraux de la République, la venue de cette division d'élite. Canclaux finit par l'emporter et elle fut dirigée sur Nantes, à la grande satisfaction d'Aubert-Dubayet et de

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 131. — « Avant Luçon, on s'était défié [*les uns des autres, Angevins et Poitevins d'une part, Maraîchins et Paidrets de l'autre*], après, on se déchira ». (Amédée de BÉJARRY, *Souvenirs Vendéens*, p. 87).

(2) « On avait décidé de les faire partir [*les Mayençais*] en poste. Quelque fut le désir d'aller vite, les ressources en chevaux et en voitures ne permirent pas cette célérité et l'on se contenta de former plusieurs colonnes qui voyageraient à pied ou en charrette ». (P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 137).

Digitized by Google

Kléber, qui la commandaient (1). Il faut lire ces pages dans le livre lui-même (2).

Malgré toute la vaillance, toute l'endurance stoïque de nos pères, la partie, contre des troupes aguerries et disciplinées, menées par de véritables chefs de guerre, ne pouvait tourner à l'avantage des premiers. Après des alternatives de succès et de revers, Cholet vit leur véritable et irrémédiable déroute (3). Charette, au secours duquel la Grande Armée avait volé dès son premier appel, ne répondit point, lorsque celle-ci l'appela à son tour. Il y eut, en trois jours, deux batailles de Cholet. La première, le 15 Octobre, au Sud de la ville, les Vendéens tenant celle-ci, on l'appelle le *combat de la Tremblaye*, parce qu'elle se livra autour du château de ce nom ; Lescure y fut mortellement atteint. La seconde fut livrée au Nord, sur la *lande de la Papinière*, le 17 Octobre ; les Vendéens ramenés de Beaupréau par d'Elbée, Bonchamps, La Rochejaquelein et les autres chefs, s'efforçant de chasser les Mayençais établis à leur tour dans l'agglomération choletaise. Ils furent bien près d'y réussir ; déjà ils attaquaient les premières maisons des faubourgs. « Les troupes de Muller (4) toutes débandées, propagent, comme par contagion la terreur. Des voitures, des fourgons dévalent au galop les rues de Cholet et se précipitent vers le pont de la Moine. Dans la ville, les drapeaux tricolores disparaissent (5). Les patriotes ne songent plus

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 138-142.

(2) L'auteur de cette étude critique est d'autant plus tenu à exagérer, si possible, la sobriété de ses réflexions sur cette partie du travail de Monsieur DE LA GORCE, que celui-ci y cite à plusieurs reprises quelques-unes de ses publications de textes.

(3) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 167-179, avec plan.

(4) « Troupes faibles sous un chef qui ne l'est pas moins. Au bruit de la mousqueterie les rangs commencent à fléchir ; à la vue des fuyards, des blessés, l'incertitude devient panique » (P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 175.

(5) Ils avaient été bruyamment arborés par les prétendus « patriotes » de la ville, dès l'entrée des troupes de Kléber.

Digitized by Google

qu'à se sauver, comme, la veille, les royalistes. Parmi les fuyards est le Représentant Carrier (1). Mais à cet instant « Bonchamps.... tombe blessé au ventre.... Presque en même temps, d'Elbée s'affaisse atteint d'un coup de feu à la poitrine. La sagesse eût conseillé de cacher à tout prix la perte des deux grands chefs. Dans la terrible confusion, on n'eut point ce sang-froid. Parmi les combattants, la rumeur se propage que d'Elbée et Bonchamps sont blessés à mort (2). L'impression est la même que jadis au siège de Nantes quand, sur la place Viarmes, on a vu s'affaisser Cathelineau. Gens d'Anjou, gens du Poitou sont refoulés loin de Cholet, qu'un instant ils ont touché... Le jour baisse et, si intrépides que soient les cœurs, les forces sont à bout. La retraite commence, fuite autant que retraite bien qu'honorée encore par des épisodes héroïques. Et vers Beaupréau reflue le gros de l'armée catholique (3) » C'est à peine si on fait une pause dans cette ville. La foule sait que Varades, sur la rive droite de la Loire, est occupée par une partie de l'armée de Bonchamps. On crie *A la Loire ! A la Loire !* (4) Et on se rue vers Saint-Florent-le-Vieil où le passage a été plus ou moins préparé par les soins du Prince de Talmont, du Marquis de Donnissan, de d'Autichamp et du Chevalier Desessarts (5), ce dernier, pâle reflet de Donnissan. Ces Messieurs prétendaient suivre ainsi l'idée certes bien connue de Bonchamps partisan ouvertement déclaré depuis longtemps d'une action en Bretagne. Ils mentaient effrontément. Bon-

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 176.

(2) C'était malheureusement exact. Bonchamps avait reçu, au ventre, une blessure affreuse, produite sans doute par un biscaïen. Il y a bientôt 45 ans, c'est-à-dire plus de 82 ans après la bataille, j'ai moi-même ramassé, sur le lieu du combat, un de ces projectiles que la charrue d'un laboureur venait de ramener à la surface. D'Elbée avait reçu plusieurs blessures.

(3) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 178.

(4) Cf. *Ibid.*, p. 177, 180.

(5) Cf. *Ibid.*, p. 172, 180.

Digitized by Google

champs, en effet, avait préconisé l'envoi outre-Loire d'un corps uniquement composé de plusieurs milliers de combattants bien armés, bien équipés, bien approvisionnés, commandés par lui-même ou par un de ses officiers, restant directement sous sa direction, s'avançant avec le prestige des victoires récentes, alors, dans un pays agité par l'idée royaliste et prêt à se soulever, où les troupes républicaines étaient rares et disséminées. Son plan avait, alors, toutes chances de réussir. Autre chose était, le 18 Octobre 1793, de pousser à l'exode toute une population démoralisée, femmes, enfants, vieillards, blessés, malades, sans ressources, sans approvisionnements, ayant dû détruire ou abandonner la majeure partie de ses armes, de ses munitions, tous ses canons, sans convoi d'aucune sorte, accourant, vaincue, vers un refuge très problématique. Son apparition n'était pas de nature à encourager à la révolte les royalistes Bretons. Et puis ! Bonchamps n'était plus là pour diriger l'exécution de son plan. Et le jeune d'Autichamp, l'un de ses lieutenants, qui se prétendait le dépositaire de ses projets, n'avait ni l'expérience, ni la volonté, ni l'autorité nécessaires à leur réalisation (1). Westermann, survenant vers deux ou trois heures du matin, trouva encore quatre cents *blessés* royalistes qu'il égorgea, atteste Kléber (2).

La fuite éperdue de tout ce peuple pêle-mêle avec les hommes encore en état de combattre, la réunion à Saint-Florent, la délivrance des prisonniers républicains sur l'ordre de Bonchamps mourant, le passage du fleuve font le sujet d'un tableau saisissant de réalisme, mais dont la poésie n'est pas exclue (3). Monsieur de La Gorce y excelle.

La Loire traversée, « dans la chambre où l'on avait déposé Lescure blessé, ce qui demeurait d'officiers tint conseil ».

(1) Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 208, 228. — H. BAGUENIER DESORMEAUX. *Bonchamps et le passage de la Loire*, passim, et p.

(2) Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.* III, p. 181.

(3) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 181-191.

Digitized by Google

De cette délibération, Henri de La Rochejaquelein sortit général en chef, bien malgré lui (1). Tous hésitaient sur la route à prendre : Nantes ? Rennes ? Cette dernière direction, moins hasardeuse que la première, avait des chances d'aboutir au soulèvement général tant désiré. Au lieu d'y marcher directement, on se dirigea d'abord sur Laval, sur l'affirmation du Prince de Talmont que son influence réussirait à soulever le Bas-Maine, où sa famille avait possédé d'immenses propriétés et comptait encore, croyait-il, de nombreux clients (2). Le 20 Octobre, on est à Candé, le 21, à Château-Gontier, le 22, à Laval. Derrière la cohue Vendéenne, l'armée républicaine ayant passé le Loire à Nantes, arrive le 23 à Ancenis, le 24, à Candé, le 26 à Château-Gontier. Les combats ont déjà recommencé. A l'aube de ce même 26 Octobre, sur la lande de la *Croix-Bataille* La Rochejaquelein, repousse victorieusement Westermann (3). Le lendemain, sur l'ordre formel de l'incapable Léchelle qui commande l'armée républicaine, à la grande colère et malgré les avis de Kléber, cette armée marche sur Laval, en une seule colonne « majestueusement et en masse » selon l'ordre antérieurement donné par Léchelle (4) qui comptait, dans cet appareil, terroriser plus facilement les Vendéens (5). Résultat : La grande victoire de La Rochejaquelein à Entrammes. Pour expliquer celle-ci : des troupes régulières, disciplinées et aguerries, des républicains fuyant

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 194.

(2) Cf. *Ibid.*, p. 195.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 198-199.

(4) « J'observe qu'il faut marcher en ordre, en masse et majestueusement ». (*Mémoires militaires du général* KLÉBER *pour servir à l'histoire de la Guerre de Vendée*, dans *Kléber en Vendée*, documents publiés pour la Société d'Histoire contemporaine par H. BAGUENIER DESORMEAUX, p. 193).

(5) « Léchelle n'avait aucun talent militaire, mais quel bon républicain ! Quel excellent sans culotte ! » (CARRIER. *Rapport au Comité de Salut Public*, cité par M. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 202).

Digitized by Google

devant des catholiques-royalistes, masses sans ordre, « fanatiques ». Pour expliquer une telle honte, l'ineffable Chassin à trouvé une raison, la bonne, évidemment : les Vendéens s'étaient ménagé des intelligences chez leurs ennemis (1) ! Comme c'est vraisemblable, quand on sait l'état où était alors l'armée de La Rochejaquelein ! La réalité bien plus simple et bien plus naturelle, c'est que la marche « majestueuse » ordonnée par Léchelle n'a pas frappé d'épouvante ses adversaires et que leurs éclaireurs ont prévenu à temps leur état-major, M. de la Gorce le croit, mais il n'en est pas bien sûr. Sous leur choc, les médiocres troupes de Chalbos fléchissent et lâchent pied les premières. Les Mayençais de Kléber « ébranlés plusieurs fois », chaque fois se reforment. Mais « Dehargues les attaque de flanc et les contraint à plier. Kléber, impuissant et désolé, voit le recul. Pour la première fois, écrira-t-il plus tard, je vois fuir les soldats de Mayence ». La retraite mêlée de combats continuels les entraîne au-delà de Château-Gontier, la ville est emportée de haute lutte ; « et le gros de l'armée patriote s'écoule en désordre dans la direction de Segré et du Lion-d'Angers ». Le plus grand nombre court jusqu'à Angers (2).

« Une fois encore, par valeur et par fortune, les Vendéens avaient reconquis la liberté de leurs mouvements ». Hélas ! Embarrassés de l'innombrable quantité de femmes, d'enfants, de malades et de blessés, qu'ils avaient laissés à Laval, à sept lieues derrière eux, ils ne surent pas profiter de la situation pour revenir à la Loire et passer sur leur territoire. « Ainsi s'écoula, sans qu'on la saisit, l'heure propice pour rentrer dans la patrie (3). On perdit cinq grandes journées à Laval, puis, sur l'avis donné par Prigent, agent de Puisaye (4),

(1) Cf. CHASSIN. *La Vendée patriote*, III, p. 241-243.

(2) Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 200-201.

(3) *Ibid.*, p. 201.

(4) *Ibid.*, p. 204.

Digitized by Google

Poirier de Beauvais, mieux avisé d'ordinaire, décida le Conseil à ordonner la marche sur Granville où Prigent « laissait entrevoir comme probable le secours des Anglais (1) » et affirmait celui des Emigrés établis à Jersey. Hélas ! Cet homme qui fut brave et loyal était la victime de sa confiance dans la loyauté britannique (2) !

Le 2 Novembre, on couche à Mayenne ; le 3, à Ernée. Le lendemain, sur la route, Lescure acheva de rendre à Dieu, pour lequel il avait tant combattu et souffert, son âme admirable de candeur et d'imprévoyance (3). Au milieu des sanglots de toute l'armée, on porta son corps jusqu'aux environs d'Avranches. C'est là qu'il fut inhumé. « Par une arrière crainte des profanations républicaines, on ne marqua d'aucun signe l'emplacement de sa sépulture et le souci du secret fut même poussé si loin que l'endroit où repose Lescure ne fut point retrouvé ». (4) Agathe Gingreau, la femme de chambre de la future Marquise de La Rochejaquelein aurait pu, sans doute, fournir plus tard des indications précieuses. Elle avait fait preuve d'un admirable dévouement à ses maîtres.

(1) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 204.

(2) La loyauté britannique et la loyauté française, sont très différentes l'une de l'autre. La première est essentiellement *utilitaire* et d'une relativité toute spéciale, j'ose dire : commerciale. La seconde, pour la plus grande gloire de notre honneur national est, Dieu merci, toute différente et sans aucune restriction mentale. Pour apprécier la différence primordiale existant entre les deux, il suffit de se reporter aux événements de 1914-1920. Je n'insiste pas, Nous autres Français, nous sommes toujours — et beaucoup trop des idéalistes. L'Anglais a l'esprit pratique et il sait imposer, tout droit *ou obliquement*, et par tous les moyens, sa façon de faire.

(3) Peut-être me sera-t-il permis de rappeler incidemment ici, non sans une légitime fierté, que Lescure, irrémédiablement atteint, fut soigné de Cholet à Ernée, par le chirurgien Baguenier Desormeaux « très bon chirurgien », au dire de la veuve du général poitevin, devenue Marquise de LA ROCHEJAQUELEIN. (*Loc. cit.*, p. 298, 301, 302). Opinion confirmée, vingt ans plus tard, par le Comte COLBERT DE MAULÉVRIER. (*Mémoire inédit*, dans CRÉTINEAU-JOLY. *Histoire de la Vendée Militaire*, édition Drochon, V. p. 414).

(4) P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 206. — Cf. Marquise de LA ROCHEJAQUELEIN. *Loc. cit.*, p. 294-306.

Digitized by Google

Mais tout courage humain a des bornes et Agathe, soucieuse de sauver la vie de la veuve du général et la sienne propre, ne laissa pas, de marquer, dans les prisons de Nantes, certaines faiblesses allant jusqu'à un oubli trop subit et trop absolu de son passé, pour nous permettre d'accepter ses dires autrement que sous bénéfice d'inventaire. Le chirurgien n'avait pas assisté à l'inhumation, la Marquise non plus. Seule Agathe, qui s'y trouvait, aurait pu, postérieurement, fournir les renseignements utiles. Elle était occupée ailleurs, à d'autres soins (1).

Le 4 Novembre, « après un vif engagement », les Vendéens pénétrèrent dans Fougères, au lieu de faire route au Sud, vers le Morbihan, où des rassemblements se formaient, aiguisant l'inquiétude gouvernementale (2). Ensuite, c'est la trahison du triste espion d'Ohenheim (3), Granville, et l'échec préparé par celui-ci devant cette place ; l'incurie, pour ne pas dire plus, du Prince de Talmont malgré les avertissements de Poirier de Beauvais et de quelques autres (4).

H. BAGUENIER DESORMEAUX

(*A suivre*)

(1) Cf. Marquise de LA ROCHEJAQUELEIN. *Loc. cit.*, p. 417 et s.

(2) Cf. P. DE LA GORCE. *Loc. cit.*, p. 207-208 et les *Dépêches* citées de PRIEUR DE LA MARNE.

(3) Cf. D'OHENHEIM. *Récit sur l'organisation et les opérations de l'armée catholique*, publié par SAVARY. *Guerre des Vendéens et des Chouans*, II, p. 336-352. — *Mémoire fait par le citoyen* DOBENHEIM, *capitaine du génie, lors de son retour parmi ses frères*, publié par H. BAGUENIER DESORMEAUX. *Mémoires et Documents concernant les guerres de la Vendée*, p. 229-239. — POIRIER DE BEAUVAIS *Mémoires inédits*, édition Plon, 1893, p. 178 et s.

(4) Pierre DE LA GORCE. *Loc. cit.*, III, p. 211-215. — POIRIER DE BEAUVAIS. *Loc. cit.*, p. 165, 167, 187-188. — H. BAGUENIER DESORMEAUX. *Bonchamps et le passage de la Loire*, passim.

Digitized by Google

Monseigneur de Verthamon de Chavagnac, évêque de Luçon et son vicaire général l'abbé des Dorides

(1752)

Le 16 Mai 1752, Monseigneur Louis de la Marthonie de Caussade, évêque de Poitiers, écrivait à M. l'abbé des Dorides, vicaire général de Luçon : « On m'a fait demander si je voulais admettre pour l'ordination prochaine, les sujets du diocèse de Luçon. Je suis persuadé que si Monsieur l'évêque avait jugé que cela fût nécessaire, il m'aurait fait l'honneur de m'en prévenir. Néanmoins, je suis disposé pour le bien de la chose à les recevoir, pourvu qu'ils me soient adressés par tous Messieurs les grands vicaires. Je ne saurais me déterminer à imposer les mains à des ecclésiastiques, sans être assuré de la pureté de leurs mœurs et de la catholicité de leurs sentiments. J'ai cru devoir vous prévenir sur mes dispositions, pour que vous soyez en état de prendre les précautions convenables. »

Le 20 Mai, le vicaire général de Luçon répondit à l'évêque de Poitiers : « Les marques de confiance dont vous voulez bien m'honorer, me comblent de la plus vive reconnaissance. J'ose me flatter les mériter par la droiture de mes sentiments pour le bien et l'avantage de la religion. Je n'ai point reçu d'avis

Digitized by Google

de Monsieur l'évêque de Luçon pour donner des dimissoires, non plus que de vous adresser les sujets du diocèse. Je ne puis cependant vous cacher que M. Coutin, mon confrère, en a reçu. Mais après lui avoir demandé si Monsieur de Luçon faisait mention de moi dans sa lettre pour le choix, l'examen et la signature des dimissoires, et m'ayant répondu que non, je ne puis expédier de dimissoires, étant persuadé qu'il faut un consentement exprès, surtout dans une matière aussi intéressante que celle d'une ordination, où je dois vous certifier de la capacité, de la pureté des mœurs et de la doctrine des sujets. C'est une règle inviolable que je me suis prescrite, ainsi que de vous prouver en toute occasion le très profond respect avec lequel, etc. »

Monseigneur Samuel-Guillaume de Verthamon de Chavagnac, évêque de Luçon, était alors à Limoges. Il se plaignit de ce que M. l'abbé des Dorides avait écrit à l'évêque de Poitiers pour ne point recevoir ses sujets à l'ordination. Voici la lettre qu'il envoya, de Limoges, le 6 Juin, à M. des Dorides : « Vous vous trompez si vous croyez avoir écrit en secret à Monsieur de Poitiers pour empêcher qu'il reçût à son ordination les sieurs Huet, Degré et Thomas. Il est remarquable que ce prélat ait refusé ces sujets, qui ont déclaré avoir signé le formulaire avant de partir de Luçon et offert de le signer encore. Vous voulez faire voir, par ce trait d'infidélité inouï, qu'on vous a chargé du soin de mon diocèse, comme quelqu'un de vos parents l'avait publié ci-devant ; et moi, afin de désabuser ceux qui pourraient s'y tromper, j'écris par ce courrier à Luçon pour qu'on n'expédie plus rien pour vous et en votre nom de grand vicaire. Je vous conseille de rapporter à mon secrétariat les lettres de grand vicaire que je vous donnai, avant de vous croire capable de ce que je vois. Epargnez-vous qu'on vous les demande. Je suis dans les sentiments qui vous sont dûs, etc. »

L'abbé des Dorides ayant donné connaissance à l'évêque de Poitiers des plaintes de l'évêque de Luçon, Monseigneur de la Marthonie de Caussade écrivit, le 11 Juin, à M. des Dorides :

Digitized by Google

« Je suis surpris qu'on ait mandé à Luçon, que vous avez mis obstacle à l'ordination des sujets qui m'avaient été envoyés par M. Coutin. Je vous dois la justice de certifier que la lettre que vous m'avez écrite à cette occasion, ne contenait rien qui pût donner lieu à ce qu'on vous impute, puisque vous vous bornez à me dire que Monsieur de Luçon ne vous ayant pas chargé du soin d'envoyer les ecclésiastiques à l'ordination, vous n'avez pas cru devoir prendre connaissance de cette affaire, et qu'en conséquence, vous n'avez ni examiné les ordinands ni signé leur dimissoire. M. Duchesne, à qui j'ai communiqué votre lettre, n'a dû rien mander de plus à M. Coutin. Rappelez-vous, je vous prie, que quelques jours avant l'ordination je vous écrivais pour vous assurer que je recevrais sans peine les ecclésiastiques du diocèse de Luçon pour l'ordination, mais que je croyais convenable que tous Messieurs les grands vicaires signent leur dimissoire, afin que ceux qui sont chargés du gouvernement ecclésiastique en l'absence de Monsieur l'évêque me répondissent des mœurs, capacités et doctrine de ceux qui se destinaient aux saints ordres. Comme cette condition n'a pas été accomplie, je ne me suis pas cru obligé de tenir ma promesse. Voilà l'unique motif de mon refus. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments aussi sincères que respectueux, votre etc. »

M. des Dorides ayant envoyé à l'évêque de Poitiers la lettre que l'évêque de Luçon lui avait écrite, M. de la Marthonie de Caussade répondit de nouveau à l'abbé des Dorides, le 18 Juin : « Je suis aussi affligé que surpris des tristes événements qui arrivent dans le diocèse de Luçon. Il faut que des personnes mal intentionnées aient surpris la religion de Monsieur l'évêque pour qu'il se soit porté à l'extrémité dont vous avez bien voulu me faire part. Le choix qu'il a fait en vous nommant grand vicaire, faisait honneur au prélat et pouvait contribuer au bien de la religion. Il aurait été bien à souhaiter qu'il eût voulu examiner de quelle manière les choses se sont passées avant de porter un jugement qui ne paraît fondé que sur de

Digitized by Google

fausses allégations. Je serais inconsolable d'avoir donné lieu à une démarche que bien des personnes trouveront singulière, surtout dans un temps où les coups d'état sont dangereux, parce qu'ils sont plus propres à exciter la fermentation qu'à calmer les esprits. Rappelez-vous, je vous prie, ce que je vous mandai quelques jours avant l'ordination, au sujet des ecclésiastiques qu'on avait projeté de m'adresser de la part de Monsieur de Luçon. Comme le prélat était absent, je répondis que j'admettrais volontiers les ordinands de son diocèse, pourvu que leur dimissoire fût signé de tous les grands vicaires. Je crus devoir prendre cette précaution pour que ceux qui sont chargés du ministère ecclésiastique, concourussent à attester la loyauté, la pureté des mœurs et l'intégrité de la doctrine des sujets qu'on destinait aux saints ordres. Il était bien naturel à moi d'avoir cette assurance, et il me semble que c'est principalement dans une circonstance aussi essentielle que Messieurs les grands vicaires doivent agir de concert. Voilà en substance ce qui faisait le sujet de la lettre que je vous écrivis à cette occasion. Je me rappelle parfaitement que vous me répondîtes que n'ayant reçu aucun avis de Monsieur de Luçon et que la lettre qu'il avait écrite à M. Coutin ne faisant pas mention de vous pour cette affaire, vous ne croyiez pas devoir vous en mêler, et que c'était l'unique raison qui vous avait empêché de signer le dimissoire. Je ne me console point qu'une affaire si simple ait été prise dans un mauvais sens et que les suites en soient si fâcheuses. Il me semble que dans les différents événements qui partagent la vie, il est bien consolant de n'avoir rien à se reprocher. Soyez persuadé de la part sincère que je prends à tout ce qui vous intéresse et qu'on ne peut rien ajouter aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Voici les explications supplémentaires que M. des Dorides donna à ses amis en leur communiquant la correspondance ci-dessus : « Il est à remarquer que M. Coutin avait reçu une lettre de M. Duchesne, Supérieur du séminaire de Poitiers,

Digitized by Google

qui lui marquait, de la part de Monsieur l'évêque, qu'il consentait pour le bien de la chose à recevoir les sujets du diocèse de Luçon à son ordination, mais qu'il voulait absolument que le dimissoire fût signé de tous Messieurs les grands vicaires, et par apostille au bas de la lettre : *Monseigneur me charge de vous mander que le dimissoire soit signé de tous les grands vicaires.* M. l'abbé des Dorides, par égard pour son évêque et ne voulant agir qu'avec prudence dans une matière aussi essentielle, crut qu'il était convenable d'avoir une certitude des volontés de M. de Luçon pour faire le choix, l'examen, l'expédition des dimissoires à l'évêque à qui il jugeait à propos qu'on adressât les sujets. Il était d'autant mieux fondé à prendre cette précaution, qu'à l'ordination de Noël dernier (1751), Monsieur de Luçon étant à Paris, M. Coutin fit seul, sans lui en parler, le choix et l'examen des ecclésiastiques et leur donna un dimissoire pour recevoir les ordres à Poitiers. De plus, à Pâques dernier (1752), Monsieur l'évêque, de retour dans son diocèse, fit une ordination. Il ne fut point appelé à l'examen des sujets, comme c'était l'ordinaire. Il n'y eut que M. Coutin et quelques-uns choisis par M. l'évêque. Il y a toute apparence qu'il y avait défense aux ecclésiastiques de venir voir M. l'abbé des Dorides, puisque depuis un an aucun ne s'est présenté chez lui. Sans doute que si Monsieur l'évêque de Poitiers n'avait pas exigé de signature de tous les grands vicaires, le sieur abbé des Dorides n'aurait point eu connaissance encore de cette ordination, et n'en ayant eu avis par M. Coutin qu'après avoir fait toutes les tentatives à Poitiers, à son insu, quinze jours avant. Le sieur abbé des Dorides proteste n'avoir jamais manqué aux égards et respects dus à son évêque, desquels il ne se départira pas, et il a la consolation d'avoir mérité depuis douze ans la confiance et l'amitié de tous les ecclésiastiques et de la noblesse du diocèse, ce qu'il lui sera facile de prouver en temps et lieu » (1).

(1) Ces documents inédits m'ont été communiqués par le lieutenant-colonel comte d'Hauterive.

Digitized by Google

Monseigneur de Verthamon est incontestablement une des plus tristes figures d'évêques qui ont occupé le siège de Luçon. C'était un janséniste renforcé, d'un caractère dur, morose, capricieux. De plus, il passe pour un ignorant. Durant tout le temps de son épiscopat, qui fut de vingt années (1738-1758), il eut contre lui son chapitre, son clergé, les fidèles, les religieux. On avait composé sur lui des chansons, des épigrammes que l'on répétait en public. Les Jésuites qu'il chassa de son diocèse et de son séminaire, comme anti-jansénistes, lui tinrent tête jusqu'à la fin, refusant d'enseigner le « Catéchisme des trois Henri ». Dans son irritation, le prélat alla jusqu'à jeter l'interdit sur le chœur et l'autel du chapitre. C'était l'abomination de la désolation dans le temple saint.

Au milieu de ces divisions, l'attitude de M. des Dorides n'est pas très bien définie. Cependant, dans son *Histoire des Moines et des Évêques de Luçon*, M. le chanoine du Tressay le donne comme auteur, en 1751, d'une circulaire peu favorable à l'évêque, allant jusqu'à engager les séminaristes à ne pas se laisser ordonner par le prélat.

Quant au rôle de M. Coutin, dont le nom est inscrit dans la réponse de M. des Dorides à l'évêque de Poitiers, il paraît un peu louche ; ce personnage me semble avoir fait, suivant les circonstances, double jeu.

Dans la notification de son discours au chapitre de Luçon (17 Octobre 1765), M. des Dorides est ainsi dénommé et qualifié : « Vénérable Jules-Antoine de la Ville de Férole des Dorides, chanoine aumônier de cette église, archidiacre d'Aizenay et grand vicaire ». (*Communication de M. Boutin, chanoine de Luçon*).

F. UZUREAU,
Directeur de l'*Anjou Historique*.

Digitized by Google

CROQUIS VENDÉENS [1]

Les charmants vers inédits que l'on va lire sont extraits d'une série de « Croquis Vendéens » dont les premiers poèmes ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*. — Nous remercions très vivement M. Doumic, Directeur de cette Revue, et l'auteur, dont le nom est familier chez nous, d'avoir bien voulu les détacher pour la *Revue du Bas-Poitou*.

N. D. L. D.

LE CHEVALIER DE CHANTREAU

Dans les récits vendéens
Qui charmèrent mon jeune âge,
Que de fois, je m'en souviens
Revenait ce personnage !
Pas de petit hobereau
Qui n'eut dans son cousinage
Le Chevalier de Chantreau.

Il avait fait la Grand-Guerre
Auprès de Monsieur Bonchamps ;
Pourtant, il ne voulait guère
Parler de ces temps méchants !

(1) — Copyright by Régis de Brem, 1919. —

Digitized by Google

— Quand triompha la racaille,
Il s'en revint à ses champs,
Vieillir et chasser la caille.

Sous ses dehors coutumiers,
Il était de haute mine,
Vêtu comme ses fermiers
De basin ou d'étamine ;
Maigre, sec, un peu bossu,
Tous les gens de Sainte-Hermine
L'appelaient « Le Grand Moussu ».

Il passait pour fort à l'aise
Parmi les gens du bon ton ;
Sa terre était, n'en déplaise,
La plus belle du canton ;
Et sa fortune courante
Atteignait bien, disait-on,
Quatre mille écus de rente.

Quelques rites consacrés
Le sortaient de son repaire :
Les battages en Pareds,
Les foires du Champ-Saint-Père ;
Il était resté garçon,
Disant que, pour être père,
Il n'y faut tant de façon.

Il ne fit qu'un grand voyage,
— Vous devinez vers quel bord —
Ce fut un pèlerinage
Près le Comte de Chambord.
Il tira sa révérence,
Puis lui dit, au prime abord :
— « Eh ! Bonjour, le Roi de France ! » —

Digitized by Google

Le bonhomme, une autre fois,
Vint en la ville de Nantes ;
Il y resta près d'un mois,
Vit des choses étonnantes ;
Au retour, il fit savoir
Ses remarques dominantes :
Deux beaux bœufs à l'abattoir !

Chez lui, cinq ou six familles
Multipliaient à foison.
Quelques garçons, plusieurs filles
Naissaient à chaque saison ;
Et nul n'eut quitté les aîtres,
Se sachant dans la maison,
La maison de ses ancêtres.

...Les uns vaquaient à l'étable,
D'autres gardaient les brebis ;
Les filles passaient à table
Le vin rose et le pain bis.
Temps simples ! Mœurs ingénues !
Elles servaient en habits
De nuit — et les jambes nues !

L'une, un soir, à son repas,
Le laisse après le potage :
Il la trouve dans les bras
D'un galant du voisinage
Qui la serrait d'assez près ;
— « Eh ! dit-il, » fais mon ouvrage,
Tu feras la tienne après ! »

Ma pauvre tante Delphine
— Que mon père, insolemment,
Nommait tante « Guère Fine », —
Contait que, dans le moment

Digitized by Google

Qu'il faisait sa cour près d'elle,
Il disait en s'endormant :
— « Je vous aime, Demoiselle ».

Quant il bâtit son cellier,
Le maçon dit : — « Notre maître,
Allons-nous pas oublier
De percer une fenêtre » —
— « C'est vrai », reprit celui-ci,
« Mais, mon gas, tant qu'à la mettre,
Mets donc une porte aussi ».

Tels sont quelques mots illustres
De ce dernier ci-devant.
Quand il eut ses quinze lustres
Il vécut comme au couvent ;
On le voyait par les chaumes,
Qui se signait fort souvent,
Ne sachant lire les psaumes.

On dit, qu'à peine au cercueil,
Son moulin de Chantereine
Tourna non plus qu'un écueil ;
Je tiens la chose certaine,
C'est qu'avec « Le Grand Moussu »
Un peu d'âme vendéenne
S'est enfuie à notre insu !

VENDÉE

Blanche, légère, au bord de l'âtre ou du sillon,
Plate ou ronde, simple ou brodée.
Et de Sainte-Gemme ou de l'Aiguillon,
Tour à tour cloche et papillon,
Charmante — quoique démodée —
Telle est la coiffe de Vendée.

Digitized by Google

Longue, basse, perdue au milieu des choux verts ;
D'un maigre cep enguirlandée ;
Sa table dressée avec vingt couverts ;
Au pailler, la croix de travers ;
Charmante — quoique mansardée —
Telle est la ferme de Vendée.

Vieille, un peu noire, offrant sa girouette au vent
Et ses contreforts à l'ondée ;
La nef romane et gothique l'auvent
Et sans style le plus souvent,
Charmante — quoique lézardée —
Telle est l'église de Vendée.

Ample, chantante, avec un rien d'air fanfaron,
Point timide et fort bien scandée ;
Mettant la prière auprès du juron,
Moitié harpe, moitié clairon,
Charmante — quoique débridée —
Telle est la langue de Vendée.

Grise, assez triste, avec ses petits murs pierreux ;
D'amour et de sang fécondée ;
Ceinte de blés noirs et qui vit les preux,
En sabots, dans les chemins creux ;
Charmante — quoique dénudée —
Telle est la plaine de Vendée.

Fine, héroïque, éparse en son pieux décor ;
Servante obscure de l'idée ;
Plus ferme qu'acier, plus loyale qu'or ;
Humble lampe qui veille encor,
Charmante — parce qu'attardée —
Telle est l'âme de la Vendée.

RÉGIS DE BREM.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VENDÉENNE

Lampes Bas-Poitevines anciennes

Je veux fixer en ces pages les images de trois lampes anciennes trouvées en Bas-Poitou, et dont les formes me paraissent être d'intéressants termes de comparaison avec d'autres objets de même nature découverts en notre région et dans des circonstances qui ont permis des observations nettes et complètes.

Ces lampes ne sont point dues à mes fouilles personnelles ; je ne puis donc en accompagner les reproductions que des renseignements recueillis quand j'en ai fait les croquis reproduits ici, et que j'ai toutes bonnes raisons de considérer comme très exacts, encore que trop incomplets.

Fig. 1. — Reproduction fidèle, mais en demi-grandeur, d'un dessin au trait qui m'a été communiqué, en 1899, par M. Alph. Lestang, notaire à La Flocellière (Vendée), lequel le tenait de M. F. Parenteau, conservateur du Musée archéologique de Nantes. C'est le profil d'un lampion en terre cuite provenant, d'après les mêmes sources, du hameau de l'Epaux, près Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée).

Les sépultures gauloises incinérées des Châtelliers-Château-

Digitized by Google

mur, toutes voisines du lieu de provenance de cet objet ont donné des lampions identiques ou à très peu près semblables, mais avec deux godets seulement au lieu de trois (1). Des sépultures de même civilisation fouillées à Loudun et à Mouterre-Silly, par M. Moreau, de la Ronde et moi, contenaient également des godets d'éclairage portés par des fûts cylindriques reposant sur bases en disques plats ; mais il convient de reconnaître que si les sépultures de modes romaines, puis chrétiennes, ne contiennent quasi jamais de lampions, ce genre de luminaire a pu être conservé et même fabriqué pour l'usage domestique, pendant un temps assez long après l'introduction en notre pays des habitudes et du mobilier romains.

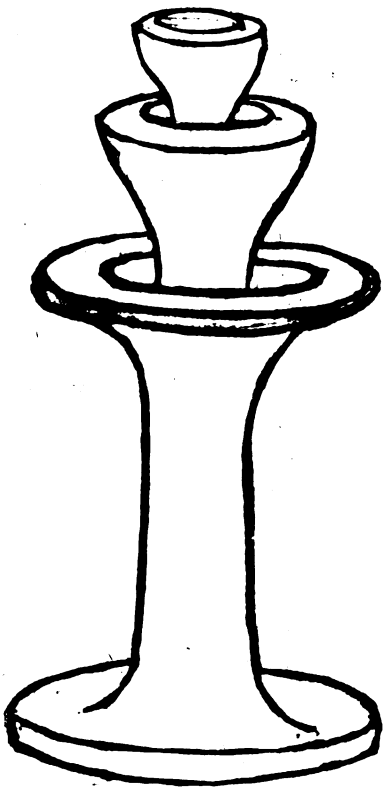

Fig. I. — St-Michel-Mont-Mercure (Vendée) 1/2 gr.

Trouvé dans une incinération, le lampion de l'Epaux pourrait se dater d'une façon quasi certaine entre le IIe siècle avant l'ère chrétienne et le IIe après J. C., et plus près de cette dernière

(1) Un lampion de ce dernier genre, très beau, a été découvert par le R. P. de la Croix dans ses fouilles de Sanxay — (Musée des Grandes Ecoles — Société des Antiq. de l'Ouest, à Poitiers).

Digitized by Google

époque que de l'autre, mais les circonstances de sa mise au jour étant inconnues, il serait téméraire de lui assigner aucune date précise.

Fig. II. — Lampion trouvé vers 1900, en la commune de Sainte-Florence-de-l'Oie (Vendée), dans le triangle formé par les hameaux du Châtellier, de la Mongie et l'étang des Cloches.

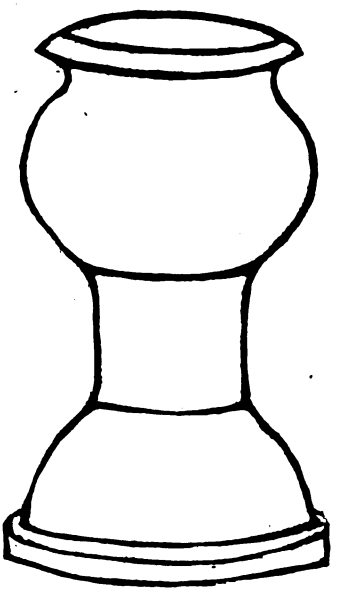

Fig. II. - St°-Florence (Vendée)
(terre cuite ancienne 2/3 de gr.)

Fig. III. — Loudun (Vienne)
(étain XVII s. ou XVIII, 2/3 de gr.)

Découvert au milieu d'un tas de cendres et de charbons, où se trouvait également des tessons de poteries très anciennes, il me fut communiqué peu après sa découverte, par un instituteur congréganiste des Essarts, ainsi que quelques-uns des débris céramiques trouvés avec lui.

Ces derniers fragments étaient identiques à l'art de terre des incinérations d'époque gauloise et des premiers temps de la domination romaine, mais je ne sais si le foyer qui les contenait était celui d'une habitation antique disparue ou celui d'une

Digitized by Google

sépulture par incinération, puisque je n'ai pas vu la cavité qui les renfermait en terre.

Modelé en terre cuite et au tour de potier — alors que le lampion précédent devait certainement être modelé à la main, comme beaucoup d'autres — le lampion de Sainte-Florence est un type parfait de stabilité et de commodité. Son godet supérieur au profil à double courbure et son fût se rapprochent beaucoup de la partie supérieure d'un autre lampion qu'une incinération gauloise des Châtelliers m'a donné (1), mais le fût de ce dernier, au lieu de se terminer par une base élargie finissait par une torsade, et devait s'engager dans un pied mobile perforé pour le recevoir.

A titre de simple rapprochement de formes, je place en regard du lampion de Sainte-Florence une lampe loudunaise en étain, datant du XVIIe siècle ou du XVIIIe (FIG. III). Les dimensions, — réduites d'un tiers — et les profils concordent, seul l'objet plus récent a été commodément complété par une anse. C'est encore un exemple de ces créations parfaitement adaptées à leur but et qui, pour cela même, furent conservées pendant de longs siècles ou reprises sous l'empire d'un même besoin. L'histoire de la céramique, et celles du bijou, du costume, des armes, de l'outillage abondent en rapprochements de même genre.

FIG. IV. — Cette singulière lampe en terre cuite fut découverte, antérieurement à 1895, en creusant une tranchée pour l'établissement d'un chemin agricole sur les terres du beau domaine du Chêne-Fin, en Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres).

Dans une visite que nous y fîmes alors, le bon archéologue et artiste M. Gabriel de Fontaines et moi, cet intéressant objet nous fut montré par la châtelaine, Madame Proust, et

(1) L. Charbonneau-Lassay : Les *Ponnes incinérées du Bocage Vendéen*, in *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1912, fasc. I.

Digitized by Google

M. de Fontaines en fit le dessin que je reproduit très exactement ici.

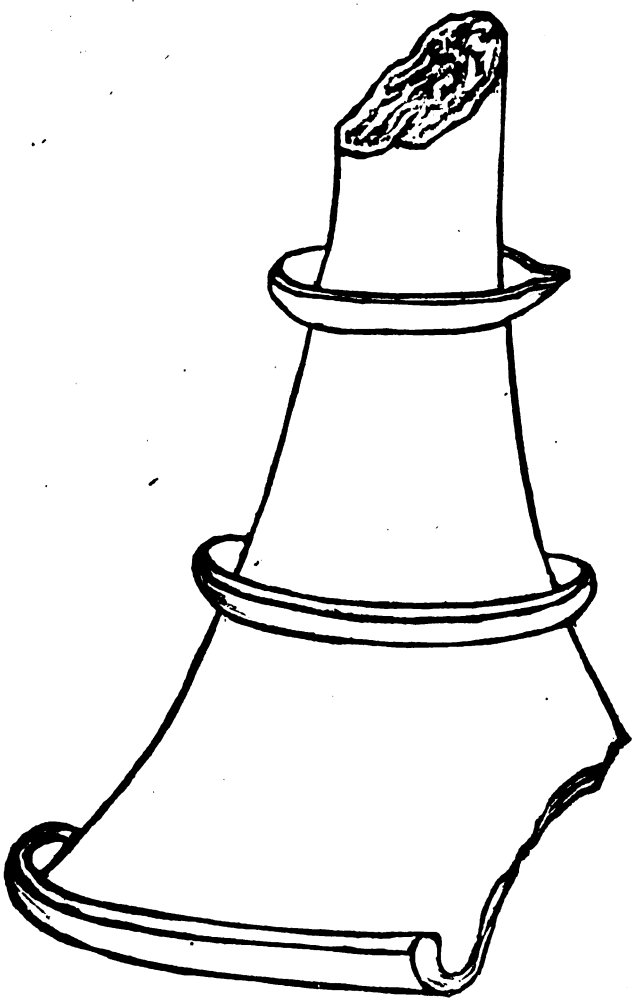

Fig. IV. — Saint-André-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) (grandeur réelle)

Je ne connais aucun autre exemple de lampe ainsi modelée en forme de cloche, avec vasques circulaires superposées pour la mèche et les écoulements de l'huile ; tout en la croyant fort

Digitized by Google

ancienne, je me garderai bien de lui attribuer une date, tant qu'un autre exemplaire n'aura pas été découvert en des circonstances permettant des constatations satisfaisantes.

A propos de ces lampes antiques en général, et de leur présence dans les sépultures, je consigne encore ici cette observation que l'habitude de les placer avec les restes humains calcinés paraît avoir été abandonnée en Poitou avec l'introduction dans les sépultures, de la céramique et des objets d'industrie romaine. On ne les trouve que trop exceptionnellement dans les nécropoles de mode romaine pour qu'on puisse en tenir compte ; au contraire, parmi les sépultures incinérées en forme de ponnes, à mobilier pré-romain, que j'ai pu fouiller et étudier en assez grand nombre aux Châtelliers-Châteaumur, à Mallièvre, aux Epesses, à Treize-Vents, à la Pommeraie-sur-Sèvre, au Luc-de-Saint-Marceau, au Bourbelard-de-Pouzauges, pour le Bas-Poitou ; à Loudun et à Mouterre-Silly pour le Haut-Poitou, une environ sur trois, contenait une lampe.

Il ne semble pourtant pas certain que la déposition de la lampe près des cendres du mort ait été, chez nos pères des temps gaulois, un acte d'une nature essentiellement et uniquement religieuse ; si cela était, cette coutume n'aurait pas été aussi complètement abandonnée avec l'admission des mœurs romaines; il est en tout cas fort probable que si le Christianisme avait trouvé cet usage encore en vigueur il l'aurait adapté à sa haute mystique en lui donnant un sens symbolique nouveau comme il l'a fait pour de nombreux autres objets rituels.

Peut-être la lampe enterrée dans les sépultures gauloises avec les cendres humaines est-elle simplement celle qui éclaira la veillée funèbre, entre le moment de la mort et celui de la sépulture ?

L. CHARBONNEAU-LASSAY

Digitized by Google

LUC-OLIVIER MERSON

Celui que Dieu vient de rappeler, Luc-Olivier Merson, intéressante personnalité, au visage sévèrement expressif, à la fois volontaire et rêveur, rêveur du grand rêve du Beau, laisse une Œuvre affirmant un des Maîtres incontestés du XIXe siècle.

Esprit distingué, son affable et souriante parole fut un enchantement et ses amis, nombreux, se ressouviennent des précieuses heures passées en son atelier de la rue Denfert-Rochereau.

Digitized by Google

Né à Paris le 21 Mai 1846, élève de Pils à l'Ecole des Beaux-Arts, il commença d'exposer en 1867 avec *Leucothoe et Alexandre;* en 1868, avec *Pénélope ;* en 1869, avec *Appollon exterminateur* et, en cette même année, obtint le Grand Prix de Rome.

Evocateur passionné du passé, comme la plume de Victor Hugo rimait la Légende des Siècles, le pinceau d'Olivier Merson sut la montrer aux yeux en des compositions dont la simple beauté demeure en la mémoire.

Un coup d'œil sur ses toiles les plus typiques.

Tout d'abord, sur sa *Pénélope* qui, pour déjouer les prétendants en attendant le retour d'Ulysse, pendant vingt ans défit la nuit ce qu'elle avait fait le jour pour la robe de Laerte, son vieux beau-père, en cela modèle de patiente vertu conjugale.

Ensuite son *Appollon exterminateur* car, personnage aux pouvoirs variés, s'il est dieu du Jour et dieu des Muses, il est aussi le dieu qui punit. C'est la raison pourquoi le voici armé d'un arc et de flèches, flèches empoisonnées avec lesquelles il répand la peste dans le camp d'Agamemnon devant Troie, au dire du bon vieil Homère, personnage légendaire, lui aussi, dont sept villes se disputent l'honneur intellectuel de l'avoir vu naître, dont la vie n'est qu'une suite de fables, dont les deux poèmes épiques ne furent réunis et copiés que sous Pisistrate, quatre siècles après leur conception.

Et, de passé moins antique, regardons deux toiles exquises en leur transparence et en leur sentiment chrétien sur le doux François d'Assise, œuvres où l'artiste illustrant de magistrale façon les récits naïfs et charmeurs des *Fioretti*, traduit au pinceau la légende du *Loup d'Agubbio*, évoquant ici pour nous le souvenir de la *Fonte del Lupetto* aux Eaux minérales de Greccio où le Poverèllo donne une « poignée de patte » à un maître loup avec lequel il est en amical et paisible entretien.

Epris de toute la nature, Saint-François chante le Soleil,

Digitized by Google

Soit loué le Seigneur et toute créature
De la nature
Et soit loué surtout notre frère Soleil,
Qui nous donne le jour de son rayon vermeil,
Dieu, grâce à ta clémence,
Et dont la resplendeur
Immense
Vient témoigner de Toi, Seigneur.

et il aime les bêtes, et voici que périgrinant avec frère Masseo, entre Cannara et Bevagna, il prêche l'amour de Dieu à ses biens chers frères les Oiseaux, qui, à sa voix, arrivent à tire d'ailes et l'écoutent, silencieux, se réjouissant fort de son discours terminé par un grand signe de croix sur toute la gent ailée. — Pour ne pas faire de jaloux, le saint prêche tout pareillement aux Poissons, nous dit Olivier Merson, et le voici sur les bords du Tescio, faisant mêmes recommandations aux muets habitants de son onde pure, en un délicieux paysage de l'Ombrie.

Mais force est de m'arrêter car c'est tout un volume qu'il faudrait à la gloire d'Olivier Merson. Je ne citerai donc plus, de 1875, que Son *Sacrifice à la Patrie*, superbe modèle pour une tapisserie exécutée aux Gobelins et, de 1885, sa tout à fait intéressante *Danse de Kerbegh*.

En 1873, pour sa *Vision, légende du XIVe siècle*, il obtint la Première médaille et, à l'Exposition Universelle de 1889, la Médaille d'or.

Le 7 Novembre 1892, il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de Signol.

Que ces quelques lignes de souvenirs le rappellent à son berceau familial, qui est Fontenay-le-Comte. C'est en effet, à Fontenay dans l'une des anciennes et curieuses maisons de la rue Pont-aux-Chèvres, que naquit le major Louis Merson, poète militaire de quelque valeur et ancêtre de l'éminent artiste qui vient de disparaître.

JULES DE MARTHOLD.

Digitized by Google

NOS MORTS

LE BARON DE LAUZON

Issu d'une famille d'antique noblesse, originaire du Poitou, le Baron François de Lauzon, hérita de ses ancêtres les sentiments religieux qu'il conserva jusqu'à son dernier soupir. Bien jeune encore, il n'avait que dix-huit ans, de Lauzon s'engageait dans le régiment des Zouaves pontificaux, voulant mettre son bras au service de la Papauté menacée. — Puis c'est soixante-dix... l'année terrible... Notre pays va succomber sous les coups répétés des masses prussiennes ; envahi, submergé sous le nombre, il appelle à son aide tous ses enfants. — François de Lauzon ne reste pas sourd au cri de détresse poussé par la Patrie en deuil. Sous les ordres de l'intrépide Charette, il contribue à constituer les cadres de la Légion des Volontaires de l'Ouest. Brou, Loigny, le Mans, sont des journées sanglantes mais glorieuses pour la Légion. Les galons d'officier conquis à la pointe de l'épée furent la juste récompense des services rendus et de son héroïsme. François de Lauzon débute donc fièrement dans la vie en combattant pour ces deux grandes causes : Pour Dieu, pour la France !

La guerre terminée, le régiment licencié, François de Lauzon renonce à la carrière militaire qui cependant semblait lui présager un brillant avenir. Il se marie, il épouse une Vendéenne chez laquelle les qualités du cœur marchent de pair avec celles de l'esprit. Puis il vient se fixer à la Bironière qu'il se plaît à embellir. Il se passionne pour les questions agricoles ; les travaux de la campagne ont pour lui un réel attrait. Cet homme très intelligent, éminemment pratique devait nécessairement être remarqué par ses concitoyens.

Ils lui ouvrent les portes du Conseil municipal et peu après lui confient l'écharpe de maire qu'il conserva jusqu'à l'extrême limite

Digitized by Google

de ses forces. Bel exemple de fidélité qui honore à la fois l'électeur et l'élu.

Le choix du reste ne pouvait pas être meilleur. Sous son administration active autant qu'habile, la commune ne tarde pas à se transformer. La vicinalité qui laissait beaucoup à désirer attire spécialement son attention. Elle est enviée aujourd'hui par toutes les communes limitrophes.

Doué d'un sens juridique très précis, très droit, il inspire aux habitants de Saint-Martin une confiance sans bornes ; ils ont foi dans ses conseils; pour juger leurs différends, ils ne veulent pas d'autre arbitre que lui. Ses sentences marquées au coin de la plus stricte impartialité rétablissent l'harmonie dans les familles, arrêtent les conflits prêts à naître. Sa bourse fut toujours largement ouverte aux infortunes. Les pauvres en savent quelque chose.

Les angoisses patriotiques par lesquelles nous sommes tous passés durant le drame horrible qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire des peuples, un surcroît énorme de travail dans les mairies dont, avec sa conscience habituelle, il voulut seul supporter l'écrasant fardeau, ne contribuèrent pas peu à développer le mal terrible qui l'a emporté.

Le Baron F. de Lauzon a succombé le Mercredi huit Septembre 1920, dans son château de la Bironière, après une longue et cruelle maladie. Ni les secours éclairés de la science, ni les soins prodigués par une admirable épouse, ne purent le sauver. Il a vu venir la mort sans effroi, en soldat, en chrétien, faisant preuve au milieu des souffrances d'une résignation, d'une soumission à la volonté divine qui arrachait des larmes à ceux qui l'approchaient.

J'ai voulu esquisser à grands traits le portrait de cet homme de bien qui a su se rendre utile à son pays.

La perte de François de Lauzon sera vivement ressentie non seulement à Saint-Martin-Lars, mais dans toute la région où il avait su par la droiture de son caractère, la sûreté de ses relations, la solidité de ses affections, se faire aimer et estimer. Son nom restera parmi nous synonyme d'honneur, de dévouement, de loyauté.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser à ses parents l'expression de ma sincère condoléance. Puisse la Baronne de Lauzon trouver dans les sympathies qui l'entourent, dans la certitude de se revoir dans un monde meilleur, un remède à son immense douleur.

VICOMTE HENRY DE ROCHEBRUNE.

***

Digitized by Google

LE COMTE DE RORTHAYS

Nous enregistrons avec un non moins vif regret, la mort du Comte de Rorthays, décédé en son château de la Rochette, à l'âge de 77 ans, et nous nous associons pleinement à l'éloge mérité qu'en a fait dans le *Nouveau Publicateur de la Vendée*, M. E. Gauvrit.

Alfred-Georges-Ambroise, comte de Rorthays, était né à Nantes, le 17 Mars 1843, fils de Alphonse-Ambroise, comte de Rorthays et de Athénaïs-Louise de la Martinière.

Il s'engagea dans les Zouaves pontificaux en 1867, sous les ordres du baron de Charette, et en 1870, dans les rangs de l'armée française, fit la campagne en qualité de capitaine et fut blessé.

Il épousa à Guetteville (Loire-Inférieure), le 8 Mai 1871, Marie-Marthe de Montaignac de Chauvanee, fille de Louis-Raymond, marquis de Montaignac de Chauvance, amiral et ministre de la marine, et de Sabine Gaillard d'Auberville, dont il eut deux filles : Anne-Marie, mariée à Pierre Merveilleux du Vignaux, et Isabelle, sans alliance, toutes deux mortes prématurément en 1907 et 1905 ; et un fils, le commandant vicomte Raymond de Rorthays, chevalier de la Légion d'honneur, qui s'est distingué dans la dernière guerre, est actuellement Conseiller d'arrondissement de la Vendée et maire de Beaulieu, et est marié à Germaine de la Croix de Beaurepos.

Les de Rorthays, originaires de la Durbellière, en Saint-Aubin-de-Baubigné, et portant *d'argent à trois lys de gueules, à la bordure de sable chargée de besants d'or*, avec la devise : *Semper recte*, armes accordées par le roi Saint Louis qu'un Rorthays avait accompagné en Terre Sainte, s'établirent à la Rochette de Beaulieu en 1497, par le mariage de Jacques de Rorthais avec Catherine Meschin, fille du seigneur de ce lieu.

Le regretté comte de Rorthays appartient à la branche de la Savarière, issue de celle de la Rochette, et devenue la branche ainée en 1877, par le décès de son cousin, le comte Guillaume-Ambroise de Rorthays, ancien gendarme de la garde du roi, chevalier de la Légion d'honneur et conseiller général de la Vendée en qui la branche de la Rochette s'était éteinte et de qui il reçut la terre patrimoniale de ce nom.

Le comte de Rorthays perdit son épouse, Marthe de Montaignac, en 1913. Elle était la nièce du général de la Moricière.

Le défunt était un grand homme de bien, doublé d'un savant. Nul plus que lui n'aima l'histoire de son pays et ne s'intéressa aux bonnes œuvres. Sa charité était sans bornes ; son amabilité, sa douceur, son urbanité en font une des belles figures de notre Vendée.

Le souvenir des éminentes qualités du Comte de Rorthays survivra à sa mort ; comme aussi sa belle et mâle physionomie qu'a immortalisée l'habile pinceau de notre ami André Astoul.

Ses obsèques ont été célébrées, le 30 Octobre, en l'église de Beaulieu-sous-la-Roche.

Le vice-amiral Merveilleux du Vignaux portait le cierge d'honneur,

Digitized by Google

les cordons du poêle étaient tenus par MM. Louis de la Bassetière, ancien député ; de Lauzon, conseiller général ; le vicomte de Jansac et M. Chaillot, conseiller municipal.

Avant l'absoute M. le curé de Beaulieu a dit en quelques mots émouvants quel admirable exemple de foi et de charité fut la vie de ce grand homme de bien et de cet admirable chrétien.

***

M. CHARLES THOUZEAU

M. Charles Thouzeau, qui succombait le 15 Octobre 1920, en son château de Brandeau, à Saint-Julien-des-Landes, a de même droit ici à un suprême et respectueux hommage.

Fidèle aux traditions religieuses et royalistes léguées par ses ancêtres et aimant passionnément sa terre natale, M. Thouzeau au moment de la vente du vieux domaine de Brandeau, s'était fait un pieux devoir de se rendre acquéreur du chef-lieu de l'ancienne seigneurie de ce nom, une des plus importantes du Bas-Poitou. C'est ainsi que l'antique maison de Brandeau, le tumulus de ce nom, si intelligemment étudié par lui, et la chapelle de la Maurière, demeurèrent comme non aliénés entre les mains de celui qui avait été le gardien-né de la vieille gentilhommière d'ou sont sortis tant de héros et de preux chevaliers.

A ses obsèquues, M. de Lauzon, conseiller général, a éloquemment retracé l'existence toute d'honneur, de foi et de dévouement du regretté M. Thouzeau qui fut, sa vie durant, l'un des fidèles amis et abonnés de cette Revue.

R. V.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Emile Baumann. — Le Fer sur l'Enclume. — Roman. — Un volume in-16, prix : 7 fr. Librairie Académique Perrin et Cie, éditeurs, 35, Quai des Grands-Augustins, Paris (VIe).

Toulon et Brest, deux villes ardentes où la France forge le glaive « qu'elle n'a jamais pu rouiller au fourreau » ; l'histoire singulièrement tragique et simple d'une passion subie, puis expiée, d'un homme d'action égaré par un esthétisme artificiel dans la vie sentimentale, et qui revient victorieusement à l'action ; l'abîme du remords et de l'aveu exploré dans sa profondeur ; de l'émotion, des vues perçantes sur le mystère humain, des tableaux frémissants ; tels sont les éléments de ce *fer sur l'enclume* où l'on reconnaîtra une des œuvres les plus fortes du romancier de *l'Immolé* et de la *Fosse aux lions*, du logicien lyrique de la *Paix du septième jour*.

***

Librairie E. Sansot, éditeur, Paris, 7, rue de l'Éperon. — Au Pays Blanc par Claude Varèze. — Un volume in-16 double-couronne, 4 fr. 50.

La publication de *Au Pays Blanc*, de Mme Claude Varèze offre le plus vif intérêt. Nous connaissions déjà, du même charmant auteur, deux romans : *La Route sans clocher* et *L'Eau lustrale* qui, suivant la magistrale définition de Laurent Tailhade, ont révélé « son don très subtil d'observation et d'analyse, son art très contenu et praticien, sa langue nette et précise qui n'a de féminin que la délicatesse ».

Les lecteurs de *Au Pays blanc* ne seront pas moins charmés par cette nouvelle publication de Claude Varèze. Sous ce titre, se trouvent réunis quatre longs récits ; sauf le premier, dont le décor

Digitized by Google

cosmopolite est celui du féerique « Pays blanc » des sports d'hiver, ce sont là des études provinciales, attendries ou ironiques.

Ainsi, la littérature féminine en France, qui, au cours de ces dernières années, compte de si remarquables manifestations, s'enrichit, à nouveau, d'un fort beau livre.

ZZZ.

***

Pierre MERLATEAU. — LE JOLI JEU DE LA MARELLE, sonnets et poèmes. — Un vol. chez P. DE TERMAUEL, 88, Faubourg Saint-Martin. Prix 6 francs. Préface en vers d'Albert HENNEQUIN.

Le Joli jeu de la Marelle, sans doute : mais au lieu des simples galets que l'enfant, quelquefois à court de souffle, poussait à cloche-pied, ce sont de jolis souvenirs de prime jeunesse que l'auteur fait ici défiler en nombre, dans leur cortège fleuri et nuancé, présentés avec une élégance protocolaire, ainsi qu'il se doit à leur grâce, par la muse poitevine d'Albert Hennequin.

Tout cela vaut par une impression réelle et persistante de fraîcheur, ce qui ne veut pas dire d'inexpérience, de cette fraîcheur prime sautière qui prolonge une jeunesse saine et vivace. Il y a là aussi un don du pittoresque, qui s'accuse dans *Trois Miniatures* qu'on trouvera particulièrement séduisantes. Et si M. Merlateau, dans ce poème très réussi intitulé *Songe*, ne nous laissait entendre à quel maître vont ses sympathies, on s'en douterait à lui voir essayer et agréer volontiers le rythme impair cher à Verlaine.

C'est toute une jeunesse, toute la jeunesse, avec son lyrisme épanoui, ses enthousiasmes fous et ses retombées subites, sa volupté franche et rieuse, ses chansons d'amour où la tendresse s'allie parfois à une sorte d'impertinence galante de bon aloi, bref toute l'émotion prodigue d'une sincérité parfois impétueuse que rehausse toujours un permanent souci, dans l'expression de musicalité et de plastique.

GASTON STARBACH.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Vendée à l'Académie. — Nous lisons dans la *Figaro :*

« M. Clemenceau va donc rentrer à Paris. Il n'est plus rien, qu'académicien. Mais, qui s'en souvient ? Lui-même ne l'a-t-il point oublié ?

« Voici qu'on annonce les réceptions des trois derniers élus de l'Académie. Mais quand MM. Robert de Flers, Joseph Bédier et André Chevrillon auront pris séance, les Quarante ne seront pas encore les Quarante. A leurs réunions manquera le successeur d'Emile Faguet, et à Emile Faguet l'éloge sous la Coupole qu'il attend de M. Clemenceau.

« La Vendée vit naître, en deux de ses villages et presque dans le même temps, ces deux Immortels. Faut-il que par le mutisme académique de M. Clemenceau son compatriote, ce pauvre Faguet, confirme une fois de plus que nul n'est prophète en son pays ?

« L'Académie avait demandé à M. Poincaré de recevoir en son nom M. Clemenceau. Quand celui-ci aura regagné son logis de la rue Franklin, il aura la visite de son illustre confrère ; et, comme M. Poincaré est un excellent avocat, peut-être saura-t-il séduire M. Clemenceau et l'apprivoiser ».

On affirme que M. Clemenceau reviendra pour inaugurer son monument de Sainte-Hermine. Mais, attendra-t-on également son retour pour élever, à la Roche-sur-Yon, celui d'Ernest Faguet, dont il doit faire l'éloge à l'Académie ?

Le Prix Goncourt. — C'est presque un Vendéen, qui vient de remporter le prix de l'Académie Goncourt. L'heureux lauréat,

Digitized by Google

M. Ernest Pèrochon, né à Courlay, est, en effet, instituteur à Vouillé (Deux-Sèvres), et nous croyons bien qu'il existe dans notre Bocage quelques parents du nouveau lauréat.

C'est une raison de plus pour lui adresser ici toutes nos très sincères félicitations.

Amoureux de toutes les gloires de la terre Poitevine, le succès de M. Pèrochon ne pouvait nous laisser indifférent ; de même que nous le remercions de tout cœur de la collaboration précieuse qu'il veut bien nous promettre.

Nos Artistes. — Le 21 Octobre, au Champ-Saint-Père et le 31 à Rosnay ont été solennellement inaugurés les deux magnifiques monuments des Morts de la Guerre, dus au talent de notre ami le statuaire Vendéen, Arthur Guéniot.

L'habile artiste a été également choisi à l'unanimité des membres du Comité, pour l'exécution du monument des Morts de la Guerre de Dinan.

— On sait que la Monnaie, contrainte de quitter Paris en 1918, trouva un refuge à l'arsenal de Rochefort. C'est un événement qu'il convenait de commémorer par une médaille. Notre distingué compatriote et ami, M. Marcel Fleury, dont le talent d'artiste graveur est apprécié de tous, s'est trouvé tout désigné pour faire cette médaille.

M. Marcel Fleury avait été affecté comme dessinateur à l'arsenal et il collabora, par chance, avec l'ingénieur de la Monnaie, à l'installation de fortune.

C'est cette installation que M. Marcel Fleury a rappelée avec une exactitude expressive au revers de la médaille aujourd'hui éditée.

A l'avers, il a figuré allégoriquement la Monnaie elle-même, arrivée au port hospitalier, avec les instruments de son labeur sur lesquels elle s'appuie avec confiance.

L'heureuse composition de M. Marcel Fleury a été fermement exécutée par M. Lindaner, qui est l'auteur de nos pièces de nickel.

Cette médaille, en bronze patiné, est visible à Fontenay, librairie Pajot. Le prix de l'exemplaire est de 4 fr. 80, port en sus.

— Notre excellent ami André Astoul vient d'achever avec un plein succès les six portraits de M. le Marquis de Baudry d'Asson et de ses enfants.

L'habile artiste Vendéen vient également de peindre, en Bretagne, e portrait de M. Borelli.

Digitized by Google

— La presse parisienne a consacré d'élogieux articles au monument de Villemeux (Eure-et-Loir), œuvre de deux jeunes artistes, originaires de Bois-de-Céné (Vendée), MM. Joël et Jean Martel.

Notes d'art. — Le graveur Marcel Fleury, nous a fait hommage d'une épreuve gravée à l'eau-forte et au burin, du portrait de son regretté père, feu Me Fleury, notaire à Nalliers et duquel il avait pu quelques mois avant sa mort, fixer très heureusement les traits en un dessin que nous avons déjà reproduit dans la *Revue du Bas-Poitou*.

Notre excellent ami Marcel Fleury nous prie de faire savoir, qu'en mémoire de son père il pourrait disposer, à titre gracieux, de quelques exemplaires de luxe, signés, de cette œuvre à tirage restreint et que le commerce ignorera, pour qui lui en fera directement la demande au titre d'ami de son cher disparu.

Ecrire à M. Marcel Fleury, graveur, 19, Bd Port Royal, Paris, XIIIe.

— A La Rochelle, chez l'éditeur Langevin, le peintre G. Morvan, a exposé une très belle série de Paysages de Vendée, et notamment a traduit en valeur délicate et avec un art sobre et distingué, les environs immédiats du bourg d'Apremont, nous dit la *Gazette d'Aunis*.

Nos Collaborateurs. — Notre éminent collaborateur M. le comte Bégouen, dont nos lecteurs ont pu apprécier la profonde érudition, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Motifs portés à l'*Officiel* du 22 Septembre : « *Publiciste, a rempli à l'étranger plusieurs missions, au cours desquelles, il a fait preuve des plus utiles services pour l'influence française* ».

Nous en sommes particulièrement heureux et l'en félicitons de tout cœur.

— M. Albert Hennequin, licencié ès-lettres, membre et lauréat de la Société des Gens de Lettres, vient de se voir attribuer, par le Comité de cette Société, le *prix Théodore Véron*, d'une valeur de 308 francs, destiné à un poète. C'est la troisième fois qu'il couronne en cinq années, notre distingué collaborateur et ami Hennequin.

— A la séance de la Société des Antiquaires de l'Ouest, notre distingué collaborateur M. Rambaud, a lu une note sur Sébastien Colin, médecin à Fontenay-le-Comte, au XVIe siècle et dont il fixe la mort d'après Olivier Poupard, à 1582 ou 1583.

Digitized by Google

Nos Compatriotes. — M. le vice amiral Merveilleux du Vignaux, vient d'être nommé Membre du Conseil Supérieur de la Marine.

— Dans la liste des enseignes de vaisseau de 1re classe, devant former le 3e contingent, nous remarquons le nom de M. H.-M.-J. de Veillechèze de La Mardière, fils de notre regretté ami Jean de La Mardière.

Légion d'honneur. — Parmi les récentes promotions de la Légion d'honneur, nous sommes heureux de trouver le nom de notre distingué compatriote et ami M. Louis Marchegay, ancien député, Président de la Société d'Electricité Vendéenne.

— A été également fait chevalier de la Légion d'honneur (ministère de l'Hygiène): M. le Docteur Maurice Cacaud (de Saint-Gervais), directeur de l'Asile d'Aliénés de Clermont (Oise).

Rappelons que le Docteur Cacaud, fils d'un éleveur de chevaux connu, du marais de Monts, a épousé Mademoiselle Yvonne Baudouin, sœur de notre érudit collaborateur.

Consécration d'Eglise. — Le 29 Septembre dernier a eu lieu la consécration de l'Eglise de la Bruffière. Les évêques consécrateurs étaient Monseigneur Garnier, évêque de Luçon, Monseigneur Rumeau, évêque d'Angers, Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes et Monseigneur de Durfort, évêque de Poitiers.

Dans la Presse. — Nous souhaitons une cordiale bienvenue au nouvel organe qui vient de se fonder à Nantes, sous le titre : *L'Effort Régionaliste*, et dont la rédaction en chef a été confiée à notre excellent confrère, Emile Quintin.

N. D. L. D. — Nos Abonnés trouveront encarté dans le prochain numéro de la *Revue* le portrait du *Lieutenant de Lespinay*, qu'une raison indépendante de notre volonté nous a empêché de placer en tête du présent fascicule.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Une famille de Héros. — Nous avons dans de précédents numéros célébré comme il convenait le superbe héroïsme des sept fils de notre ami le Lieutenant-Colonel, Marquis d'Elbée, dont quatre ont payé de leur vie leur sublime dévouement à la Patrie.

Deux rappels de citations ont consacré depuis, le nom des vaillants fils de cette admirable et glorieuse famille. Nous en empruntons le texte à l'*Action Française*.

L'un concerne le caporal *Bertrand d'Elbée*, du 49e d'infanterie, mort à Charleroi.

Ordre de la division. — Volontaire le 23 Août 1914 pour aller couper les défenses accessoires des tranchées ennemies. S'acquitta de sa mission avec le dévouement le plus sublime, en dépit d'un tir nourri de mitrailleuses, et tomba mortellement frappé, après avoir frayé un chemin à la contre-attaque exécutée par sa compagnie.

Le second relate la conduite héroïque du sous-lieutenant *Gonzague d'Elbée*, le plus jeune des fils du colonel d'Elbée, sous-lieutenant au même 49e régiment d'infanterie, disparu le 15 Septembre 1914.

Ordre de l'armée. — Admissible à Saint-Cyr. A la déclaration de guerre, s'engagea aussitôt et, sur sa demande renouvelée, obtint de partir sur le front le 2 Septembre 1914. S'y distingua par son mépris absolu du danger, une audace incomparable, un entrain irrésistible et son désir ardent de prendre part à toutes les missions les plus périlleuses. Le 15 Septembre 1914, à Craonne, dans un mouvement de superbe crânerie, entraîna ses camarades à l'assaut des lignes ennemies, malgré une grêle de balles et un violent bombardement. Tombé au cours de cette action.

Ajoutons également que le lieutenant *Philippe d'Elbée*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume, avec la magnifique citation que voici :

Blessé deux fois grièvement, le 14 Septembre 1914 et le 26 Avril 1915, est revenu chaque fois au front sur sa demande. Mortellement frappé le 13 Septembre 1915, dans la tranchée, pendant que sous un bombardement violent il donnait à ses hommes l'exemple du plus grand calme et du plus haut sentiment du devoir ».

Nous nous associons de tout cœur à la fierté et au deuil de cette grande famille amie, si traditionnellement prodigue du sang et du dévouement des siens pour les causes nationales et royales.

La tranchée des Baïonnettes. — Cette tranchée de la mort, où gisent confondus comme naguère dans un même héroïsme, Vendéens

Digitized by Google

et Bretons du 137e régiment d'infanterie, et que recouvre un monument, grave, sobre, sévère, s'adaptant à merveille à la douleur du pays ravagé par la guerre, a été solennellement célébré le 8 Décembre 1920. M. le Président de la République avait tenu à y apporter lui-même le pieux et reconnaissant hommage de la France, et dans ce pèlerinage patriotique il était accompagné de ministres, d'ambassadeurs et de généraux. Mais la foule recueillie qui l'entourait, cherchait en vain autour de lui la délégation de notre admirable régiment. Les organisateurs de la cérémonie n'avaient oublié que les glorieux survivants des héros dont ils entendaient magnifier le sublime sacrifice !

C'est inimaginable, et avec tous nos confrères de la Presse Vendéenne, nous protestons contre cet inqualifiable oubli.

Légion d'honneur. — Ont été promus, comme commandeur :

Le lieutenant-colonel (rayé des cadres) de *Bermond d'Auriac*, député de la Vendée.

Comme officiers :

Le chef d'escadron *de la Bouralière*, du 109e R. A. L.

— Le capitaine *Gauly*, du 137e R. I., fils de notre excellent ami le commandant Gauly.

Comme chevaliers :

Le lieutenant de *Lambilly*, du 2e chasseurs, avec la belle citation suivante :

« Officier d'une bravoure et d'une audace allant jusqu'à la témérité. Passé sur sa demande dans l'infanterie, s'y est montré un admirable entraineur d'hommes, n'a cessé de donner l'exemple des plus belles qualités militaires. — Quatre blessures, trois citations.

— Le lieutenant de *Charette de la Contrie*, du 82e territorial d'infanterie.

— Le sous-lieutenant du *Garreau de la Méchenie*, du 75e territorial d'infanterie.

— M. *Jacques Ballereau*, architecte à Amiens, fils de notre ami Léon Ballereau, de Luçon, a également reçu la croix d'honneur pour sa belle conduite pendant la guerre, avec l'élogieux motif qui suit :

« Excellent officier du génie, modeste et brave, a pris une part active aux contre-offensives de Juillet 1918 dans le secteur des Sermiers où sa compagnie a été très éprouvée et où il a fait preuve de bravoure et de sang-froid ».

Digitized by Google

— Nous apprenons de même avec plaisir la nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur, de M. le médecin major de 1re classe *Léopold Robert, de Soullans* ; et celle de M. le docteur *René Gambier*, médecin à Paris, ancien aide-major du temps de guerre.

Médaille Militaire. — M. *René de la Boutetière*, du 16e bataillon de chasseurs à pied, mort glorieusement pour la France, vient d'être inscrit au tableau spécial de la Médaille Militaire à titre posthume, avec l'élogieux motif qui suit :

« Brave chasseur, courageux et dévoué, a été tué glorieusement pour la France, le 27 Septembre 1916, devant Raucourt, en se portant à l'assaut d'une position ennemie, malgré de violents feux d'artillerie ».
« Croix de Guerre avec étoile d'argent ».

— La Médaille Militaire posthume a été également conférée à :

M. l'aspirant *Jean de Chasteigner*, glorieusement tombé pour la France, avec la citation suivante :

« A brillamment entraîné sa section à l'assaut des positions ennemies sur un terrain découvert soumis à un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie ennemies, galvanisant ses hommes par son exemple admirable. Tombé mortellement frappé au cours de la progression. Déjà cité ».

— A M. *Guy de Fontaines*, soldat engagé au 125e R. I., fils de notre bien cher ami M. de Fontaines, de Réaumur, avec l'élogieux motif qui suit :

« Le 11 Mai 1915, s'est élancé à l'assaut des tranchées allemandes avec beaucoup de bravouve. Est tombé entre les deux tranchées. Avait auparavant, au péril de sa vie, emporté une caisse de grenades mise en feu par un obus, sauvant ainsi ses camarades. A été cité ».

— Au caporal *Michaud* (*Marcel-Jean-Marie-Honoré*), du 42e régiment d'infanterie (division des as), avec la citation suivante ».

« Gradé consciencieux, dévoué et brave, belle conduite au combat du 23 Octobre (cote 344 Verdun) où il remplit sa mission sous un feu violent d'artillerie, avec bravoure et succès. Glorieusement tombé au cours du combat. — A été cité. Mort pour la France le 25 Octobre 1917. (croix de guerre) ».

Distinctions honorifiques — S. M. le Roi des Belges vient de décorer notre éminente amie Madame Caristie-Martel, « la Muse des Armées », de la médaille de la Reine Elisabeth.

— Notre distingué collaborateur, M. Louis Troussier fils, président de la Société des Trois-Etiers de Noirmoutier, a également reçu du

Digitized by Google

Gouvernement Belge, la médaille du Roi Albert, en récompense des soins qu'il a prodigués aux Belges réfugiés à Noirmoutier pendant la guerre.

— Une plaquette et un diplôme d'honneur ont été adressés par M. le Ministre de l'Intérieur à M. E. Amédée, directeur du *Crédit de l'Ouest* à Fontenay, en témoignage de la collaboration qu'il a prêtée, comme trésorier du Comité des réfugiés, au gouvernement de la République, pour le soulagement des réfugiés et rapatriés.

Par arrêté, à la date du 28 Août 1920, le Roi des Belges a conféré à M. E. Amédée, trésorier du Comité franco-belge à Fontenay, la médaille du Roi Albert, pour reconnaître le dévouement dont il a fait preuve dans les œuvres de guerre.

Médaille de la Reconnaissance Française. — La médaille de bronze de la Reconnaissance française a été conférée à :

M. le colonel *Augustin-Sébastien-Hippolyte Branger*, à l'Hermenault : « A organisé et assuré malgré son grand âge, à titre gracieux, avec un inlassable dévouement, du 3 Août 1914 au 15 Février 1919, le fonctionnement des hôpitaux auxiliaires et de l'infirmerie de Fontenay-le-Comte ».

— Madame de *Chantreau*, née Marie-Thérèse-Henriette Mennessier, infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 7, à Fontenay-le-Comte, du 27 Août 1914 au 26 Octobre 1917, « A assuré son service avec une parfaite régularité et le plus entier dévouement ».

Toutes nos plus sincères félicitations.

Nouvelles Militaires. — Notre vaillant compatriote M. le chef de bataillon *Palustre de Virsay*, du 93e territorial d'infanterie, vient d'être affecté au 84e territorial.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

On nous annonce les fiançailles :

De Mademoiselle MARGUERITE SAVARY DE BEAUREGARD, fille du Comte Charles de Beauregard, et de la comtesse, née de Brivazac, avec M. JEAN SAILLARD, croix de guerre, avocat à la Cour de Poitiers, maire de la Forêt-sur-Sèvre et conseiller d'arrondissement.

MARIAGES

Le 20 Septembre, a été célébré en l'église des Visitandines de Varsovie, le mariage du capitaine BALLU DE PASSAY, avec une jeune polonaise, Mademoiselle ANIELA D'ELERN.

— Le 28 Octobre 1920, a été béni, dans l'église Saint-Jean de Fontenay-le-Comte, le mariage de Mademoiselle JANE FRANÇOIS DU TEMPS, fille de M. François du Temps, chevalier de la Légion d'honneur et de Madame, avec le Commandant ROUHIER, chef d'escadron au 12e régiment d'artillerie de campagne, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Ménard, qui a prononcé à cette occasion une touchante et délicate allocution.

Les témoins étaient pour la mariée, Madame Chevallereau, sa tante, et pour le marié son oncle, le lieutenant-colonel Baron de Cointet, de l'Etat-Major général.

— Le 4 Novembre a été célébré, en l'église Saint-Charles de Monceau, au milieu d'une élégante assistance, le mariage de Mademoiselle SIMONE SALLE, fille de M. Albert Salle, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre du Conseil de l'Ordre, et de Madame Albert Salle, avec M. ROGER DE BREM, décoré de la croix de guerre, fils de M. Roger de Brem, ancien officier de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, et de Madame Roger de Brem.

Digitized by Google

— Le 8 Novembre a été célébré en l'église de Larochefoucauld (Charente), le mariage de notre ami JEAN LÉVRIER, ancien avocat au barreau de Fontenay, où il a laissé un excellent souvenir, avec Mademoiselle EDITH QUILLARD.

— Le 16 Novembre, a été béni en l'église Saint-Jean de Montierneuf, le mariage de Mademoiselle MARIE-MARTHE DE LA DÉBUTRIE, fille de M. Hubert de la Débutrie, et belle-fille de Madame Hubert de la Débutrie, avec le comte JEAN DE LASTIC-SAINT-JAL, croix de guerre.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Blampain de Saint-Mars, son grand-père, et M. de la Débutrie, maire de Vivonne, son oncle ; pour le marié, le comte Jehan de Lastic-Saint-Jal, chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre, et le capitaine de vaisseau comte de Meynard, officier de la Légion d'honneur et croix de guerre, ses oncles.

— Le 22 Novembre, en l'église du Bourg-sous-La-Roche, a été célébré le mariage de M. RAOUL ASTOUL, de La Roche-sur-Yon, avec Mademoiselle URSULE RENOLLEAU, du Bourg.

— En l'église Saint-Honoré d'Eylau, a été célébré le mariage du vicomte ANTOINE DE ROUGÉ, fils de la vicomtesse Armand de Rougé, née La Ferronnays, avec Mademoiselle OLGA DE SONIS, fille du commandant François de Sonis et de la comtesse, née Stolypine.

NAISSANCES

Madame ALFRED LE ROUX, née de Bousquet, belle-fille de M. Paul Le Roux, sénateur de la Vendée, vient de mettre heureusement au monde un second fils, JEAN-PAUL.

— Le vicomte DE CHABOT, fils du dévoué conseiller général des Herbiers, et la vicomtesse, née de Nicolay, font part de la naissance de leur fille JEANNE.

— M. et Madame CHARLES GAUDINEAU, de Luçon, nous font part de la naissance de leur fille SUZANNE.

— Le docteur et Madame FRANÇOIS DE GRAILLY, font part de la naissance à Vouvray, de leur fils MICHEL.

Digitized by Google

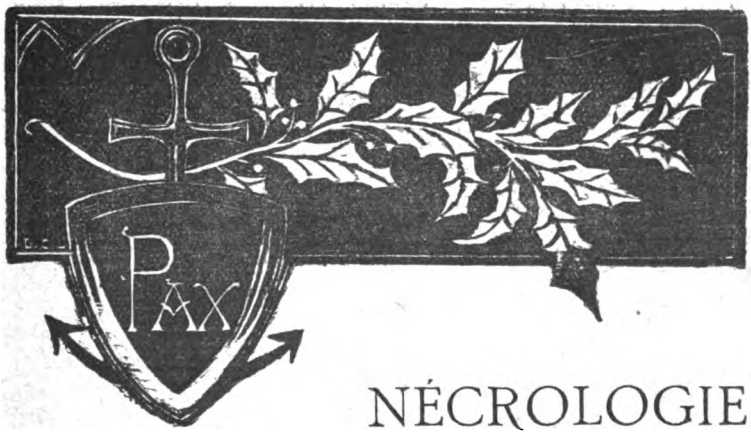

NÉCROLOGIE

Le Directeur de la « *Revue du Bas-Poitou* » a la douleur de faire part à ses collaborateurs et abonnés, de la mort de sa sœur, Madame MILLOCHIN, née ODILE VALLETTE, décédée à Vendôme, dans sa 72e année, le 19 Décembre 1920.

***

Madame la générale DU GARREAU DE LA MÉCHENIE, décédée à Versailles, le 23 Juin 1920, à l'âge de 61 ans.

— M. JACQUES BEAUSSANT, fils de M. et de Madame Gaston Beaussant, décédé à Arcachon, le 29 Septembre 1920, en sa 18e année.

— M. le vicomte GEORGES B. DU CHAFFAULT, décédé en Septembre, dans sa terre de Toucheville, en Normandie.

— Madame veuve LECOMTE, née ARTHÉMISE GUILBAUD, décédée à Saint-Christophe-du-Ligneron, en sa 69e année, et dont les obsèques ont eu lieu le 2 Octobre 1920, en l'église de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault.

La défunte est la belle-mère de notre collaborateur et ami Jehan de la Chesnaye.

— M. PAUL BUET, décédé le 4 Octobre 1920, à la Garenne, commune de la Gaubretière, à l'âge de 38 ans, et dont les obsèques ont été célébrées en l'église d'Aizenay.

— M. le colonel MEUNIER, qui commanda naguère le 137e d'infanterie, et qui l'an passé voulut bien honorer de sa présence la fête du Fanion d'honneur offert à son ancien et glorieux régiment, décédé le 6 Octobre 1920, à l'âge de 70 ans, à Versailles.

— Madame CÉLINE-DELPHINE LECLERC, veuve du docteur

Digitized by Google

JULES DELAUNAY, professeur à l'Ecole de Médecine de Poitiers, décédée le 18 Octobre 1920, dans sa 91e année.

— Madame la vicomtesse DE LA GOUBLAYE DE NANTOIS, née de Sceaulx de Villebermont, décédée à Rennes, en son hôtel de la rue Martenot, fin Octobre.

Elle était la mère de la marquise de Courcy, et la grand'mère de notre ami le comte Serge de Courcy.

Héritière de tous les biens des Tuffin, elle était la petite-nièce du marquis Tuffin de la Rouërie, l'illustre chef de la Conspiration Bretonne auquel M. G. Le Nôtre a consacré un de ses plus remarquables ouvrages.

— M. AIMÉ PEYREIGNE, décédé à Toulouse, le 4 Novembre 1920, à l'âge de 83 ans.

Il était le père de Madame Gustave de Langle et le beau-père de notre ami Gustave de Langle, de Brebaudet.

— M. LOUIS-JOSEPH BITON, le libraire-éditeur bien connu de Saint-Laurent-sur-Sèvre, décédé en Novembre 1920.

— M. le comte DE FERRÉ DE PÉROUX, chef de bataillon honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 62 ans, au château de Payroux (Vienne), le 1er Décembre 1920.

— M. PAUL GRASSAL, maire de Saint-Paul-Mont-Penit (Vendée), décédé le 3 Décembre 1920, dans sa 61e année, en son château de la Blanchère.

A l'église, M. le curé de Saint-Paul-Mont-Penit, et au cimetière M. le conseiller général Boiscourbeau ont fait un éloquent et touchant éloge du regretté défunt.

— Madame la baronne DE MEYRONNET DE SAINT-MARS, décédée, en son château de Mortefontaine, en Décembre 1920.

*
* *

— Le 28 Décembre 1920, en l'église de Bournezeau, a eu lieu une impressionnante cérémonie funèbre, à l'occasion du transfert de la glorieuse dépouille de notre vaillant et regretté ami le capitaine HENRY ESGONNIÈRE DU THIBEUF, commandant la 22e compagnie du 293e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme, trois fois cité à l'ordre de la division et de l'armée, tombé glorieusement pour la France à la tête de ses hommes devant Ville-sur-Tourbe, en Champagne, le 25 Septembre 1915, à l'âge de 36 ans.

Le messe fut célébrée et l'oraison funèbre prononcée par le R. P. Raymond, qui avait été le lieutenant d'Henry Esgonnière du Thibeuf.

L'éloquent dominicain célébra magnifiquement la belle âme et le superbe héroïsme du capitaine. Au cimetière plusieurs discours redirent également le patriotisme et l'esprit de sacrifice du glorieux mort.

Nous donnerons dans notre prochain fascicule un compte-rendu plus détaillé de cette émouvante cérémonie.

Digitized by Google

LA STATUE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE
De M. ARTHUR GUILLIOT
(Médaille du Salon 1920)
(*Cliché du « Bulletin Paroissial de Saint-François de Sales », de Paris*)

Digitized by Google

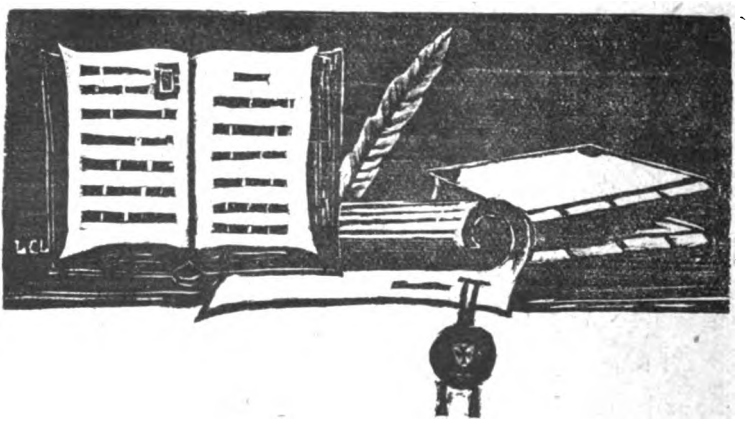

BIBLIOGRAPHIE

Madame la Duchesse de Berry à Luçon. -- Sous ce titre : *Le Vieux Chêne de l'Institution Sainte-Ursule*, M. Léon Ballereau, architecte, signale dans la *Semaine Catholique* de Luçon, des 2-7 Novembre 1920, la disparition du magnifique chêne vert archi-centenaire, qui ornait la cour d'honneur du Pensionnat Sainte-Ursule de Luçon. Ce chêne a, en effet, une histoire : c'est à l'ombre de ses ramures que le 2 Juillet 1828, Madame la Duchesse de Berry, qui venait de poser la première pierre de la flèche de la cathédrale de Luçon, présida la distribution des Prix des élèves des Ursulines, assistée de Monseigneur Soyer et de la R. M. Saint-Benoît, née Gabrielle-Charlotte Ranfray de la Rochette.

La *Semaine Catholique* (N° du 11 Décembre) rappelle qu'à cette occasion Madame la Duchesse de Berry, qui avait reçu l'hospitalité à l'évêché de Luçon, offrit à la cathédrale un magnifique ornement en velours rouge, richement brodé d'or et rehaussé de guirlandes et de rosaces en nacre suivant le goût du temps. On conserve encore cet ornement qui comprend une chasuble avec accessoires et une chape assortie.

La venue de la Duchesse de Berry à Luçon est consacrée par cette inscription gravée à la base de la flèche de la cathédrale :

Digitized by Google

LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE FLÈCHE
A ÉTÉ POSÉE PAR SON ALTESSE ROYALE
MADAME LA DUCHESSE DE BERRY,
LE 10 JUILLET 1828.

— *Le Bulletin paroissial de Saint-François de Sales,* de Paris, dans son nº du 15 Octobre 1920, donne une fidèle image du magnifique Saint-Antoine, en marbre de Carrare, exécuté par Arthur Guéniot, médaillé au dernier Salon et dont nous donnons d'autre part une reproduction fidèle, grâce à l'obligeante communication de M. le curé Loutil.

— De notre éminent collaborateur et ami M. le comte Bégouën, une brochure portant ce titre : *Si nous voulons la paix dans les Balkans.* (Saint-Girons, P. Pont, in-12, 18 p.)

L'auteur y consigne les observations qu'il a pu faire sur l'état d'esprit des personnages politiques et des populations dans les pays Tchéco-slovaques et Yougo-slaves, au cours de la mission qui lui fut confiée dans ces régions.

— M. Jacques Meurgey, nous a aimableuent offert, la très belle et très précieuse étude qu'il a publiée dans le *Monde Illustré,* du 25 Octobre 1920, sur les anciens symboles héraldiques de Paris et dont il a fait un luxueux tirage à part (Paris Champion 1920).

Cette étude fait partie d'une très intéressante série consacrée aux " anciens symboles des villes de France ".

— Le volume que la Société des *Archives historiques du Poitou,* vient de distribuer — le 43e de sa collection — est un recueil de *Notes et documents sur les Artistes en Poitou jusqu'au XIXe siècle.* Il est dû aux patientes recherches de notre érudit collaborateur M. Rambaud, qu'il suffit de nommer pour que soit cautionnée la valeur de l'œuvre.

— Dans la *Revue de l'histoire de Versailles,* (Janvier-Avril 1920) : *Une Musicienne Versaillaise,* par notre sympathique et érudit compatriote, M. René Pichard du Page.

— Dans *Vaillante Jeunesse :* Silhouettes de vaillants *(Henry de Villedieu)* par M. J. d'Isné.

— De notre érudit confrère, M. l'abbé F. Uzureau, directeur de l'*Anjou Historique : M. l'abbé Bernier et ses paroissiens de Saint-Laud* (Angers-Grassin 1920. Grand in-8º de 26 p. Extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture d'Angers).*

Digitized by Google

— Dans le compte-rendu (1914-1920) des réunions générales de *l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Richelieu.* (Bideaux, Luçon 1920) : deux belles et émouvantes poésies, de notre distingué collaborateur et ami, M. le docteur Gaston : *In saxo et in corde Mémoria ! et Ex morte vita !*

— *La Chronique Médicale,* dans son nº du 1er Septèmbre 1920, a consacré un article à *La Noblesse de G. Clemenceau.*

— Dans le *Divan,* de notre excellent confrère et ami le docteur Henri Martineau, un fort joli poème de notre bien cher collaborateur Francis Eon, sous ce titre : *Images.*

— Nous avons annoncé en notre précédent fascicule la mort du R. P. Lhoumeau, Supérieur Général des Pères de Saint-Laurent-sur-Sèvre ; rappelons à ce propos les principaux ouvrages dus à la plume de l'artiste que fut le R. P. Lhoumeau. En effet, outre un ouvrage de mysticité : *La Vie spirituelle étudiée à l'école du B. de Montfort,* il a composé de nombreux travaux sur la musique sacrée notamment : *Rythme, exécution et accompagnement du chant Grégorien* (1892), *Cantiques* (sur des paroles du P. de Montfort) etc...

— Nous avons reçu le premier numéro de *La Terre de Vendée,* bulletin mensuel de l'Union catholique des Agriculteurs de Vendée, dont le Directeur est M. l'abbé Verdon, curé doyen des Essarts, aumônier de l'Association.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

R. DE THIVERÇAY.

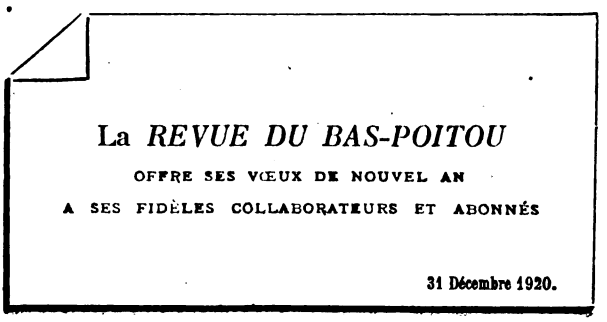

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1920

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — *Héros et Martyrs de la grande guerre — Le Colonel baron Taylor*, par M. René Vallette. 1

II. — *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie Française*, par M. H. Baguenier Desormeaux..... 15

III. — *Henri Boutet (1851-1919)*, par M. Jules de Marthold..... 27

IV. — *Bijoux héraldiques Poitevins du Moyen-Age*, de la collection Raoul de Rochebrune, par M. L. Charbonneau-Lassay..... 38

V. — *Le Songe de l'Empereur* (Poésie), par M. Edouard Vendéen..... 45

VI. — *A propos de l'Exposition artistique du graveur Vendéen Marcel Fleury*, par M. René Vallette 48

VII. — *Courrier Dramatique et Musical:* La « Ninon de Lenclos », de Louis Maingueneau, par MM. Alfred Français et Maurice Loiseau..... 51

VIII. — *A la mémoire de Jean Moréas* (Poésie), par M. Francis Eon..... 54

IX. — *Nos Morts*, — Le *R. P. Longhaye*. — *M. Jean de la Mardière* et le *Capitaine René de Lépinay*, par R. V..... 56

X. — *Chronique*, par R. de Thiverçay..... 59

XI. — *Carnet Mondain*, id. 66

XII. — *Nécrologie*, id. 69

XIII. — *Bibliographie*, id. 72

XIV. — *Jeanne d'Arc et l'Episcopat français. — Jeanne, vierge simple*, par Monseigneur Garnier, évêque de Luçon..... 75

Digitized by Google

XV. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre. — M. le Capitaine Pierre Rousset*, par M. René Vallette. 82

XVI. — *La Vendée et son plus récent Historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie française* (suite), par M. H. Baguenier Desormeaux..... 87

XVII. — *L'Eglise du Vieux-Pouzauges*, par MM. René Vallette et L. Charbonneau-Lassay..... 108

XVIII. — *La Mort d'Ariane* (Poésie), par M. René Grossein. 120

XIX. — *La Vendée aux Salons*, par M. L. de Le Chanonie. 126

XX. — *Nos Morts. — Le Colonel de la Pintière* et *le Capitaine Charles de Vexiau*, par M. R. V.... 130

XXI. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ..... 134

XXII. — *Chronique*, par R. de Thiverçay..... 136

XXIII. — *Echos Militaires* id. 140

XXIV. — *Carnet Mondain* id. 143

XXV. — *Nécrologie* id. 146

XXVI. — *Bibliographie* id. 148

XXVII. — *Par les routes et les sentiers poitevins. — Thouars*, par M. Robert Delagrange..... 151

XXVIII. — *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie Française* (suite), par M. H. Baguenier Desormeaux..... 162

XXIX. — *Pousse-Poil — Légende Vendéenne*, par Mme L. de Kerguy..... 183

XXX. — *Vision de Guerre — L'Attaque* (Poésie), par M. Louis de la Monneraye..... 189

XXXI. — *Héros et Martyrs de la Grande guerre — Le Capitaine comte de Granges de Surgères*, par M. René Vallette..... 192

XXXII. — *Les Disques dans les Sépultures Mérovingiennes du Poitou*, par M. L. Charbonneau-Lassay... 196

XXXIII. — *Les Charmes d'Armide* (Poésie), par M. B. Clénet. 205

XXXIV. — *Chronique*, par R. de Thiverçay..... 209

XXXV. — *Echos de la Guerre*, *id.* 214

XXXVI. — *Carnet Mondain*, *id.* 217

XXXVII. — *Nécrologie*, *id.* 220

XXXVIII. — *Bibliographie*, *id.* 222

Digitized by Google

XXXIX. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre — Le Lieutenant marquis de Lespinay*, par M. René Vallette..... 227

XL. — *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie Française*, (suite) par M. H. Baguenier Desormeaux..... 242

XLI. — *Monseigneur de Verthamon de Chavagnac, Evêque de Luçon et son Vicaire Général, l'abbé des Dorides (1752)*, par M. l'abbé F. Uzureau, Directeur de *l'Anjou Historique*..... 257

XLII. — *Croquis Vendéens — Le Chevalier de Chantreau* et *Vendée* (Poésies), par M. Régis de Brem... 263

XLIII. — *Archéologie Vendéenne — Lampes Bas-Poitevines anciennes*, par M. L. Charbonneau-Lassay... 268

XLIV. — *Luc-Olivier Merson*, par M. Jules de Marthold. 274

XLV. — *Nos Morts — M. le baron de Lauzon — M. le comte de Rorthays — M. Charles Thouzeau*, par MM. le vicomte de Rochebrune et René Vallette..... 277

XLVI. — *Livres Nouveaux*, par M. Starbach et ZZZ..... 281

XLVII. — *Chronique*, par R. de Thiverçay..... 283

XLVIII. — *Echos de la Guerre* id. 287

XLIX. — *Carnet Mondain* id. 291

L. — *Nécrologie* id. 293

LI. — *Bibliographie* id. 296

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — *Le Colonel baron Taylor* (hors texte).....
II. — *Henri Boutet*..... 27
III. — *Bijoux héraldiques Poitevins*, clichés sur bois, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 39, 40, 41, 42, 43, 44
IV. — *Le Général Guillaumat et M. Fleury père* (hors texte), d'après eaux-fortes de M. MARCEL FLEURY
V. — *M. Paul Deschanel* (cliché du *Nouvelliste de Bordeaux*)..... 59
VI. — *L'Eglise du Vieux-Pouzauges et ses vieilles pierres tombales*, bois gravés, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.....108, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 119
VII. — *Le Portrait de M. le chanoine Freland, curé de Challans*, par M. ANDRÉ ASTOUL (hors texte).
VIII. — *Bois gravés* par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.. 198, 199, 200, 201, 204
IX. — *Dessin* d'ANDRÉ ASTOUL (Extrait des " *Charmes d'Armide* " — hors texte).
X. — *Lampes Bas-Poitevines anciennes*, clichés sur bois, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 269, 270, 272
XI. — *Portrait de M. Luc-Olivier Merson*, (cliché de *l'Echo de Paris*)..... 274
XII. — *Statue de Saint-Antoine de Padoue* (cliché du « *Bulletin Paroissial de Saint-François de Sales* » de Paris), par M. ARTHUR GUÉNIOT... 295

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU -- ANNONCES

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, boulevard Montmartre

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; surtout ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les artistes ? Tel est le but du *Courrier de la Presse*.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit, sans frais, les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues.

ARGUS DE LA PRESSE

Le plus ancien bureau de coupures de Journaux

L'*Argus de la Presse* se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui offrir.

L'ARGUS lit 8,000 journaux par jour.

Ecrire *12, rue du Faubourg-Montmartre*, PARIS.

CRÉDIT DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 50 millions

Siège Social à Angers

Succursales à Paris, Cholet, Laval, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Saint-Nazaire, Saintes, Tours.

Agences de Vendée : Challans, Chantonnay, La Roche-sur-Yon, les Sables, Luçon.

Bureaux en Vendée : Avrillé, Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, La Gaubretière, Les Herbiers, Mareuil-sur-le-Lay, Montaigu, Moutiers-les-Mauxfaits, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Michel-en-l'Herm, Talmont, Tiffauges, La Verrie.

Le CRÉDIT de l'OUEST a absorbé les plus vieilles banques et les plus connues en Vendée : E. AMÉDÉE & Cie, Vve DELHUMEAU, M. MOUNIER & Cie, RONDENET-MOULIN. — **M. E. Amédée** est Directeur régional.

Le Crédit de l'Ouest fait toutes opérations de banque et de bourse, paie tous les coupons sans frais, fait toutes les émissions sans frais, loue des coffres-forts, etc., etc.

Digitized by Google

MASSIOT et RAISON

BANQUIERS

Rue du PORT et PLACE de VERDUN

FONTENAY-LE-COMTE

AGENCES à *Nantes — Poitiers — Châteaubriant — Rennes — Niort — Saint-Maixent — Bressuire — Cholet — La Roche-sur-Yon — La Rochelle — Rochefort.*

Bureaux rattachés à Fontenay-le-Comte :

La Châtaigneraie — Chantonnay — Pouzauges

Principales Opérations de la Banque :

Achat et vente de titres.

Paiement sans frais de tous Coupons échus ou à échoir dans la quinzaine.

Régularisation de Titres (échange, renouvellement de feuilles de Coupons, remboursements de titres amortis, transferts, etc...)

Souscription sans frais à toutes les Emissions et aux Bons de la Défense Nationale.

Création d'Industries régionales.

Avances sur titres de négociation courante.

Ouverture de Comptes-courants productifs d'intérêts. (Les retraits se font sans aucun préavis).

Dépôt de Fonds à échéances fixes.

Délivrance de Chèques.

Escompte et recouvrement de tous Effets de Commerce.

Dépôt de Titres, vérifications des tirages.

Renseignements financiers.

Digitized by Google

MAISONS RECOMMANDÉES

Magasin de la MÉNAGÈRE, A. BAUDON, 11bis, rue Turgot, Fontenay-le-Comte.

La Bijouterie GUILLON, 13, rue de la République.

Le Café du PONT-NEUF, BUTREAU, propriétaire.
Consommations excellentes — Prix modérés

TENTURES D'ART, Meubles anciens, grès flammés, etc., **JOLY, Fils**, 3, rue de Rohan, Paris.
Teinture et Nettoyage pour tous genres d'Etoffes et d'Ameublement
Broderie, Store et Dentelle.

LA MAISON D'ORNEMENTS ET DE BRODERIES
de M. **A. Chapeau**, fabricant, 8 Rue Mathelin-Rodier, Nantes.

COGNAC BISQUIT

Bisquit Dubouché & Cie

Maison Fondée en 1819

JARNAC-COGNAC

LES EXCELLENTES PRUNES D'ENTE

de M. J. VICTORIEUX, d'**Eymet (Dordogne)**
Par 5 kilos franco :
Extra : 32 fr. — Très belles : 29 fr. — Belles : 26 fr.

SELECT FOIE GRAS

LE PLUS EXQUIS DES PATÉS DE FOIE GRAS
WILLEMAIN et Cie Aire-sur-l'Adour (Landes)

Sur les bonnes tables :

PRIOR

« Roy des Mousseux »
« Mousseux des Roys »

Entrepôt Général à **NANTES**

Digitized by Google

LA MAISON EPRON

Se recommande par ses Produits d'*Angélique de Niort*

Sa Confiserie – Chocolaterie

sa SÈVE d'ANGÉLIQUE

(LIQUEUR EXQUISE DE DESSERT)

MAISONS :

DILLÉ - ROBIN - MÉDARD & ÉPRON Réunies

Vve CHENILLEAU & Cie Successeurs

Distillateurs Confiseurs — NIORT

GROG "L'ARBY"

TRÈS CHAUD ou TRÈS FROID

L'OPALE

Liqueur d'Anis

(Etendue d'eau, constitue un délicieux rafraîchissement)

La Maison PIVERT Frères, 116, Quai Paludate, Bordeaux, recommandée pour la qualité de ses Vins Blancs et de son Rhum du Fétiche " Doh Lu "

LE QUINQUINA VOUVRAY

Vin apéritif exquis et la délicieuse liqueur de

PRUNELLINE GERBAULT

De la Maison Ernest BOURIN, de Tours.

MACHINES à BOIS Neuves & d'Occasion

A Vapeur, moteurs, etc. Foyers économiseurs

GERBAUD, agent des mines du Nord - VIERZON (Cher)

Désire représenter industries françaises et étrangères

BUVEZ de la Muscarose des Charentes

Bienfaisante pour l'estomac et le rein.

DELSOL-BARON, fabricant à Rochefort.

Fontenay-le-Comte. — Imprimerie H. LUSSAUD

Digitized by Google

076 H

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

33e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1920

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

33me Année. — 1re Livraison.

SOMMAIRE

I. — *Héros et Martyrs de la grande guerre — Le Colonel baron Taylor*, par M. René Vallette. 1

II. — *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie Française*, par M. H. Baguenier Desormeaux..... 15

III. — *Henri Boutet (1851-1919)*, par M. Jules de Marthold..... 27

IV. — *Bijoux héraldiques Poitevins du Moyen-Age*, de la collection Raoul de Rochebrune, par M. L. Charbonneau-Lassay..... 38

V. — *Le Songe de l'Empereur* (Poésie), par M. Edouard Vendéen..... 45

VI. — *A propos de l'Exposition artistique du graveur Vendéen Marcel Fleury*, par M. René Vallette 48

VII. — *Courrier Dramatique et Musical :* La « Ninon de Lenclos », de Louis Maingueneau, par MM. Alfred Françaix et Maurice Loiseau..... 51

VIII. — *A la mémoire de Jean Moréas* (Poésie), par M. Francis Eon..... 54

IX. — *Nos Morts*, — Le *R. P. Longhaye*. — *M. Jean de la Mardière* et le *Capitaine René de Lépinay*, par R. V..... 56

X. — *Chronique*, par R. de Thiverçay..... 59

XI. — *Carnet Mondain*, id. 66

XII. — *Nécrologie*, id. 69

XIII. — *Bibliographie*, id. 72

GRAVURES

I. — *Le Colonel baron Taylor* (hors texte)..... 1

II. — *Henri Boutet*..... 27

III. — *Bijoux héraldiques Poitevins*, clichés sur bois, par M. L. Charbonneau-Lassay. 39, 40, 41, 42, 43, 44

IV. — *Le Général Guillaumat et M. Fleury père* (hors texte), d'après eaux-fortes de M. Marcel Fleury

V. — *M. Paul Deschanel* (cliché du *Nouvelliste de Bordeaux*)..... 59

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS DE LA REVUE

MM.

Joseph Aulneau.
André Astoul.
H. Baguenier Desormeaux.
L. Ballereau.
Docteur Marcel Baudouin.
A. Barrau.
René Bazin.
Comte Bégouen.
Edmond Béraud, publiciste.
L. Blanpain de Saint-Mars.
L'intendant Brunetière.
M. Bertrand.
M. le Chanoine Boutin.
P. Beauchet-Filleau.
L. de la Chanonie.
Charbonneau-Lassay.
Alphonse de Chateaubriant.
H. Colins.
Vicomte de Chabot.
Jehan de la Chesnaye.
Henri Clouzot.
Robert Delagrange.
Paul Devigne, homme de lettres.
Léon Dubreuil.
Marquis d'Elbée.
Francis Eon.
Marcel Fleury.
Charles Foley.
H. du Fonteniou.

MM.

E. Gabory.
E. Ginot.
De Gouttepagnon.
Abbé Grelier.
Docteur Gaston.
Vicomte H. de Grimouard.
Albert Hennequin.
L. de Kerguy.
G. Lacouloumère.
Paul Legrand.
Docteur Lœwenhard.
Marquis de L'Estourbeillon.
Libaudière.
Docteur Martineau.
Jean Mauclère.
A. Métay.
Claude de Monti.
Abbé Poirier.
Comte Raoul de Rochebrune.
Abbé Rousseau.
P. Rambaud.
Louis Sonolet, homme de lettres.
L. Troussier.
Abbé Uzureau.
Vélasque.
Edouard Vendéen.
Jean Yole.
F. Waitzen-Necker.

CONDITIONS DE LA REVUE

I. — Collaboration. — Chaque auteur est responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. Tout travail inséré dans la *Revue* est tiré à part à *cent* exemplaires, qui sont sa **propriété exclusive** ; sur ce nombre, *cinquante* sont offerts par elle, en feuille, à titre gracieux, à l'auteur. Pour bénéficier de ce dernier avantage, il faut être non seulement collaborateur, mais également abonné à la *Revue*.

II. — Abonnement. — La *Revue du Bas-Poitou* paraît tous les trois mois, en livraisons d'au moins 96 pages, format grand in-8°, accompagnées d'illustrations.

Le prix de l'abonnement est de **12 francs** par an, sur papier ordinaire, et de **vingt francs** sur papier vergé à la forme.

Pour l'étranger le port est en sus.

Le prix du numéro est de **3** fr. **50.**

III. — Annonce. — *Pour une année* : La page, **25** fr. — La demi-page, **15** fr. — Le quart de page, **10** fr.

N. B. — Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé à M. René Vallette, directeur-propriétaire et gérant de la *Revue*, place Thiverçay, à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

Digitized by Google

4076 H

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

33e Année. — 2e Livraison

Directeur : RENÉ VALLETTE

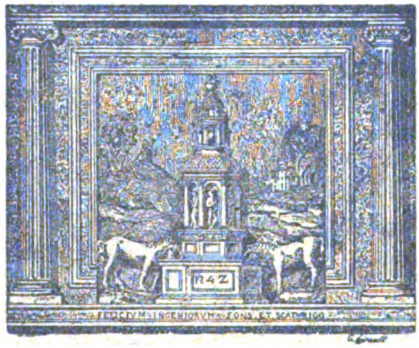

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD.
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-EDITEUR

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

33me Année. — 2e Livraison.

SOMMAIRE

I. — *Jeanne d'Arc et l'Episcopat français. — Jeanne, vierge simple*, par Monseigneur GARNIER, évêque de Luçon..... 75

II. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre. — M. le Capitaine Pierre Rousse*, par M. RENÉ VALLETTE. 82

III. — *La Vendée et son plus récent Historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie française* (suite), par M. H. Baguenier Desormeaux..... 87

IV. — *L'Eglise du Vieux-Pouzauges*, par MM. RENÉ VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY..... 108

V. — *La Mort d'Ariane* (Poésie), par M. RENÉ GROSSEIN. 120

VI. — *La Vendée aux Salons*, par M. L. DE LE CHANONIE. 126

VII. — *Nos Morts. — Le Colonel de la Pintière* et *le Capitaine Charles de Vexiau*, par M. R. V.... 130

VIII. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ..... 134

IX. — *Chronique*, par R. de THIVERÇAY..... 136

X. — *Echos Militaires* id. 140

XI. — *Carnet Mondain* id. 143

XII. — *Nécrologie* id. 146

XIII. — *Bibliographie* id. 148

GRAVURES

I. — *L'Eglise du Vieux-Pouzauges et ses vieilles pierres tombales*, bois gravés, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.....108, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 119

II. — *Le Portrait de M. le chanoine Freland, curé de Challans*, par M. ANDRÉ ASTOUL (hors texte).

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS DE LA REVUE

MM.

Joseph Aulneau.
André Astoul.
H. Baguenier Desormeaux.
L. Ballereau.
Docteur Marcel Baudouin.
A. Barrau.
René Bazin.
Comte Bégouen.
Edmond Béraud, publiciste.
L. Blanpain de Saint-Mars.
L'intendant Brunetière.
M. Bertrand.
M. le Chanoine Boutin.
P. Beauchet-Filleau.
L. de la Chanonie.
Charbonneau-Lassay.
Alphonse de Chateaubriant.
H. Colins.
Vicomte de Chabot.
Jehan de la Chesnaye.
Henri Clouzot.
Robert Delagrange.
Paul Devigne, homme de lettres.
Léon Dubreuil.
Marquis d'Elbée.
Francis Eon.
Marcel Fleury.
Charles Foley.
H. du Fontenioux.

MM.

E. Gabory.
E. Ginot.
De Gouttepagnon.
Abbé Grelier.
Docteur Gaston.
Vicomte H. de Grimouard.
Albert Hennequin.
L. de Kerguy.
G. Lacoulgumère.
Paul Legrand.
Docteur Lœwenhard.
Marquis de L'Estourbeillon.
Libaudière.
Docteur Martineau.
Jean Maucière.
A. Métay.
Claude de Monti.
Abbé Poirier.
Comte Raoul de Rochebrune.
Abbé Rousseau.
P. Rambaud.
Louis Sonolet, homme de lettres.
L. Troussier.
Abbé Uzureau.
Vélasque.
Edouard Vendéen.
Jean Yole.
F. Waitzen-Necker.

CONDITIONS DE LA REVUE

I. — Collaboration. — Chaque auteur est responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. Tout travail inséré dans la *Revue* est tiré à part à *cent* exemplaires, qui sont sa **propriété exclusive ;** sur ce nombre, *cinquante* sont offerts par elle, en feuille, à titre gracieux, à l'auteur. Pour bénéficier de ce dernier avantage, il faut être non seulement collaborateur, mais également abonné à la *Revue*.

II. — Abonnement. — La *Revue du Bas-Poitou* paraît tous les trois mois, en livraisons d'au moins 96 pages, format grand in-8°, accompagnées d'illustrations.

Le prix de l'abonnement est de **12 francs** par an, sur papier ordinaire, et de **vingt francs** sur papier vergé à la forme.

Pour l'étranger le port est en sus.

Le prix du numéro est de **3** fr. **50.**

III. — Annonce. — *Pour une année* : La page, **25** fr. — La demie page, **15** fr. — Le quart de page, **10** fr.

N. B. — Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé à M. René VALLETTE, directeur-propriétaire et gérant de la *Revue*, place Thiverçay, à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

Digitized by Google

4076 H

REVUE
DU
BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

33e Année. — 3e Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

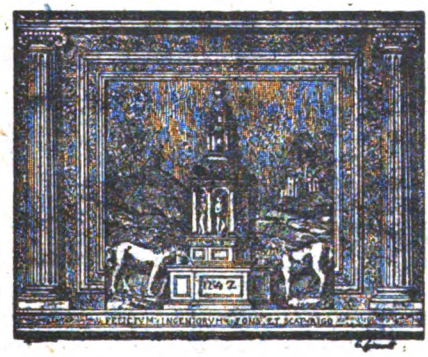

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1920

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

33me Année. — 3e Livraison.

SOMMAIRE

I. — *Par les routes et les sentiers poitevins. — Thouars*, par M. ROBERT DELAGRANGE..... 151

II. — *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie Française* (suite), par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX..... 162

III. — *Pousse-Poil — Légende Vendéenne*, par Mme L. DE KERGUY..... 183

IV. — *Vision de Guerre — L'Attaque* (Poésie), par M. LOUIS DE LA MONNERAYE..... 189

V. — *Héros et Martyrs de la Grande guerre — Le Capitaine comte de Granges de Sargères*, par M. RENÉ VALLETTE..... 192

VI. — *Les Disques dans les Sépultures Mérovingiennes du Poitou*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY... 196

VII. — *Les Charmes d'Armide* (Poésie), par M. B. CLÉNET. 205

VIII. — *Chronique*, par R. de THIVERÇAY..... 209

IX. — *Echos de la Guerre*, *id.* 211

X. — *Carnet Mondain*, *id.* 217

XI. — *Nécrologie*, *id.* 220

XII. — *Bibliographie*, *id.* 222

GRAVURES

I. — *Bois gravés* par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY.. 198, 199, 200, 201, 204

II. — *Dessin* d'ANDRÉ ASTOUL (Extrait des " *Charmes d'Armide* " — hors texte).

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS DE LA REVUE

MM.

Joseph Aulneau.
André Astoul.
H. Baguenier Desormeaux.
L. Ballereau.
Docteur Marcel Baudouin.
A. Barrau.
René Bazin.
Comte Bégouen.
Edmond Béraud, publiciste.
L. Blanpain de Saint-Mars.
L'intendant Brunetière.
M. Bertrand.
M. le Chanoine Boutin.
P. Beauchet-Filleau.
L. de la Chanonie.
Charbonneau-Lassay.
Alphonse de Chateaubriant.
H. Colins.
Vicomte de Chabot.
Jehan de la Chesnaye.
Henri Clouzot.
Robert Delagrange.
Paul Devigne, homme de let[res].
Léon Dubreuil.
Marquis d'Elbée.
Francis Eon.
Marcel Fleury.
Charles Foley.
H. du Fontenioux.

MM.

E. Gabory.
E. Ginot.
De Gouttepagnon.
Abbé Grelier.
Docteur Gaston.
Vicomte H. de Grimouard.
Albert Hennequin.
L. de Kerguy.
G. Lacouloumère.
Paul Legrand.
Docteur Lœwenhard.
Marquis de L'Estourbeillon.
Libaudière.
Docteur Martineau.
Jean Mauclère.
A. Métay.
Claude de Monti.
Abbé Poirier.
Comte Raoul de Rochebrune.
Abbé Rousseau.
P. Rambaud.
Louis Sonolet, homme de lettres.
L. Troussier.
Abbé Uzureau.
Vélasque.
Edouard Vendéen.
Jean Yole.
F. Waitzen-Necker.

CONDITIONS DE LA REVUE

I. — Collaboration. — Chaque auteur est responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. Tout travail inséré dans la *Revue* est tiré à part à *cent* exemplaires, qui sont sa **propriété exclusive ;** sur ce nombre, *cinquante* sont offerts par elle, en feuille, à titre gracieux, à l'auteur. Pour bénéficier de ce dernier avantage, il faut être non seulement collaborateur, mais également abonné à la *Revue*.

II. — Abonnement. — La *Revue du Bas-Poitou* paraît tous les trois mois, en livraisons d'au moins 96 pages, format grand in-8°, accompagnées d'illustrations.

Le prix de l'abonnement est de **12 francs** par an, sur papier ordinaire, et de **vingt francs** sur papier vergé à la forme.

Pour l'étranger le port est en sus.

Le prix du numéro est de **3 fr. 50.**

III. — Annonce. — *Pour une année* : La page, **25** fr. — La demie page, **15** fr. — Le quart de page, **10** fr.

N. B. — Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé à M. René VALLETTE, directeur-propriétaire et gérant de la *Revue*, place Thiverçay, à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

Digitized by Google

40 76 H
. bind

CORNELL UNIVERSITY
MAR 1920
LIBRARY

REVUE
DU
BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

33e Année. — 4e Livraison.

Directeur : René VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : 9, RUE DES LOGES

PARIS
Auguste PICARD
82, Rue Bonaparte

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
Henri LUSSAUD, imprimeur-editeur
1920

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

33me Année. — 4e Livraison.

SOMMAIRE

I. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre — Le Lieutenant marquis de Lespinay*, par M. René Vallette..... 227

II. — *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de La Gorce, de l'Académie Française*, (suite) par M. H. Baguenier Desormeaux..... 242

III. — *Monseigneur de Verthamon de Chavagnac, Evêque de Luçon et son Vicaire Général, l'abbé des Dorides (1752)*, par M. l'abbé F. Uzureau, Directeur de *l'Anjou Historique*..... 257

IV. — *Croquis Vendéens — Le Chevalier de Chantreau et Vendée* (Poésies), par M. Régis de Brem... 263

V. — *Archéologie Vendéenne — Lampes Bas-Poitevines anciennes*, par M. L. Charbonneau-Lassay... 268

VI. — *Luc-Olivier Merson*, par M. Jules de Marthold. 274

VII. — *Nos Morts — M. le baron de Lauzon — M. le comte de Rorthays — M. Charles Thouzeau*, par MM. le vicomte de Rochebrune et René Vallette..... 277

VIII. — *Livres Nouveaux*, par M. Strarbach et ZZZ..... 281

IX. — *Chronique*, par R. de Thiverçay..... 283

X. — *Echos de la Guerre* id. 287

XI. — *Carnet Mondain* id. 291

XII. — *Nécrologie* id. 293

XIII. — *Bibliographie* id. 296

GRAVURES

I. — *Lampes Bas-Poitevines anciennes*, clichés sur bois, par M. L. Charbonneau-Lassay. 269, 270, 272

II. — *Portrait de M. Luc-Olivier Merson*, (cliché de *l'Echo de Paris*)..... 274

III. — *Statue de Saint-Antoine de Padoue* (cliché du « *Bulletin Paroissial de Saint-François de Sales* » de Paris), par M. Arthur Guéniot... 295

Digitized by Google

CONDITIONS DE LA REVUE

I. — Collaboration. — Chaque auteur est responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. Tout travail inséré dans la *Revue* est tiré à part à *cent* exemplaires, qui sont sa **propriété exclusive ;** sur ce nombre, *cinquante* sont offerts par elle, en feuille, à titre gracieux, à l'auteur. Pour bénéficier de ce dernier avantage, il faut être non seulement collaborateur, mais également abonné à la *Revue*.

II. — Abonnement. — La *Revue du Bas-Poitou* paraît tous les trois mois, en livraisons d'au moins 72 pages, format grand in-8°, accompagnées d'illustrations.

Le prix de l'abonnement est de **15 francs** par an, sur papier ordinaire, et de **vingt-cinq francs** sur papier couché.

Pour l'étranger le port est en sus.

Le prix du numéro est de **3** fr. **75.**

III. — Annonce. — *Pour une année* : La page, **100** fr. — La demi-page, **60** fr. — Le quart de page, **40** fr.

N. B. — Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé à M. René VALLETTE, directeur-propriétaire et gérant de la *Revue*, 9, rue des Loges, à Fontenay-le-Comte.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google